

Pierre Le Saux

M É M O I R E P O S T A L E

Un postier parmi d'autres

1936 - 1985



COMITÉ POUR L'HISTOIRE DE LA POSTE

Préface

d'André Darrigrand

En créant le Comité pour l'Histoire de La Poste, notre ambition était d'approfondir la connaissance de nos racines, au moment où le vent du large ne manquerait pas d'éprouver la solidité de nos ramures réputées les plus résistantes. Nous avons voulu le faire de façon très sérieuse, en constituant une commission scientifique, en organisant des travaux universitaires de haut niveau, en refondant un Service national des Archives postales digne de ce nom... En même temps nous ne voulions pas négliger les travaux existants, la richesse du tissu associatif qui s'intéresse à La Poste, à son histoire, à ses composantes les plus diverses, comme source de collections, de hobbies, de passion... Nous avons même décidé de susciter ou d'encourager l'expression de souvenirs ou de témoignages personnels. C'est ainsi qu'un premier concours autobiographique a été organisé, dès 1995, sur le thème Mémoire postale, une vie de receveur, un deuxième est en cours, il s'intitule Mémoire de femme, une vie aux PTT. L'un et l'autre sollicitent la mémoire de retraités disposés à témoigner de ce que fut leur vie en liaison avec leur travail à La Poste. Ces témoignages écrits sont utilement complétés par des interviews qui, scientifiquement menées, peuvent constituer de véritables archives orales tout à fait précieuses.

Il est clair, dans ces conditions, que les mémoires de postiers, d'initiatives les plus diverses, sont de nature à rencontrer l'intérêt du Comité pour l'Histoire de La Poste. Tout en conservant une complète autonomie quant à la suite à leur donner, ces travaux y sont accueillis avec sympathie et analysés avec la plus bienveillante attention.

Quand on a la chance de rencontrer un texte comme *Un postier parmi d'autres - Mémoires de Pierre Le Saux*, on sait très rapidement qu'il faut donner à cet ouvrage non seulement une pérennité sur longue période mais aussi une chance de rayonnement immédiat auprès d'un large lectorat. Les postiers y trouveront des témoignages de leur vie pro-

fessionnelle, mais c'est aussi de cinquante ans de vie sociale qu'il s'agit ici, marqués par des évolutions considérables : d'une France rurale au quatrième exportateur mondial, d'un petit provincial de milieu modeste au chef du service des Affaires internationales d'une grande administration en charge d'une mission essentielle dans la communication entre les hommes...

J'ai connu Pierre Le Saux, en activité à La Poste, dans la période correspondant à la fin du livre : *Retour au bercail-Paris...* J'ai de lui l'image d'un *Grand Commis de l'État*, comme on disait à l'époque. Distingué, brillant, simple mais avec une distance de bon aloi, un magnifique exemple de cette promotion sociale très caractéristique des PTT, remarquable lorsqu'elle était ainsi particulièrement réussie.

J'ai retrouvé l'homme sous sa plume, avec l'aveu touchant, à la fois du plaisir sans réserve qu'il a pris dans tous les postes de conseiller, au plus haut niveau national et international, souvent écouté, parfois suivi, mais aussi de la dureté de situation qu'il a rencontrée, tardivement peut-être, dans le commandement direct exercé à Paris, notamment lors de grèves difficiles. Cette réelle authenticité humaine contribue fortement à l'intérêt de son ouvrage.

M'aventurant peut-être un peu, j'ose dire ici que ce témoignage personnel, dédié à ses *descendants nés ou à naître qui aimeraient en apprendre davantage sur l'odyssée d'un père, grand-père ou bisaïeul*, cache sous cette apparente modestie, un véritable ouvrage littéraire. Il y a indiscutablement un style personnel, des descriptions précises et évocatrices, une certaine distance pour porter des jugements pertinents, un charme véritable très perceptible dès les premières pages. On regrette d'ailleurs le caractère un peu abrupt des dernières lignes : on aurait bien aimé rester plus longtemps en compagnie d'un tel conteur.

Ces *Mémoires* de Pierre Le Saux trouvent donc naturellement leur place dans les publications du Comité pour l'Histoire de La Poste. En inaugurant une collection que l'on peut espérer féconde, elles positionnent d'entrée le haut niveau de qualité qu'on lui souhaite.

Bienvenue à son auteur, il mérite toute notre reconnaissance.

André Darrigrand

Président d'Honneur de La Poste

Introduction

Qu'est ce qui relie une biographie à l'histoire générale ? Comment une existence particulière est-elle la réfraction d'une histoire générale ? Que nous dit-elle de plus que le destin singulier d'un individu ? Que nous apprend-elle d'autre que ce qui se trouve dans les histoires générales ? Ces questions, tous les récits biographiques les posent et *Un postier parmi d'autres*, au titre significativement modeste, nous les adresse à son tour. On trouve en fait dans ce récit plusieurs dimensions qui en font à la fois l'originalité et l'intérêt.

En premier lieu, je retiendrai l'évocation d'une enfance et d'une jeunesse ordinaires dans la France chrétienne des années trente. L'évolution de la société a aujourd'hui largement gommé le poids de l'église et la dimension spirituelle dans l'éducation de jeunes. C'est l'un des aspects de l'histoire sociale que les étudiants ont actuellement le plus de mal à se représenter parce que rien dans leur expérience ne leur permet de concevoir ce qu'étaient, pour les adolescents d'il y a soixante ou soixante-dix ans, une morale, un rapport au monde, une vie intérieure... Ils évaluent l'éducation d'alors à l'aune des pratiques d'aujourd'hui et ne retiennent bien souvent de l'éducation des années trente ou tout simplement de la tradition catholique que ses aspects répressifs : le conformisme des esprits, le dressage des corps... C'est l'un des mérites des premières pages de ce texte que d'en restituer le souvenir dans sa complexité sans en altérer la dimension humaine et formatrice.

Le récit des années de la guerre et de l'Occupation demande aussi au lecteur un effort pour sortir de cadres offerts par une vision rétrospective pétrie de jugements de valeur. Les souvenirs de Pierre Le Saux ne sont pas sans évoquer le point de vue de Fabrice à Waterloo, celui d'un acteur qui ne saisit qu'une partie des faits et tente de résoudre les problèmes qui se présentent à lui dans le monde qui est le sien. Ces faits ce sont d'abord les complications et les dangers de la vie quotidienne – les bombardements de Rennes furent terribles – la difficulté de gagner sa vie et celle des siens, la nécessité de tenir compte de

ses proches, vieilles demoiselles fragiles ou fiancées... La Résistance était un choix rare, difficile, qui ne s'offrait pas spontanément à des jeunes gens pas ou peu insérés dans des réseaux collectifs.

La troisième dimension de texte – qui introduit toute la partie consacrée à la carrière internationale de l'auteur – se rapporte à un long séjour de coopération en Iran avant la révolution qui en chassa le Shah. C'est un texte qui, il me semble, devrait faire méditer à la fois les historiens de l'administration et les spécialistes ce que l'on appelait dans les années soixante-dix les transferts de technologie. On y lit, en effet, toute la dimension culturelle du travail administratif. Le mode de gestion du grand réseau de transport des nouvelles qu'est la poste a été élaboré en Europe et aux États-Unis au XIX^e siècle. Il est étroitement associé à la construction d'une morale publique et privée et à l'élaboration du personnage du fonctionnaire public : individu défini par un savoir – attesté par un concours –, un statut – il est payé par les pouvoirs publics –, une morale – on ne lit pas les lettres, on ne reçoit pas de pots-de-vin... Ce personnage social ne se construit pas sans difficultés. On connaît les abus dans la nomination politique des facteurs au XIX^e siècle, les passe-droits dans le choix des fonctionnaires d'autorité ensuite, mais dans l'ensemble et dans tous les pays occidentaux, la figure du fonctionnaire public se construit en même temps qu'une morale collective, une représentation du public et du privé, une pratique de l'administration face au citoyen, une définition assez précise des devoirs des uns et des autres. Et l'on mesure, lorsque l'on essaye de transposer la pratique postale dans un pays comme l'Iran des années 1950 et 1960, qu'un système administratif ne fonctionne pas s'il n'est pas adossé à cette culture collective. Faire fonctionner un système postal, ce n'est pas seulement appliquer des règles précises qui ont prouvé leur efficacité mais c'est aussi mettre en branle un ensemble de représentations collectives sur ce qui est licite et illicite, juste et injuste, permis et interdit. Or ces représentations ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Les mémoires de Pierre Le Saux nous disent ici, en évitant les jugements de valeurs qui en affaibliraient la portée, ce qui dans l'Iran d'il y a quarante ans était différent, irréductible à la morale publique telle que l'avaient élaborée les gouvernements du XIX^e siècle en Europe. Elles introduisent utilement aux passages sur les grandes institutions de coopération internationale.

Telles qu'elles se présentent ces mémoires rappellent enfin à l'historien une caractéristique que l'on oublie parfois dans l'histoire administrative : vie professionnelle et vie privée sont étroitement imbriquées, retentissent l'une sur l'autre et c'est occulter toute une dimension de l'action publique que de méconnaître ses fondements culturels. Il restera toute sa vie quelque chose du petit écolier de Guingamp chez le haut-fonctionnaire prenant l'avion pour Léopoldville ou Tokyo.

Catherine Bertho Lavenir
Professeur
Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand

Avant-Propos

J'ai retrouvé dans la masse des papiers aujourd'hui sans importance accumulés au cours de mes années d'activité, la lettre que le ministre du moment m'a adressée conformément aux usages le jour de mon départ à la retraite, le 18 septembre 1981. (J'imagine qu'absorbé par d'autres tâches et, au rebours de ses prédécesseurs ne m'ayant jamais vu, il l'a signée, en retenant surtout qu'un emploi d'inspecteur général des Postes et Télécommunications devenu vacant était à pourvoir.)

Le rédacteur qui l'a préparée, rompu à ce genre d'exercice, a largement surévalué ma carrière pour la transformer en une succession de hauts faits qu'il a agrémentés des appréciations laudatives de mise en pareille circonstance.

Je crois néanmoins devoir en guise de préambule produire ce panégyrique qui, en relatant les temps forts de ma vie professionnelle, pourra servir de fil conducteur à ceux de mes descendants nés ou à naître qui, mis ainsi en appétit, aimeraient en apprendre davantage sur l'odyssée d'un père, grand-père ou bisaïeul, et à qui je dédie cette version plus développée et je l'espère, plus proche des réalités...

LE MINISTRE DES POSTES
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET DE LA TÉLÉDIFFUSION

Paris, le 18 SEPT 1981

Monsieur l'Inspecteur général,

Au moment où prend fin votre carrière administrative, je tiens à vous adresser mes remerciements pour les éminents services que vous avez rendus.

Votre carrière débuta très tôt dans votre vie, puisque dès 1935, alors que vous n'aviez pas encore 18 ans, vous étiez brillamment reçu d'abord au baccalauréat de philosophie avec mention « Bien », puis au concours de surnuméraire.

Après ces premiers succès, vous pressentiez que, selon sa tradition démocratique de promotion sociale, notre Administration allait vous offrir des perspectives de carrière prometteuses.

C'est ainsi que, rédacteur dès 1942, vous affrontiez avec succès le concours de l'École Nationale Supérieure des P.T.T. en 1945.

De votre carrière d'administrateur, riche et variée, je souligne spécialement qu'affecté à la Direction Générale des Postes vous avez effectué à plusieurs reprises avec un plein succès des missions d'assistance technique à l'étranger en qualité d'expert de l'O.N.U. puis du ministère des Affaires étrangères notamment au Gabon et au Congo. Ses missions ont sans aucun doute constitué pour vous un atout très important, voire décisif, en vous assurant une expérience irremplaçable pour l'exercice des hautes fonctions qui vous seront plus tard confiées.

Votre vie administrative a été une première fois couronnée par votre nomination à l'emploi de Sous-Directeur à la Direction des Bâtiments et des Transports en 1965. Vous y réussissez pleinement, ce qui vous conduit tout naturellement au faite de la carrière.

Promu Inspecteur Général en 1969, vous avez marqué de votre empreinte le poste de Directeur des Services Postaux de la région de Paris, qui vous a alors été confié.

Maîtrisant d'emblée les importants problèmes de personnel et de locaux qui se posaient inévitablement dans ce service d'une dimension exceptionnelle, vous avez brillamment mené à son terme la réorganisation des services

postaux de la région de Paris par la création, dans des délais très brefs, des directions des départements suburbains.

Promu en 1971 Délégué du Directeur Général des Postes pour la région parisienne, votre réussite a été également totale dans la délicate mission qui vous avait été confiée de coordonner l'ensemble des actions qui pouvaient être menées dans cette vaste circonscription en suivant particulièrement les problèmes posés par le développement des villes nouvelles.

Cette connaissance approfondie de toutes les questions postales liée à la très riche expérience que vous aviez déjà acquise dans les milieux internationaux, vous ont valu d'être désigné pour assurer la Direction du Service des Affaires Internationales à la Direction Générale des Postes.

Sous votre impulsion, une politique dynamique de coopération et d'assistance technique internationale a été conduite et un nouvel et persévérant effort entrepris pour étendre le champ de coopération de la Direction Générale des Postes. Cette action s'est notamment traduite par la multiplication des missions à l'étranger en vue de promouvoir et d'organiser l'exportation des techniques et des matériels postaux.

Votre influence s'est également révélée particulièrement efficace au sein de l'Union Postale Universelle, notamment au cours du congrès qu'a tenu cette institution à Lausanne en 1974. À cette occasion vous avez, en qualité de Président de la commission générale, joué un rôle déterminant dans les décisions prises concernant le maintien de l'utilisation de la langue française au sein des organes de l'U.P.U., l'organisation et le fonctionnement du bureau international. Cette action, vous l'avez poursuivie avec opiniâtreté jusqu'en 1979 au conseil consultatif des études postales, autre organe permanent de l'institut en assurant la présidence de la commission chargée d'étudier les problèmes spécifiques d'organisation et le fonctionnement des administrations postales.

Enfin, je ne saurais passer sous silence la part active que vous avez prise aux travaux de la Conférence européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (C.E.P.T.) en dirigeant, depuis plus de six ans, l'une des plus importantes commissions de cet organisme.

Vous pouvez considérer avec fierté l'œuvre et la carrière que vous avez accomplies. Vous pouvez également être persuadé que tous ceux qui vous ont connu garderont de vous le souvenir d'un homme digne de la plus haute

estime tant par sa réussite sur le plan professionnel que par ses qualités humaines.

Avec la conscience d'avoir servi l'Administration, vous avez le droit maintenant de vivre une retraite parfaitement méritée. Je souhaite vivement qu'elle soit longue et heureuse.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur général, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Louis MEXANDEAU

Monsieur Pierre LE SAUX
Inspecteur général
Direction Générale des Postes
Services des Affaires Internationales

1^{re} partie

APPRENTISSAGES

PORS-EN-QUENN

PORS-EN-QUENN est une petite rue de Guingamp aujourd'hui devenue simple voie de passage entre la ville et le nouveau quartier résidentiel de Kergoz. Dans les années 1920, celles de mon enfance, c'était la dernière avant la campagne, une sorte de petit faubourg où tout le monde se connaissait.

À l'angle proche de l'entrée du jardin public : le jardin Commandant Billot, se dressait la maison Balandra, demeure bourgeoise d'un charcutier de la ville, au jardin clos de grilles derrière lesquelles on pouvait souvent voir le jeune Marcel qui, interdit de contact avec les gamins du quartier, implorait, généralement sans succès, l'un d'entre nous à venir partager ses jeux tristement solitaires.

Il y avait ensuite le café Penhoat où je me souviens de n'être entré qu'une fois pour acheter un petit verre de menthe que mes tantes me faisaient absorber pour « passer le goût » de l'huile de foie de morue qu'elles m'administraient comme fortifiant. La famille Penhoat était nombreuse : six ou sept enfants, peut-être davantage. La mère tenait le café, le père était entrepreneur en bâtiments et l'aîné de ses fils l'assistait. Le plus populaire des autres était instituteur à l'École communale des cantons et pratiquait le football sous les couleurs du club local « EN AVANT » de Guingamp qui existe toujours et opère maintenant en division professionnelle. J'ignore son prénom, on l'appelait « Mab », et il avait la réputation d'un joueur énergique dont les puissantes interventions désarçonnaient l'adversaire. Un fils plus jeune et sans doute plus fragile répondait au sobriquet de « Petit Dos ». Toute la famille était « Rouge », c'est-à-dire contre le « parti des curés ». Et il m'arrivait à moi, d'un milieu solidement ancré dans le clan adverse, celui des « Blancs », de me laisser entraîner dans une des distractions favorites des gamins de la rue menés par « Petit Dos » qui consistait à se cacher dans les buissons du jardin public pour « couaquer » les curés de l'institution Notre-Dame toute proche, c'est-à-dire crier sur

leur passage en imitant le croassement du corbeau. Quelques-uns des abbés réagissaient, nous dénichaient dans les branches et nous poursuivait sur les pelouses dans un grand envol de soutanes pour nous tirer les oreilles. C'était un jeu excitant mais pour moi interdit. Nous étions très pieux dans la famille.

Un peu plus loin, après un mur de jardin, logeait un cordonnier à la jambe de bois (où avait-il perdu son membre d'origine ?) père de deux jeunes filles dont l'une n'avait qu'un bras valide. La maison suivante pourvue d'un escalier de pierre était celle des Kérautret qui constituaient autour de leur mère veuve une tribu très diversifiée : Sylvestre, l'aîné, était électricien ; Pépère, personnage maigre à l'allure souffreteuse travaillait dans une banque ; leur sœur Jeanne, elle aussi mince et fragile, était employée à la Poste ; deux autres fils, Yves et Georges, forts gaillards, étaient des athlètes complets. Leur jardin jouxtait le nôtre et admiratif, je les observais par-dessus le talus. Ils avaient accroché à la plus haute branche d'un sapin une longue corde lisse et je pouvais les voir y grimper en équerre, à la simple force des bras, en descendre rapidement et se livrer sur l'herbe à d'étonnants exercices : sauts périlleux, sauts à la corde, marche sur les mains. Ils étaient des vedettes du stade Charles de Blois, le patronage local où leurs exhibitions à la barre fixe, aux anneaux et aux barres parallèles suscitaient dans les fêtes l'enthousiasme des foules.

Notre maison venait ensuite. Elle ne donnait pas directement sur la rue mais sur une petite cour intérieure où l'on accédait par un étroit couloir. Au rez-de-chaussée se trouvait la « salle de séjour ». Je ne trouve pas de meilleure expression pour décrire cette pièce au sol en terre battue où voisinaient la table de bois brut pourvue d'un banc d'un côté, de chaises de l'autre, la cuisinière bois-charbon placée devant unâtre inutilisé où pendait encore une crémaillère, une armoire et deux lits où couchaient ma grand-mère et ma tante Félicie. Tous ces meubles, sur le sol inégal, étaient équilibrés par de grosses cales en bois et quand des trous trop importants apparaissaient dans la terre brillante d'incessants balayages, ma grand-mère les bouchait avec un mélange de paille et de boue apporté du jardin. Un escalier menait à l'étage où se trouvait le lit de ma tante Marie et le mien. Il y avait aussi une table ronde avec un tapis descendant jusqu'à terre et un lit pliant utilisé de son vivant, car je m'en souviens à peine, par ma

tante Isabelle, bonne à tout faire et dame de compagnie chez une vieille demoiselle qui habitait près de la gare une belle maison bourgeoise.

Nous puisions l'eau à une pompe à bras située dans la cour et, le soir, ma grand-mère allumait une belle lampe blanche à bec « matador » suspendue au plafond. Pour la chambre nous avions une autre lampe à pétrole, portable celle-ci et de dimensions plus modestes mais qui répandait une lumière bien suffisante pour nous coucher le soir et nous habiller le matin. Nos ablutions étaient sommaires, la figure et les mains, les pieds de temps en temps... Je ne me souviens pas avoir jamais à Pors-en-Quenn entendu seulement parler de douche ou de bain. À l'évidence personne n'en prenait. Nous n'avions du reste qu'une cuvette, un pot à eau et pour les pieds une bassine à lessive. Je sais seulement qu'il ne fallait se laver la tête qu'une fois par an, à cause des rhumes épouvantables qu'une telle opération entraînait. Mais assez fréquemment mes tantes passaient leur longue chevelure au peigne fin avant de les tirer en arrière et de les tordre en un gros chignon fixé solidement par des épingles noires.

Ma grand-mère portait en permanence la coiffe de Guingamp ; ma tante Félicie, le dimanche, un bonnet tuyauté agrémenté d'une large « mentonnière » de tulle descendant sur la poitrine. Ma tante Marie avait opté pour le chapeau, mais bien sûr à la maison et dans le voisinage elles allaient en cheveux.

La cour devant la maison s'ouvrait au fond sur un jardin par une petite porte. À gauche, les cabinets : une baraque en planches au toit de carton goudronné. Le soir, j'avais très peur de me retrouver seul en ce lieu isolé et ma tante Marie m'attendait devant la porte avec une lampe « Pigeon », petite lampe à essence qu'utilisait aussi ma grand-mère quand elle était seule au logis ou qu'il était manifestement trop tôt pour allumer le bec « Matador » de la suspension. À la droite du jardin s'élevait un vaste hangar ouvert où l'on stockait les pommes de terre, les légumes, le bois et les encombrants fagots servant à allumer le feu. Nous y élevions des lapins, des poulets. C'est ma grand-mère qui les sacrifiait le moment venu. Mes tantes répugnaient à cette opération : serrer le lapin entre les genoux en lui tenant d'une main les oreilles, l'assommer du tranchant de l'autre main par un coup sec sur la nuque, le pendre par les pattes de derrière et avec un couteau

pointu, lui extirper un œil pour le saigner ; ou lier les pattes du poulet, introduire la lame dans la gorge pour lui trancher la carotide, pendre le volatile se débattant, lui tenir quelques instants la tête pour éviter que ses spasmes ne projettent du sang alentour et laisser celui-ci couler lentement du bec de l'animal devenu inerte...

Nous avions un chat, à cause des souris ou même des rats que l'on voyait parfois fuser de derrière les fagots du hangar pour se glisser sous quelque sac ou derrière quelque vieille caisse. Je crois que c'était la façon dont était traité notre chat – qui était une chatte – qui a déterminé pour le reste de mon existence mon attitude envers les animaux domestiques. On la nourrissait, respectait sa manière de vivre, mais n'acceptait aucune de ses frasques, la corrigeait à l'occasion, ne la caressait jamais. Ce n'était pas un animal objet, mais un compagnon utile qui menait près de nous, à sa place, ce que devait être une digne et correcte existence de chat. Nous avions aussi une pie à laquelle on avait raccourci les ailes pour qu'elle ne puisse s'enfuir. Elle voletait dans le jardin et la cour. Elle devait un matin se noyer dans la cuve qui recevait les eaux d'arrosage... Un de mes premiers chagrins.

Le jardin était assez grand – 1 000 m² – je crois ; on y cultivait des légumes et des fleurs. Pour le bêcher, car aucun de nous n'avait la force nécessaire pour cette tâche, nous avons recours à un jardinier, gardien de prison de son état à la maison d'arrêt municipale, qui trouvait dans cette occupation, quelques journées par an, de quoi occuper son temps libre et compléter quelque peu ses modestes revenus. Cet homme posé, méthodique, interrompait de temps en temps son travail pour rouler une cigarette. « Cinq par jour, disait-il, pas davantage. » Et il commentait avec sévérité la conduite de ces jeunes qui ne savent pas se limiter, qui se font du tort à la santé et au porte-monnaie et qui ne trouvent même plus de goût au tabac... Sage exemple que je me proposais plus tard d'imiter.

Les légumes et les fleurs du jardin (surtout des chrysanthèmes à la Toussaint) constituaient une partie de la marchandise que ma grand-mère et ma tante Félicie vendaient au marché. Car c'était leur profession, marchandes de légumes, et tous les matins de bonne heure, l'une ou l'autre poussant une brouette partait pour les halles installer leur petit éventaire. Quant à ma tante Marie – que j'appelais Nénène je ne sais trop pourquoi, elle n'était pas ma marraine – elle travaillait

chez Chareton, le grand magasin de Guingamp donnant sur la place du Centre, où elle avait la charge du rayon de bonneterie... Avant son travail elle me conduisait à l'école.

Dans mes toutes jeunes années, je fréquentais l'école maternelle dépendant de la grande école Charles de Blois tenue par les Sœurs de la Sagesse, demoiselles austères, tout habillées de noir comme il convenait à des sœurs « sécularisées », mot étrange dont le sens m'échappait. Il y avait deux écoles : l'une ouverte à tous, l'autre réservée aux filles de bonne famille : l'école des pauvres et l'école des riches comme on les appelait communément. Je fréquentais l'école des pauvres qui débutait par « l'asile » dirigé par une vieille fille toute menue, à la coiffe toujours fraîchement repassée, que toute la ville connaissait sous son prénom de Félicie. Il se trouvait que cette Félicie-là était aussi ma tante, en sorte qu'il me fallait distinguer entre les deux : ma tante Félicie de l'école et ma tante Félicie de « chez nous »... Je n'ai que de bons souvenirs de l'asile, notamment d'une sorte d'amphithéâtre où ma tante Félicie de l'école régenterait sa marmaille assise sur les gradins avec un mélange de douceur et d'autorité qui n'appartenait qu'à elle et justifiait sa popularité. Elle était particulièrement exigeante sur la propreté et tenait à rendre le soir aux familles leur progéniture en parfait état. Elle faisait aligner gamins et gamines sous le préau et les passait en revue avec un seau et une éponge dont elle débarbouillait les visages et les mains.

Un peu plus grands, nous passions de l'asile à la classe primaire où M^{lle} Caous nous enseignait les premiers rudiments de l'écriture et du calcul. C'est là que je subis ma première punition, imméritée selon moi, pour avoir en pleine classe quitté mon banc de la travée des garçons pour aller de l'autre côté tirer les cheveux de deux filles qui s'étaient mal conduites à mon égard pendant la récréation. Ce témoignage public du sens que j'avais de ma dignité me valut par la suite quelque considération de la part de la gent féminine...

Le voisinage de l'école des riches, séparée de la nôtre par une clôture à claire-voie ne nous inspirait aucune envie. Et si cette situation discriminatoire et peu républicaine était comme je l'appris plus tard, dénoncée par les milieux avancés de notre ville, elle ne produisait à notre niveau aucun effet notable. Les clivages étaient ailleurs, entre Blancs et Rouges toutes classes confondues.

Du côté opposé au jardin des Kérautret, se trouvaient la cour et les hangars du chiffonnier Daniel, également marchand de vieilles ferrailles en tout genre. Il stockait des os et des peaux et il se dégageait de ses dépôts une odeur nauséabonde qui ne frisait vraiment l'insupportable qu'en plein été quand le vent venait de ce côté. Deux gros chiens gardaient les lieux, qui, laissés à eux-mêmes le dimanche, poussaient d'heure en heure de longs et pitoyables gémissements.

D'autres maisons moins remarquables prolongeaient notre côté de la rue jusqu'à la petite descente qui menait au lavoir. Ensuite les champs, et le long du ruisseau une prairie peuplée de grenouilles qu'un de mes camarades venu d'autres contrées capturait et assommait en leur cognant vigoureusement la tête sur un bâton avant de leur trancher la partie inférieure du corps. C'est ainsi que j'ai mangé chez lui mes premières cuisses de grenouilles, mets fort peu en usage à Guingamp où, hormis la bouillie d'avoine et les galettes de blé noir, nos menus n'avaient rien que de très banal.

L'autre côté de la rue débutait par le jardin des Penhoat et se décalait ensuite pour former une petite place occupée presque en permanence par les charrettes du chiffonnier. C'était notre « plaine des jeux », à vrai dire un peu dangereux quand, nous accrochant à plusieurs aux brancards des lourds chars à bancs, nous arrivions à les faire basculer.

La première maison de cette place était occupée par les Souchière. Le père était « monteur » aux PTT, il entretenait les lignes télégraphiques et téléphoniques toutes aériennes à l'époque. Il travaillait précédemment dans le Jura, mais, originaire de Rennes, il n'avait pu s'habituer au climat. « Il fait si froid là-bas, disait ma tante Félicie, que l'hiver ses mains restaient collées aux fils téléphoniques » et nous comprenions très bien pourquoi il était revenu en Bretagne. Mais sa femme, native de là-bas, regrettait sa patrie d'origine et occupait ses loisirs à « faire du filet », c'est-à-dire à broder sur des rideaux à larges mailles carrées des motifs floraux, animaliers ou humains appréciés d'une large clientèle. Les deux fils, Raoul et Roger, allaient à l'école communale. Tenus strictement, ils ne participaient pas à nos jeux, en dehors de la chasse aux grenouilles dont j'ai déjà parlé.

M^{me} Le Guern, une collègue de ma tante Marie travaillant avec elle chez Chareton, veuve de guerre, élevait son fils, pupille de la nation, dans la maison voisine. Délaisant l'Institution Notre-Dame toute

proche, elle l'avait mis en pension au lycée de Saint-Brieuc. Cela ne plaisait pas à ses patrons qui, sans que ce fût une réelle obligation, préféraient que les enfants de leurs employés fussent éduqués dans une école chrétienne. Les notables dirigeant les grands établissements de la ville (les Chareton, les quincailliers Le Jamtel, les ateliers de confection Julienne) étaient tous de notre camp. Bienfaiteurs de la paroisse et des œuvres, soutiens sans défaillance de l'enseignement libre, ils pratiquaient la charité chrétienne à l'égard de leur personnel. Ils lui concédaient même (au moins les Chareton) une semaine de congés payés, faveur rare à l'époque. Des patrons paternels en somme, si l'on me pardonne ce pléonasme. Bien sûr, ils possédaient de belles propriétés et prenaient leurs vacances à la mer, à Dinard de préférence, mais quoi de plus naturel pour des gens fortunés ? Et comme disait ma tante Marie, des riches il en faut bien, s'il n'y en avait pas qui donc pourrait donner du travail aux autres ?... Pourtant elle se trouva partagée entre son amitié pour M^{me} Le Guern et son attachement inconditionnel aux établissements Chareton et ne put cacher sa réprobation lorsque le fils Le Guern ayant été recalé au baccalauréat, son patron eut devant elle cette réflexion : « Voilà ce que c'est que de vouloir péter plus haut que son derrière !!! » Je ne sais si elle en fit part à M^{me} Le Guern. J'en doute beaucoup car, à la maison, je n'ai jamais entendu dire le moindre mal de personne ou faire écho à la moindre parole qui eût pu causer quelque peine ou quelque dommage à quelqu'un.

En façade de la maison voisine de celle de M^{me} Le Guern, un escalier en bois permettait d'accéder à un logement situé au-dessus de la petite épicerie de la rue. L'épicière, une vieille dame dont je n'ai jamais entendu parler que sous le nom de Marie-Reine, était l'oracle du quartier. Du moins telle était l'opinion de ma tante Félicie qui bavardait souvent avec elle. Toutes deux lisaient l'*Ouest-Éclair* (devenu depuis *Ouest-France*) et commentaient les nouvelles. Il paraît que tous les soirs pendant la guerre, la grande, celle de 1914-1918, Félicie et Marie-Reine s'entretenaient longuement des « communiqués ». Rien de surprenant à cela : ma tante Félicie faisait l'opinion dans la famille ; il fallait bien qu'elle alimentât ses avis à quelque source autorisée pour y exercer un pouvoir que personne d'ailleurs ne lui contestait. Ma grand-mère, courbée et menue sous sa coiffe et ma tante Marie, indé-

cise, ayant sans cesse peur de mal faire, prête à rejeter sur elle-même tous les blâmes, lui cédaient toujours par crainte de provoquer une de ses rares colères qui m'impressionnait moi aussi. Ma grand-mère excusait ses sautes de caractère. « On lui a passé trop de choses quand elle était petite... » disait-elle. Car je ne l'ai pas mentionné jusqu'ici, ma tante Félicie, par suite d'un accident de naissance, était paralysée du côté droit, ce qui lui donnait une démarche claudicante, et l'un de ses bras ne lui était d'aucun secours. Cela ne réduisait en rien son énergie. C'était elle notamment qui régentsait le commerce des légumes. Ma grand-mère exécutait les ordres, souvent exprimés en breton.

Tous les vieux du quartier parlaient breton entre eux et ma grand-mère le préférait manifestement, surtout pour compter, mais son français était tout à fait intelligible. L'on m'a dit qu'à cette époque je comprenais très bien cette langue, ce breton du Trégor parlé par ma grand-mère et mes tantes, mais ni lu ni écrit et sans aucun rapport me sembla-t-il quand je sus moi-même lire avec les textes en breton littéraire que publiait parfois l'*Ouest-Éclair*. Aujourd'hui il ne m'en reste pratiquement rien. Je dois dire qu'à l'école il n'était pas question de parler breton dans la cour de récréation, cela n'aurait pas manqué de porter préjudice à la correcte maîtrise de notre langue nationale. Pourtant, à l'école, les élèves de la campagne devaient apprendre le catéchisme en breton, obligation qu'ils appréciaient d'ailleurs peu et qu'ils jugeaient même discriminatoire. En tout cas, nous, les gamins, ne parlions entre nous que le français, sauf à l'occasion pour répéter des mots grossiers recueillis dans des querelles d'adultes. « On ne jure bien qu'en breton » disait le jardinier...

Au-dessus de l'épicière, dans le logement plutôt misérable auquel on accédait par l'escalier de bois gîtait une famille aux nombreux enfants, un peu – si peu – plus voyous que les autres. Ils devaient être très pauvres car ils étaient mal vêtus et même parfois insuffisamment, ainsi que l'avait montré Petit Dos en soulevant la robe d'une des petites filles qui s'enfuit en pleurant : elle n'avait pas de culotte.

Plus loin, après une sorte de ferme pourvue d'un grand jardin potager, vers la fin de la rue, se dressaient des demeures presque bourgeoises. Un voyageur de commerce avec son épouse et ses deux enfants. Puis la maison Jouan avec grande cour, écuries et remises, se terminant là où commençait la descente vers le lavoir. M. Jouan exploitait une bou-

cherie en ville ; nous le voyions souvent passer en voiture légère attelée d'un cheval fringant. Il s'intéressait, paraît-il, aux chevaux de course.

Et voilà tout pour la rue Pors-en-Quenn où, jusqu'à l'âge de dix ans, j'ai grandi en âge et peut-être en sagesse, jouant dans le jardin et sur la rue, faisant mes devoirs sous lampe au bec « Matador » soigneusement couvé par une grand-mère et deux tantes célibataires dans un quartier tranquille où le bec de gaz placé à l'entrée de la rue et le passage des automobiles du boucher et du voyageur de commerce introduisaient une note de modernité...

À sept ans, je quittai l'école Charles de Blois pour fréquenter l'école Saint-Léonard tenue par les frères de Ploërmel, Ordre fondé par le bienheureux Jean-Marie de Lamennais, le bon Lamennais dont les portraits ornaient nos salles de classe, le frère de l'autre, Félicité, le mauvais qui s'était séparé de Rome et qui ne méritait pas qu'on en parle, si ce n'était pour prendre pitié de son âme... J'étais le seul du quartier à l'école des Frères. Tous mes copains allaient à l'école laïque de la rue des Cantons, sauf bien entendu les enfants de Monsieur Jouan qui allaient, les trois garçons, à l'institution Notre-Dame et la fille à l'école des Riches.

L'école Saint-Léonard du nom du saint patron d'une chapelle voisine où, lors du Pardon, mes tantes me conduisaient pour me faire – « évangéliser » – était installée dans quelques baraques autour d'une cour de récréation. C'était tout ce que la paroisse avait pu faire pour sauver l'École libre lorsque les Frères avaient été spoliés par la loi de séparation de l'Église et de l'État et scandaleusement expulsés de leurs beaux bâtiments occupés désormais par l'école laïque des Cantons. Les Frères, « sécularisés » comme les Sœurs de la Sagesse de l'école Charles de Blois, avaient dû abandonner la tenue ecclésiastique pour s'habiller comme tout le monde et opéraient en complets vestons, avec col dur et cravate à système, le tout en noir sauf la chemise bien entendu.

La première classe où je fus admis était dirigée par M. Maurice, un vieux Frère aussi musclé que plein d'expérience. L'ordre le plus strict y régnait, personne n'osait bouger, encore moins bavarder car les conséquences étaient redoutables. À la moindre incartade, M. Maurice nous faisait mettre à genoux devant le tableau noir,

à genoux vraiment, sans chercher à s'asseoir sur les talons. Ou alors, il nous faisait plusieurs fois embrasser le plancher (je me souviens encore de l'odeur de poussière) et lors de chaque mouvement, nous appliquait sur le derrière un coup sec de la règle dont il ne se séparait jamais. Et les tâches d'encre ! Il avait horreur des tâches d'encre, M. Maurice ; nous écrivions avec des plumes Sergent-Major que nous trempions dans l'encre violette des encriers encastés dans les pupitres et bien rares étaient ceux qui, à la sortie de la classe, pouvaient lui présenter des cahiers immaculés et des mains nettes. Nous étendions alors la main, il comptait le nombre de taches et nous recevions autant de coups de règle sur les doigts. Il nous fallait ensuite les faire disparaître en les frottant avec le sable mouillé que l'on trouvait sous le robinet de la cour. Et repasser l'inspection jusqu'à ce que le maître jugeât le résultat satisfaisant. Les méthodes de M. Maurice étaient efficaces et nul ne songeait à s'en plaindre : il suffisait, disaient les parents, d'être sages et de travailler, ce qui est après tout ce que doit enseigner l'école. L'intraitable M. Maurice en jugeait à coup sûr ainsi, lui qui, hors de sa classe, surveillant par exemple la récréation, devenait le plus benoît des hommes ; assis sur un tabouret, il tricotait pour lui et ses confrères des chaussettes de grosse laine mauve. Le tricot était paraît-il sa passion.

Le directeur M. Kéravel, était selon la rumeur publique un savant, sans que personne sût vraiment en quelle science il excellait. C'était en tout cas un très brave homme. Quand il parlait en rejetant de son front dégarni une mèche rebelle, un petit filet de salive s'étirait entre ses lèvres, ce qui donnait à ses exhortations quelque chose de touchant. Il y avait encore M. Marquis qui préparait les grands au certificat d'études, M. Gentil, le surveillant, et M. Alain qui, répugnant à confier sa vieille carcasse à l'équilibre instable d'un engin à deux roues, s'était offert un tricycle qu'il poussait peu glorieusement dès que la route montait un tant soit peu.

C'est pendant ma scolarité chez les Frères que j'ai fait ma communion solennelle. Membre actif de la « Croisade Eucharistique », j'avais auparavant fait ma communion « privée », mais cette communion solennelle était un grand événement, un événement où le profane s'alliait au sacré et où le déploiement des fêtes de famille répondait aux fastes de l'Église.

Pour nous, cette célébration coïncida – presque – avec notre déménagement de notre faubourg de Pors-en-Quenn vers la rue des Halles, en plein cœur de la ville.

**RUE
DES HALLES**

Nous avons plusieurs raisons de quitter Pors-en-Quenn. La première résidait dans l'aspiration de ma tante Félicie à disposer d'une boutique pour y exercer de façon permanente notre commerce de fruits et légumes. Le marché ne fonctionnait que le matin et de façon irrégulière selon les jours de la semaine. Il était pénible de s'y rendre de bonne heure en poussant la brouette à travers le jardin public et, un peu après midi, de tout ranger dans la stalle qui nous était concédée sous les halles et qui servait de boutique les jours de pluie. Il fallait d'autre part remarquer que les légumes de notre jardin ne représentaient qu'une petite partie de l'approvisionnement. Pour le reste que nous ne cultivions pas, nous avions recours aux maraîchers des environs. Quant aux fruits ils étaient pour l'essentiel livrés par des grossistes venant de Saint-Brieuc. Disposer d'un jardin n'était donc pas nécessaire... Le raisonnement de Félicie était sans faille, nous pouvions quitter Pors-en-Quenn sans dommages. Il en fut ainsi décidé... Mes tantes gagnaient peu mais dépensaient encore moins et avaient quelques économies. Un local enclavé dans la propriété d'un boulanger et qui avait longtemps abrité l'atelier d'un forgeron était à vendre rue des Halles, en plein centre de la ville et à moins de cent mètres du marché. Elles en firent l'acquisition et se lancèrent dans la construction d'une petite maison comportant au rez-de-chaussée une boutique, une cuisine et un cellier et à l'étage deux chambres et un grenier. Énorme affaire évidemment... Bien entendu, il ne pouvait être question d'emprunter. « Vivre à crédit » était de toute façon indigne et ne pouvait être que l'effet d'une extrême misère ou d'une coupable légèreté. Mes tantes s'adressèrent tout naturellement à l'entreprise Penhoat qui, les connaissant bien, réduisit les frais au minimum et trouva les arrangements financiers nécessaires. Les travaux furent assez longs. Ma tante Marie qui passait quatre fois par jour rue des Halles dans son trajet entre Pors-en-Quenn et les établissements

Chareton et vice versa nous rendait compte du nombre d'ouvriers présents sur le chantier et de l'avancement des travaux. Ce fut une période lourde de soucis et éprouvante pour nos nerfs...

Pourtant, fidèle à son contrat, l'entrepreneur se gardait de tout travail superflu et ses factures étaient sans surprise. Un seul mur à construire, un sol de ciment nu pour la boutique, le cellier en terre battue et ailleurs des planchers de sapin, un minimum de cloisons à l'étage... Aucun raccordement à prévoir. Nulle maison de la rue n'était en effet pourvue d'eau courante (une pompe publique faisait bien l'affaire), pas de « tout à l'égout »... Quant à l'électricité, l'on attendrait bien encore un peu. Et de fait, quand Penhoat fut payé, nous la fîmes installer, au rez-de-chaussée seulement bien sûr, étant entendu que, dans la suite, si tout marchait bien, nous pourrions la faire monter à l'étage. Enfin, au mois de mai 1927, nous étions en mesure de célébrer simultanément la prise de possession de notre nouvelle maison (en toute propriété ce qui était déjà en soi un événement pour une famille qui n'avait connu jusque là que l'état de locataire) et l'accomplissement de ma communion solennelle.

La maison vide fournissait moyennant quelques aménagements provisoires un cadre idéal pour des agapes familiales. Une cuisinière fut recrutée : préparer un repas pour vingt-cinq convives dépassait nos compétences, surtout que le menu devait comporter de l'andouille mayonnaise, de la langue de bœuf sauce madère, du gigot... sans oublier au dessert la « pièce montée » coiffée d'un modèle réduit du premier communiant en tenue de cérémonie (le pâtissier Pinson en confectionnait de splendides). Comment réaliser et mettre en place un pareil programme avec nos seules forces, alors qu'il fallait aussi s'habiller, préparer le communiant en costume marin avec un large col blanc sans oublier le brassard, recevoir les invités et assister en corps constitué à la grand' messe dans la basilique fleurie et illuminée comme aux plus grands jours?...

Au grand soulagement de mes tantes, affairées comme elles ne le furent jamais, tout se passa bien. Les cousins de Saint-Brieuc et de Lamballe étaient là avec tous ceux de Guingamp, ma jeune cousine Ginette, ses parents, son oncle Marcel, sa grand-mère Catherine et sa sœur Mélanie toutes deux sœurs de ma propre grand-mère et bien d'autres encore que je n'en finirais pas de citer. Mon parrain

Guillaume, sous-chef de gare à Vaugirard était venu de Paris. C'est lui qui, selon la tradition, fournissait le cierge, qu'il avait choisi énorme avec une poignée de velours grenat que je ne pouvais saisir d'une seule main. Peu importait d'ailleurs puisque c'était lui qui le porterait en m'accompagnant dans la procession qui clôturait la cérémonie. Chaque famille invitée avait apporté son cadeau, qui le missel, qui le « cachet », la gourmette, les médailles pieuses d'or ou d'argent. En échange, chacun choisissait, disposées sur une table des images de communion où, au verso d'une édifiante illustration délicatement colorée, figurait, réalisée avec soin par l'imprimerie Toullec, en plus de mon nom la mention et la date de l'événement.

La cérémonie fut grandiose à la basilique Notre-Dame de Bon-Secours bondée comme au jour du « Pardon » et où l'organiste aveugle libérait le tonnerre de son instrument. Le curé en chasuble d'or officiait dans le chœur illuminé en présence des quatre vicaires et d'une douzaine d'autres prêtres debout devant les stalles, devant nous les premiers communicants, garçons d'un côté en costumes marins et brassards immaculés, filles de l'autre en petites mariées, les yeux baissés sous leurs voiles blancs.

Le repas fut aussi une grande réussite, si bien que nous en étions tout juste au dessert et aux premières chansons quand sonna l'heure des vêpres. Il me fallut repartir en hâte pour l'église escorté de tout l'élément féminin auquel mon parrain se joignit par devoir. Les autres hommes restèrent à table où nous les retrouvâmes à l'issue de la procession finale... Il y avait encore du dessert et largement de quoi boire et les chansons reprirent. Mon oncle Léon Guizien, charcutier à Saint-Brieuc, déchaîna les rires en poussant des chansons de comique tROUPIER. Son frère Joseph, bourrelier à La Roche-Derrien n'avait qu'un air à son répertoire. Il y était question des « bords de la Neva » et, comme il le chantait à chaque occasion, tout le monde pouvait l'accompagner au refrain qui se terminait sur un rythme allègre :

« Lodoïska

« T'es gentille et t'es boulotte

« Et les boulottes, ça m'va... »

Ma tante Félicie de l'école interpréta de sa petite voix flûtée une douce mélodie d'avant-guerre :

« Soleil de mai, soleil de ma jeunesse

« Soleil d'amour, pourquoi ne plus briller?... »

Et ma grande cousine Éliane de Lamballe, dans toute la fleur de sa jeunesse, chanta le succès de l'année :

« Ramona, j'ai fait un rêve merveilleux... »

Tous les genres, en somme, étaient représentés.

Pour ma part, je chantai une mélodie apprise à l'école, sur des paroles de Chateaubriand m'avait-on dit :

« Combien j'ai douce souvenance

« Du joli lieu de ma naissance... »

De l'avis général j'avais une jolie voix...

Le soir, les invités partis, de retour à Pors-en-Quenn d'où notre déménagement aurait lieu la semaine suivante, Félicie de chez nous déclara que tout avait été parfait. La cuisinière en particulier avait été à la hauteur. Chose incroyable, elle avait même fait la vaisselle... Ainsi se conclut pour moi l'unique occasion de voir réunis tous les membres connus d'une famille dispersée. C'est sans doute pourquoi ma communion solennelle s'est installée dans ma petite histoire personnelle comme l'événement de référence, celui par rapport auquel je situe encore aujourd'hui l'ensemble de tous ceux qui composent le tableau de mon enfance guingampaise...

Et pourtant à cette famille rassemblée il manquait toute une branche. À l'exception de ma tante Félicie de l'école, personne n'y figurait de mon côté paternel.

J'avais cependant un père et même si nul parmi nous n'en parlait, il existait, était vivant ; je le connaissais, je l'avais vu, je pouvais le décrire. C'était un homme très grand, à la forte moustache, qui boitait et marchait en s'appuyant sur une canne de son bras valide alors que l'autre pendait inerte à son côté. Il portait au front une profonde cicatrice. Il vivait chez mon autre grand-mère, sa mère qui habitait Rustang, un quartier situé non loin de la rivière où elle tenait un bureau de tabac, privilège qu'elle devait à sa situation de veuve d'un maître canonier de la marine, mon grand-père, mort à la fin du siècle précédent avant la naissance de son sixième enfant. Ma parenté était donc bien fournie elle aussi de ce côté...

Mes tantes m'envoyaient parfois à Rustang, le jeudi, pour y passer l'après-midi. À vrai dire je n'y tenais guère, j'avais même un peu peur

de ce monde si différent du mien, étranger, sans aucune relation avec mon milieu naturel.

Mon autre grand-mère, Marguerite, était toujours vêtue de noir : jupe, tablier, corsage, pèlerine, avec une grande coiffe blanche dont les ailes descendaient sur la poitrine de part et d'autre d'un lorgnon pendant au bout de son cordon. On pouvait voir aussi des ciseaux accrochés derrière le bord de son tablier. J'avais entendu dire qu'on l'appelait souvent dans la haute société pour soigner ou veiller des bébés ou des malades : c'était presque une infirmière. Le bureau de tabac auquel était adjoint un petit café était en fait tenu par l'une de ses filles, ma tante Jeanne qui servait les verres de vin et les bolées de cidre, débitait les cigarettes, pesait le tabac à priser et le tabac à chiquer dans une petite balance au plateau de corne translucide. Je savais peu de choses de mes autres tantes et oncles : Léontine, Léonie, Louis qui poursuivaient ailleurs leur destin, mais mon père, Edmond, était toujours là, généralement assis dans un coin du café avec un journal ou attablé avec des clients jouant aux cartes...

Lors de mes visites, il m'emmenait soit dans la prairie au bord de la rivière, soit du côté de Sainte-Croix, un faubourg voisin de la ville et m'offrait à goûter dans un bistrot de campagne. Il parlait peu, comme s'il ne savait quoi me dire, et j'étais peu à l'aise pour lui répondre... Quelquefois il faisait allusion à la Marine, à l'école des Mousses où on l'avait envoyé tout jeune, au fait qu'en ce temps là il était un « dur » et savait se faire respecter... « Je n'ai jamais trouvé mon maître » me dit-il un jour... Déroutantes, ces déclarations viriles pour un gringalet fragile élevé par des femmes dans un milieu discret où le souci de ne pas se faire remarquer était la préoccupation première. D'autant plus qu'il m'affirma une autre fois qu'il ne pouvait voir les « curés »... Que lui avaient-ils donc fait ?

Je savais qu'il avait servi dans la Marine car sur le buffet de ma grand-mère à Rustang il y avait sa photographie en uniforme de la « Royale » en col bleu et béret à pompon, les épaules larges, les bras croisés, le regard droit, le sourire fier... et sans cicatrice au front... Il avait, juste avant la guerre, épousé ma mère, Geneviève, la sœur cadette de mes tantes Félicie, Marie et Isabelle. Un agrandissement d'une photographie d'elle était accroché au mur de notre chambre à Pors-en-Quenn. Elle était morte alors que j'avais trois ans, je n'avais aucun souvenir

d'elle et, au témoignage de ceux qui l'avait connue, cet agrandissement exécuté à la main ne lui ressemblait pas. Elle était plus fine et plus jolie, elle aimait chanter ; je me souviens avoir un jour trouvé un cahier de toutes les chansons de l'époque qu'elle avait copiées de sa main. À ma question : « de quoi était-elle morte ? », ma grand-mère avait répondu : « de la grippe espagnole » et Félicie : « elle est morte de chagrin »...

Nous évoquions rarement sa mémoire comme si autour d'elle planait un mystère. Quant à moi, sans angoisse comme sans curiosité, je m'accommodais aisément de cette situation et, enfant ou adolescent, il ne me vint jamais à l'idée de faire quelque rapprochement entre cette mort prématurée de ma mère et la transformation en infirme du beau marin qu'avait été mon père, non plus qu'avec cette situation étrange où ma famille maternelle et ma famille paternelle paraissaient totalement s'ignorer. Étrangeté plus singulière encore quand j'appris que ma grand-mère paternelle était la sœur de mon grand-père maternel et que donc mon père et ma mère étaient cousins germains. Mais il n'est d'étrangeté qui n'apparaisse naturelle quand elle s'incorpore sans bruit à la vie de tous les jours.

Ce n'est que beaucoup plus tard, sans en avoir jamais pénétré les détails, que je pressentis les raisons de cette brouille irrémédiable entre mes deux familles. Je m'en veux aujourd'hui de mon incuriosité. Aucun témoin direct n'en subsiste plus et je ne puis reconstituer les faits qu'à travers les quelques propos glanés ça et là qui me reviennent en mémoire. À partir de ceux-ci, j'imagine que, pour s'épouser entre cousins germains mon père et me mère avaient dû braver les foudres des deux familles, plus particulièrement je pense celle de ma mère... Toujours est-il qu'au lendemain du mariage, au lieu de suivre son époux à Brest qui était son port d'attache, ma mère (pour quels motifs et sous quelles influences?) resta à Guingamp. Et que mon père, à la suite d'événements que j'ignore mais que j'ai peine à attribuer aux seuls sentiments, ayant tardé à rejoindre à Brest son unité, se retrouva en absence illégale autant dire « déserteur »... Dans nos familles, en particulier dans ma famille paternelle, illustrée par mon grand-père qui initiait jadis les élèves de l'École navale à l'art du canonier, on ne badine pas avec l'honneur et le devoir... Et quelques jours plus tard, on devait trouver mon père inanimé dans un champ près de

Brest où il s'était tiré une balle dans la tête. Il est bien difficile aujourd'hui d'expliquer un tel geste (impuissance ou défi) qui dût survenir dans un état d'exaspération extrême ou de profonde dépression et dont le choc, éprouvé au creux des familles s'épuisant en accusations réciproques, ne pouvait qu'y provoquer d'irrémediables ruptures.

Mon père survécut, paralysé du côté droit, définitivement inapte à tout travail suivi. Il reprit (après quelles péripéties?...) sa vie avec ma mère à Guingamp. Tout ceci se passait en 1914, un peu avant la guerre, cette guerre où devait être tué son frère, mon oncle Georges, et qui aurait pu offrir à lui-même des possibilités de « rachat »... « Si j'avais su que la guerre était si proche, aurait-il dit un jour, je n'aurais pas fait ça »...

En 1915, ma mère mit au monde un fils, mon frère Georges qui (autre drame...) ne vécut que quelques mois... et le 18 septembre 1916 ce fut moi qui vis le jour. J'ignore comment dans cette petite ville de Guingamp et en quels termes avec les deux familles, mon père infirme et ma mère que l'on m'a dépeinte si douce et si pieuse poursuivirent leur vie brisée. Ma mère ne devait pas manquer non plus de courage. Elle mourut trois ans plus tard, comme on me l'avait dit, peut-être de la grippe espagnole mais sûrement aussi de chagrin... Et c'est ainsi que je fus confié à mes tantes Félicie et Marie, déjà vieilles filles et qui vivaient à Pors-en-Quenn avec leur mère, veuve depuis longtemps.

« J'ai pensé, devait beaucoup plus tard me dire mon père, que tu serais mieux élevé avec elles que chez nous à Rustang. » Je crois maintenant, tous comptes faits et ma vie derrière moi, qu'il ne s'était pas trompé. Mon père est mort en 1944, à l'hôpital de Guingamp, au moment où les combats de la Libération coupaient toute communication entre Paris et la Bretagne. Je ne l'ai appris que deux semaines plus tard et n'ai pas assisté à son enterrement. Un enterrement « civil », le seul dans l'histoire de la famille : malgré les ardentes supplications de ma tante Félicie de l'école, l'aumônier de l'hôpital fut inflexible. Mon père avait jusqu'au bout refusé son assistance : il n'aimait pas les curés...

**ANNÉES
CANDIDES**

Rue des Halles, notre vie s'organisait à la satisfaction générale. Nous avons fait le bon choix. Ma tante Félicie – que, comme tout le monde, j'appelais maintenant « Félicie » tout court – avait ouvert sa boutique qui fonctionnait de façon permanente, y compris le dimanche matin, avec, sur le trottoir, un étalage de fruits et légumes qu'elle sortait de bonne heure et que j'aidais à rentrer le soir. Ma grand-mère continuait de se rendre aux halles maintenant toutes proches, mais seulement les jours de marché.

Notre maison était enclavée dans les arrières de la propriété du boulanger Robino dont la devanture s'ouvrait, d'autre part, sur la rue Notre-Dame, juste en face du portail de la basilique Notre-Dame-de-Bon-Secours. Nous nous trouvions ainsi encadrés sur l'arrière par un hangar rempli de fagots, à droite par le « farinier », à gauche par l'écurie. En ces temps-là, le pain était livré à domicile dans les quartiers éloignés du centre et, tous les matins, un garçon attelait le cheval, chargeait la carriole de pain frais et, fouette cocher, partait pour sa tournée.

Une telle proximité était favorable à l'établissement de relations avec le boulanger et sa famille qui se composait de trois garçons et deux filles. Mais je n'avais d'yeux que pour la cadette, Mimi, une petite fille blonde aux yeux verts... Il m'arrivait d'être admis dans le fournil où se préparait le pain. La pâte était brassée dans un pétrin mécanique, la cuisson s'opérait dans un immense four voûté tapissé de briques que l'on chauffait directement en y faisant brûler des fagots. Étonnant spectacle que celui de cet incendie ronflant quand le boulanger ou son mitron, le torse nu, en ouvrait la porte. Image effrayante de l'Enfer tel que nous le décrivaient nos prédicateurs dans nos sermons de retraite... Quand tout était brûlé, les boulangers en balayaient les braises au moyen d'une serpillière mouillée fixée au bout d'une perche, avant d'y faire glisser les miches sur une pelle plate au manche

démessuré. Ils introduisaient aussitôt ces braises encore brûlantes dans des « étouffoirs » de tôle où elles achevaient de se consumer. Ces étouffoirs dont les couvercles laissaient échapper un peu de fumée étaient la terreur de Félicie, d'autant plus que, dans la cour étroite où le mitron les traînait, ils voisinaient dangereusement avec les fagots du hangar et les balles de paille destinées à l'écurie. « Vous verrez », disait-elle, « un jour ou l'autre, on va tous brûler ». Rien de semblable ne s'est jamais produit, mais la crainte de l'incendie qui, chez mes tantes, tournait à l'obsession, devait, associée plus ou moins confusément à celle de l'Enfer, longtemps me poursuivre...

L'école des Frères que je continuais de fréquenter n'était pas plus éloignée de la rue des Halles que de Pors-en-Quenn. L'église, en revanche, était beaucoup plus proche. Après la communion solennelle, j'y suivais le catéchisme de persévérance, préalable à la confirmation qui intervenait l'année suivante. Je savais toujours les leçons par cœur et récitais sans hésiter les réponses. Je m'en souviens encore. Par exemple, à la question « Que veut dire : je crois ? », il fallait répondre : « Je tiens pour certain, sans crainte d'être trompé. » Et le reste à l'avenant. Tout était clair, limpide, évident, décisif ; nul besoin d'explications et de commentaires qui n'auraient pu que faire perdre aux textes de leur tranchant ; et l'heure de catéchisme consistait pour M. Le Méner, second vicaire chargé des élèves de mon année, à simplement s'assurer que tout le monde savait sa leçon. Une forte émulation régnait et même quelques filles, les plus douées sans doute, récitait sans la moindre hésitation, à l'admiration générale, toute la leçon d'un seul jet, questions et réponses comprises. Quel embarras pour le vicaire au moment de décerner les premiers prix en fin d'année... Il y avait toujours des ex aequo. J'en étais parmi les garçons, en compagnie de mon meilleur ami, Émile Marrec, qui, sur le plan de la religion, avait sur moi un fort avantage : il était « Enfant de Chœur », je veux dire enfant de chœur titulaire quasi professionnel, assidu à tous les Offices. Il savait répondre la messe en latin :

« *Introibo ad altare Dei*

« *Ad Deum qui laetificat juventutem meam.* »

Il exerçait même les plus hautes fonctions ; en soutane et calotte rouges, et en aube de dentelle blanche il balançait l'encensoir pour en activer les braises et le présentait à l'officiant pour recevoir l'encens

qui émettait aussitôt un nuage de fumée odorante, il exerçait là les fonctions de thuriféraire ; acolyte, il portait un cierge jusqu'au pied de l'autel et s'agenouillait sur la première marche... J'aurais bien voulu être aussi enfant de chœur, mais il s'agissait d'une occupation trop contraignante qui, selon Félicie, aurait pu porter préjudice à mes études. Je n'intervenais donc qu'à l'occasion, en « bouche-trou » ou à titre de simple figurant, par exemple pour faire tourner dans les rues la crécelle qui annonçait les offices de la semaine sainte en l'absence des cloches parties en voyage à Rome jusqu'à la veille de Pâques...

Toujours pour éviter de me distraire de mon travail scolaire, l'on ne m'avait pas permis de m'inscrire comme Émile à la section sportive du stade Charles-de-Blois. Et j'étais réduit à assister en spectateur au défilé des gymnastes qui, entraînés par la fanfare de clairons et tambours de Léopold Capitaine, paraient dans les fêtes locales et participaient à toutes les processions.

Et il y en avait des processions : celle du 15 août, pour commémorer le vœu de Louis XIII, celles de la Fête-Dieu où toutes les façades, deux dimanches de suite, étaient habillées de draps blancs piquetés de roses. Le cortège cheminait de reposoir en reposoir, place du Vally, place Saint-Michel et place du Centre, chacun d'eux pourvu d'un autel généreusement fleuri. Ma tante Marie (Félicie était un peu réticente) défilait parmi les « Enfants de Marie » avec en sautoir une médaille de la Vierge suspendue à un large ruban bleu ciel. Tout gamin, je faisais partie des « Anges », en soutane bleue et aube blanche, une corbeille de fleurs pendue autour du cou et semant les pétales devant le Saint-Sacrement porté par M. le curé en chape d'or sous un dais porté à quatre par huit notables se relayant.

Quelques jours avant l'Ascension, la procession des Rogations allait au petit matin par les sentiers qui environnent la chapelle de Saint-Léonard appeler la bénédiction divine sur les récoltes, mais la plus belle, celle qu'il ne fallait manquer à aucun prix (elle existe toujours) était la procession du Pardon de Notre-Dame-de-Bon-Secours qui se déroulait dans la nuit qui précède le premier dimanche de juillet. Elle rassemblait la foule des pèlerins venus des paroisses voisines, de toute la Bretagne, et même de plus loin. Et, derrière l'immense cortège des milliers de cierges allumés et des lourdes bannières, entraînée sur la vague sonore des Ave Maria et des cantiques bretons et français,

Notre-Dame-de-Bon-Secours, dans sa robe de brocart et d'or tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, parcourait sa bonne ville aux rues devenues trop étroites sur les épaules de robustes Guingampais comblés de l'honneur d'avoir à la porter. Un grand feu de joie sur la place du Centre, près de la fontaine, la « Plomée », faisant jaillir ses grandes eaux, clôturait la cérémonie, alors que les cloches sonnaient à toute volée... Beaucoup de pèlerins repartaient la nuit même. D'autres prolongeaient cette mémorable soirée sur le « Vally » où les manèges, les loteries, les tirs, les lutteurs de foire et autres attractions s'activaient dans le fracas des hauts-parleurs et des musiques désaccordées. Quant à nous, nous rentrions nous coucher en attendant la grand-messe du lendemain, avant de faire nous aussi dans l'après-midi notre petit tour de foire.

Pendant les vacances d'été, les jeunes garçons des familles bien-pensantes étaient pris en charge au patronage Charles-de-Blois par une organisation (aussi peu organisée que possible) placée sous l'égide de la paroisse et animée par le chanoine Le Déréat, directeur au Grand Séminaire de Saint-Brieuc, qui s'y consacrait corps et âme. Le matin, dans la cour, il faisait se succéder les jeux et les épreuves sportives : saut en longueur avec élan ou à pieds joints, saut en hauteur, lancer du poids, grimper à la corde. Il avait établi pour chaque tranche d'âge un barème de rémunération et, selon les résultats qu'il contrôlait soigneusement, le compétiteur recevait un ou deux sous. La somme gagnée pouvait aller jusqu'à cinq sous pour les performances hors du commun. Une forte émulation régnait parmi les athlètes en herbe et une partie non négligeable des économies du bon chanoine devaient y passer.

L'après-midi, il nous emmenait en promenade, le plus souvent quelque part sur les bords du Trieux et, une fois par semaine, nous allions à la mer en autocar pour la journée entière. C'est ainsi, en barbotant dans la rivière ou sur les plages du Palus, de Port-Blanc, de Bréhat, Binic, Tréveneuc ou Étables, qu'à l'instar de la plupart de mes camarades, j'ai fini par apprendre à nager...

Une fois par an, il y avait la grande sortie à Millin-ar-Pont, la « promenade des frites ». Bien sûr, tous les matins, dans la cour du patronage, quelques fanatiques s'adonnaient à ce genre de cuisine, mais le jour de la grande promenade l'engouement était général... Chacun

était censé, individuellement ou par groupes d'affinités, apporter sa contribution : qui les pommes de terre, qui l'huile ou la graisse, qui la poêle... Le chanoine y ajoutait de larges compléments et un stock de bois à feu pour que tout le monde pût participer à la fête. Nos charges empilées dans deux voitures à bras, nous partions le matin en une longue colonne qui s'étirait dès que, en haut de la rue Montbareil, nous abordions les chemins de campagne. Et, vers onze heures, le site du moulin, sur l'île et de chaque côté du pont, s'imprégnait des odeurs de friture portées dans les tourbillons de fumée d'une vingtaine de foyers. Une apothéose... Le chanoine appréciait en connaisseur la qualité des diverses productions et décernait les prix aux meilleurs cuisiniers sous forme d'une ration spéciale de bonbons qu'il tirait des grandes boîtes qu'il portait toujours dans son havresac. Grande journée dont nous revenions gavés de frites, tachés de graisse, les mains noires, fourbus mais si contents.

Nous vivions alors ces temps héroïques où l'organisation n'avait pas encore sévi, au temps des loisirs non réglementés, des moniteurs non diplômés, au temps de la bonhomie, de l'anarchie, de la liberté... J'avais grandi quand le bon chanoine dut céder la place à un jeune prêtre, professeur à l'institution Notre-Dame, l'abbé Liberge, petit, nerveux, énergique, le cheveu en brosse, qui possédait de remarquables qualités de « manager » rigoureux. Assisté de quelques séminaristes, il ne tarda pas à les mettre en œuvre. Nous fûmes répartis en sections distinguées par des foulards de couleur et pourvues chacune d'un fanion. Les plus âgés dont alors j'étais furent désignés comme chefs de groupe. Il y eut tous les matins le Rassemblement ou, dans une discipline toute militaire, nous écoutions la lecture de l'ordre du jour. Nous apprîmes à aller au pas en chantant des chansons de marche. Au départ des promenades, nous défilions dans les rues de la ville et même, au cours de nos excursions hebdomadaires à la mer, nos autocars s'arrêtaient dans les bourgs traversés pour y parader en formations impeccables et faire admirer notre allure martiale aux populations locales. Nous étions plus d'un à regretter le bon vieux temps, celui où le chanoine Le Déréat nu tête, un bambin fatigué sur les épaules, crapahutait par les chemins creux entraînant dans une chanson de Théodore Botrel sa tribu bigarrée. Je crois que lui-même, sans le dire, préférerait cet aimable désordre aux grands défilés militaires aux-

quels il participait cependant de bonne grâce. Un jour il disparut, nommé par notre évêque curé de Bourbriac, un gros bourg de campagne, à dix kilomètres de Guingamp... Il aurait, dit-il, préféré une paroisse maritime...

Cependant, je poursuivais mes études chez les Frères. Je travaillais bien. Félicie y veillait, relisait mes devoirs, contrôlait mes bulletins. Tant qu'en arithmétique il ne s'agit que de compter, elle vérifiait les opérations. Quand nous abordâmes les fractions, après beaucoup d'efforts infructueux pour comprendre de quoi il s'agissait, elle dut m'abandonner à moi-même. Dommage, car les mathématiques n'ont vraiment jamais été mon fort. Au certificat d'études primaires, je me souviens avoir déjà trébuché sur l'un des problèmes. Heureusement, mon ami Émile Marrec qui se trouvait non loin de moi me souffla la réponse. Cette insuffisance chronique qui se manifestait de préférence lors des examens m'a poursuivi longtemps. Au baccalauréat, j'ai, pendant l'épreuve de mathématiques, été pris d'un saignement de nez incoercible. Peut-être la vue de quelques petites taches de sang sur ma copie m'a-t-elle valu l'indulgence d'un correcteur qui m'a attribué une note au-dessus de la moyenne ? Et, onze ans plus tard, au concours d'entrée à l'École nationale supérieure des PTT, je n'ai obtenu qu'une faible note à l'écrit. (Je me suis heureusement rattrapé à l'oral).

En cette fin des années 1920, le certificat d'études primaires munissait ses heureux lauréats du bagage nécessaire et suffisant pour entrer en apprentissage ou travailler à la ferme paternelle. Une partie d'entre eux restaient cependant au « Cours complémentaire » qui, à Saint-Léonard, regroupait dans une seule classe tous ces persévérants, mais leur effectif s'amenuisait au fil du temps. Ainsi, mon cousin Edmond Michel fut un après-midi en cours de classe appelé au parloir. Nous ne le revîmes pas. L'oncle Guizien de Saint-Brieuc venait de lui trouver une place d'apprenti pâtissier à prendre le lendemain même... Ainsi se faisait à l'époque l'orientation professionnelle.

Pour ma part, je suivis avec Émile la totalité du cours complémentaire. Je ne sais plus comment pouvait être organisée une classe où voisinaient les jeunes et les anciens. Je sais seulement que j'y passai les années qui séparent l'âge du certificat d'études de celui du brevet dit élémentaire. Personne apparemment n'était allé jusque-là. Il était entendu à Guingamp que, pour obtenir son brevet, il fallait fréquen-

ter la grande École Primaire Supérieure (l'EPS, comme on disait), laquelle poussait même au-delà, jusqu'au niveau du brevet supérieur. Jamais donc, selon la rumeur publique, un élève des Frères ne pourrait y réussir... Premiers à le tenter, Émile et moi l'affrontâmes sans complexes et fûmes reçus tous les deux. Ainsi se termina, dans l'euphorie générale, mon séjour dans l'école Saint-Léonard.

Cela se passait en 1932, année qui fut aussi celle de la mort de ma grand-mère maternelle. En ce temps-là, l'usage était de mourir chez soi, dans sa famille, quand le moment en était venu. Un dimanche après-midi, j'étais seul avec elle ; mes tantes étaient sorties comme d'habitude faire la tournée des tombes au cimetière de la Trinité. Ma grand-mère, assise dans la cuisine où, à l'autre bout de la table, je préparais mon brevet, disait son chapelet. Ses lèvres remuaient, mais pour ne pas me gêner n'émettaient qu'un léger murmure. Tout à coup, je l'entendis prier tout haut : « *Méo salu Mari, leun à grace... notre Doué zou gan arc'h* ». Légèrement penchée en avant, le regard fixé sur le plancher, elle ne bougeait pas. Ses doigts même avaient cessé d'égrener son chapelet. Je m'inquiétai : « Qu'as-tu, grand-mère ? Qu'est-ce qui ne va pas ?... » Aucune réponse, si ce n'est les paroles de l'Ave Maria en breton, mécaniquement répétées. Je m'approchai, lui parlai, lui touchai le bras, l'épaule. J'appelai une voisine que j'entendais dans la rue actionner la pompe publique. Elle aussi tenta de la remuer en lui parlant doucement... Rien d'autre que l'Ave Maria psalmodiée... La laissant sous la surveillance de la voisine, je me précipitai vers le cimetière à la recherche de mes tantes. Je ne les trouvai pas... Quand je revins, ma grand-mère était dans son lit, dans la chambre que je partageais avec elle. Mes tantes, rentrées par un autre chemin, lui faisaient boire une tisane.

Le lendemain, elle se leva comme d'habitude et rien, pendant deux semaines, ne vint nous rappeler cette alerte. Toute menue, un peu plus voûtée, ma grand-mère vaquait à ses occupations habituelles. Peut-être la trouvait-on plus souvent assise, les mains jointes sur son tablier, le regard un peu plus absent. Le deuxième dimanche qui suivit, elle ne se leva pas. Étendue sur le dos, les bras allongés sur le drap que son corps réduit soulevait à peine, elle nous regardait, immobile. Aucun mouvement perceptible ne trahissait sa respiration. Combien de temps restâmes-nous ainsi, la contemplant sans rien dire?... Puis, à

un léger voile apparu sur ses yeux soudainement figés dans un regard étrangement fixe, nous comprîmes qu'elle était morte. Comme on le fait dans les livres, nous approchâmes un miroir de ses lèvres. Aucun souffle n'y apparut. C'était donc cela la mort, l'arrêt tranquille de la vie aux limites de l'usure. Quelque chose de surfait dans l'imaginaire des vivants, juste une petite flamme qui vacille, s'épuise et s'éteint, un passage discret du temps à l'éternité... Je ne pleurai que le lendemain. L'enterrement fut simple et digne. Mes tantes, le visage mouillé de larmes sous leurs voiles, conduisirent avec moi le deuil. Venaient ensuite les deux sœurs de ma grand-mère, la tante Mélanie et la tante Catherine et aussi mon autre grand-mère, Marguerite, sa belle-sœur qui avait jugé convenable d'oublier, l'espace d'une heure, la brouille qui les séparait, toutes trois enveloppées jusqu'à terre dans ces immenses capes des veuves bretonnes qui dissimulent jusqu'à leur visage.

Je n'ai pas vu mourir ces autres doyennes de la famille qui, dans l'ordre de leurs dates de naissance, ont suivi ma grand-mère dans la tombe à un âge encore plus avancé, mais je sais que ce fut de la même manière, chez elles, le chapelet aux doigts, à la fin d'une longue fatigue.

**L'INSTITUTION
NOTRE-DAME**

Avoir son brevet élémentaire, c'est bien, mais qu'en faire?... Je souhaitais poursuivre mes études, mais où et comment? Mes tantes, disaient-elles pouvaient encore m'entretenir quelque temps. Elles étaient sans doute à la limite de leurs moyens, mais elles dépensaient si peu, le petit commerce de Félicie nous nourrissait, le petit salaire de ma tante Marie pourvoyait au reste... Nous consultâmes donc... L'abbé Le Clerc, professeur à l'institution Notre-Dame, vint à la maison. Normalement, nous dit-il, j'aurais dû entrer dans le secondaire beaucoup plus tôt, dès le certificat d'études et même avant. L'attente de l'âge du brevet à Saint-Léonard m'avait fait perdre deux ans. J'ignorais tout du latin – et bien sûr du grec – ainsi que des langues vivantes. La meilleure solution était de m'orienter vers le baccalauréat « Moderne » sans latin mais avec deux langues, l'anglais et l'allemand et, en deux ans, je pourrais atteindre le niveau de l'examen.

La décision fut prise et, en octobre 1932, j'entrai en classe de seconde (on disait alors d'« Humanités ») à l'Institution Notre-Dame. Un professeur éminent et redoutable y régnait : l'abbé Jean-Baptiste Le Maître (rebaptisé « Jules », comme il se doit, par ses élèves). Rien à voir avec mes professeurs de Saint-Léonard attentifs à nous faire assimiler nos programmes, mais dont, pour la plupart, le savoir n'allait guère au-delà. « Jules » au contraire dominait son sujet avec aisance et l'assortissait de développements brillants. J'appréciais énormément ses leçons, pleines d'érudition sur Racine et Lamartine, ses auteurs préférés, et aussi sur quelques autres, Villon, Baudelaire, Verlaine. J'avais en dissertation les meilleures notes, souvent en compagnie d'Henri Tanguy, la vedette de la classe qui, lui, avait abordé le cycle secondaire en sixième et excellait dans toutes les matières... Mais voilà, « Jules » pensait manifestement que ne pas « faire » de latin ne pouvait obéir qu'à des motifs inavouables. Et il supportait fort mal de me voir quitter la classe quand il abordait cette partie de ses cours

pour aller quelque part ailleurs suivre une leçon d'allemand ou tout simplement rentrer chez moi. Qui sait ? Peut-être aurait-il souhaité m'initier au latin et m'y faire faire des progrès rapides pour me faire rattraper, voire dépasser les traînants du fond de la classe qu'il couvrirait de ses sarcasmes?... À titre de compensation, il m'obligeait à apprendre en latin comme tout le monde les versets de psaumes ou les paragraphes des Épîtres autour desquels il bâtissait ses cours d'instruction religieuse... (J'ai très amicalement réglé ce petit compte avec l'abbé Le Maître, alors curé de Chatelaudren, lorsque en 1969 les Anciens Élèves de l'institution Notre-Dame me firent l'honneur de me confier la présidence de leur assemblée annuelle).

C'est le seul souvenir un peu gênant que je garde des trois ans passés au collège. Pour le reste tout allait bien : deux heures de cours le matin, deux heures l'après-midi me laissaient tout le temps nécessaire pour rattraper mes retards en anglais et en allemand, voire en mathématiques. Externe « libre », je n'étais pas astreint aux obligations des externes « surveillés » et encore moins à celles des pensionnaires tenus par les longues heures d'études et les promenades du jeudi et du dimanche. J'échappais ainsi à la sévère tutelle du « préfet de discipline » dont le regard glacé derrière ses petites lunettes inspirait à tous une crainte salutaire.

Bien entendu, j'entrais par ailleurs dans le droit commun : messes matinales des dimanches et fêtes, vêpres l'après-midi, confessions obligatoires... Mais tout cela faisait déjà partie de mon mode de vie calqué sur le calendrier liturgique... Le samedi, « Jules » nous commentait un épais manuel d'apologétique en vue de conforter une foi que je pouvais sentir déjà vacillante chez certains de mes condisciples, mais qui, chez moi, ne laissait pas de place au doute. J'avais le catéchisme bien ancré...

Comme l'ensemble de la classe de seconde (personne ne redoublait) je passai en première l'année suivante. On y retrouvait les mêmes professeurs, à l'exception bien sûr du professeur principal. Le titulaire de cette classe de première (nous disions de « rhétorique ») ne ressemblait en rien à son collègue de seconde. Autant l'abbé Le Maître, grand et mince, au teint mat, avait l'œil étincelant et la bouche narquoise, autant l'abbé Joseph Garel (« Gros Job », comme nous l'appelions) avait le teint rose et remplissait sa soutane. D'un abord plutôt débon-

naire, il concentrait son autorité dans le port d'une tête trapézoïdale posée directement sur les épaules. Strictement tenu par la préparation du baccalauréat, il parcourait méthodiquement le programme imposé, sans détour ni fantaisie, en professionnel expérimenté rompu à sa tâche par vingt ans de pratique. Le professeur de mathématiques, l'abbé Corbel, surnommé « Calchas », dont il avait le « poil hérissé », procédait avec encore beaucoup plus de rigueur. Je le vois toujours, grand dispensateur de pensums et de retenues, détaillant au tableau noir le calcul du volume du tronc de pyramide et se retournant tout à coup, d'un bloc, l'œil acéré pour prendre sur le fait un élève distrait ou seulement penché sur son voisin...

À la première partie du « Bac », j'obtins une mention « Assez Bien », ce qui fut jugé honorable, et je me retrouvai l'année suivante en classe de philosophie (il n'y en avait pas d'autre) avec la quinzaine de condisciples qui avaient comme moi franchi ce premier barrage.

L'abbé Joseph Le Roux, fraîchement licencié en philosophie, entamait avec nous sa carrière de professeur. Plus de latin pour personne, plus d'allemand que j'abandonnai définitivement, guère de mathématiques, un peu de sciences naturelles et d'anglais, mais un parcours classique à travers la psychologie, la logique, la morale et la métaphysique : de Platon à Bergson, en s'attardant au passage sur Aristote et saint Thomas, sur Descartes, Malebranche et Maine de Biran, en exécutant Nietzsche et Marx après avoir survolé Kant, Hegel et Spinoza. En psychologie, nous fîmes la connaissance de Théodule Ribot dont nous ignorions jusque-là qu'il était né à Guingamp et qu'il s'agissait du plus éminent de nos compatriotes. (Quand l'abbé Le Roux fréquenta pour un temps, à la Libération, le conseil municipal de Guingamp, il proposa et obtint de changer notre « rue des Halles » en « rue Théodule-Ribot », nom qu'elle porte toujours...) Freud n'était pas au programme...

Je connus une célébrité toute momentanée quand « Job » Le Roux me persuada de participer au concours national d'Éloquence de la DRAC, une institution très connue à l'époque dans nos milieux, qui avait pour objet la Défense des Droits des Religieux Anciens Combattants. Las !... Au cours des éliminatoires de Rennes, un élève des Cordeliers de Dinan emporta juste devant moi la qualification pour la finale qui avait lieu à Paris (et qu'il emporta, m'a-t-on dit). J'eus néanmoins de

larges succès d'estime quand l'occasion me fut donnée de débiter mon discours devant des assemblées locales à coup sûr davantage prévenues en ma faveur...

Avec le baccalauréat de philosophie obtenu en 1935, assorti d'une mention « Bien » que je n'attendais pas, s'acheva mon cycle scolaire. Les quelques photos de l'époque (on ne photographiait en ces temps-là que dans les grandes occasions et nous ne possédions évidemment pas d'appareil) me renvoient l'image d'un grand jeune homme portant lunettes, maigre, un peu voûté, adressant à l'objectif le sourire d'usage. Le sport et même l'exercice m'avaient manifestement manqué. On n'y attachait d'ailleurs guère d'importance... un simple divertissement, et il était communément admis que sport et études ne faisaient pas bon ménage.

J'aurais pourtant aimé le tennis, mais cet exercice était réservé, en raison de son coût, aux jeunes gens de bonne famille. J'aimais le football, je pensais être doué pour le poste de gardien de but, mais il aurait fallu être assidu à l'entraînement, ce qui était exclu par hypothèse, et je ne le fus jamais dans aucune équipe organisée. Ni dans celle du stade Charles-de-Blois, ni dans celle de l'institution Notre-Dame qui eurent chacune leur heure de gloire et où s'illustrèrent notamment Jean et Jacques L'Hégaret, Jean et Georges Lédan. Je me rappelle seulement avoir parfois servi d'arbitre occasionnel, rôle assez apparenté à celui de bouc émissaire, ce qui a eu surtout comme effet durable de me rendre indulgent envers ceux qui, dans les grandes rencontres, s'acquittent de cette ingrate fonction.

J'ignore à quel degré je me serais passionné pour la musique. L'institution Notre-Dame s'enorgueillissait d'une « Harmonie » constituée de volontaires qui répétaient une fois par semaine, se faisaient entendre dans les cérémonies et défilaient dans les processions. Mais j'étais, semble-t-il, entré au collège trop tard pour débiter et cette occupation aurait pu, elle aussi, me détourner de l'essentiel...

Au fond, je n'étais bon qu'en classe et faisais partout ailleurs figure de sous-développé. Et, même dans les études, j'avais suivi une voie singulière, puisque je n'avais pas eu accès au latin dont la fréquentation creusait alors un fossé infranchissable entre le secondaire et le primaire (celui-ci fût-il « supérieur ») et surtout séparait dans l'esprit public les lettrés de ceux qui n'avaient aucune chance de le devenir. Il reste que

je crois pouvoir attribuer à mon séjour au collège, qui a nourri mon intérêt pour la culture littéraire et mon penchant pour les idées générales en même temps qu'il a dévoilé chez moi une certaine facilité dans l'expression orale, la relative aisance avec laquelle j'ai pu franchir dans la suite les barrages rencontrés au long de mon itinéraire.

**ET
MAINTENANT ?**

Au sortir de l'institution Notre-Dame, il fut, à l'instigation de certains de nos proches, question un court moment de me faire poursuivre mes études à Rennes, à l'Université. L'abbé Le Roux, accompagné du père de mes amis Lédan, vint un soir à la maison tenter d'en convaincre mes tantes.

Il apparut très vite qu'un tel projet était décidément au-dessus de notre condition. Il convenait, pensaient-elles, d'un commun accord, de rester à sa place et de se garder de vouloir monter trop haut : il était ensuite trop triste de descendre. Il fallait en effet toujours prévoir le pire, même s'il s'agissait d'un pire non identifié ; la vie ménage tant de désillusions... Et, à côté de leur vision naturellement pessimiste, il y avait aussi pour moi la perspective de demeurer encore pour des années à leur charge... elles en avaient déjà tant fait...

D'ailleurs, pour des raisons qui n'appartenaient qu'à elle, Félicie aurait souhaité me voir devenir maçon. Elle soutenait que ce métier offrait un bel avenir pour quelqu'un d'instruit. Être instruit et ne pas boire, telles étaient selon elle les principales conditions de réussite dans cette profession injustement sous-estimée. Bien que personne ne la prît vraiment au sérieux, elle était peut-être dans le vrai...

J'aurais pu aussi bien m'orienter vers le Séminaire (assimiler un peu de latin n'aurait pas été un obstacle), à l'exemple de mes condisciples qui s'étaient engagés dans cette voie. D'après ma tante Marie, ma jeune mère aurait, peu avant sa mort, exprimé cet espoir... Sans doute n'avais-je pas la vocation...

À cette époque, la Banque de Bretagne recrutait dans nos milieux. Plusieurs de mes amis, dont Émile Marrec, y étaient entrés ou s'approprièrent à le faire... Alors, employé de banque ? Pourquoi pas ?

La Marine m'attirait davantage (l'héritage paternel sans doute), mais ma myopie, paraît-il, l'excluait. Quand a-t-on vu un marin à lunettes ?

Heureusement, après une période d'arrêt marquée par les décrets Laval, le recrutement dans l'Administration commençait à reprendre. Les autres possibilités écartées, s'offrait celle-là, à vrai dire la seule pour un jeune Guingampais de mon espèce à la recherche d'un emploi immédiatement rémunérateur et présentant de raisonnables perspectives d'avenir.

Justement, Charles Marrec, le frère aîné d'Émile, venait de passer avec succès le concours des Douanes. Cela grâce à l'« École universelle », cette école, fameuse à l'époque, dont les heureux élèves n'avaient, disait-elle, qu'un regret : celui de ne l'avoir pas connue plus tôt. À son exemple, je préparai par correspondance le même concours.

Ainsi débuta une courte période où, affranchi des rythmes scolaires, maître de mon temps, je m'organisai une vraie vie de jeune homme. Travaillant le jour dans ma chambre qui m'appartenait à moi seul depuis la mort de ma grand-mère, je sortais le soir avec quelques camarades. Enfin, quand je dis le soir... c'était en général de six à sept heures, rarement après dîner et jamais au-delà de dix heures... Dans la soirée, nous arpentions la rue Notre-Dame, bien vivante au moment où employés et ouvriers regagnaient leur domicile, où, toutes boutiques ouvertes, les ménagères faisaient leurs provisions. Nous saluions des figures connues, croisant des notables accomplissant, de café en café, leur rite vespéral. Une station quasi quotidienne était la boulangerie Robino. La patronne paraissait prendre plaisir à nos visites. Nous y commentions l'actualité locale, j'y voyais Mimi, qui devait alors avoir quinze ans, au milieu de ses frères et sœurs ; je ne lui parlais guère, ne sachant que lui dire en dehors de quelques banalités. Je n'avais pas l'habitude des filles, n'en rencontrant pas dans mon entourage habituel... Il y avait bien mes deux jeunes cousines, Ginette et Yvette, que je me représentais comme deux sortes de petites sœurs lointaines. Trois ou quatre ans d'écart, à cet âge, c'est énorme. Les parents de Ginette tenaient un garage, le garage Lézoray, concessionnaire d'une marque de voitures aujourd'hui disparue : Mathis. Nous étions sortis de la préhistoire de l'automobile et ses affaires marchaient bien. J'étais de temps en temps invité à déjeuner chez eux où l'on s'extasiait sur mon appétit. Mon autre cousine, Yvette, habitait Dinard et je la voyais beaucoup moins souvent. J'avais plaisir à les rencontrer

toutes deux, mais à l'évidence elles vivaient dans un monde qui n'était pas le mien.

Parmi les arpenteurs de la rue Notre-Dame, figuraient les Lédan que je connaissais depuis le collège. Ils appartenaient à une famille nombreuse (sept garçons et une fille) dont le père, un homme tonique et généreux (en breton, Lédan veut dire « large ») était représentant en vins et liqueurs. La famille résidait dans le vaste manoir du « parc Marvail », sur les hauteurs de Montbareil, qui jouissait d'une imposante terrasse d'où l'on pouvait contempler la ville. Et, vue de notre boutique de la rue des Halles, elle vivait sur un grand pied. Charles, l'aîné qui se relevait d'une longue maladie quasi fatale à l'époque, était séduit par les thèses de Maurras. Il fustigeait la démocratie chrétienne, laquelle, par sa seule appellation et sans que j'en sache davantage, me paraissait être la structure d'accueil normale des « Blancs », notre famille spirituelle. Il lisait *L'Action française*, en dépit de la condamnation de l'Église et en reprenait les thèmes avec une belle assurance. J'étais bien incapable de soutenir sa dialectique et il m'impressionnait. Son frère Jean avait été dans ma classe de collège mais, des trois aînés, c'est Georges que je préférais. C'est, je pense, à son instigation que leur père m'invita, deux ans de suite, à passer avec eux une semaine de vacances dans la maison que la famille louait à Roscoff. Elle possédait un petit bateau de plaisance robuste et taillé pour la course, et j'ai connu mes « éveils maritimes » dans la baie de Morlaix et autour de l'île de Batz avec Georges, passionné de voile à une époque où ce sport était réservé à quelques privilégiés... Pour moi, une étonnante expérience, encore plus que celle de vivre dans une famille si différente de la mienne ou d'écouter le soir, dans un café du port, les premiers disques de Tino Rossi.

En dehors de ces circonstances exceptionnelles, le cadre de mes relations habituelles ordonnées autour de la paroisse et de ses annexes continuait de m'accueillir. Plus libre de mes soirées et de mes dimanches, je participais à diverses activités, notamment à celles de la troupe théâtrale de Charles de Blois. À chaque saison, elle donnait plusieurs représentations, avec au programme des pièces choisies par M. de Sonis (descendant du général de Sonis, héros de la guerre de 1870, dont l'histoire a retenu les exploits), qui consacrait au patronage l'essentiel de ses activités. Personnage replet, dissimulant sous

son chapeau melon la longue mèche qui traversait son crâne dégarni, il était l'homme-orchestre en même temps que l'autorité incontestée qui régnait aussi bien sur la section de gymnastique que sur la troupe théâtrale. Il jouissait en particulier de la réputation d'exceller dans la mise en scène des drames et comédies qu'interprétaient, avec toute leur conviction, des acteurs plus ou moins doués, desquels émergeaient des vedettes locales. Le succès de ces représentations, très appréciées d'un public fidèle, en un temps où le cinéma venait de découvrir la parole et où la radio balbutiait, nous valait d'être appelés dans les localités du voisinage, occasions attendues de franches ripailles (j'exagère peut-être un peu), dans les paroisses ou les municipalités d'accueil.

Cette époque était aussi celle de la redécouverte du folklore breton. Et je fis partie quelque temps de la troupe de chanteurs et danseurs, vêtus des costumes d'une tradition oubliée, qui se produisait dans les fêtes et les pardons. Les Lédan parmi d'autres, et aussi Mimi, ma cavalière habituelle, y déployaient avec moi leurs talents. Ce court épisode chorégraphique a été le seul de ma carrière : ni avant ni après, je n'ai jamais dansé... Il était bien entendu que cette résurrection du folklore se voulait innocente et tout à fait à l'écart d'un mouvement autonomiste breton qui commençait à faire parler de lui et qui devait, plus tard, à la veille et pendant la guerre de 1940, s'engager dans des actions autrement redoutables. Nous n'avions de commun que les costumes...

Bien entendu, mon activité principale, au milieu de ces débordements, restait la préparation du concours des Douanes. Mais se produisit un petit événement qui devait avoir de grandes conséquences : la date du concours des Douanes n'était pas encore fixée quand l'ouverture d'un autre fut annoncée, celui-ci pour l'emploi de surnuméraires aux PTT, le premier de l'espèce depuis bien longtemps. Fallait-il le tenter ? La préparation pour l'un pouvait aussi servir pour l'autre : mieux, le fait que les PTT n'exigeaient pas le baccalauréat pouvait laisser présager des épreuves plus faciles... À vrai dire, ceci me chagrinait un peu, car à quoi bon être titulaire du baccalauréat pour n'avoir pas à s'en servir ?...

La décision était simple à prendre. Elle le fut. Je me présenterais au concours des PTT et ensuite à celui des Douanes, s'il ne tardait pas

trop. Deux chances possibles valaient mieux qu'une... D'ailleurs, les PTT, c'était très bien. M. le receveur de la Poste de Guingamp, qu'elle était allée voir, l'avait assuré à ma tante Félicie... Et, de toute façon, il était urgent que je fasse quelque chose... Je crois, en effet, qu'au fond d'elles-mêmes mes tantes appréciaient peu mon statut d'étudiant amateur livré à lui-même et exposé à tous les périls d'une vie dissolue, encore qu'à Guingamp les risques de perdition n'aient eu rien d'évident...

Je me présentai donc au concours des PTT, fus admis et aussitôt abandonnai la préparation pour la Douane.

Et voilà comment, au lieu d'être douanier, maçon, séminariste, marin ou employé de banque, je suis devenu postier. J'ai constaté plus tard que, parmi les postiers de ma génération – et, sans doute, des autres – rares sont ceux pour lesquels l'entrée dans les PTT a été le fait d'une vocation particulière ou le choix d'un projet préalablement mûri. À peu près tous ont vécu, avec quelques variantes, la même histoire que la mienne, quand ils n'ont pas tout bonnement fait leurs premières armes à la Poste comme simples auxiliaires, parce que, en ces années 1930 où la France sortait péniblement de la grande crise, il fallait bien « faire quelque chose ». Comme moi, il y ont, avec des fortunes diverses, fait carrière, et je n'en connais guère qui l'aient vraiment regretté.

L'EMPREINTE



Les psychanalystes exagèrent quand ils affirment que, dès l'âge de cinq ans, tout est joué pour une existence. Mais j'ai vécu à Guingamp les dix-neuf années de mon enfance et de mon adolescence... De quelle empreinte ces années m'avaient-elles donc marqué au moment où je quittais ce lieu pour n'y plus revenir qu'épisodiquement, en vacances, porteur de nouveaux enseignements reçus ailleurs ? Quand il m'arrive de m'interroger ainsi, je vois émerger à travers tout un kaléidoscope d'images un peu caricaturales tout un système d'idées et de comportements dont je peux encore aisément retrouver la trace, peut-être en moi plus ineffaçable que je n'aurais pu l'imaginer.

Les valeurs affichées de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité » inscrites aux frontons de nos monuments publics ne faisaient pas vraiment partie de nos références ordinaires. Notre devise aurait été plus proche du triptyque « Travail, Famille, Patrie » dont devait par la suite (*horresco referens*) se réclamer la France pétainiste. Et comme les vertus vont aussi par trois, nous y ajoutions les vertus théologiques « Foi, Espérance, Charité », avec un peu plus loin, en ligne de mire, la triade de l'idéal monastique : « Pauvreté, Chasteté, Obéissance. » Mais peut-être pour nous situer aurions-nous pu nous contenter tout simplement du refrain d'un cantique figurant en bonne place dans le répertoire des paroissiens de Notre-Dame-de-Bon-Secours : « Catholiques et Bretons, toujours », car telles étaient nos racines.

Ainsi donc, dès notre naissance étions-nous faits catholiques. Le baptême, ce label de garantie d'origine, intervenait dès les premiers jours de la vie. La simple idée de laisser le jeune ayant dépassé l'âge de raison décider lui-même s'il désire ou non être baptisé relevait à l'évidence d'une complète aberration ou, à tout le moins, d'une idéologie

totale­ment étran­gère à l'ordon­nance de notre société... Au Liban, comme je devais l'appren­dre plus tard, la religion du titulaire figure sur sa carte d'iden­ti­té et définit pour la vie son apparte­nance à une commu­nauté, qu'il en partage ou non la foi. À mes tantes et à moi, un tel usage n'aurait paru ni étran­ge ni atten­ta­toire à une liberté qui, je l'ai dit, n'était pas notre aspiration première.

Nous étions tous très patriotes dans ces années où le souvenir de la Victoire de 1918 restait particulière­ment vivace. Il n'y avait guère de famille dont les noms d'un ou plusieurs membres ne figurassent sur la longue liste des Morts au Champ d'Honneur gravée dans le granit du monument de la place du Vally et répé­tée sur fond noir dans l'abside de la basilique. L'on y trouve celui de mon oncle Georges Le Saux (« Ce sont les meilleurs qui sont partis », disait-on...). J'assis­tai aux défilés du 14 Juillet et du 11 Novembre où les anciens combattants recevaient l'hommage muet d'une foule recueillie, et aussi à la messe solennelle qui faisait partie inté­grante des cérémonies. On pouvait lire à ce sujet sur la manchette d'un hebdomadaire breton engagé que « l'on n'avait pas coiffé d'un coq le clocher de nos églises pour séparer notre foi patriotique de nos convictions religieuses », et c'est bien entendu le thème que j'avais développé dans mon discours sur les droits des religieux anciens combattants qui, comme tous les autres, avaient en effet des droits sur nous. Ajouterai-je que l'idée élevée que nous avions de notre patrie victorieuse faisait de nous des « colonialistes » convaincus et que personne ne doutait alors que les Français qui s'engageaient pour l'outre-mer, qu'ils fussent soldats ou missionnaires, allaient y apporter aux populations indigènes les incommensurables bienfaits de notre civilisation.

Morale et civisme se confondaient ainsi avec la religion s'inspirant mutuellement pour définir l'espace de l'imposé, du permis et du défendu où devait se déployer toute existence décente.

« Tu gagnes ton pain à la sueur de ton front. » La parole biblique s'accordait parfaitement avec l'opinion générale. « Qui ne travaille pas ne doit pas manger », ajoutait-on. Seule la grande crise de 1929 vint modifier ce jugement en faisant apparaître des brigades de chômeurs malgré eux, réduits à la soupe populaire. Et encore, la plupart d'entre

eux ne voulaient pas subir. J'ai le souvenir d'un père de famille nombreuse sans, bien sûr, allocations familiales ou sécurité sociale, bourrelier de son état, qui se trouva privé d'emploi la cinquantaine venue. Retrouvant les habitudes ancestrales, il rangea ses outils et son cuir dans sa besace et s'en fut à pied par tous les temps, de ferme en ferme, couchant le plus souvent sur la paille des granges, exercer son métier là où il était encore apprécié en réparant sur place les harnais des chevaux. Sa conduite ne fut l'objet d'aucune admiration déplacée : à l'instar de beaucoup d'autres, elle était dans la norme.

La famille, sacralisée par les images populaires de la sainte Famille de l'Évangile, était, dans les faits comme dans les principes, la « cellule de base de notre société ». Les écarts de conduite étaient sévèrement jugés. Un jeune homme et une jeune fille de mon entourage, apparemment poussés par une passion irrésistible, s'enfuirent un jour à Paris. La mobilisation de leurs proches fut générale pour les y dépis-ter et les faire comparaître devant M. le Maire et M. le Curé, seul moyen de mettre un terme à une situation causant un insupportable outrage à l'honneur de leurs familles respectives...

Le divorce n'existait pas dans notre milieu. Le souci des enfants était l'impératif absolu, à condition bien sûr qu'ils fussent légitimes ; il manquait quelque chose aux « bâtards » et les (rares) filles mères étaient montrées du doigt.

J'hésite à faire allusion à la morale sexuelle du temps de mon adolescence. Elle était de l'ordre du non-dit, ou mieux encore : le bas-ventre n'existait pas. En tout cas, personne dans mes relations n'en soupçonnait l'existence. François Mauriac le dit mieux que moi : « Le christianisme ne fait pas sa place à la chair, il la supprime. » Et pourtant...

Jeune garçon, élevé par deux vieilles filles, je n'en vins à en déceler quelques traces qu'à quelques fugitives allusions dans des conversations d'adultes immédiatement interrompues quand quelqu'un s'apercevait de ma présence... ou à travers telle histoire salace rapportée par un petit camarade un peu plus affranchi et riant sous cape. Ou sans doute aussi à partir des sermons de nos prédicateurs de retraites, le plus souvent étrangers à la paroisse, dont les admonitions dévelop-

paient en termes voilés, mais sur le ton qu'on emploie pour prévenir d'un obscur et menaçant danger, le thème de la pureté... Il y avait encore, un peu énigmatique, cette réponse au catéchisme qui entrebâillait une étroite ouverture sur la vie adulte. « Oui, la virginité est un état plus pur et plus saint que celui du mariage. » Et, pour nous ramener à notre condition et nous rapprocher du concret, la question troublante des confesseurs : « Est-ce que tu te touches ? » Question ambiguë, seulement en apparence, dont chacun devinait qu'elle désignait, sans la nommer, la zone interdite, le lieu du péché de la chair...

Un jour, un camarade de collègue, fier d'une récente découverte (où l'avait-il puisée ?), avait dit devant plusieurs d'entre nous : « Oh !... ma mère, qu'est-ce qu'elle a dû jouir neuf mois avant ma naissance... » La crudité du propos qui nous parut ne pouvoir émaner que d'un esprit démoniaque nous choqua énormément. Il me toucha peut-être moins que d'autres : n'ayant jamais connu ma mère, je ne pouvais le rapporter à un objet précis. Mais un autre auditeur fut visiblement bouleversé par ces paroles. Elles dépassaient son imagination, elles ne pouvaient être qu'une odieuse calomnie à l'égard de sa propre mère et de toutes les mères, partout représentées comme de saintes femmes, des anges de dévouement, sujets et inspiratrices d'un universel culte filial. Un peu plus tard, toujours troublé par ce propos blasphématoire et quand même un peu perplexe, le même camarade me confia : « Mais enfin... nos parents, eux, ils doivent savoir. »

(Savoir quoi, au juste ?... Il me vient maintenant, au moment où j'écris ces lignes, l'idée que l'épaisseur du mystère qui enveloppait le sujet instaurait de la manière la plus efficace la séparation entre la sexualité, d'une part, et l'amour-affection, de l'autre. Et il m'arrive de me demander si l'irruption, de nos jours, de la liberté des mœurs, de l'étalage du sexe et de son mode d'emploi dans tous les médias n'aboutit pas finalement au même résultat).

Parmi toutes les vertus que prescrivait notre morale, l'obéissance occupait une place de choix. Elle était une valeur en soi : le pouvoir d'une injonction n'avait rien à voir avec son contenu, il provenait uniquement de la qualité de son auteur : père, mère, maître, pasteur, détenteur de l'autorité, bénéficiaire du privilège de l'âge. Et le système

simple qui en découlait garantissait de la manière la plus radicale la pérennité d'un certain ordre dans les rapports entre générations : « On ne répond pas à son père... » En voyant ce que sont devenues aujourd'hui les méthodes d'éducation des enfants, j'ai parfois le sentiment que les générations qui ont suivi la mienne ont un peu trop facilement dilapidé cette partie de l'héritage...

Un corollaire de l'obéissance était la résignation, vertu clairement opposée au troisième des péchés capitaux : l'envie. Dans la longue prière de nos missels, figurait un « Acte de résignation » où l'on demandait au Seigneur d'être « humble, patient et résigné » comme lui. Ainsi serions-nous en mesure d'accepter sans nous plaindre les épreuves inévitables dans cette « vallée de larmes » qu'était l'existence terrestre et à laquelle mes tantes se référaient chaque fois que le malheur frappait quelque part, « chez les pauvres comme chez les riches », disaient-elles, sans discrimination. Nous n'avions à envier personne. Des larmes pour tous, un jour ou l'autre, telle était notre condition d'humains, aux effets, tout de même, heureusement épisodiques... Nous étions en tout cas formés au bon usage de l'adversité. Il aurait été peu sensé de nous plaindre puisque toute souffrance acceptée, tout effort accompli dans cette vie devant le malheur auraient leur récompense dans les Cieux. Et nous savions qu'à l'inverse les bénéficiaires de grandes satisfactions ici-bas auraient à rendre un compte rigoureux de l'usage qu'ils en auraient fait, le jour du Jugement dernier... Tout cela s'inscrivait par débit et crédit dans le Livre-Journal tenu méticuleusement par le Justicier Suprême. Il nous serait tenu compte de tout, même d'une parole inutile...

Plus gratifiantes, Dieu merci, étaient les vertus d'honnêteté et d'honneur, valeurs jumelles, notamment dans l'expression qu'en donnait ma grand-mère paternelle qui ne pouvait voir l'un quelconque de ses descendants s'éloigner d'elle, même temporairement, pour suivre son propre chemin, sans conclure ses recommandations par un « Et surtout, restez honnête ». Elle n'avait pour sa part jamais admis que l'on puisse suspecter chez elle quelque défaillance à cet égard. Comme d'autres Guingampaises de sa condition, elle avait débuté dans la vie, placée « en maison » chez des bourgeois fortunés. Sa patronne, comme

c'était, semble-t-il, pratique courante à l'époque, avait un jour volontairement « oublié » deux pièces d'argent vaguement dissimulées sur une cheminée pour éprouver l'honnêteté de sa nouvelle domestique. En trouvant les pièces sous son chiffon, ma grand-mère avait, rapportait-elle, lancé vertement à sa patronne : « Madame, pour cette fois, ça va. Mais si vous recommencez, j'aime mieux vous dire que je ne resterai pas chez vous un jour de plus »... « On ne joue pas comme ça avec l'honneur des gens », ajoutait-elle en racontant son histoire devant un parterre de contemporaines approbatrices qui avaient, comme elle, connu de semblables expériences.

Le souci de la dignité pouvait s'exercer dans des domaines plus inattendus. Un ancien combattant était connu pour ses actes de courage au cours de la guerre qui lui avaient valu la Médaille militaire. Il s'abstenait de la porter depuis qu'il avait appris qu'un général s'était permis de la décerner à un chien...

La sobriété était une qualité appréciée, étant entendu toutefois que l'eau était plutôt réservée à l'usage externe. Un buveur d'eau ne pouvait être qu'un homme peu fréquentable. Chez nous, on buvait une sorte de piquette que mes tantes fabriquaient avec du houblon, du sucre et de la levure, qu'elles appelaient de la bière et qui, suivant les cuvées, donnait des produits très diversifiés... Mais les boissons orthodoxes étaient le cidre et le vin, à quoi s'ajoutait, dans les campagnes, une terrible eau-de-vie dont les bouilleurs de cru ne laissaient pas perdre une goutte ; la bouteille, dans les fermes, figurait sur la table à côté du café du matin... « Buvez du vin et vivez joyeux » proclamaient, sur les murs des halles, des affiches destinées à promouvoir la résorption des excédents viticoles. Il y eut aussi d'autres placards moins séduisants mais plaçant néanmoins la barre assez haut : « Pas plus d'un litre par homme et par jour »... En fait, le critère était la capacité individuelle d'absorption : l'important était de ne jamais être ivre, ou du moins de le paraître. Les gros consommateurs qui satisfaisaient à cette condition suscitaient l'admiration, voire l'envie des buveurs moins performants qui devaient user de stratagèmes pour rester dans les normes... Dans celles, par exemple, des joueurs de boules des longues après-midis du dimanche où les perdants payaient la tour-

née à la fin de chacune des nombreuses parties, avant de décider, à la belote, de ceux qui paieraient l'apéritif du soir. Ou même dans celles des notables, commerçants, notaires ou rentiers qui faisaient tous les jours, dans la soirée, le tour des cafés de leur itinéraire habituel : Oh ! juste un verre dans chacun...

Travail, honnêteté, honneur, bonnes mœurs, sens de la famille et de la patrie, fidélité, obéissance à la loi, sobriété relative, telles étaient les valeurs de base de notre société, correspondant davantage à celles d'un État de devoirs qu'à celles d'un État de droits. Bien que largement sécularisées, elles s'appuyaient, comme je pense l'avoir assez dit, sur une religion qui, dans son domaine propre, avait bien d'autres exigences. Notamment celles énoncées dans les formules lapidaires des « Commandements de l'Église » qui énuméraient de façon péremptoire les diverses obligations du chrétien authentique :

« Le dimanche messe ouïras... »

« Le vendredi chair ne mangeras... »

et la suite.

Nombre d'autres préceptes concernaient la fréquentation des sacrements et les autres signes extérieurs ou intérieurs de notre appartenance. Mes tantes en étaient des inconditionnelles. Et comme il n'y avait « hors de l'Église point de salut », la soumission à ces injonctions était pour nous l'impératif absolu, celui auquel nous nous référons en chantant dans les offices et dans les processions :

« Je n'ai qu'une âme, qu'il faut sauver... »

« De l'éternelle flamme, je veux la préserver (*bis*)... »

Tout était clair dans cette religion formelle, enracinée dans une tradition peut-être millénaire, fondée sur des pratiques concrètes qui, par une sorte de rétroaction, validaient et confortaient une adhésion donnée en bloc, une fois pour toutes. Une religion simple, assurée, tranquille, où le réalisme l'emportait aisément sur l'enthousiasme mystique.

À condition, bien entendu, de fuir les tentations venues de l'extérieur. Celles-ci n'émanaient pas tellement des « rouges » ou des « laïques », de cette partie de la société guingampaise de l'autre bord qui avait fait d'autres choix. Il fallait se résigner à ce qui ne pouvait être de sa part

que l'effet d'un étrange aveuglement... et bien sûr se tenir soigneusement à distance. Car rien n'était plus dangereux que les mauvaises fréquentations. Là-dessus, notre clergé était très vigilant et multipliait les mises en garde au catéchisme, dans les homélies du dimanche, dans le bulletin paroissial intitulé *La Voix de Notre-Dame*. Sa rigueur s'étendait jusqu'aux représentants d'autres cultes chrétiens. Quand une petite cohorte de missionnaires protestants s'installa sur le Vally pour y prêcher, nous fûmes dûment prévenus d'avoir à nous garder de tout contact avec ces messagers d'une redoutable hérésie...

Mais beaucoup plus dangereux étaient les bals et les danses : ils n'étaient qu'occasions de péchés. Les portes de l'enfer, grandes ouvertes, attendaient les danseurs au premier faux pas...

Le grand cinéma public de la place du Vally ne nous était autorisé qu'exceptionnellement, si le film projeté avait reçu une cote favorable sur le placard affiché au portail de la basilique... (Nous n'étions quand même pas pour autant privés des manifestations du septième art puisqu'il y avait le cinéma du patronage, et ceci compensait largement cela. Peu importait que les films fatigués fussent striés de rayures verticales comme s'il y pleuvait toujours. Les exploits du chien Rintintin n'en pâtissaient nullement, non plus que les aventures de Beau-citron ou les désopilants déboires de Charlot ou Harold Lloyd, ou encore les sombres drames où toute une salle juvénile apostrophait le traître et criait des mises en garde au héros menacé par-derrière sans qu'il s'en doutât. Il ne pouvait y avoir de cinéma plus vivant que celui-là... Je lui dois d'ailleurs une autre sorte de reconnaissance : comme je ne pouvais déchiffrer à distance les textes qui ponctuaient les images de cet art alors muet, il révéla ma myopie que les Frères à l'école se contentaient de compenser en me plaçant en classe au premier rang, au plus près du tableau noir.)

Il fallait fuir comme la peste les mauvaises lectures. Ici, la loi était édictée par un certain abbé Bethléem qui publiait et tenait rigoureusement à jour la liste des livres prohibés, des livres à l'index. Y figuraient en particulier les œuvres d'Alexandre Dumas. J'en ai gardé un souvenir précis car mon cousin Marcel Le Graët, qui ignorait ce détail, m'offrit pour mes étrennes, alors que j'avais treize ou quatorze

ans, *Les Trois Mousquetaires*. Ma tante Marie se renseigna, Marcel dut reprendre son cadeau et le remplacer par un ouvrage autorisé.

Je dois dire ici quelques mots de mon cousin Marcel. Menuisier-ébéniste de talent, il avait fait son apprentissage et exercé plusieurs années à Paris et en était revenu pour s'installer à Guingamp. Vieux garçon, il menait une vie discrète consacrée à son métier, à la lecture et aux promenades solitaires. Une fois par semaine, il passait rue des Halles pour bavarder avec nous. Marcel était, dans la famille, un personnage hors normes, autodidacte, cultivé, aimablement sceptique, promenant sur les gens et les choses un regard de libre penseur tolérant. Renan était l'un de ses auteurs préférés. Je l'appréciais beaucoup et, pendant mes années de collège, je ne manquais jamais l'occasion de confronter avec la sienne ma culture naissante de jeune intellectuel. Nous avions des conversations sérieuses sur les lettres, les arts ou la philosophie. Il nous arrivait de parler religion. J'utilisais alors les arguments théologiques puisés dans mes cours d'apologétique. Je mettais dans mon verbe toute ma force de conviction pour développer les preuves de l'existence de Dieu et m'étonnais de voir des arguments que je croyais sans réplique trébucher sur ses objections déconcertantes ou dérapier sur la surface lisse de son scepticisme amusé. Nos discussions se terminaient toujours de la même façon, sans vainqueur ni vaincu. « Tu vois », disait-il, « c'est comme si on n'avait rien dit ». Et nous parlions d'autre chose... Il devait relever, en ce qui le concernait, d'un de ces cas d'« ignorance invincible » à laquelle nos cours d'instruction religieuse faisaient parfois allusion. Pour ceux qui se trouvaient dans cet état, on ne pouvait que prier, bien entendu sans le leur dire...

J'ai, depuis, rencontré de nombreux « Marcel », également « émancipés » mais moins tolérants et me suis souvent senti désarmé devant leur hostilité ou, au mieux, leur indifférence à l'égard de la dimension religieuse de l'homme, et peut-être surtout à l'égard d'une Église forte de ses structures et toujours là, en dépit ou à cause de ses périlleux exercices d'adaptation aux réalités changeantes d'un monde en perpétuelle évolution. J'ai pu également constater que la qualité d'un homme ne se mesurait pas, en tout cas pas seulement, à son appartenance à telle ou telle école de pensée.

J'ai croisé sur ma route des personnages cultivés, sincères, honnêtes, courageux, toujours prêts à rendre service, en somme bien meilleurs que moi, mais incroyants, parfois athées, le plus souvent agnostiques... devais-je considérer qu'il leur manquait quelque chose, alors surtout qu'ils ne me demandaient rien ?...

Il m'arrive encore aujourd'hui de me demander pourquoi et comment j'ai pu demeurer fidèle à cette foi de mon enfance, pourquoi les choix contraires opérés par nombre de mes contemporains qui avaient, au départ, reçu la même empreinte, loin de m'en détourner, m'ont plutôt conforté dans une appartenance jadis commune à ma tribu d'origine et devenue, au fil des temps, de plus en plus singulière... comme s'il m'avait plu de toujours me compter dans le petit nombre...

**MODESTES
DÉBUTS**



C'est à Nantes que je fus convoqué au cours de « surnuméraires » des PTT qui durait quatre mois et qui avait pour objet de nous initier à notre futur métier.

Nantes, quelle ville énorme, prestigieuse, chargée d'histoire, avec son château, ses monuments, ses avenues, ses places, ses magasins, ses usines, ses tramways... avec aussi les trains qui traversaient spectaculairement la cité, les horizons ouverts par la Loire majestueuse et tranquille, les grues des chantiers navals, les navires à l'ancre et dominant le tout, l'impressionnante silhouette efflanquée du pont transbordeur. Ville étonnante, peut-être surtout par son étendue : on pouvait y marcher de longues heures sans rencontrer la campagne ; à Guingamp, en quelques minutes, on se trouvait dans les champs.

J'arpentais avec mes nouveaux condisciples, apparemment moins éblouis que moi par les hauts lieux de la ville, la place Royale, la rue Crébillon, le quai de la Fosse. Nous tâtions dans les cafés de la place du Commerce du muscadet en chopines et de l'Anjou en fillettes, avant de regagner l'hôtel du Change, rue de l'Emery, où nous étions quelques-uns à prendre pension. Nous allâmes même, un dimanche, faire un tour de voile à la Jonelière.

Cette débauche de nouveautés, ces nouvelles fréquentations, ce dépaysement radical, ce choc d'un autre monde effaçaient, du moins le croyais-je, toute référence à ma vie antérieure. Mais quand je retournai pour trois jours à Guingamp à l'occasion de la Pentecôte, je réalisai brutalement qu'il n'en était rien, que mes attaches, mes affections et même mes simples habitudes y resteraient solidement ancrées, que mon être le plus profond y avait conservé toutes ses racines. Et, en reprenant le lundi soir le train pour Nantes, j'éprouvai dans toute ma chair la cruauté nue de l'arrachement.

Il s'ensuivit une semaine de cafard noir... une semaine seulement.

Tout ceci se passait au printemps de 1936, dans les premiers mois d'un Front populaire alors en état de grâce, hormis toutefois les grèves avec occupation des lieux qui éclataient çà et là dans les chantiers navals et dans les usines, dont les façades se barraient d'énormes calicots. Des processions criardes, où d'agressives pancartes tenaient lieu de bannières et où l' *Internationale*, que j'entendais pour la première fois, remplaçait les cantiques, défilaient dans les rues. Apparemment, l'institution des congés payés et de la semaine de quarante heures ne suffisait pas à combler des ardeurs revendicatives trop longtemps contenues, et non plus à « changer la vie », comme la gauche l'avait naguère promis.

Fidèle à ma messe hebdomadaire, j'assistai, un dimanche, à la cathédrale Saint-Pierre, à un office solennel dont la splendeur m'émut. À la sortie, les grandes orgues déclenchèrent le tonnerre d'une éclatante *Marseillaise* et je me trouvai sur le parvis au milieu d'hommes décorés, apparemment du meilleur monde, le bras droit levé dans ce qui me parut être une sorte de salut olympique, à moins que ce ne fut une réplique aux poings levés qui foisonnaient alentour. J'en fis autant, sans y attacher de signification autre que patriotique. Je n'avais pas la tête politique...

Au total, peu troublé par une conscience de classe qui, dans mon nouvel état, aurait dû normalement s'éveiller – et qui se manifestait, chez certains de mes condisciples, par le port ostensible de cravates rouges – je menais la vie d'un écolier studieux assez indifférent aux événements du dehors. J'acceptai toutefois de me laisser convaincre que, comme nous l'assuraient nos instructeurs, un mérite indiscutable du Front populaire avait été de nous débarrasser de M. Mandel, un ministre des PTT abhorré, s'il en fut jamais, par l'ensemble de la profession, pour avoir consacré l'essentiel de ses pouvoirs à dresser le public contre les postiers.

Au cours de la rue de Bel-Air, nous apprenions le matin notre rudiment dans d'austères manuels exposant et commentant la législation postale, télégraphique et téléphonique, et détaillant la réglementation correspondante. L'après-midi, nous mimions les guichetiers avec de pseudo-cachets officiels, des billets de banque et des timbres-poste factices, et nous jouions ensuite aux télégraphistes avec des manipulateurs « Morse » actionnant des *sounders* qui émettaient des bruits

de casserole. Toute cette préparation se conclut par un examen final dont le seul suspens portait sur le rang de sortie, étant entendu que, conformément aux positions du syndicat auquel appartenaient nos instructeurs, personne ne serait recalé. Ainsi le cours s'acheva sous les plus heureux auspices : postiers, nous ne l'étions pas encore, mais fin prêts pour faire nos preuves sur le terrain.

Toujours « surnuméraires », nous fûmes provisoirement nommés « hors cadres » dans divers services, en ce qui me concerne à « Paris-Poste », pour remplacer pendant l'été les titulaires qui prenaient en cette saison (nous étions alors au début de juillet) leurs congés annuels curieusement dénommés « congés d'affaires ».

Mon premier contact avec la métropole nantaise atténuait l'effet de choc qu'aurait dû provoquer Paris. Je descendis bien du train à la gare Montparnasse, comme me l'avait expressément recommandé mon oncle cheminot, humoriste à ses heures : c'était facile, le train n'allait pas plus loin...

Un bâtiment de belle facture près de l'église Notre-Dame-des-Champs – il existe toujours – abritait le siège de la direction des Postes de la région parisienne devant laquelle je me présentai timidement pour m'y entendre désigner mon lieu de travail. (J'aurais certainement cru à une énorme plaisanterie si quelqu'un m'avait dit, ce jour-là, que trente-trois ans plus tard j'en deviendrais moi-même le patron.)

Je fus affecté au Bureau central du IX^e arrondissement, rue Hippolyte Lebas. Quand je me présentai dans cet établissement de dimension impressionnante, le receveur me fit savoir que j'opérerais à la section dite de « l'arrivée », division chargée de préparer la sortie en distribution des facteurs. Comme j'ignorais, bien sûr, les noms des rues de l'arrondissement, l'un des plus importants de Paris, et, à fortiori, leur répartition en quartiers de distribution, ma tâche consisterait à inscrire sur les carnets des facteurs les objets chargés et recommandés préalablement classés par des collègues exercés. Simple travail de copiste...

C'est ainsi que je me retrouvai, dès le lendemain matin, à l'heure où Paris s'éveille, dans une grande cage grillagée, la « cabine des chargements », au milieu d'une grande salle animée et bruyante où s'agitaient une centaine de facteurs, le geste vif et le verbe haut, trans-

portant d'une position à l'autre des brassées de lettres et de journaux et s'affairant ensuite, devant leur table ou leur casier, à les classer par rues et numéros. Ils se présentaient ensuite à la cabine pour recevoir leurs objets recommandés et, à l'heure dite, tout ce monde disparaissait dans l'escalier, laissant la grande salle vide et silencieuse, comme s'il ne s'était rien passé. Pas pour longtemps, à peine pour nous le temps de souffler, et le ballet reprenait pour une deuxième distribution. L'après-midi, même scénario, avec quelques variantes.

J'avais, paraît-il, beaucoup de chance de travailler à cette section de « l'arrivée », car il s'agissait d'une situation enviée : le travail s'y effectuait « en brigade », c'est-à-dire un jour de cinq heures du matin à midi, et le lendemain de midi à vingt heures. Ce qui ménageait un après-midi et une matinée consécutive de libre sur deux. Horaires rêvés pour découvrir la capitale...

Je m'y consacrai avec zèle. Mais, poussant mes investigations parisiennes parfois à contretemps et jusqu'à des heures trop tardives, il m'arriva un matin de ne pas entendre mon réveil qui sonnait à quatre heures. Et c'est à sept heures et demie que je me présentai au bureau en bredouillant piteusement des excuses, et ceci, circonstance aggravante, après que le contrôleur eut dépêché un jeune télégraphiste pour me réveiller à l'hôtel borgne où j'avais trouvé à me loger dans la rue des Martyrs. J'eus droit à une semonce, à vrai dire plus compréhensive que comminatoire. La deuxième fois que la chose m'arriva, la compréhension disparut. Il n'y eut pas de troisième fois. Je perdis le privilège du service de brigade et fus transféré aux guichets où l'on assurait un service dit « mixte » qui fonctionnait à des heures plus décentes : de huit heures à midi et de seize heures à dix-neuf heures trente, y compris le samedi. Adieu, les après-midi libres pour la découverte et la flânerie dans le Paris estival... Au revoir Paris, au moins pour le moment.

Véritablement, c'est de Laval, lieu de mon affectation « définitive » au début de l'automne, que je peux dater ma véritable entrée dans la Poste. Je veux dire la vraie, celle où l'on met vraiment la main à la pâte, celle où l'on déballe, trie, manipule, ensache les lettres, les journaux, les imprimés, les colis, tout cela pendant la nuit bien entendu. Car, suivant le principe directeur ayant alors une valeur canonique, un pli déposé le jour J dans un lieu quelconque du territoire national

doit être distribué le lendemain (jour J + 1) au domicile de son destinataire, et cela dès le matin, dans toute la mesure du possible.

Au centre de tri de Laval-Gare, nous prenions notre service à l'heure où les gens ordinaires vont se coucher. Aller dans les rues chichement éclairées et quasi désertes jusqu'à la place de la gare et se trouver aussitôt dans la turbulence d'un atelier déjà en pleine activité, enfiler une blouse grise et nouer à la taille une ficelle tenant lieu de ceinture, gagner son poste de travail en escaladant des amoncellements de sacs, casser la croûte à minuit au bistrot voisin où traînent encore quelques noctambules, piétiner devant son casier de tri, ficeler des liasses de lettres et de journaux, fermer des « dépêches » sous la pression des horaires de l'expédition du matin, rentrer chez soi au petit jour, alors que sommeillent encore les populations, se lever après-midi pour prendre le petit déjeuner, se raser de frais et, comme la marquise, sortir à cinq heures... On peut aimer ou pas. Moi, j'ai jamais.

Je ne me souviens pas sans attendrissement du bureau-gare de Laval aux heures de pointe : la lumière crue, la poussière flottant autour des lampes, les allées et venues, les bruits... Les bruits surtout : roulement de chariots, heurts de corbeilles, chocs de paquets sur les tables métalliques, martèlement des timbres à date, et aussi les cris et les rires, les voix qui s'interpellent, s'apostrophent ou égrènent les litanies de la géographie postale. Toutes les composantes en somme d'une activité plus physique qu'intellectuelle, partagée dans une atmosphère conviviale que j'avoue avoir toujours préférée à la concentration du travail des guichets, réputé plus noble, peut-être à juste titre, et que nous pratiquions aussi, en alternat. Il faut dire qu'à l'époque aucun ministre ne s'était encore aventuré à qualifier le tri des lettres de « travail idiot ». Celui qui s'y risquera, une trentaine d'années plus tard, sera, comme il convient, renvoyé à ses chères études. (Monsieur le Ministre, les idiots vous saluent bien !)

Mes préférences, quoique assez largement partagées, n'étaient pourtant pas celles de tout le monde. Était-il, en effet, vraiment nécessaire de posséder des diplômes, d'avoir réussi à des examens, d'avoir suivi des cours de formation pour passer le plus clair de son temps devant un casier à trier des lettres et des imprimés en trente-six destinations ? À Laval-Gare, Jean Mazo, un ancien, en doutait fortement

et avait une manière bien à lui de le faire savoir au débutant qu'il apostrophait en ces termes :

– Dis donc, Pierre, est-ce que tu es intelligent ?

La réplique à ne pas manquer était :

– Et toi, Jean ?

Alors, Jean, achevant, d'un air las, de nouer une liasse et cassant la ficelle d'un coup sec de la main, donnait la réponse en toussant dans la poussière :

– Non, car si j'étais intelligent, je ne serais pas postier.

Il nous arrivait, en effet, en considérant nos collègues d'autres administrations, en particulier des Finances, d'éprouver le sentiment dif-fus de n'être pas des fonctionnaires comme les autres. Ces serviteurs de l'État appartenaient à une espèce différente de la nôtre ; ils ne fré-quentaient pas les mêmes lieux que nous. Alors que nous prenions pension chez Rossignol, le bistrot qui jouxtait le bureau-gare et qui, pour nous, restait ouvert jusqu'au casse-croûte que nous prenions à minuit sur la grande table de la cuisine, nos confrères des Finances fréquentaient l'hôtel Saint-Pierre, avenue de la gare, où le couvert était mis sur des nappes blanches. Impeccables au bureau comme à la ville, représentatifs d'une fonction distinguée, ils participaient, à l'évidence, d'une dignité que nous n'avions pas. À nous, les clients grincheux ; à eux, les assujettis dociles...

Il n'est pas, je crois, de postier qui, mal assis derrière son guichet assiégé par une queue d'usagers irascibles ou transpirant au milieu des sacs à fermer pour un départ imminent, ne se soit, un jour ou l'autre, laissé aller à ce genre de réflexions. Je devais m'en souvenir quand, parcourant le monde postal, j'ai souvent décelé chez mes col-lègues étrangers le syndrome de la Poste « parent pauvre » de la fonc-tion publique.

Mais, à Laval, plutôt bien dans ma peau, je ne m'arrêtais guère à ce genre de considérations. Je n'en étais qu'au tout début de ma carrière et il était bien clair, dans mon esprit, que je ne m'attarderais pas indé-finitivement dans des tâches de simple exécution.

Et je savais aussi qu'après un an à Laval m'attendait le service mili-taire...

**DRÔLE
DE GUERRE**

J'aurais souhaité, à l'exemple de plusieurs camarades des PTT, accomplir mon service militaire comme « matelot télégraphiste ». À Nantes, j'avais appris le « morse » et pratiqué la manipulation et la lecture au son. À Laval, j'avais suivi un cours de « directeur de Baudot », l'appareil télégraphique d'usage général à l'époque, et je pensais avoir de bonnes chances de voir ma candidature retenue. J'aurais beaucoup aimé me montrer en permission à Guingamp en col bleu et béret à pompon (même avec des lunettes). Mon père en aurait été satisfait, lui qui m'avait dit : « On n'a jamais vu un Saux soldat. » On devait, hélas, en voir un, puisque je fus en fait incorporé au huitième régiment du Génie de Versailles, un régiment spécialisé dans les transmissions.

Je n'ai guère à m'enorgueillir de ma carrière militaire compromise dès l'origine par ce qui n'aurait pu n'être qu'un léger malentendu. En ces temps-là (peut-être en va-t-il de même aujourd'hui) les nouvelles recrues étaient invitées dès le premier jour de leur arrivée à la caserne à rédiger un devoir de français, une narration destinée à situer leur niveau d'instruction et peut-être aussi à faire apparaître le cas échéant tel ou tel trait de leur mentalité. Le sujet proposé, aussi peu original que possible, était : « Vos premières impressions en entrant au régiment. » Je ne sais plus ce que je produisis en décrivant mon débarquement la valise à la main en gare de Versailles-Chantiers où de petits détachements de militaires goguenards brandissant des pancartes rameutaient les recrues qui leur étaient destinées en vue de les conduire à leurs cantonnements respectifs. Pour moi, la caserne de Limoges installée, avenue de Sceaux, dans d'anciennes écuries royales. L'ambiance de cet accueil, le morne défilé de notre troupeau dans les rues de Versailles (il pleuvait ce jour-là), la sourde hostilité des bâtiments grisâtres aux fenêtres barreaudées, tout cela m'avait paru plutôt sinistre et cette impression avait dû se refléter exagérément dans ma

rédaction. Toujours est-il que ledit texte me valut (je ne le sus que beaucoup plus tard) cette appréciation de l'officier correcteur : « Syntaxe bonne. Esprit douteux. » Il me faut dire aussi qu'une forte présumption d'anti-militarisme s'attachait à l'époque à la profession de postier ou d'instituteur... Quoi qu'il en soit, cette qualification « d'esprit douteux » dut par la suite me coller à la peau, bien que mes penchants naturels à l'obéissance et au respect de la hiérarchie eussent dû paraître assez évidents pour corriger cette appréciation hâtive. Je dois pourtant reconnaître qu'en bandes molletières, capote et calot réglementaires, un peu voûté et les mains dans les poches, mon personnage militaire était plutôt dépourvu de cette allure martiale à laquelle se reconnaît un combattant de race...

Au bout d'un an, devenu « ancien » et tout de même promu caporal, je changeai de garnison et fus envoyé au fort d'Issy-les-Moulineaux où fonctionnait le service d'approvisionnement des troupes en matériel de transmission. L'atelier d'emballage fut ma première affectation, suivie d'une autre au service du dessin. Mon peu de qualification dans ces deux spécialités me valut, dans la première, de contribuer au calage des appareils dans les caisses confectionnées par des ouvriers civils dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne se tuaient pas à la tâche ; dans la seconde, de copier assez maladroitement des calques, et surtout d'effectuer des tirages de plans dans une pièce où régnait une forte odeur d'ammoniaque.

Oserai-je avouer que mon souvenir le plus vif de cette période est celui d'une cuite monumentale en compagnie de quelques joyeux drilles de mon escouade. Nous avions vraiment forcé sur le vin blanc moelleux, à l'occasion de la promotion d'un camarade plus doué que moi, au rang de « maître-ouvrier ». Sur la foi de quelques témoins oculaires, des paris s'étaient engagés ce soir-là sur les chances que nous avions, en nous aidant des murets des jardins de la rue du Fort, pour progresser d'un réverbère à l'autre, d'atteindre le poste de garde avant l'heure d'extinction des feux. L'exercice était, d'autant plus périlleux que, cramponné à la colonne d'un lampadaire, il me fallait attendre qu'il cesse d'osciller avant de le quitter pour le suivant, animé lui aussi du même mouvement giratoire. Nous sommes tous finalement arrivés à bon port, mais il m'a fallu deux jours pour m'en remettre, et j'ai

conçu pour le vin blanc une aversion tellement radicale que j'ai attendu des années avant d'en reboire un verre.

Cela se passait en 1939 et, avec les autres anciens, je comptais les jours nous séparant du retour à la vie civile qui devait intervenir en septembre. Mais nous vivions des temps troublés : Hitler secouait l'Europe, il y avait eu en 1938 le rappel des réservistes, puis l'Anschluss, les Sudètes, Munich, le pacte germano-soviétique, la Pologne... Marcel Déat posait sa fameuse question : « Mourir pour Dantzig ? » Nous sentions se mettre en place un engrenage dans lequel nous serions fatalement entraînés... et inévitablement en première ligne.

En fait de libération du service militaire, nous eûmes donc la guerre. Le 3 septembre 1939, par un bel après-midi de fin d'été, j'étais, avec un camarade, attablé à la terrasse de la brasserie Dupont à Montparnasse, quand l'annonce en parut en caractères d'affiche à la « une » de *Paris-Soir*. « LA GUERRE EST DÉCLARÉE »... Au contact de la foule agitée qui se pressait sur le trottoir, nous eûmes bien conscience de vivre un moment historique, mais sans plus, il y avait trop longtemps que nous le sentions venir. Et, dès les jours suivants, nous rasurèrent de grandes affiches : « Nous vaincrons, car nous sommes les plus forts. »

Il devait y avoir, dans le plan de mobilisation, des dispositions prévues pour le fort d'Issy-les-Moulineaux car, après avoir badigeonné de bleu les fenêtres et collé des bandes de papier sur les carreaux, nous reçûmes l'ordre d'installer dans l'herbe, au-dessus des casemates, des postes de veille où nous prenions la garde, chacun à son tour. De temps en temps, retentissaient les sirènes d'alerte et, la nuit, de nos observatoires qui dominaient Paris, nous pouvions suivre les trajectoires de balles traçantes destinées à des avions invisibles dont nous pensions percevoir le bruit. Les communiqués quotidiens nous apprirent que des actions de commandos se déroulaient dans l'Est et que nous grignotions les positions ennemies.

Pour nous, il ne se passait rien, à peine un changement d'habitudes. Selon les nouvelles parvenant de notre commandement à Versailles, nos camarades étaient déjà partis, ou se préparaient à le faire, pour le front, et nous nous étonnions d'être toujours là. La rumeur courut que nous allions faire partie d'un corps expéditionnaire envoyé en Norvège, à Narvik, pour couper à l'ennemi la « route du fer ». Le fer

était, semblait-il, une préoccupation majeure de notre gouvernement qui engageait une vaste campagne de récupération de cette précieuse ressource. « Avec votre ferraille, nous forgerons l'acier victorieux. » Encore fallait-il que l'adversaire fût privé de cet indispensable matériau. Mission importante, donc, que celle qui nous serait confiée.

En fait, elle ne le fut pas et, au bout de quelques semaines, intervint mon transfert à Versailles pour, plus prosaïquement, participer à titre de caporal à l'instruction des jeunes recrues du contingent récemment mobilisées. Je me consacrai à l'enseignement de la marche au pas et au demi-tour réglementaire, de l'alphabet « morse » et de la lecture au son, du réglage des appareils radio et de l'installation des lignes de campagne. Ainsi se passèrent pour moi les premiers mois de la guerre, entre les casernes de Limoges et d'Artois à Versailles, et le camp de Satory, où nous manœuvrions dans la neige d'un hiver qui fut rude, cette année-là.

Fin février, l'instruction des « bleus » achevée, nous connûmes notre destination : Arcis-sur-Aube, où se trouvait en formation la 44^e division d'infanterie dont nous allions constituer la compagnie de transmission. De là, quand la division fut formée, nous partîmes pour l'Alsace. Je disposais pour ma part d'un camion tout neuf, pour notre escouade et notre matériel. Bouxviller était notre destination, avant de prendre la relève de la division occupant la ligne de front, près de Bitche. Cette dernière nouvelle nous fut confirmée, avec ses compliments et ses souhaits de bienvenue, par une radio allemande émettant en français, au moins aussi bien informée que nous de nos propres mouvements. « Taisez-vous, des oreilles ennemies vous écoutent », recommandaient pourtant des affiches, apparemment en pure perte... inquiétant, quand même.

Cependant, à Bouxviller, tout était calme. À peine voyions-nous de temps en temps un avion de chasse ennemi, bien reconnaissable à ses croix noires, survoler la ville en rasant les toits, comme en guise d'exercice. Ce ne pouvait être un défi puisque, à l'évidence, nous traitions ces incursions par le mépris. Nos avions à nous étaient sûrement tapis quelque part, attendant le moment d'une foudroyante réplique. Nous aussi, dans l'attente qui caractérisait cette « drôle de guerre », nous nous trouvions toujours à Bouxviller, quand un événement survint, aussi réjouissant qu'inattendu : l'annonce du rétablissement des

permissions... Je faisais partie de la première fournée, et nous embarquâmes dans un train spécial, à destination de Paris, via Aillevillers en Haute-Saône. De Paris, je poursuivrais mon voyage jusqu'à Guingamp. Chance inespérée, dans cette guerre plus clémente qu'on aurait osé imaginer.

Dans la gare d'Aillevillers, s'opérait le premier tri des permissionnaires. Il y avait là, en ce matin du 10 mai 1940, une cohue de capotes bleues ou kaki, de calots, de képis, agités de mouvements browniens, qui s'organisait spasmodiquement à l'appel des hauts-parleurs pour prendre d'assaut les trains en partance. L'ambiance était celle des gares de Paris au moment des grands départs. En fin de matinée, alors que nous nous pressions autour des tables où des dames de la Croix-Rouge servaient le « vin chaud du soldat », il y eut comme un flottement, né d'une phrase soudain interrompue dans la bruyante diffusion des instructions, puis un long silence, interminable, inquiétant, un temps vide. C'est étrange, une troupe sans ordres, quand cesse le brouhaha, quand les mouvements hésitent et se figent, un magma flasque, agité ça et là de quelques grouillements... On attendait on-ne savait quoi. Les militaires, familiers des contre-ordres, ont l'habitude d'attendre, et il fallut un moment pour que les moins patients courussent aux nouvelles. Personne ne savait rien : les mécaniciens des trains en cours de remplissage, pas plus que les autres agents de la gare. Pas davantage les officiers et sous-officiers, éparés dans la foule, tenant à la main des papiers inutiles... Le silence devait venir de très loin. Une rumeur naquit, se propagea, s'enfla : « Tu vas voir, on ne part pas »...

En effet, nous ne partîmes pas, au moins en permission. Quand les hauts-parleurs fonctionnèrent à nouveau, ce fut pour nous inviter à regagner en bon ordre les trains qui nous avaient amenés. Nous retournions à notre point de départ : il suffirait d'inverser l'attelage des machines, ce matin du 10 mai 1940, l'ennemi était passé à l'offensive, quelque part du côté de Sedan.

Finie, la « drôle de guerre », la vraie commençait.

Bouxviller, à mon retour, était en branle-bas de combat.

J'eus quelque peine à retrouver mon escouade qui embarquait précipitamment le matériel dans notre camion. Promu récemment caporal-chef sur le front des troupes, je pris en charge l'opération et, assis près du chauffeur, mes hommes à l'arrière avec les tourets et bobines de

câble, le standard, les appareils téléphoniques, les magnétos, les piles et le reste, nous nous formâmes en convoi. Il apparut tout de suite que nous ne montions plus au front (qu'était-il devenu, et même, en restait-il encore un ?), mais que nous nous dirigeons vers l'arrière. Les routes étaient désertes, les villages déjà évacués ; nous n'étions interrompus dans notre mouvement que par des passages épisodiques, mais assez terrifiants, d'avions allemands arrosant la route de rafales de mitrailleuses qui stoppaient le convoi et nous précipitaient dans les fossés.

Durant notre trajet, les nouvelles les plus alarmantes nous parvenaient sur nos postes de radio, nous apprenant que les chars ennemis avaient ouvert une brèche dans nos lignes en enfonçant l'armée Corap à Sedan. D'où notre repli sur une nouvelle ligne de défense : « sur l'Aisne », pronostiquaient nos officiers.

Le gros bourg de Baslieux-les-Fismes, en Champagne, fut notre destination finale : c'est là que devait s'installer le PC de notre division. Nous arrivâmes les premiers dans le village désert, l'infanterie et l'artillerie acheminées par le rail, ayant subi de nombreux arrêts et déviations : ponts détruits, voies coupées du fait des bombardements de l'aviation adverse, apparemment maîtresse de tout l'espace aérien. Où étaient donc nos appareils ? Un camarade assurait cependant avoir aperçu dans le ciel suivis de longues traînées blanches, deux chasseurs qui lui avaient paru de notre bord...

Le capitaine de notre compagnie me fit prendre, le soir de notre arrivée, la première garde à l'orée du village. En me plaçant sur la route qui se perdait dans l'obscurité naissante, il m'indiqua sobrement : « Nous ne savons absolument pas ce qu'il y a devant nous. Il peut se présenter n'importe quoi, des chars allemands, par exemple. Si vous voyez quelque chose, venez tout de suite me le signaler... Je ne dors jamais. » Ainsi promu, le mousqueton à la bretelle, en sentinelle avancée de l'armée française, je passai une très mauvaise nuit.

Le lendemain, nous nous installâmes dans les maisons vides de leurs occupants. Les étables et les écuries avaient été ouvertes et, par routes et chemins, nous rencontrions des vaches, des chevaux, des porcs affolés de leur liberté. Les volailles prisonnières dans leur poulailler ou égaillées dans la nature étaient davantage à notre portée. Nous en fîmes griller quelques-unes. Et, comme les caves étaient toujours gar-

nies de leurs bouteilles, nous pûmes opérer d'excellents choix... Pendant ce temps, notre infanterie et notre artillerie, enfin parvenues, avaient pris position et, au fil des jours, une certaine routine s'installa. Nous aurions pu nous croire en manœuvres si le tonnerre lointain de notre artillerie lourde, située loin en arrière, ne venait l'accompagner du sifflement de ses projectiles défilant très haut, au-dessus de nos têtes, et si, de temps en temps, quelques obus à nous destinés ne venaient exploser dans notre voisinage immédiat et nous précipiter dans des abris de fortune. Rien d'un bombardement en règle, mais des tirs épisodiques pratiqués par les artilleurs d'en face, sans doute pour ne pas perdre la main. Des avions à croix noires effectuaient aussi de temps en temps des passages foudroyants à très basse altitude, auxquels nous croyions devoir adresser la réplique dérisoire du tir de nos mousquetons.

Une estafette qui faisait la liaison avec Reims apportait des journaux. C'est ainsi que nous apprîmes le remplacement par Weygand du général Gamelin à la tête de l'armée française et aussi que l'offensive allemande progressait à une vitesse stupéfiante, qu'elle allait atteindre la Seine (« ils sont à Forges-les-Eaux »), mais que nos forces faisaient face partout avec détermination. Nous crûmes en avoir la preuve quand nous parvint l'ordre de développer notre réseau téléphonique jusqu'aux postes les plus avancés tenus par notre infanterie, ceci en vue d'une offensive dans notre secteur destinée à renverser le sort des armes à notre bénéfice. Je me souviens d'une nuit – elles furent toutes splendides ces nuits de juin 1940 – où, chargés comme à l'habitude de nos lourdes bobines de câble de campagne, nous déroulions nos lignes par les sentiers et les bois, nous aplatissant dans l'herbe quand des obus éclataient dans le voisinage. D'abord jusqu'à l'une de nos batteries d'artillerie légère où les servants, le torse nu, transpirant, engouffraient les obus de soixante-quinze dans leurs pièces à une cadence frénétique dans l'éblouissement des éclairs jaillissant d'une dizaine de canons et dans un vacarme au-delà du supportable. Le tout agrémenté alentour du hululement sinistre et des explosions sèches des tirs de contre batterie des voisins d'en face. En bas, dans la vallée, la rivière reflétait l'éclat des explosions et au-delà, sur l'autre rive, s'étalait une large zone illuminée comme en plein jour par des projecteurs fixes et des phares en mouvement. « Ils se préparent », dit un artilleur, « nous,

on se camoufle, eux, on dirait qu'ils veulent se faire voir »... « Ils foncent le torse nu en chantant, c'est tous des jeunes », dit un autre. Il y avait quelque chose d'admiratif dans la voix de nos artilleurs enfournant leur obus dans leurs culasses avec une sorte de rage... Nous ne voyions pas nos fantassins terrés quelque part en avant, silencieux dans l'attente de l'attaque à venir. Nous les atteignîmes finalement et, dans le creux d'un poste abrité de sacs de terre, obéissant aux ordres d'un jeune lieutenant, nous déposâmes nos bobines avec assez de fil pour se porter vers l'avant dans la foulée de l'offensive prévue.

Il n'y eut pas d'offensive, du moins de notre part, les Allemands nous ayant devancés, mais un ordre général de repli... et la longue, l'inexorable retraite commença.

Pour nous, elle n'eut d'abord rien d'une débâcle : une fuite ordonnée dans les camions restés intacts sous un commandement toujours bien présent. Curieusement, les premières routes étaient vides. Ainsi donc, sur nos arrières, dans ces paysages champenois aux horizons larges et aux courbes molles, il n'y avait personne. Nous franchîmes un pont où deux soldats du génie attendaient notre passage pour le faire sauter. Ce n'est que beaucoup plus loin, dans une de nos haltes, que nous nous trouvâmes près d'une batterie d'artillerie qui prenait position à l'orée d'un bois. L'objectif était une route que l'on devinait dans le lointain. Après quelques salves de notre côté, nous perçûmes le sifflement bref, l'éclair et le fracas des coups d'arrivée, suivis du bruit de grêle des éclats dans les arbres. La réplique n'avait pas tardé. Dans la fumée, l'odeur de poudre et d'acier chaud, nous nous blottîmes dans les creux les plus voisins, nous souvenant que le meilleur trou est celui creusé par le dernier projectile, deux obus successifs ne tombant, paraît-il, jamais exactement au même point.

Je n'ai plus aucune idée du temps que nous passâmes ainsi – assez court sans doute –, ni même de ce à quoi je pouvais bien penser en attendant l'accalmie. Je me vois seulement remonté dans le camion, poursuivant notre retraite, sur une route maintenant encombrée de longues files de soldats, le plus souvent sans fusil, sans sac et sans casque, sales, mal rasés, traînant les pieds dans la poussière. L'un d'eux, la capote pendante, apparemment épuisé, portait en bandoulière une guitare pour seul bagage. Nous nous frayions un passage sur le flanc de cette triste colonne appartenant à toutes les armes et mar-

chant, car il n'y avait rien d'autre à faire, vers un arrière que l'avance allemande rendait de plus en plus imaginaire, si ces piétons à bout de fatigue avaient encore quelque imagination.

Quant à moi, je ne cessais de me demander si nous allions rencontrer, quelque part, quelque chose qui aurait présenté un semblant d'organisation. Une troupe en ordre de marche, par exemple... Nous en croisâmes une, par miracle, dont les véhicules remontaient notre colonne, se portant délibérément à la rencontre de l'ennemi qu'on ne voyait pas et dont seuls les panaches blancs des obus, explosant de plus en plus prêts de la route, signalaient la progression. Le spectacle que nous offrions à ces troupes fraîches n'était pas de nature à encourager leur ardeur guerrière, néanmoins ils existaient, eux, ils faisaient autre chose que fuir. Comment ne pas éprouver de la honte en les voyant faire front, même si, au fond de nous-mêmes, nous sentions bien qu'ils s'apprêtaient à livrer un combat sans espoir. J'ai pensé à Cyrano : « C'était d'autant plus beau que c'était inutile... »

Mais il me faut abrégé ce triste récit et dire simplement qu'après avoir laissé derrière nous les troupes en déroute, nous nous trouvâmes bientôt mêlés au défilé des civils, hommes, femmes, enfants, à pied, à bicyclette, en voitures hippo ou automobiles, écrasés de ballots, de valises, de matelas et d'accessoires divers. La plus grande débandade du siècle, si souvent décrite : l'Exode.

L'événement le plus notable se produisit en Côte-d'Or. Nous recuions alors depuis une semaine, roulant surtout la nuit, tous feux éteints, dormant quelques heures dans les fossés, nous réveillant à l'aube, trempés de rosée, gratifiés de temps à autre de quelques obus par lesquels les Allemands nous signalaient qu'ils nous suivaient de près. Nous avons traversé des villes bombardées : Arcis-sur-Aube où quelques mois plus tôt s'était formée notre division et où notre compagnie perdit deux hommes ; Chaource, bombardée par l'aviation au moment où un convoi d'artillerie traversait la ville. Quel spectacle que celui de cette toute fraîche hécatombe, de ces véhicules désarticulés entre lesquels agonisaient les chevaux...

En Côte-d'Or donc, dans le voisinage de Saulieu, nous roulions lentement sur la route nationale, préoccupés surtout de nous ouvrir un passage dans le flot des civils, lorsque le sergent en side-car qui servait d'estafette à la compagnie se porta à la hauteur de mon camion

pour désigner à l'horizon des véhicules encore peu distincts qui venaient vers nous à travers une grande prairie. « Des chars », dit-il. Et il ajouta : « Ça doit être des Polonais... L'armée Anders est dans les parages. » J'ignore d'où il tenait cette surprenante information mais, en de telles circonstances, on est disposé à tout croire. Notre convoi avançait au pas et, tandis que je gardais un œil sur les chars polonais dont les contours se faisaient de plus en plus précis, mon chauffeur s'attachait à ne pas frôler de trop près les autres usagers de la route. Quand, debout, dans le panier de son side-car, le sergent revenant en trombe s'écria : « Vite ! Filez ! C'est des chars allemands », nous fîmes de notre mieux en jouant de l'avertisseur et, quelques heures plus tard, à l'étape, nous apprîmes que lesdits chars avaient coupé notre compagnie en deux parties sensiblement égales, juste derrière moi. À vrai dire, le camion-infirmerie qui me suivait immédiatement avait également pu passer. Les Allemands, bons princes, nous l'avaient laissé ; ils n'en étaient plus à cela près, parvenus qu'ils étaient au stade de la promenade militaire.

Mais les autres, la deuxième moitié de la compagnie, y compris nos officiers, qui fermaient la marche ? – Très simple –, ils étaient prisonniers. Ils venaient, sans à peine s'en apercevoir, d'en « avoir pris pour cinq ans ». Dans les futurs « Stalags » ou « Oflags » d'outre-Rhin. Il n'est pas excessif de parler des hasards de la guerre.

La suite n'a guère d'intérêt : franchissement de la Loire sur l'un des derniers ponts non encore détruits ; arrivée à Vichy le jour où le maréchal Pétain, de sa voix chevrotante, annonçait qu'il « avait fait don de sa personne à la France » et demandé l'armistice « dans l'honneur et la dignité » ; un séjour en « camping » dans le Cantal, une remontée dans la Creuse, au camp de La Courtine et puis, en août, la démobilisation... Nous troquâmes nos tenues kaki pour des costumes de drap bleu marine ou de velours côtelé (d'où l'Intendance avait-elle tiré de telles quantités de costumes civils au choix des bénéficiaires ?).

Ma guerre était finie...

Je pourrais, bien sûr, nourrir cette période de diverses anecdotes où s'entremêlent d'épisodiques actes de courage et de petites ou grandes lâchetés, mais quand je considère à quelle suite d'événements dérisoires je dois ma qualité d'ancien combattant, je crois qu'il vaut mieux tout oublier. Il est vrai que, dans cette guerre qui n'a en rien ressem-

blé à ce que les anciens de 1914-1918 m'avaient dit de la leur, il y a eu des héros et des dizaines de milliers de morts au combat. Il y a eu aussi plus d'un million de prisonniers, en opération ou tout bonnement capturés dans les casernes de l'arrière. Il y en a eu d'autres, comme moi, qui n'ont jamais eu l'impression d'avoir vraiment combattu... Tous anciens combattants d'une guerre mal engagée, mal conduite, et terminée dans les chaos du sauve-qui-peut général.

Une guerre, au fond, ça n'a de sens et ça ne vaut la peine qu'à condition de la gagner... C'est alors ce que je me disais.

Démobilisés, nous fûmes renvoyés dans nos foyers, mais le mien, où était-il ? À Guingamp, je retrouverais mes tantes, ça irait bien pour quelque temps, mais ensuite ? C'est à Laval que je résidais et travaillais au moment de rejoindre le service militaire, trois ans plus tôt. Si donc, comme selon toute probabilité, la Poste tout entière n'avait pas disparu dans la tourmente, c'est pour Laval qu'il me fallait opter.

La France était coupée en deux : le camp de La Courtine était en « zone libre », Laval en « zone occupée ». En cette fin d'août 1940, les trains roulaient de nouveau. Quand le mien franchit la ligne de démarcation, en gare de Vierzon, je pus observer à loisir des soldats allemands. Jusque-là, je n'en avais vu de près, à le toucher, qu'un seul, à Baslieux-les-Fismes : un aviateur tombé apparemment sans dommage pour sa personne. En bottes de vol, sanglé dans sa tenue vert-de-gris, le cheveu ras, immobile dans notre cercle de curieux, bannissant de son visage toute autre expression que celle d'une indifférence hautaine. Rien dans son attitude ne se rapportait à l'idée que nous nous faisons d'un malheureux prisonnier... Aussi impeccables, les soldats de Vierzon arpentaient les quais de leur pas mécanique. Un détachement parcourait les compartiments pour examiner nos papiers : un salut militaire, un claquement de talons, une main tendue pour recevoir nos titres de transport, un « merci » en français... On nous avait bien dit que les Allemands étaient très corrects. « Faites confiance au soldat allemand », ajoutaient des affiches éparses dans la gare.

Tout de même, il s'agissait bien de nos ennemis d'hier, et nous étions bel et bien défaits, soumis, conquis, et, quand le train repartit, alors que défilait la campagne inchangée, nos attitudes, et jusqu'au timbre de nos voix s'étaient subitement altérés : nous n'étions plus tout à fait les mêmes, nous avons de nouveaux maîtres.

L'OCCUPATION

A Laval, la gare avait beaucoup souffert et, dans tout le quartier, les immeubles éventrés exhibaient leurs plaies toutes fraîches, mais le bureau-gare était toujours debout. J'ai retrouvé la plupart des anciens quittés trois ans plus tôt, et de nouveaux collègues, repliés du nord pendant les hostilités. Le travail s'était simplifié : le courrier, les paquets, les journaux (singulièrement amaigris) ne circulaient plus qu'à l'intérieur de la zone occupée. La zone libre était sur une autre planète. Les cartes « interzones » n'avaient pas encore fait leur apparition, mais étaient promises pour bientôt. Je n'ai pas conservé d'échantillons de ces intéressants documents où, pour renseigner un correspondant, de l'autre côté de la ligne de démarcation, il fallait se contenter de souligner ou biffer des textes préimprimés, ou d'en remplir les blancs. Communications laconiques, glacées, laissant aux destinataires le soin d'imaginer ce qu'elles ne pouvaient dire.

Je suppose qu'il existe quelque part des ouvrages traitant de « Laval sous l'Occupation » écrits par des Lavallois de souche et fournissant avec une précision que je ne saurais atteindre tous les détails sur les premiers temps de cette situation angoissante où les familles tentaient de rassembler leurs membres épars et espéraient des nouvelles des innombrables prisonniers parqués quelque part en France ou en Allemagne, dans des « Stalags » ou « Oflags » numérotés. À Laval, les Allemands étaient partout. J'ai conservé pour ma part le souvenir d'une sentinelle qui gardait la passerelle pour piétons sous le viaduc de chemin de fer qui enjambe la Mayenne. De service de nuit, j'empruntais régulièrement cette voie pour regagner ma chambre aux heures de couvre-feu. Il me fallait alors exhiber l'*Ausweis* dont on m'avait muni. Ce n'était évidemment pas toujours le même militaire, mais l'un d'eux, qui avait fini par me connaître comme un habitué, me disait chaque fois sans regarder mon papier : « La guerre... grand malheur », comme

s'il en allait de même pour moi et pour lui. Il ne possédait pas d'autre vocabulaire et mes échanges avec l'armée allemande s'arrêtaient là. Les journaux qu'il est si facile de se procurer au cours des pauses dans le tri nous tenaient au courant des événements, dans leur version allemande, bien sûr. Les Anglais nous avaient lâchement abandonnés à Dunkerque et le bombardement de notre escadre, dès juillet, à Mers-el-Kébir, témoignait amplement de la chaleur de leurs sentiments à notre égard. Mon ami Charles Pierrès – Lolo pour les intimes –, matelot sur l'un des navires victimes de cette opération, prit longtemps pour s'en remettre avant de participer activement dans la suite à la Résistance. L'armée allemande accumulait les victoires : nouveau Napoléon, Hitler conquérait l'Europe et les signes visibles de cette force irrésistible s'étaient au plus près de nous. Les drapeaux et oriflammes rouges à croix gammée noire sur fond blanc flottaient sur les bâtiments privés et publics réquisitionnés, sur la *Kommandantur*, instance suprême, lieu du pouvoir absolu, devant lequel s'éclipsaient la préfecture et la mairie. Les soldats vert-de-gris déambulaient par deux sur les trottoirs où les passants s'écartaient, les défilés de troupes martelaient le pavé, rythmés par des chants musclés aux harmonies guerrières. Sur les affiches collées un peu partout, l'on voyait des militaires allemands câliner des enfants français séduits comme par de nouveaux pères.

Un maître mot qui, pour le moment, avait plutôt l'effet d'un anesthésique avant, plus tard, de susciter l'horreur, la « collaboration », symbolisait la politique de notre gouvernement couverte par un Maréchal chargé de gloire et d'années. La hiérarchie catholique appelait à une « soumission affectueuse » à l'homme providentiel. « Travail, Famille, Patrie, ces trois mots sont les nôtres », s'écriait le cardinal Gerlier, s'efforçant avec d'autres princes de l'Église de susciter un renouveau spirituel au sein de cet « État français » qui succédait à une République déchue à laquelle, sur six cent soixante-douze députés et sénateurs présents, seuls quatre-vingts parlementaires avaient refusé de porter le coup de grâce.

Que nous fallait-il penser, devant ces propagandes ? À quel saint nous vouer, nous autres citoyens ordinaires, objets de sollicitations et d'influences contradictoires, dans cette pitoyable situation à laquelle rien, évidemment, ne nous avait préparés ? Nous étions traversés par des

sentiments diffus, qui allaient de l'aveu d'impuissance au sursaut de révolte. De révolte, contre qui, au fait ? Contre les dirigeants incapables qui nous avaient conduits là, contre l'insoutenable arrogance du conquérant, contre ceux qui prêchaient la résignation à l'inévitable ? Contre tous à la fois ?... Mais, sous ces pathologies de la conscience collective, qui affectaient diversement les individus, la vie continuait, avec ses problèmes quotidiens à résoudre dans l'urgence.

Le ravitaillement était l'un de ceux-ci. Pas tellement pour nous-mêmes. Laval, au cœur d'une zone d'agriculture et d'élevage, ne manquait pas de ressources alimentaires, et le département de la Mayenne devenait une source d'approvisionnement régulier pour les Parisiens et autres citadins promis à la rigueur égalitaire d'un rationnement que l'on sentait venir. La Poste et, en particulier, le centre de tri s'instituèrent progressivement en lieux de transit privilégiés pour les denrées de première nécessité. Les paquets-poste en furent l'instrument de choix, leur nombre décupla alors que le reste du courrier s'amenuisait. Il fallut ouvrir un chantier « Paquets » où nous manipulions à longueur de journée et de nuit des boîtes de fer et de carton solidement ficelées, des sacs de toile grossièrement cousus, des emballages de papier kraft en plusieurs épaisseurs contenant du beurre, du fromage, de la viande ou des haricots à destination de Paris et d'autres grandes villes. On a peut-être oublié le rôle de la Poste dans le ravitaillement familial au cours de ces années noires... D'une Poste qui ignorait délibérément les instructions venues d'en haut lui prescrivant de saisir toutes ces marchandises soumises à un rationnement de plus en plus strict à mesure que les prélèvements de l'armée allemande, de plus en plus lourds, aggravaient la pénurie. Mieux (ou, à la réflexion, sans doute moins bien, car nous ignorions la destination finale de ces denrées qui pouvaient aussi bien alimenter un marché noir en pleine expansion), un local de centre de tri se transformait la nuit en arrière-salle de magasin d'alimentation où opérait bénévolement l'un des nôtres. Les conducteurs de voitures postales, desservant les villages, apportaient chaque soir des kilos de fromage, des mottes de beurre, des quartiers de veau, de porc, de mouton. Tout y était détaillé, pesé, emballé, étiqueté, inséré dans des sacs postaux réglementairement plombés. Et, sur les chariots livrés chaque nuit aux services ambulants, il se trouvait toujours quatre ou cinq sacs, plus lourds que les autres, déposés avec des

égards au sommet du chargement, et dont la consistance ne laissait aucun doute sur la nature du contenu. Les œufs, bien entendu, étaient livrés « à découvert ».

Cependant, des rumeurs couraient de bouche à oreille, fragiles, dérisoires. L'Angleterre n'était pas vaincue, cela, au moins, c'était une certitude et, de Londres, une voix s'était élevée : « Nous avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la guerre », avait dit, paraît-il, à la radio anglaise, un Français inconnu qui se disait général... Je n'avais pas la radio.

Nous vîmes arriver, un jour, à Laval-Gare, un nouveau contrôleur venu de Rennes, un petit homme à moustaches, sec, nerveux, coiffé d'un béret. Il s'avéra dès l'abord un personnage hors du commun. Rigoureux, il tolérait difficilement le laxisme, qu'il relevait dans certaines de nos habitudes, il abhorrait les longs casse-croûte que quelques-uns d'entre nous faisaient durer pendant la pause de minuit. Il s'était immédiatement brouillé avec la direction qui ne lui donnait, selon lui, que des instructions stupides et, surtout, toute allusion au fait que les « Boches » puissent être là, tout proches de nous, ou seulement exister, le plongeait dans une rage froide. Il ne considérait la présence du moindre d'entre eux qu'en termes de compte à régler. De Rennes, où il se rendait chaque dimanche dans sa famille, il nous revenait chargé des informations qu'il avait recueillies à la radio de Londres. Il nous en faisait part avec exaltation, en recopiait plusieurs fois l'essentiel sur de petits papiers, et s'en allait en imperméable couleur de muraille les coller dans les lieux publics, vespasiennes et autres cabines téléphoniques en les agrémentant d'un grand « V » churchillien. Aucun conseil de prudence n'avait prise sur lui. Ancien combattant de la guerre de 1914-1918 sous les ordres de l'amiral Ronarc'h, il nous confia que c'était lui, Lebellé, le fusilier-marin volontaire qui avait, dans l'eau glacée, à cheval sur une planche reliant deux tonneaux, sous la fusillade, le corps bardé d'explosifs, fait sauter à Dixmude les écluses de l'Yser. Son nom, nous dit-il, n'était cité nulle part, peu lui importait, il ne devait de comptes qu'à lui-même... Il se fit prendre un jour alors que, sur les instructions de la radio de Londres, il était allé, pratiquement seul, fleurir à Rennes une statue de Jeanne d'Arc. Les Allemands, l'ayant interrogé sur son passé, et peut-être impressionnés par ce héros solitaire, ne le retinrent pas. Il en fut lui-même étonné... Bien

entendu, il ne fit que développer ses activités dans la suite, et j'ai appris par ouï-dire que le bilan pour lui et sa famille fut cruel : un fils tué, son épouse déportée, et lui-même détenu dans un camp en Pologne, d'où il revint, avec pour ses geôliers la haine que l'on devine mais, curieusement, avec aussi un ressentiment à peine moins fort sur le comportement de ses compagnons d'infortune. Et, finalement m'a-t-on dit, mais je ne l'ai pas vérifié, quelque temps après son retour, écœuré du spectacle qu'offrait à ses yeux l'après-Libération (les vrais, les faux résistants et les autres), il se suicida. J'ignore si quelque chroniqueur s'est intéressé à ce patriote intransigeant. Il y a eu d'admirables héros dans la guerre de l'ombre ; Lebellé est le plus inconditionnel, le plus ardent, le plus pur qu'il m'ait été donné de connaître... Il m'a dit un jour et j'ai profondément senti son reproche : « Vous croyez en Dieu... Vous vous dites catholique, il me semble que, si je l'étais, c'est tout autrement que je le ferais savoir. »

N'ayant aucune intention de me fixer à Laval pour le restant de ma carrière, j'avais dès mon retour demandé ma mutation pour Paris. Je dirai plus tard pourquoi. En outre, je me sentais plus doué pour les études que pour siéger aux guichets de la Recette principale et boucler avec la virtuosité de la plupart de mes collègues la comptabilité du bureau. J'entamai donc la préparation au concours de « rédacteur ». Préparer un examen était d'ailleurs une façon comme une autre d'occuper des loisirs moroses.

Les épreuves du concours de rédacteur eurent lieu à Rennes, et ma mutation pour Paris intervint avant que n'en fussent connus les résultats. Adieu, Laval, cette fois pour de bon et, pour la seconde fois, je me retrouvai dans la capitale, plus précisément au bureau central du XVII^e arrondissement, à l'angle de l'avenue de Wagram et de la rue de Prony.

Quelle différence avec Laval, où il suffisait d'une semaine pour faire la connaissance de tous ses collègues et se trouver à l'aise ! Ici, dans cette usine de Paris XVII, semblable à celle de Paris IX où j'avais naguère débuté, on n'avait de contacts qu'avec les agents de la même brigade qui occupaient des postes de travail voisins. Et, encore, ceux-ci surgissaient-ils de nulle part à la prise de service et disparaissaient corps et biens à la fin de la vacation. Durant les trois mois que je passai à la section « Départ », je n'eus le temps de nouer aucune relation,

si ce n'est celle d'un collègue de brigade, toujours le dernier arrivé et le premier parti, qui me confia, en procédant avec moi à l'expédition des lettres recommandées et des valeurs déclarées, qu'il exerçait un second métier : il s'était bricolé une remorque qu'il attelait à sa bicyclette et pédalait dans Paris pour le compte de commerçants et de particuliers ; un service privé de messagerie, en somme. Il avait un moment songé à équiper sa remorque d'un siège pour passagers afin de « faire le taxi ». « Ça paie mieux, disait-il, mais qu'est-ce que c'est crevant ! » À en juger par le nombre d'attelages cyclistes qui circulaient dans Paris, il ne faisait en cela que se joindre à ses pareils qui, en ces temps de réquisition des voitures particulières et de distribution de bons d'essence aux rares ayants droit, avaient trouvé le moyen d'arrondir leurs revenus en utilisant à temps complet ou partiel leur énergie musculaire. C'était tout de même plus honorable que le marché noir. Il était pourtant vrai que le surcroît de ressources qu'ils tiraient de ces activités parallèles avait pour effet de les mettre en état d'y apporter leur clientèle...

Car, à Paris, le ravitaillement était, bien sûr, la préoccupation première : nous étions loin de la Mayenne où les ménagères se passaient la recette pour faire, avec du beurre, un savon tout à fait acceptable : « surtout, pas trop de cristaux et, pour faire mousser, ajouter des feuilles de lierre »... Des volumes entiers ont été consacrés à la description de la vie quotidienne à Paris en cette année 1942, au système des cartes de rationnement et à leur trafic, aux queues qui se formaient devant les boutiques quand le ticket BD ou CK d'avril ou de septembre était débloqué et donnait droit à six œufs et à un quart de litre d'huile ; ou encore aux cartes de tabac cédées au prix fort par les non-fumeurs à ceux qui ne pouvaient s'en passer et coupaient, comme moi, leurs cigarettes en deux pour faire durer le plaisir ; à l'émergence du rutabaga, suivi de loin par le topinambour, comme légume de base, aux étranges concoctions dénommées Rancio ou vin Pernod comme apéritifs usuels... En marge des « points textiles » destinés à pourvoir les classes populaires en vêtements divers, se développaient de curieuses filières, comme celle qui amenait le marchand de vin du coin à faire savoir discrètement au chaland claudiquant sur ses semelles de bois qu'il venait de recevoir un tout petit lot de chaussures (« Tout cuir, monsieur, comme avant-guerre ») qu'il pouvait céder, pour lui faire

plaisir et parce que c'était lui, à des prix n'atteignant pas tout à fait son salaire mensuel...

J'étais à Paris depuis trois mois quand parurent les résultats du concours de rédacteur. J'étais reçu, et je fus presque aussitôt avisé de ma nomination en cette qualité à la direction des PTT de Rennes. Grand tournant de ma carrière : je quittais les services dits « d'exécution » pour les services « administratifs », sans avoir la moindre idée de ce que j'allais être appelé à y faire, et même en quoi ils pouvaient bien consister.

Aussi, en grim pant le grand escalier de l'aile gauche de l'imposant Palais du commerce de la capitale bretonne, où siégeait la direction, étais-je en pleine curiosité à l'égard de ma future situation.

Le directeur régional, M. Ruhlmann, qui était, m'avait-t-on dit, d'origine alsacienne et avait fait ses études en Allemagne, avant la guerre de 1914-1918, me reçut dans son vaste bureau pourvu d'un riche mobilier d'époque (je n'aurais su dire laquelle) et assombri par de lourds rideaux. C'était la première fois que je me trouvais face à face avec un personnage situé à un tel niveau de la hiérarchie : la distinction, l'âge, la prestance et la barbe de celui-ci correspon daient tout à fait à l'image que je me faisais d'un titulaire de si hautes fonctions. L'accent alsacien y ajoutait même quelque chose... J'allais donc entendre de sa bouche ce que l'administration attendait de moi.

Il avait, me dit-il, décidé de me confier la charge d'une section toute nouvelle que j'aurais l'importante mission d'inaugurer, sinon de créer de toutes pièces, et qui s'intitulait « Exploitation postale régionale ». Une réforme jugée capitale venait, en effet, en cette année 1942, d'être décidée par le ministère : elle consistait à séparer complètement les services des directions régionales de ceux des départements des chefs-lieux de région, jusque-là confondus. Et, comme le rédacteur chargé antérieurement de la section commune avait choisi de s'occuper du département d'Ille-et-Vilaine, il restait à pourvoir d'un titulaire la région de Bretagne, et ce titulaire, ce serait moi. Rien de plus simple, comme l'on voit...

Le bureau qui me fut affecté, pourvu – quel luxe ! – d'un cabinet de toilette attenant, donnait sur les jardins de la Vilaine. J'en pris possession sans trop d'assurance. Une secrétaire y attendait mes instructions.

À part cette aimable dame et une grande armoire vitrée contenant une impressionnante collection de bulletins officiels reliés par millésimes, je trouvai sur la table trois minces dossiers contenant les pièces que leur ancien dépositaire avait jugé relever de mes fraîches compétences :

- la première chemise était intitulée : « Correspondances avec l'administration centrale »,
- la deuxième : « Correspondances avec les départements »,
- la troisième : « À classer ».

Mince héritage, en vérité, et faibles sources d'inspiration sur les sujets qu'il m'allait falloir traiter. Heureusement, il y avait les collègues, en particulier celui qui m'avait légué ces papiers, et aussi le directeur régional qui m'avait assuré que sa porte m'était toujours ouverte, mais que je craignais d'importuner. Et je fis ainsi une entrée discrète dans des services un peu somnolents qui, du fait de la guerre, se préoccupaient surtout d'assurer la survie d'une Poste confrontée de toutes parts à la pénurie ambiante.

Le flou de mes attributions mit quelque temps à se dissiper. Je dirai seulement qu'après un an d'exercice, et sur le point de changer une nouvelle fois de fonctions, la vue de ma table encombrée et de mon armoire pleine était de nature à démontrer à mon successeur que j'avais œuvré de mon mieux à l'alimentation du nouveau service que, parrain déconcerté, j'avais dû tenir sur les fonts baptismaux. Que mes activités aient, compte tenu des circonstances, amélioré en quoi que ce fût le fonctionnement des services postaux en Bretagne, je ne me hasarderai pas à le prétendre mais, en toute conscience, je pensais pouvoir revendiquer d'avoir, pour ma part, contribué à l'illustration de l'adage selon lequel l'organe crée la fonction, à moins que ce ne soit l'inverse, comme on le dit communément.

Je consacrais les loisirs que me concédait mon nouveau métier, en fait peu exigeant, à la préparation d'un autre concours qui figurait en deuxième position dans le cursus que je m'étais proposé de suivre : celui de « rédacteur à l'administration centrale ». Un succès dont je ne doutais pas me permettrait de revenir à Paris, ce que je souhaitais ardemment. À Rennes pourtant, j'étais en pays connu, dans ma Bretagne d'origine, non loin de Guingamp où je pouvais me rendre de temps en temps. Le ravitaillement, en cette année 1942, y restait fort convenable, et je m'y accommodais parfaitement de mes conditions de

vie, somme toute privilégiées en ces temps difficiles. Alors, pourquoi encore Paris ? Pourquoi l'aspiration à un retour dans cette fourmilière écrasée plus que toute autre sous la botte de l'occupant ?

Il me faut ici dévoiler, au moins discrètement, une autre face de mon existence.

À Guingamp, au cours d'une permission, alors que je remplissais, au fort d'Issy-les-Moulineaux, mes devoirs militaires, j'avais entrevu une jeune fille qui me parut charmante, en vacances dans la famille Marrec, celle de mes amis dont elle était la cousine. Il se trouvait qu'elle habitait Issy-les-Moulineaux, précisément rue du Chevalier de la Barre, à quelques pas du fort. À mon retour dans mes quartiers, j'eus envie de la revoir. Elle ne me repoussa pas, et ses parents, originaires tous deux de Guingamp, encouragèrent plutôt mes visites. Durant mes séjours, tant à Issy qu'à Versailles ou Paris, nous nous fréquentâmes assidûment. Pendant mes longs mois de résidence à Laval et à Rennes, nous entretenîmes une correspondance suivie, en attendant de pouvoir enfin nous rejoindre et unir pour toujours nos destinées. J'avais ainsi les meilleures raisons du monde pour, aussitôt revenu à Laval après l'Armistice, demander ma mutation pour Paris et, surtout, dès que promu rédacteur à Rennes, préparer le concours de rédacteur au ministère qui impliquait, en cas de succès, mon retour définitif dans la capitale. Bel exemple de conjugaison entre aspirations personnelles et soucis de carrière...

Mais était-il vraiment impératif d'attendre, pour nous marier, un succès aléatoire à un concours dont la date n'était pas encore fixée ? Pourquoi ne pas commencer à Rennes notre vie conjugale ? Nous en décidâmes ainsi, ... n'avions-nous pas suffisamment attendu ?

Nous avons largement entamé nos préparatifs quand le concours de rédacteur au ministère fut annoncé... pour une date très proche de celle que nous avions prévue pour notre mariage. En sorte que les deux événements eurent lieu quasi simultanément et que, de Rennes à Paris, je n'eus à effectuer qu'un seul voyage.

Mes tantes n'avaient soulevé aucune objection à cette union. Nos âges convenaient, nos situations aussi, ma future était secrétaire, nos familles et nous-mêmes étions d'origine guingampaise... Et, le 29 avril 1943, ma tante Marie vint assister aux cérémonies en la mairie et l'église d'Issy-les-Moulineaux. Elle avait apporté deux lapins, et nous

eûmes un festin de nocces où le pâté de lapin précédait le lapin rôti, lui-même suivi, le soir, d'un lapin en gibelotte. Menu somptueux, pour un événement mémorable, célébré devant une assistance réduite : ma tante Marie, ma belle-mère ayant récemment perdu son époux, sa deuxième fille Madeleine, deux voisins ayant servi de témoins et, bien sûr, nous deux, les heureux époux. Une belle simplicité, convenant à des temps difficiles.

J'avais auparavant déniché, à Rennes, non loin de la gare, juste derrière la prison des femmes, une petite maison quittée par ses habitants qui s'étaient réfugiés à la campagne après le premier bombardement de la ville par l'aviation alliée. Celui-ci avait été dévastateur. Aucune alerte ne l'avait précédé. Des chapelets de bombes lâchées en altitude par des avions que l'on ne voyait pas, explosant sous un soleil radieux, en tout début d'après-midi, sur une ville en pleine activité, sur la gare et son quartier, sur le Champ-de-Mars où se tenait une foire, avaient fait des centaines de victimes. Le Palais du commerce où je me trouvais n'avait pas été touché... Dès l'arrêt de la chute des bombes, j'avais accompagné chez elle ma secrétaire mortellement inquiète pour son petit garçon laissé à la maison, non loin de la gare. Des immeubles achevaient de s'écrouler devant nous, des voitures ébranlées brûlaient, des passants hagards couraient en tous sens, alors que nous trébuchaient sur les arbres et les poteaux tombés en travers des avenues, sur les fils enchevêtrés, les pierres, les poutres, les platras, les décombres de toutes sortes, sur les cadavres aussi, entiers ou en lambeaux figés dans des attitudes abandonnées ou grotesques. Sur le Champ-de-Mars, un manège de foire remuait encore, n'entraînant plus que le corps désarticulé d'une petite fille plaquée sur l'encolure de son cheval de bois...

Ce terrifiant épisode aurait pu nous détourner de notre projet de nous installer à Rennes. Il n'en fut rien. Les bombardements alliés, en cette année 1943, étaient devenus chose courante. Nous avions déjà connu celui de Boulogne-Billancourt, dirigé contre les usines Renault, et aperçu, dans la nuit traversée d'éclairs, les formes sombres des avions prenant leurs virages au-dessus d'Issy-les-Moulineaux. Nous savions qu'il y en aurait d'autres, en des lieux imprévisibles. Nous devions d'ailleurs, à Rennes, être les témoins horrifiés d'un second bombardement, encore plus meurtrier que le premier, et affectant la partie nord de la ville, où nous nous trouvions par hasard. Mais, jeunes mariés,

nous nous réconfortions de courir ensemble les risques qui faisaient alors partie de la vie ordinaire.

Celle-ci n'était d'ailleurs pas sans attraits. Nous nous rendions, chaque matin, à la direction régionale, où j'avais obtenu pour ma jeune épouse un emploi d'auxiliaire qui lui convenait parfaitement. Nous commençons à nous faire des relations dans le milieu professionnel. Mon collègue Pons, du service du Personnel, nous emmenait, chaque semaine, à bicyclette, chercher du ravitaillement à la campagne, et nous envisagions sans déplaisir de voir se prolonger notre séjour dans la capitale bretonne. C'est donc sans impatience que nous attendions les résultats de mon concours pour l'Administration centrale, et fûmes pris de court quand ils furent publiés. Je ne comptais pas trop sur mon succès, et je n'avais pas tout à fait tort : il y avait quarante-deux reçus, et j'étais le quarante et unième... J'étais, en même temps, invité à me présenter au ministère le 16 août au matin.

Nous abandonnâmes, avec un peu de regret, la petite maison de Rennes, qui ne nous avait abrités que trois mois, pour nous retrouver à quatre dans le petit appartement de ma belle-mère, rue Baudin, à Issy-les-Moulineaux : un deux-pièces-cuisine sans horizon, au quatrième étage d'un immeuble médiocre ; une de ces « boîtes à loyer » que l'on construisait dans l'immédiate avant-guerre. « Eau, gaz, électricité à tous les étages », annonçait une petite pancarte. Oui, mais la pression du gaz était presque nulle. Il fallait un « tire-gaz » pour arriver à faire bouillir la marmite et, de chauffage, point. Comme tous les locataires, ma belle-mère avait installé, dans l'étroite salle de séjour où elle couchait avec ma jeune belle-sœur (elle nous avait abandonné sa chambre), une cuisinière à charbon dont, faute de conduit de fumée dans l'appartement, il avait fallu faire passer le tuyau à travers un carreau de la fenêtre... Dans l'intérêt de tous, nous devions trouver à nous loger ailleurs. En nous démenant beaucoup, nous finîmes, après quelques mois, par découvrir un autre deux-pièces pour nous seuls, celui-ci très bourgeois, plus vaste et presque luxueux (il était notamment pourvu d'une belle cheminée), au rez-de-chaussée d'un immeuble de grande allure qui subsiste encore, 16 avenue Victor-Hugo, à Vanves... nous allions y rester dix ans.

Le ministère des PTT, où je travaillais désormais, occupait – il occupe toujours –, avenue de Ségur, dans le VII^e arrondissement de Paris, un

impressionnant édifice de six étages : lourdes portes de bronze, hall d'entrée où régnait le marbre, ascenseurs automatiques, avec, aux baies du rez-de-chaussée, des grilles pour le dessin desquelles l'architecte avait, disait-on, fait spécialement le voyage de Florence, le tout flamboyant neuf, puisque inauguré en 1938, juste à la veille de la guerre. La direction des Postes où je fus affecté en occupait la plus grande partie du cinquième étage.

Dans son vaste bureau lambrissé d'acajou, au mobilier du même bois posé sur un parquet au point de Hongrie, le directeur, M. Moignet, me reçut avec une affable simplicité. On m'avait dit de lui qu'il s'agissait d'un personnage austère et rigoureux, mais il se trouvait qu'il était originaire de Guingamp, où son père avait été facteur, et nul doute que cette particularité ait contribué, en dépit de mon rang plus que modeste au concours qui me valait d'entrer à son service, à la qualité de ce premier contact personnalisé, qui fut aussi le dernier : l'écart hiérarchique qui me séparait du « Premier Postier de France » était vraiment trop grand...

Contrairement à ce que j'avais trouvé en arrivant à Rennes, le troisième bureau de la direction des Postes où je fus appelé à œuvrer, et qui traitait du service intérieur des bureaux de Poste, ne m'avait pas attendu, loin de là, pour accéder à l'existence. Ses archives vénérables contenaient plus d'un siècle de « précédents » auxquels il convenait de se référer pour traiter des affaires soumises à notre sagacité. Les vues qu'exprimaient nos prédécesseurs, la jurisprudence qu'ils avaient établie avaient subi les épreuves du temps et ne pouvaient, à l'évidence, qu'être celles de la Poste éternelle. Il suffisait de les mettre au goût du jour : les ciseaux et la colle étaient nos plus précieux instruments de travail. Ainsi, le sous-chef et le chef de bureau, assurés que les textes que nous leur soumettions étaient faits des plus larges emprunts à une tradition assurée et ne contenaient pas de dangereuses innovations, pouvaient-ils les parapher sans troubles de conscience. Cet exercice avait encore l'avantage de familiariser le débutant que j'étais avec le maniement des formules élégamment balancées du style administratif. Et surtout, comme rien de ce qui m'était demandé ne réclamait un effort démesuré, je pus, en toute tranquillité d'esprit, entamer ma préparation au dernier concours que j'avais inscrit à mon programme : celui de l'entrée de l'École nationale supérieure des PTT, le concours

qui ouvrait toutes les portes d'accès aux emplois les plus élevés. Au rebours des examens précédents, celui-ci exigeait un effort de préparation soutenu. Je décidai d'y consacrer deux ans.

Ainsi s'écoulèrent les années 1943 et 1944 : entre la fréquentation d'un ministère, qu'à mon niveau, je percevais comme un havre tranquille (les seules bousculades avaient lieu pour se rendre le midi à la cantine), et l'assistance à des cours qui avaient lieu, de bonne heure le matin et tard le soir, en dehors des heures de service, ainsi que toutes les matinées des dimanches. Ils étaient professés par des universitaires, rue Barraud, dans le XIII^e arrondissement, au siège, précisément, de l'École supérieure dont notre domicile de Vanves n'était pas déraisonnablement éloigné.

Personne ne pouvait, bien sûr, être indifférent aux dramatiques événements qui se précipitaient pendant toute cette période où se jouait notre destin et dont nous recevions les versions contradictoires des médias aux ordres de l'occupant et des voix françaises dont les échos brouillés nous parvenaient de Londres. Depuis l'entrée de l'Amérique dans la guerre (Pearl Harbour, en 1941), depuis le débarquement en Algérie (en 1942), depuis l'enlèvement de l'armée allemande en Russie et depuis Stalingrad (1943), les signes annonciateurs d'un effondrement total et prochain du Reich s'étaient multipliés. La propagande nazie n'abusait plus personne, à part peut-être – et encore – les personnalités et leurs dupes les plus compromises dans la collaboration, au point de ne pouvoir plus faire marche arrière.

Le comportement des occupants était devenu de plus en plus odieux. Après avoir fait disparaître dans on ne savait trop quels abîmes les Juifs, porteurs ou non de l'étoile jaune, la Gestapo et les SS déportaient, fusillaient, massacraient otages et suspects, confirmant ainsi dans l'horreur l'existence d'une « armée secrète » qui, en attendant d'entrer en action au grand jour, se livrait à des sabotages et à des attentats meurtriers contre les installations ennemies ou à leur service, et les militaires isolés... L'on en vint à parler de véritables combats.

L'ampleur réelle de cette résistance active nous échappait cependant. Je dois dire, pour ma part, qu'enfoui dans mes activités professionnelles successives, absorbé dans mes préparations aux concours, vivant avec intensité les temps forts de ma vie pré et post-nuptiale, bientôt père, j'ai davantage vécu cette période en témoin horrifié et fasciné qu'en

acteur engagé par autre chose que ses propos. Transplanté à plusieurs reprises de Laval à Rennes et de Rennes à Paris, je n'étais enraciné nulle part et n'ai pas eu l'occasion, si j'en excepte ma rencontre des premiers temps avec Lebellé et ses manifestations solitaires, de nouer des relations durables avec des compatriotes introduits dans cette action clandestine dont on ne parlait qu'à mots couverts. Dirai-je aussi qu'avec beaucoup d'autres, j'étais persuadé que le salut ne pouvait nous venir que de l'extérieur, de ces armées alliées surpuissantes dont l'étreinte se resserrait autour de l'Allemagne et de ses conquêtes provisoires. Et, s'il m'est arrivé de regretter quelque chose, c'est de ne pas avoir rejoint dès l'été 1940 cette jeune armée française qui luttait en dehors dans leur sillage, en un combat à ciel ouvert pour lequel j'aurais eu plus de goût que pour la guerre de l'ombre...

Vint en juin 1944 le débarquement allié en Normandie, prélude à la déroute complète de l'armée allemande. Notre première fille, Geneviève, naquit le 19 juillet et c'est avec dans les bras un bébé de quelques semaines, que ma femme et moi, terrés dans les caves de notre immeuble de l'avenue Victor Hugo à Vanves, nous vécûmes quelques épisodes des derniers affrontements. L'armée Leclerc était entrée dans Paris par la porte d'Orléans. Il n'y eut pas de combat à Vanves, seulement les tirs assourdissants d'une batterie allemande cantonnée au lycée Michelet tout proche... et l'équipe de secouristes dont je faisais partie n'eut pas à intervenir.

Quand sonnèrent à toute volée les cloches de la Libération, la population se répandit dans les rues, débordant d'une exaltation qui touchait au délire. Des oriflammes tricolores fleurirent aux fenêtres, des commerçants baissèrent leurs rideaux. Des résistants surgissaient de partout. Je n'aurais jamais pu imaginer qu'il pût y en avoir autant. Des jeunes gens à brassards brandissant des drapeaux, et parfois des fusils, parcouraient la ville dans des voitures noires sur lesquelles s'étaient en larges majuscules le sigle FFI des « Forces françaises de l'intérieur ». D'autres résistants de tous âges, avec ou sans brassard, s'employaient à rassembler devant la mairie un petit groupe de femmes terrorisées, au crâne déjà tondu pour avoir entretenu des relations coupables avec les Allemands. D'autres encore improvisaient des défilés entre deux haies de citoyens enthousiastes. Tout le peuple rallié s'inscrivait dans le camp des vainqueurs.

**ANNÉES
SABBATIQUES**

Le ministère avait été déserté pendant ces événements que chacun avait vécu au lieu de son domicile. Quand nous revînmes, l'animation régnait dans les couloirs et dans les bureaux où se déroulaient d'interminables palabres. La joie et le soulagement se lisaient sur les visages et éclataient dans les propos, avec un soupçon d'incertitude sur ce qui allait maintenant se passer. À la direction des Postes, nous avions jusque-là côtoyé, sans être tout à fait sûrs de leur appartenance et sans trop savoir en quoi consistait leur action, quelques-uns des principaux responsables de « Résistance PTT », ou d'autres mouvements souterrains dont on commençait à célébrer les mérites et à saluer les martyrs jusqu'ici anonymes. Reparurent deux ou trois de ces animateurs confirmés, mystérieusement disparus dans les jours qui avaient suivi le débarquement en Normandie ; quelques autres se découvrirent et tous, dans le sillage des autorités mises en place par le gouvernement de la Libération, se saisirent du pouvoir dans la nouvelle légitimité que leur avait acquise leur engagement à haut risque et que personne ne songeait à leur contester.

Sous leur égide, un « Comité d'épuration » fut constitué, qui se saisit du cas des fonctionnaires suspects de collaboration avec les occupants. Il s'avéra qu'il n'y avait pas de traître parmi nous, mais se trouvèrent notamment au banc des accusés des fonctionnaires de responsabilité qui avaient eu le tort impardonnable de rechercher, ou seulement d'accepter, des pouvoirs disparus des fonctions dirigeantes, dont l'exercice les avait conduits à des compromissions apparentes ou réelles avec l'occupant. À la direction des Postes, le directeur, M. Moignet, celui-là même qui m'avait accueilli, faisait partie de ceux-ci. Une liste fut établie où il figurait parmi les personnes auxquelles l'entrée du ministère était désormais interdite, en attendant le jugement du Comité. Avec des collègues, il m'arriva d'assurer un tour de faction à la porte, et nous poussâmes un soupir de soulagement en apprenant

qu'il avait déjà été refoulé et qu'il ne se représenterait sûrement plus. Il fut arrêté quelques jours plus tard, après qu'un sursis lui fut accordé pour marier sa fille en l'église Saint-Sulpice. (Je dois dire ici qu'il sera réhabilité et réintégré plus tard au grade d'inspecteur général, après un recours en Conseil d'État.)

Le directeur adjoint, M. Le Mouël, s'installa dans ses fonctions où il fut bientôt confirmé pour devenir à son tour directeur des Postes en titre. Des mouvements analogues intervinrent dans d'autres directions du ministère et, finalement, l'un de nos chefs de bureaux, M. Farat, qui comptait parmi les plus engagés dans la Résistance, en devint le secrétaire général. Au niveau inférieur, où je me situais, tout resta en l'état, et la vie reprit comme auparavant.

Conformément au programme que je m'étais tracé, je fis l'impasse sur le concours de 1944 à l'École supérieure des PTT et me présentai à celui de 1945 où je fus admis en un rang honorable, non sans avoir frisé l'élimination à l'épreuve écrite de mathématiques : l'examineur, le redoutable professeur Thiberge, jugea plus satisfaisante ma prestation à l'oral, et ceci dut compenser cela.

Et, le 3 octobre 1945, j'entrai à l'École pour y mener une vie d'étudiant à part entière, avec vingt-quatre aimables comparses de même origine que la mienne, engagés comme moi sur la « voie royale » (on devrait dire « républicaine ») que, pour reprendre ici les termes consacrés, l'administration nous ouvrait « selon sa tradition démocratique de promotion sociale »... Ce destin partagé a eu pour effet de faire naître entre nous des liens qui ont résisté à l'épreuve du temps et aux disparités de carrières et, aujourd'hui, presque un demi-siècle plus tard, les survivants de cette heureuse époque ressentent toujours le même plaisir à se retrouver ensemble. Notre promotion comptait aussi des élèves étrangers : cinq Bulgares (le rideau de fer n'avait pas encore isolé l'Europe de l'Est) dont l'évidente bonne volonté se manifestait aussi bien dans l'assiduité à nos cours que dans leur appétit de découverte de la vie parisienne.

La scolarité comportait une année d'études à l'École nationale d'administration, cette fameuse ENA créée en 1944, d'où devaient sortir la plupart des « princes qui nous gouvernent ». Nous étions la deuxième promotion de l'ENSPTT à bénéficier de ce régime encore en rodage. Il avait déjà des avantages sans prix, en particulier celui de

nous familiariser par l'audition de conférenciers éminents, parfois célèbres (je me souviens de l'ambassadeur François-Poncet, ou du maréchal de Lattre de Tassigny), avec les concepts de haute volée autour desquels s'ordonne la gestion de l'État et de son administration publique ; celui aussi de nous initier à l'art de s'exprimer avec aisance, dans un vocabulaire choisi, suivant des normes en usage dans la haute fonction publique, à propos, il est vrai, de sujets que l'extrême spécialisation de nos attributions passées, et même futures, semblaient nous ménager peu de chance de jamais vraiment aborder ; l'avantage, enfin, de nous faire côtoyer dans leur fraîcheur première, les futurs « grands commis de l'État » promis aux plus belles destinées. Sans doute, au début de notre admission dans ce « saint des saints » de la grande formation administrative, nous faisait-on sentir que nous n'étions pas tout à fait des élèves à part entière, que nous étions en quelque sorte les « Bulgares » de notre promotion de rattachement ; néanmoins, la fréquentation de l'illustre institution de la rue des Saints-Pères contribuait-elle efficacement à nous libérer de ce qui pouvait nous rester de nos complexes d'autodidactes besogneux.

Un événement d'une tout autre nature avait illuminé ces années sabbatiques : la venue au monde de notre seconde fille, Dominique, à laquelle je coopérerais dans notre appartement de l'avenue Victor-Hugo (il n'y avait plus de lit disponible à la petite clinique voisine). C'était maintenant à quatre que nous allions aborder une nouvelle phase de notre existence...

Pour commencer, dès la fin de mes trois ans d'études, pourvu du brevet de l'École, je fus réintégré en septembre 1948 comme « administrateur de 3^e classe » à la direction des Postes, au service des affaires internationales.

En l'automne ensoleillé de cette année-là, se tenait au Palais de Chaillot l'assemblée générale des Nations unies, qui devait, sous l'égide de M^{me} Franklin D. Roosevelt, adopter la fameuse « Déclaration universelle des droits de l'homme ». J'y fus envoyé par le ministère des PTT comme stagiaire, en vue de me familiariser avec le fonctionnement de la prestigieuse institution. Ce premier contact avec les milieux internationaux, pour intéressant qu'il fût, aurait pu rester sans lendemain. En fait, il en présageait d'autres, plus durables et combien plus riches de contenu...

Je ne m'en doutais pas encore, et continuai quelque temps à œuvrer dans les relations postales internationales sous la direction d'un chef de bureau, qui prolongeait dans la maison jusqu'à sa retraite toute proche, les traditions fort respectables d'élégance un peu raide dans le port, le style et le verbe des fonctionnaires supérieurs de la vieille école.

Puis, promu sous-chef de bureau dans une autre spécialité, je m'occupai d'affaires plus générales dans une section qui traitait d'organisations et méthodes dans le service intérieur des bureaux de poste, de statistiques, de prix de revient et autres sujets en prise directe avec les problèmes alors à l'ordre du jour dans une administration postale en quête de modernisation. Un travail intéressant, où il n'était pas interdit de faire preuve d'une certaine créativité.

Plus d'examens à préparer, et de raisonnables assurances de promotion au fil des tableaux annuels d'avancement qui, sans exclure les mérites des postulants, tenaient le plus grand compte de leur ancienneté. Il suffisait de savoir attendre... Au fond, c'était bien un tel avenir que j'avais escompté en me présentant, quelque quinze ans plus tôt, au concours de surnuméraire. Je n'avais plus en somme qu'à me laisser porter.

2^e partie

**LA POSTE
DANS TOUS SES ÉTATS**

L'INVITATION AU VOYAGE



Un matin de janvier 1951 – il pouvait être onze heures – M. Le Mouël, notre directeur, me fit appeler. Cette convocation directe par le grand patron d'un modeste administrateur (maintenant de deuxième classe), franchissant au moins deux échelons hiérarchiques, ne pouvait que présager quelque chose d'important.

L'huissier m'introduisit, et je m'immobilisai dans l'attitude déferente convenant à un fonctionnaire de mon rang. Le directeur me serra la main, s'enquit de ma santé, me fit asseoir et, sans vain préambule : « On me demande, me dit-il, un expert postal à envoyer en Iran pour le compte des Nations unies. J'ai pensé à vous. Les Nations unies, vous connaissez... C'est urgent. Qu'en pensez-vous ? » Et comme je ne répondais pas tout de suite : « Descendez toujours voir le secrétaire général. Il vous en dira davantage. Je vais vous annoncer. »

Un peu secoué par cette offre impromptue, « cueilli à froid », en quelque sorte, j'empruntai l'escalier (l'ascenseur aurait été trop rapide) qui descend du cinquième au deuxième étage, l'étage noble, celui du ministre, où les plafonds sont plus hauts.

Y avait-il, dans cette ouverture subite sur des horizons insoupçonnés, la réponse à l'appel de l'aventure qui sommeille en nous tous quelque part ? Cette invitation au voyage, cette occasion à saisir, était-elle en résonance secrète avec l'aspiration refoulée dans mon subconscient qui m'avait jadis fait rêver d'une carrière maritime ? Toujours est-il qu'à la fois séduit et troublé, mais moins troublé que séduit, je savais déjà, en descendant l'escalier, que je dirais « oui » à l'aventure.

Le secrétaire général, M. Farat, m'accueillit très cordialement, avec tout juste ce petit rien de distance qui caractérisait alors, me semblait-il, plus qu'aujourd'hui, les rapports hiérarchiques, et m'exposa plus en détail ce dont il s'agissait.

L'Organisation des Nations unies était saisie d'une demande d'assistance technique de la part du gouvernement de l'Iran qui sollicitait

l'envoi d'un spécialiste pour examiner l'organisation de son service postal, et recommander les mesures à prendre pour en améliorer le fonctionnement. La mission était prévue pour six mois. L'expert devait partir seul, sans sa famille, s'il en avait une. Le secrétaire général m'incitait fortement à accepter. Le recours à la Poste française était flatteur pour elle. Le travail serait passionnant, tout à fait à ma portée. Je devais bien parler un peu l'anglais, ce qui n'était d'ailleurs pas indispensable, puisque à Téhéran tout ce qui compte parle français. Je correspondais au profil de l'emploi et me trouvais exactement à l'âge qui convenait pour acquérir une expérience qui pourrait, qui sait (les supérieurs sont toujours prudents en matière de promesses) profiter à la suite de ma carrière. Je serais payé en dollars... Mais il fallait que je me décide immédiatement.

M. Farat regarda la pendule : « Il va être bientôt midi. Il me faut votre réponse à quinze heures. »

J'avais, bien entendu, à consulter d'abord mon épouse. Une décision de ce genre ne pouvait être que concertée, et il nous restait bien peu de temps pour réfléchir, juste le temps du déjeuner.

Une séparation, même momentanée, ne nous enchantait pas plus l'un que l'autre, mais nous tombâmes très vite d'accord sur les points essentiels :

- six mois, ce n'était pas vraiment long, et ma femme, fille de marin, avait en mémoire les absences de son père que sa maman avait supportées vaillamment avec ses deux filles ; les nôtres, encore très jeunes, ne souffriraient pas trop de mon éloignement ;
- une mission sous la bannière de l'ONU, dans un pays de vieille civilisation, n'avait rien d'une expédition à gros risque ; Téhéran n'était qu'à dix heures de vol ;
- de toute façon, si nous étions d'accord pour que j'entreprene quelque chose qui nous sorte de l'ordinaire des jours, l'occasion était à saisir, il ne fallait pas trop attendre ;
- et, pourquoi ne pas le dire, un complément au traitement d'un administrateur de deuxième classe était le bienvenu.

Intuitif, mon « oui » était également raisonnable. Et c'est ainsi qu'à une époque où un départ pour la Perse était encore, pour le commun des mortels, un saut dans l'inconnu, j'acceptai de ma Poste tutélaire

l'invitation d'aller y faire usage de ce qu'elle m'avait elle-même enseigné.

À l'annonce de mon prochain départ, chez mes tantes, ce fut l'affolement. Qu'allais-je faire là-bas, dans ce pays de sauvages, qu'est-ce que j'allais y chercher ? Et ma femme et mes filles, qu'allaient-elles devenir ? Est-ce que je ne voyais pas que si l'on me proposait ce poste, c'était parce que personne n'en avait voulu ? Serais-je toujours aussi bête ?

Une telle réaction était, hélas, prévisible ; je comprenais trop bien leur tristesse et leur désarroi qu'aucune tentative d'explication ne put vraiment effacer... mais les dés étaient jetés. J'étais déjà ailleurs.

L'IRAN

L'histoire rapporte que, sous Darius I^{er} et les Achéménides, fonctionnait déjà, en Iran et dans les satrapies, un service postal pour les besoins de l'État et de ses armées en campagne : cinq cents ans avant notre ère, la Perse était à la pointe de l'organisation postale. Et l'on dit que les postes persanes servirent de modèle à la Poste romaine, qui devait elle-même le transmettre au reste de l'Europe. Mais, apparemment, peu de choses s'étaient passées dans les deux mille ans qui suivirent ; quid de la Poste du temps des Sassanides, de la conquête arabe, des invasions turque, tatare, mongole ? Et de celle des Safavides de la grande époque où, au début du XVII^e siècle, Shah Abbas construisait les mosquées d'Ispahan ? Quelle était l'histoire de ce qui semblait bien avoir été une longue stagnation ?

En puisant çà et là, à différentes sources, j'appris que le service postal iranien, sous sa forme présente, datait de 1875 et que, pour l'implanter, il avait fallu, curieux retour des choses, faire appel à des Européens. En l'espèce, à un expert autrichien, suivi de plusieurs autres, belges cette fois. Ces pionniers avaient, lis-je dans un bel article du journal de l'Union Postale Universelle, institué une Poste accessible au plus large public, organisé des liaisons nombreuses et régulières parcourues par des coursiers se relayant, ouvert des bureaux, installé des boîtes aux lettres, introduit l'usage du timbre-poste, et fait entrer, en 1877, l'Iran dans cette Union Postale Universelle fondée trois ans plus tôt. Comble de modernité, ils avaient créé une École postale prospère et, comme il était établi qu'aucune poste au monde ne pouvait fonctionner sans ministre, un grand ministère avait été constitué dès 1898, dont dépendaient aussi le télégraphe et (pourquoi pas ?) les pensions.

Toutes les structures étaient donc en place... Ces informations auraient dû me remplir d'aise, j'allais me trouver en terrain connu. Mais alors qu'allais-je bien pouvoir y faire ?

Le fonctionnaire australien des Nations unies chargé pour l'Europe du recrutement des experts, que je rencontraï à Genève pour le *briefing* d'usage avant les départs en mission, devait au fond se poser la même question. La Poste, me déclara-t-il en substance, était pour lui quelque chose de *taken for granted*, de considéré comme allant de soi, et à propos de quoi personne, en tout cas pas lui, ne s'interrogeait vraiment. Était-ce là la manière qu'il avait de se reconnaître incompetent pour tout ce qui se passait à l'intérieur ? Où n'était-ce pas plutôt, comme je crus le sentir, l'expression d'un certain scepticisme sur le véritable intérêt d'envoyer quelqu'un s'occuper d'une activité posant si peu de problèmes, alors que tant d'autres, beaucoup plus vitaux pour les pays que l'on appelait alors « sous-développés », attendaient désespérément des solutions. Et, à travers sa façon de me questionner sur mes compétences, mes fonctions et mes intentions au moment de m'envoyer en Perse, j'avais le sentiment qu'il se demandait au fond de lui-même, sans avoir lu Montesquieu : « Comment peut-on être postier ? »

Il faut ajouter que j'étais le premier « expert postal » recruté par les Nations unies au titre de leur Programme Élargi d'Assistance Technique (PEAT) et qu'elles faisaient avec moi leur première expérience... (Je dois dire tout de suite que je serai suivi de beaucoup d'autres...)

C'est dans un état d'esprit où la curiosité le dispute à l'intérêt que je prends place dans l'avion où, en compagnie de Michel Toutan, un ingénieur des Télécommunications qui deviendra l'un de mes amis les plus chers, je reçois mon baptême de l'air sur les cinq mille kilomètres qui séparent Genève de Téhéran.

À travers les hublots du DC 6 du « Scandinavian Air System », je découvre une géographie de couleurs nouvelles : des îles brunes dans une mer bleu lessive, presque violette et puis, à n'en plus finir, des paysages minéraux brouillés de chaleur, des étendues de sable et de rocs beiges, ocres, noirs, rouge brique ou vert bronze sillonnées des lits desséchés de fleuves improbables. De temps en temps, quelques dessins pâles de villes survolées et parfois, dans le désert, le mince trait noir d'une route asphaltée ou peut-être d'un pipe-line. J'imagine, cinq mille mètres plus bas des camions brinquebalant dans la poussière et, plus poétiquement, de longues caravanes avec quelque part dans le

convoi, digne, pensif et cahotant, le chameau postal. Enfin, dans le bruit atténué des moteurs au ralenti et dans cette attente vaguement inquiète des passagers qui accompagne les longues approches, notre machine fait interminablement le tour d'un immense quadrillage de cubes gris ou jaunâtres séparés par des avenues rectilignes bordées d'arbres d'un vert éteint : Téhéran... Nous longeons la base d'une chaîne de montagnes bleues et mauves que domine au loin un cône parfait strié de traînées de neige éblouissante qui divergent à partir du sommet : le « Damavand », cinq mille six cents mètres, me souffle un voisin qui n'en est pas à son premier voyage. Puis nous prenons, soulagés, un contact sans heurts avec la piste de l'aéroport de Mehrabad. À peine la porte de l'avion franchie, c'est la fournaise et la lumière aveuglante sur la plaine nue : quarante degrés à l'ombre de l'aile de l'appareil. Dans les bâtiments grisâtres et poussiéreux de l'aéroport aux odeurs suspectes où quelques ventilateurs paresseux tournent au plafond, nous franchissons sans encombre, sous l'œil blasé de quelques militaires, les guichets de la police et de la douane. Le représentant résident des Nations unies, un blond norvégien, nous attend, fidèle au rendez-vous, et nous roulons vers la ville dans sa longue voiture américaine sur laquelle flotte le pavillon bleu-ciel et blanc de notre illustre institution.

À mesure que nous approchons du centre, la circulation devient démente. S'y frôlent des autobus bondés jusque sur les marchepieds, les taxis ferrailant, les belles Américaines, le tout cornant à l'envi. Sur les trottoirs circule une foule hétéroclite de jeunes gens tête nue en bras de chemise, d'hommes en vestons, casquettes ou calottes de feutre, en pantalons bouffants ou pyjamas rayés, d'enfants, de femmes enveloppées des pieds à la tête dans un voile clair ou sombre dont elles retiennent un bord entre les dents... Ce n'est pas tout à fait l'exubérance colorée que je prêtai à l'Orient, mais une bruyante turbulence dans la chaleur et la lumière d'un écrasant après-midi.

Le calme renaît quand nous pénétrons dans le petit hôtel qui sera plusieurs mois notre domicile. Très acceptable cette « Pension Majcen », du nom de son propriétaire yougoslave, située au nord de la place Ferdowsi, à l'écart de l'avenue Fisherabad, dans une petite rue, le Koutché Sharif. On descend quelques marches pour se trouver dans une salle à manger largement ouverte sur un patio où des platanes et de

curieuses sortes de conifères entourent un bassin de faïence bleue. Un garçon vêtu d'un pyjama à la jambe droite retroussée jusqu'à mi-cuisse y remplit un arrosoir et inonde copieusement les dalles et la terre environnantes pour en extraire un peu de fraîcheur. Les chambres sont très convenables et donnent à l'arrière sur une terrasse commune. Aux portes et fenêtres et sur le lit, de la cretonne fleurie, sur le sol carrelé de gris des tapis (persans bien sûr) et sur une table de toilette un pot à eau dans une cuvette ; la douche collective est sur le palier. Pas de moustiquaires, il n'y a pas de moustiques à Téhéran. Pas de ventilateurs non plus ; inutiles, nous dit l'hôtelier, la température s'abaisse beaucoup la nuit. Et pour l'hiver où elle peut descendre au-dessous de zéro, nous aurons des réchauds à mèche, répliques à une échelle supérieure des lampes à pétrole dont le verre est remplacé par une colonne de métal peint et qui, au moins dans leur proximité immédiate, diffusent un semblant de chaleur.

Dans le vade-mecum des envoyés des Nations unies, l'on insiste beaucoup sur la première qualité d'un expert qui est de savoir s'adapter. Ici l'adaptation ne sera pas difficile. Je me sens prêt pour les choses sérieuses.

En cet été 1951, l'Iran est le théâtre d'une tourmente politique. Le général Razmara, chef du gouvernement précédent a été assassiné en mars dans la Grande Mosquée du Bazar. Son successeur, le docteur (en droit) Mossadegh, vieil honnête homme d'une grande culture, lutte pour l'indépendance de son pays. En France, il fait la « Une » des journaux qui se plaisent à le montrer en pyjama, sa tenue favorite. Dès sa prise de pouvoir en mai il a, dans l'enthousiasme populaire, nationalisé les pétroles. C'est, lit-on dans le journal de Tehran (c'est ainsi qu'il faut écrire) publié en français, la fin de la toute puissante, de l'arrogante, « Anglo Iranian Oil Company » (AIOC) et avec elle de l'omniprésence de ces Britanniques abhorrés dont vient tout le mal. En fait, ce sera surtout le début d'une guerre économique dans laquelle le docteur Mossadegh fait face à l'Occident qui impose un blocus pétrolier total. Appuyé par la peuple sinon par les possédants, il va tout tenter pour le rompre : près des États-Unis, de la France, de l'URSS, des Nations unies, de la cour de La Haye. Il y prononce des plaidoyers remarquables que j'apprécie d'autant plus qu'il s'exprime toujours en français.

Pendant ce temps, l'Iran, pris à la gorge, attend vainement le pactole annoncé. L'énorme raffinerie d'Abadan au fond du golfe Persique ralentit sa production faute de techniciens et va devoir s'arrêter faute de débouchés. L'ayatollah Kachani tonne dans les mosquées. Le Shah qui vient d'épouser la jeune princesse Soraya paraît débordé. La CIA entreprend, dit-on, des actions souterraines. Les communistes du parti Toudeh s'activent de leur côté. Les journaux se font l'écho d'émeutes et d'assassinats.

Qui diable, dans un pareil bouillonnement, pourrait bien s'intéresser à la Poste ?

Pourtant sur le terrain, à part quelques manifestations qu'il est facile d'éviter, Tehran n'offre guère le spectacle d'une ville en ébullition. Et nous pouvons, nous autres les nouveaux arrivants peu concernés par ce tintamarre, vaquer à peu près tranquillement à nos occupations. Nous découvrons dès nos premiers contacts, que la condition d'experts des Nations unies n'est pas sans attraits. Les modestes fonctionnaires que nous sommes, simples rouages dans les mécanismes technico-administratifs de notre pays d'origine, deviennent ici tout à coup des notables. Nos photographies paraissent dans le journal de Tehran assortis de commentaires flatteurs sur nos compétences et d'audacieuses anticipations sur les améliorations rapides et substantielles que nous allons apporter à l'état de choses existant. Nous sommes aimablement reçus dans notre ambassade, invités à des cocktails. Nous nous entretenons avec ministres et directeurs généraux. Tel potentat local, représentant de telle société multinationale, nous traite dans le meilleur restaurant où l'on sert le caviar à la louche. Il nous arrive d'être reçus dans de somptueuses demeures, tapis de laine au sol, tapis de soie au murs, à Chemiran, Golhak ou Tadjrish sur les premières pentes de la montagne où l'air est plus frais et où les « drinks », sans alcool pour tous sauf pour nous, sont servis sous les arbres au bord d'une piscine.

Les conversations portent sur la situation politique, sur le rôle des religieux, sur l'agitation communiste, et aussi sur les radieuses perspectives qu'offrira, au moins à terme, à travers la nationalisation des pétroles, la récupération par l'Iran de ses richesses naturelles. Que d'investissements nouveaux à prévoir dans le domaine privilégié des communications, dont l'estimation fascine aussi bien les états-majors

de l'Administration que les seigneurs de l'export-import. Tout est à faire dans ce pays où, à côté de quelques centraux téléphoniques modernes, n'existent que des liaisons primitives relevant de techniques antédiluviennes. « Savez-vous, nous dit-on, que, sur les longues distances, les conversations doivent être relayées par un "répéteur" humain au plus fort de sa voix ? Avez-vous vu, en province, les toiles d'araignée tissées sur les villes par les milliers de fils qui finissent par entrer en paquets par une fenêtre dans le central téléphonique?... » et le reste à l'avenant. Puis la conversation prend un tour technique qui me dépasse un peu : partant de si bas, que faut-il faire ? Continuer à équiper le pays en centraux téléphoniques automatiques de dernier cri, bien sûr, mais aussi enterrer des câbles, construire pour les longues distances de nouveaux circuits à courant porteur ou alors opter carrément pour les faisceaux hertziens, conquêtes toutes récentes de la technologie ? Passionnantes questions, mais de toute manière, quel immense et fructueux marché le pays n'offre-t-il pas, quelle masse d'argent va-t-elle un jour ou l'autre circuler dont chaque interlocuteur escompte bien tirer quelque bénéfice à un titre ou un autre ?

Et la Poste dans tout cela ? Elle existe aussi que diable ! Quand je me risque à l'évoquer, l'on arrive bien à en parler un peu, comme ça, par politesse, parce que je suis là. C'est qu'évidemment elle fonctionne avant tout avec des hommes, que les grandes machines n'y ont guère leur place et qu'elle ne mérite l'attention d'aucune multinationale, d'aucun groupe industriel ou financier sérieux : il n'y a hélas rien ou si peu à lui vendre.

Je fais tout de même connaissance d'un ancien officier français, d'origine russe, importateur de son état qui, dans la panoplie d'équipements divers de son négoce qui vont du pulvérisateur agricole au bateau de plaisance, a réussi à placer à la Poste deux machines à oblitérer les timbres. Renseignements pris, je les découvrirai dans les sous-sols de la poste principale de Tehran abandonnées sous une bâche, faute d'entretien sans doute, mais surtout en raison de leur impuissance à atteindre les timbres qu'il est ici usage de coller au milieu des versos des enveloppes... pour en retenir les plis. L'importateur n'est pas découragé pour autant, il ne désespère pas d'en placer d'autres, « maintenant que la Poste va se moderniser » ajoute-t-il finement à mon intention.

Au hasard des conversations, j'en apprend de belles sur la Poste vue par ses utilisateurs. Elle a fort mauvaise presse, on ne s'en sert que quand on ne peut pas faire autrement. En ville, il faut recourir à un garçon de courses pour faire parvenir un pli ou une invitation si l'on veut qu'ils arrivent à temps, ou encore les remettre directement au facteur du quartier moyennant bien entendu rétribution du service rendu. Pour l'étranger, la solution consiste à se rendre à l'aéroport et à confier son courrier à un voyageur en partance. Il est séant d'adresser ses vœux de nouvelle année sous pli recommandé, cela leur confère plus d'importance et plus de chances de parvenir à destination. Il est fortement conseillé de donner très régulièrement un « bakchich » au facteur qui vous dessert ; d'aucuns le font tous les mois, d'autres le font au coup par coup ; c'est, disent ces derniers, plus efficace, même si cela amène le facteur à répartir votre courrier de façon qu'il vous en arrive un petit peu tous les jours. En somme, on en revient au paiement du port par le destinataire, ce qui peut se concevoir étant donné que les affranchissements au départ sont dérisoires et inchangés depuis des lustres. La meilleure méthode pour recevoir son courrier avec quelque régularité consisterait sans doute à louer une boîte postale au bureau principal au prix peut-être d'un bakchich judicieusement dosé... s'il y avait des boîtes disponibles, ce qui n'est, paraît-il jamais le cas.

Je m'avise en ce point que, de tous les mots d'origine persane : bazar, kiosque, divan, caravane, l'un des plus évocateurs est encore le « bakchich » ; le système est inséparable de toute activité, il fonctionne partout : bakchich au douanier, au policier, au percepteur... bakchich encore au « chef des voleurs » de votre circonscription qui vous garantira contre la disparition des essuie-glaces, des phares, voire des roues de votre voiture. Aux niveaux supérieurs, le mot ne peut plus s'employer mais la chose demeure, seul le montant de la « commission » change. C'est ainsi, il faut s'en accommoder. Et comment les experts des Nations unies ou d'autres institutions plus que convenablement rétribués, s'indigneraient-ils de ces usages lorsqu'ils ont connaissance des traitements de misère des agents de la fonction publique du haut en bas de la hiérarchie ? « Ne vous occupez pas de cela, ce n'est pas votre affaire, vous n'êtes pas d'ici », nous dira un jour le secrétaire général du ministère des PTT... (Dirai-je moi-même tout de suite

que ces pratiques que je découvrais alors ne sont nullement l'exclusivité de l'Iran même si, à l'époque, elles atteignaient un tel degré de généralité ; je devais ailleurs en rencontrer d'autres exemples... bien loin de pouvoir se réclamer de la moindre justification.)

Le travail à la poste centrale de Tehran suivant l'horaire d'été commence à sept heures et s'achève à treize heures (de huit heures à quatorze heures l'hiver). À six heures trente, quand je quitte la pension Majcen, le ciel est d'un bleu limpide, l'air léger et les arbres frémissent sous une brise descendue de la montagne. Le mieux serait d'aller à pied de la place Sépah en descendant toute l'avenue Ferdowsi, je le fais quelquefois. Il n'est pas question de toute façon, de se hisser dans les autobus pris d'assaut dès cette heure matinale. Le plus souvent, on trouve un taxi libre, un de ces petits taxis noirs cabossés aux coussins rendant l'âme, conduits sans ménagement par des chauffeurs acrobates.

J'achève mon parcours à pied sur le trottoir. Tout un monde ces trottoirs de Tehran : l'on y mange, l'on y boit, l'on y dort. C'est le royaume des petits marchands : cigarettes, allumettes, épingles, chaussettes, brosses à dents, billets de loterie, préservatifs, lames de rasoir, chewing-gums. Des libraires en plein vent y installent leurs éventaires : journaux, brochures, livres neufs ou d'occasion, et, accrochés sur un pan de mur libre, tableaux et gravures où voisinent des paysages de rêve et les effigies vivement colorées du Shahinchah, de la princesse Soraya, du Prophète, du Sacré-Cœur, d'une Vierge à l'Enfant, voire d'une pin-up pas trop dévêtue. Et, bien entendu, présent partout, le portrait en noir et blanc ou en couleurs du docteur Mossadegh ascétique et chauve avec, en arrière-plan, l'emblème de l'Iran au lion brandissant un sabre devant un soleil rayonnant. Il y a plus loin des baladeuses pleines de pommes astiquées une à une, d'oranges, de melons, de pastèques et des chargements entiers de capsules de pavot striées des fines coupures brunes par lesquelles a déjà suinté l'opium (on en fait paraît-il des tisanes calmantes). Pour manger, on a le choix : des épis de maïs et des brochettes de mouton grillées sur un feu de charbon de bois, du pain cuit en forme de galettes, des glaces à la pistache, et pour boire, du thé brûlant, de l'eau glacée, des sodas, du lait ou du jus d'orange.

Aux heures les plus chaudes, les hommes font la sieste à même le sol ou sur un vieux tapis avec pour oreiller une brique enveloppée d'un journal (la nuit, plus nombreux encore sont les riverains qui installent leur paille devant leur porte). C'est là, ou sur les terrasses ou sur les balcons que tout Tehran dort, sous un ciel incroyablement pur où brillent des millions d'étoiles.

Au cœur même de la ville, avenue Sépah, la grande Poste de Tehran est une énorme bâtisse de briques. L'on y accède par un escalier monumental. Comme sur les trottoirs des avenues, de petits marchands y tiennent boutique dans les emplacements que leur laissent les écrivains publics, maîtres de ces lieux. Enturbannés, graves et barbus, ils prêtent une oreille attentive aux confidences que leur chuchotent des hommes et des femmes accroupis près d'eux et transcrivent leurs messages sur le papier à lettres qu'ils fournissent en même temps que les timbres et les enveloppes. De temps en temps, la plume en l'air au détour d'une phrase, ils interrogent le client et, pourvus de l'éclaircissement désiré, ils reprennent leur rapide écriture dans ces caractères persans, qui sont aussi arabes, et qui ressemblent à une sténographie. Le client paie, reçoit son pli dans ses deux mains tendues et, hésitant comme quelqu'un qui a peur d'oublier quelque chose, s'en va le jeter dans la grande boîte rouge qui trône en haut des marches...

C'est là que, franchissant l'arcade d'un large porche, l'on pénètre dans ce qui pourrait être, hors le recueillement, une mosquée ou une cathédrale, ou plutôt un hall de gare un peu sombre après l'aveuglante lumière de dehors, une salle des pas-perdus où déambule un large échantillon représentatif d'une population manifestement là chez elle. Trente-deux guichets en font le tour sur trois côtés et, derrière, en cravate et manches de chemise, professionnels et décontractés, les postiers iraniens, mes frères, débitent des timbres, pèsent des colis, enregistrent des recommandés. Trois d'entre eux dont les usagers s'approchent avec plus de révérence, se livrent sur les plis à un étrange travail d'aiguille. Il s'agit d'envois d'argent que l'on appelle ici « valeurs assurées ». Le postier reçoit du client les billets, les compte et les met dans une enveloppe adressée où il inscrit leur montant et, à travers le papier, les coud à l'intérieur. Puis il présente un bâton de cire à la flamme d'une bougie pour sceller l'enveloppe et les fils en cinq points et termine par l'apposition d'un cachet sur la cire tiède...

Un système qui procède à la fois de la valeur déclarée et du mandat. Du beau travail.

Ce qui se passe à l'intérieur du bureau me rappelle Laval-Gare, agré-menté d'une forte couleur locale. Dans les salles au plafond très haut, devant des meubles aux cases largement surdimensionnées, vont et viennent des trieurs tranquilles ajoutant par-ci par-là un pli, un journal ou un petit paquet au contenu de l'une d'elles. D'autres préfèrent, semble-t-il, trier directement dans des sacs ou sur des tables, d'autres encore assis par terre, font autour d'eux de petites piles à même le sol carrelé. Le chef, installé derrière un bureau, lève de temps en temps les yeux de ses papiers pour promener sur les travailleurs un regard blasé. Un garçon porteur d'un plateau de cuivre va des uns aux autres pour servir le thé et récupérer les verres vides.

La cour intérieure est encombrée de camions chargés de cageots, de boîtes, de ballots de toute dimension, parfois de matériaux ou de légumes en vrac, avec quelque part sous le chargement, la caisse grillagée destinée aux sacs postaux. Sous la direction d'un fonctionnaire en costume et cravate un registre à la main, des portefaix en haillons transportent les sacs sur l'épaule. Ils se dirigent en file indienne vers un étroit escalier qui monte en tirebouchonnant vers l'étage supérieur où ils émergent sur une large galerie et disparaissent sous des portes-fenêtres ogivales. Par le même escalier, d'autres personnages se bousculent pour descendre, la sacoche sur le dos, de grosses liasses de courrier dans les bras : les facteurs à l'évidence. Ceux-ci gagnent la sortie, attendus sous la porte cochère par d'autres portefaix qui les accompagneront pour les aider à porter leurs charges, avec parfois le concours d'ânes résignés...

Me voici installé dans le bureau directorial de cette poste centrale de Tehran qui emploie six cents agents, sans compter bien sûr les portefaix. Les hautes fenêtres aux carreaux poussiéreux atténuent de leur mieux le vacarme de l'avenue. Au fond, derrière un bureau vierge de tout papier, officie le directeur, un personnage figé, au visage sévère imprégné de la dignité de ses hautes fonctions. Comme il parle seulement sa langue maternelle, comme tous les documents qu'on lui apporte un à un sont en « farsi », j'en serai sans doute longtemps réduit à ne pouvoir que supputer l'étendue exacte de ses compétences. À une table voisine, siège son adjoint qui, lui, a appris à « l'Alliance

française » un français plus que satisfaisant, juste un tantinet livresque. Il s'appelle Behechti et, comme Kachani vient de Kachan, Tabrizi vient de Tabriz ou Khomeyni vient de Khomeyn et comme ces noms font allusion aux lieux d'origine de leurs porteurs, Behechti vient de Behecht qui veut dire Paradis... Envoyé du ciel, on ne saurait mieux dire : aimable, compétent, serviable, dévoué, il sera notre providence. Il y a encore dans la pièce deux secrétaires et une dactylo, la seule femme de tout le bureau de poste, dont la présence insolite dans cet univers masculin témoigne d'une audacieuse avancée du féminisme dans l'administration iranienne. Elle conserve seulement un voile sur la tête et ne se drape dans son tchador que pour sortir. J'allais oublier les deux plantons assis près de la porte. Acteurs muets et dociles, ils obéissent à la voix et au geste, portent un papier d'un bureau à l'autre, font le service du thé, se lèvent chaque fois que quelqu'un entre ou sort.

Et les visiteurs ne manquent pas, leur défilé commence à huit heures : employés du bureau, transporteurs de courrier, clients, réclamants surtout, se succèdent. Le directeur reçoit tout le monde. On se salue longuement, on s'assoit, on parle, on parle beaucoup. La consommation de thé atteint des sommets. Comme tout le monde, j'en absorbe cinq ou six verres dans la matinée en essayant de m'habituer à faire passer le liquide brûlant sur un morceau de sucre que je tiens entre les dents.

Dans les accalmies, j'essaie de poser quelques questions au directeur par l'intermédiaire de Behechti. J'ai autant de mal à interpréter les réponses que mes interlocuteurs à comprendre le sens de mes questions. Nous n'avons manifestement pas les mêmes idées en tête, ni le même système de référence... Sur ce, un nouveau visiteur se présente... Il faudra tout reprendre dès qu'il sera parti. Irritant pour tout le monde, mais comment faire autrement ? Ainsi s'approche l'heure du déjeuner. Qu'importe, on continuera demain.

Flanqué de Behechti, mon irremplaçable interprète, je vais de salle en salle au contact immédiat du petit peuple de la Poste, circonspect devant l'étranger. Je suis Français, c'est déjà beaucoup, Anglais, je n'aurais eu aucune chance. Quant aux Américains, ils ne sont pas non plus en odeur de sainteté. J'écoute avec attention les éclaircissements que l'on veut bien me donner, je note, j'opine et, si besoin est, je compatir. Il me faudra beaucoup compatir :

– Bien sûr, les salaires des postiers sont insuffisants, voire misérables, compte tenu de leurs compétences et de la pénibilité de leur travail.

– Bien sûr, les bâtiments de la Poste sont vieux et mal disposés, bien sûr, ils pourraient être moins sales et le matériel en meilleur état.

– Voyez, monsieur, me fait savoir un petit homme triste, blanchi sous le harnais, il y a des lettres partout, sur les tables, dans les casiers, par terre et il y en a encore plus dans des centaines de sacs qui ne sont même pas ouverts. Ils arrivent par camions entiers, on n'en verra jamais la fin.

– Savez-vous, monsieur, que presque tout cela vient de l'étranger avec des adresses en français, en anglais, en allemand, en russe et que nous devons les traduire une à une ? Les facteurs ne connaissent que le persan, et il y en a qui savent à peine lire.

– Moi, monsieur, me dit le doyen des traducteurs, je connais le russe en plus du français et de l'anglais et je ne suis pas mieux payé que ceux qui ne savent rien.

– D'ailleurs ce sont toujours les mêmes qui travaillent. Il y en a qui sont toujours malades. Il y en a qui ne viennent ici que pour prendre le thé.

– Dites, monsieur, est-ce qu'en France aussi les chefs gardent pour eux les indemnités des employés ? Est-ce que pour être nommé il faut payer un bakchich au chef facteur ?

– Il y en a, monsieur, qui se débrouillent. Ils prennent les lettres des maisons privées et les distribuent en se faisant payer par elles. Ils ont des « nègres ». Ils sont trois, quatre ou même six sur le même quartier, ils s'arrangent entre eux, personne ne sait ce qu'ils font.

– Et, plus inattendue, cette confidence à peine chuchotée : je vais vous dire, monsieur, les facteurs, ils sont tous communistes, ils font peur au directeur.

Sur ce dernier point, je ne saurai jamais ce qu'il en est réellement mais peu importe après tout. J'ai toujours eu de la considération pour les facteurs : ils sont les émissaires les plus visibles de la Poste, ses agents des relations extérieures et, partout, je crois, ils adaptent peu ou prou les règlements à leur clientèle quand ils la connaissent bien et ils ont inventé sur le terrain la personnalisation du service public si à la mode aujourd'hui. Mais tout de même, ici, jusqu'où les a-t-on laissés aller ?

Je les vois s'activer, aller et venir devant et derrière les casiers, s'entre-croiser, se bousculer souvent, travailler aussi bien debout devant leurs tables qu'accroupis dans une embrasure de fenêtre ou sous un bureau. Quelques-uns reçoivent sur place des clients impatients, fouillent dans leur sacoche, défont une liasse pour y pêcher le pli attendu et, le cas échéant, le délivrer moyennant le petit bakchich de rigueur.

Comment se retrouver dans cette ambiance de kermesse ? quel vestige d'organisation peut-il bien se dissimuler derrière ce remue-ménage ? Renseignement pris, il n'y a nulle part de plan de la ville, son découpage en quartiers aurait existé jadis (du temps des Belges sans doute), mais il n'en reste pas trace. En somme, rien sur le papier, tout dans la tête, dans la tête des facteurs, bien entendu, et je ne puis que contempler les mouvements browniens de ces quelque deux cents crânes chevelus ou à la calvitie naissante qui, pris ensemble, contiennent le détail exact de la topographie d'une ville qui dépasse largement le million d'habitants.

Heureusement, les clients collaborent de leur mieux en rédigeant les adresses. Je m'en fait traduire quelques-unes :

« Monsieur Yamadi (qui voudra bien remettre cette lettre à monsieur Khiadeh qui étudie à l'université) dans la maison à côté du troisième arbre après le carrefour Pahlevi-Ordibehecht, à droite en descendant. »

Ou encore :

« Monsieur Ormozi, avenue Sepah, dans la deuxième rue à gauche, au-dessus du cordonnier qui est en face de la pompe à benzine n° 7. »

Évidemment toutes les adresses personnelles ne sont pas, loin de là, rédigées de cette manière, mais leur nombre ne serait pas négligeable. C'est quand même merveilleux une adresse postale, depuis la sèche précision codée d'une adresse européenne jusqu'au message personnel au facteur pour le guider au mieux dans une agglomération qui prolifère en désordre vers un destinataire qui gîte au fond d'une arrière-cour dans un « koutché » qui n'a pas de nom.

Un bureau personnel m'a été attribué à la direction régionale des Postes dont la juridiction s'étend à l'ensemble du pays et qui occupe un immeuble dans une impasse débouchant dans l'avenue Saadi. Je m'y installe avec Behechti. La pièce qui nous est dévolue prend jour

sur une courette. La chaleur de l'été s'y déploie, amplifiée par la réflexion de la lumière sur les briques jaunes du mur d'en face.

Le directeur général siège dans une vaste salle de séjour donnant sur la rue. Un bureau-ministre imposant, deux fauteuils assortis, une armoire-bibliothèque, un somptueux tapis de Kerman le situent tout de suite dans la haute hiérarchie. C'est bien lui, en effet, qui règne sur l'ensemble de la Poste iranienne, de Tabriz à Bandar-Abbas et de Meched à Khorramchar en passant par Tehran, Ispahan, Chiraz et autres lieux. Souriant, corpulent, sexagénaire, M. El-Djazi respire la sérénité et témoigne à mon égard de la plus extrême bienveillance. Persan lettré de la vieille école, il s'exprime avec aisance dans un français choisi. Tous les Iraniens cultivés, me dit-il, parlent le français : Sa Majesté le Shahinshah, bien sûr, le docteur Mossadegh, le ministre des PTT, nombre d'ingénieurs des Télécommunications et aussi trois ou quatre postiers, dont évidemment Behechti et un autre de ses collaborateurs qui travaille l'après-midi à l'ambassade de France. L'Iran et la France ont beaucoup de choses en commun, la pénétration de sa culture est ancienne. Louis XIV, Montesquieu, le comte de Gobineau y sont des figures connues. « L'Iran est, en quelque sorte, la France du Moyen-Orient », assure-t-il. Nous parlons histoire et aussi religion. M. El-Djazi est un musulman fidèle mais tolérant : « Voyons, mon cher ami, il n'y a qu'un seul Dieu ; le nôtre et le vôtre ne peuvent être que le même »... Son appartenance religieuse ne l'empêche nullement d'apprécier la littérature française, au contraire, n'est-il pas en train de traduire Gide en persan ?

Au cours de nos conversations, il nous arrive quand même de parler de Poste et j'apprends que c'est à lui, et à lui uniquement, que je dois d'être venu en Iran :

« Figurez-vous que le ministre ne voulait d'expert étranger que pour les Télécommunications. Comme toujours, monsieur, tout pour les Télécommunications, rien pour la Poste... J'en ai exigé un moi aussi, et j'ai dit que je voulais un Français... Vous voyez, ici, personne en haut lieu ne s'intéresse à la Poste, sauf pour dire qu'elle ne marche pas. Et quand je demande de l'argent et du personnel, on ne m'écoute pas. Pourtant, je la connais bien la Poste, j'ai assisté à deux congrès de l'Union postale universelle, j'ai créé une « Poste-Express » avec les services de transport des voyageurs qui vont plus vite que les camions...

Et puis je suis en train d'instituer un service de mandats : j'ai combiné les deux systèmes de l'UPU, le système carte et le système liste, j'ai pris le meilleur de chacun. Il faudra que vous me disiez ce que vous en pensez. Je vais vous faire traduire les instructions. Malheureusement, ajoute-t-il, ce sera long. »

Très long en effet puisque je n'en verrai jamais l'achèvement... Je pensais d'ailleurs qu'il y avait des tâches plus urgentes que celles de créer de toutes pièces un service nouveau.

Je me mis donc en devoir d'élaborer le programme des mesures les plus urgentes à prendre en fonction de ce que j'avais déjà observé à Tehran. En ayant bien présent à l'esprit que je ne disposais que de six mois pour tenter quelque chose. Quand j'appelle l'attention de M. El-Djazi sur ce dernier point, celui-ci s'insurge :

« Six mois, vous n'y pensez pas ! Vous n'avez encore rien vu et vous n'aurez le temps de rien voir ! Tehran n'est pas l'Iran, vous devez voyager, tout voir, le Nord, la Caspienne, les montagnes, le désert, le centre, le sud, le golfe Persique... Il faudra des années... Je vais tout de suite écrire au ministre pour prolonger votre séjour. »

Ce qu'il fit, et finalement les Nations unies acceptèrent de porter la durée de ma mission de six mois à un an, m'alignant ainsi sur le contrat de Michel Toutan conclu pour un an dès l'origine. Et aussi sur celui d'un troisième expert français dont je n'ai rien dit jusqu'à présent et que je ne pourrai qualifier de « collègue » qu'après avoir précisé qu'il s'agissait d'un inspecteur général de notre administration, Fernand Arro. Ce dernier, notre supérieur en grade et notre aîné de quelque vingt ans, était investi, en plus d'attributions propres portant sur l'organisation générale du ministère iranien toutes directions réunies, d'une fonction de supervision et de coordination de l'ensemble de nos travaux ; ce qui en faisait notre chef de mission en titre. Je dois dire tout de suite que, dès nos premiers contacts (Fernand Arro était arrivé à Tehran un peu après nous), la qualité de nos rapports avec lui s'était avérée excellente. Il concevait ses fonctions de la manière la plus compréhensive et la plus souple qui soit, laissant à chacun le libre exercice de ses compétences spécifiques.

Pour en revenir, après cette parenthèse, à la prolongation de ma mission, celle-ci n'avait pas seulement l'intérêt de placer, en matière d'assistance technique, la Poste sur le même plan que les Télécommuni-

cations comme le souhaitait M. El-Djazi, elle avait pour effet de changer la nature de mon contrat qui, de court terme qu'il était, passait dans la catégorie des contrats à long terme. Ce qui, avantage pour moi sans prix, m'ouvrait la possibilité de faire venir ma famille, faculté dont avaient déjà usé mes deux collègues. Trois experts, trois familles... Je m'employai aussitôt à les imiter.

Cette opportunité se révélait d'autant plus bénéfique que mon épouse, qui, pendant mon absence, avait perdu sa maman, si accueillante et si chère à nous tous, ne pourrait trouver dans un changement aussi radical de vie qu'un puissant dérivatif à son chagrin.

Bien entendu, les formalités administratives de prolongation de mon contrat prirent des mois et l'hiver était venu, un hiver rigoureux, ponctué de tempêtes de neige, quand, conseillé et guidé par le dévoué Behecti, je me mis en devoir de trouver et d'aménager un appartement. Je jetai mon dévolu sur un logement vide dans une maison neuve d'un quartier à la fois commerçant et populaire, Darvazé-Chemiran, dans une rue située au sud de la grande avenue Chah-Réza. L'immeuble était la propriété d'un dignitaire religieux chi'ite, un « Sayed » à turban noir, descendant du Prophète. Il me fallut avec lui aborder la redoutable épreuve d'une négociation à l'iranienne sur le montant du loyer. Je ne m'en tirai sans trop de dommages que grâce au concours désintéressé de Behecti, défenseur pugnace de ma cause, qui me confia que le Sayed l'avait « grondé » : « Il m'a dit que je le trahissais, que vous étiez assez riche, que je n'avais pas à vous défendre, que je lui faisais perdre de l'argent. Il m'a même offert un bakchich »... Au spectacle du Sayed hors de lui pendant la discussion, le terme « grondé » me parut un doux euphémisme... Excellent Behecti !

Je dus ensuite, toujours avec son concours, acheter le mobilier, la vaisselle, le linge de maison et tous les ustensiles nécessaires. Et quand par un froid glacial, je me rendis à l'aéroport de Mehrabad un jour de février, pour voir descendre du Constellation d'Air-France mes deux filles Geneviève (sept ans), Dominique (quatre ans) et leur maman, tout était fin prêt pour les recevoir.

« Fin prêt », oui, à condition de se satisfaire du confort dont jouissait à l'époque le tehranien ordinaire : l'électricité sans doute, mais pas d'eau courante. L'eau de la douche (car il y avait une douche) prove-

nait du pompage aléatoire d'un bassin situé sous l'immeuble, lui-même alimenté par l'eau du « djoub », c'est-à-dire de l'un de ces canaux à ciel ouvert ménagés le long des rues où dévalait à intervalles plus ou moins réguliers l'eau de ruissellement descendant de la montagne et véhiculant tous les miasmes (je suis poli) recueillis dans son parcours. L'eau potable, ou réputée telle, faisait heureusement l'objet d'un traitement plus raffiné : elle venait d'une source située derrière la Poste centrale où se fournissaient les porteurs accrédités. Ils y remplissaient des tonneaux montés sur roues, tractés d'un petit cheval et se répandaient par la ville pour livrer à domicile le précieux liquide : deux rials le bidon, plus un rial par étage à monter (nous logions au troisième). Il était prudent de la faire bouillir et/ou de l'additionner de permanganate pour laver les fruits ou salades qui perdaient dans l'opération tout aspect engageant.

Pour le chauffage, nous disposions d'un poêle odoriférant fonctionnant par spasmes, au rythme des bouchages et débouchages du capricieux robinet d'arrivée du pétrole. Je ne dirai pas trop de mal des murs intérieurs de l'appartement dont le pisé blanchi s'effritait au simple choc d'une porte fermant mal ; ni des meubles que j'avais moi-même choisis, séduisants à l'état neuf, et dont le bois trop vert se gondolait ou éclatait en séchant. J'indiquerai seulement qu'une glacière que des âniers viennent charger le matin de blocs de glace extraits de la montagne ne remplace pas tout à fait un réfrigérateur et que la préparation des repas sur un ou plusieurs réchauds à pétrole ne manque pas de poser quelques problèmes culinaires.

Heureusement, Behecti, toujours lui, nous avait procuré une bonne à tout faire, une « badji » dévouée autant que d'apparence fragile. Grand-mère à trente ans, mais paraissant sans âge, d'une effrayante maigreur, elle trouvait néanmoins la force de s'employer à la lessive et aux travaux ménagers. Elle nous arrivait le matin de sa lointaine banlieue, drapée dans son tchador et, dans la journée dès qu'elle m'apercevait, si elle n'avait pas son fichu sur la tête, elle se précipitait sur le premier linge venu pour dissimuler à mes yeux masculins ses pauvres cheveux teints au henné. Un jour du Ramadan, qu'elle observait strictement, elle s'évanouit dans la cuisine, épuisée par le jeûne, et nous dûmes faire intervenir Behecti pour tenter de la convaincre qu'Allah ne lui en demandait pas tant...

Si je rapporte tout cela, c'est pour faire mesurer l'ampleur du dépaysement que notre nouvelle vie représentait pour mon épouse. Au surplus, le simple fait de sortir dans la rue, même avec un foulard sur la tête, la désignait d'emblée comme « infidèle » dans notre quartier peuplé de femmes en tchador. Se débrouiller avec les commerçants dans une langue inconnue était une autre épreuve. Elle avait surtout pris en horreur les boucheries où le patron, la tapette à la main, se frayait un chemin à travers les essaims de mouches pour les chasser d'une pièce de veau ou de mouton aux couleurs suspectes gisant sur l'étal ou pendue au plafond. Il n'y avait, semble-t-il, à Tehran qu'un seul charcutier, unique importateur de produits à base de viande de porc interdite qu'il vendait à prix d'or...

Mais bien sûr rien ne nous empêchait de remplacer le jambon par le caviar plus accessible et à peine plus cher, et je me garderai de noircir le tableau. La proximité des familles Arro et Toutan, placées dans des conditions similaires aux nôtres et installées avant nous, permettait de nombreux échanges sur nos problèmes communs, à la vérité plus agaçants que graves. Ces rapports, au fil des mois, s'étaient faits de plus en plus étroits et quasi-intimes : j'acceptai avec joie d'être le parrain d'Olivier, le deuxième enfant Toutan né et baptisé à Tehran... Associées à d'autres fréquentations locales, avec Behechti et ses proches bien-sûr, et aussi avec des responsables français de l'Institut franco-iranien ou encore avec deux couples d'Arméniens chrétiens qui se trouvaient être nos voisins d'immeuble. Toutes ces relations contribuaient à nous ménager des conditions de vie tout à fait acceptables assorties d'heureux moments de convivialité. Et je crois que nul d'entre nous n'en a gardé un mauvais souvenir.

Surtout pas nos deux filles qui étaient à l'âge où l'on s'adapte aisément. Leur maman les conduisait le matin en taxi à l'école Jeanne-d'Arc, une école française tenue par des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul : Dominique, au jardin d'enfants, apprenait des poésies ; Geneviève, au cours élémentaire, poursuivait vaillamment sa scolarité sous l'aimable férule d'une sœur dynamique, la sœur Claire, qui avait notamment pour élève dans une classe supérieure la future impératrice d'Iran qui n'était alors que la jeune Farah Diba... Même ce qui pouvait nous apparaître une gêne était pour elles un plaisir : par exemple, dormir sous les étoiles quand l'été fut venu et que, pour

trouver le sommeil, nous imitâmes les populations environnantes en installant d'abord sur la terrasse de l'immeuble, puis, en file indienne, sur l'étroit et long balcon de notre appartement donnant sur la rue, nos matelas, draps et couvertures. Tout cela, et tant d'autres choses encore, elles n'ont pu l'oublier... Et quelles étonnantes histoires à raconter à leurs petites amies à notre retour en France !

DIVERSION

Trois voyages, d'une dizaine de jours chacun, vinrent élargir aux dimensions du pays l'expérience acquise par notre mission à Tehran et sa capitale se révéla en effet, comme me l'avait dit M. El-Djazi, n'être pas plus l'Iran que Paris n'est la France.

Il me faudrait ici décrire en détail le fascinant décor des chaînes de l'Elbourz et des Zagros développant sur l'horizon une immense toile de fond aux couleurs pastel avant de révéler les vertiges de leurs abîmes et les chaos de leurs éboulis dès qu'on s'y aventure de plus près ; ou le saisissant contraste qu'offrent les longues plaines vertes des bords de la Caspienne avec les perspectives minérales des déserts du Sud, infinis comme une mer. Il me faudrait aussi évoquer l'éclat sous le soleil des bulbes d'émail beige et turquoise des mosquées d'Ispahan et la majesté des colonnes et bas-reliefs de pierre polie du Palais de Persépolis incendié et dévasté par Alexandre de Macédoine, dit le Grand ; tout cela et bien d'autres merveilles sans omettre bien sûr les charmes secrets des jardins de Chiraz... Mais à me laisser aller ainsi, comme le sujet le mériterait, à des élans de lyrisme, j'éprouverais bien vite, j'en ai peur, combien dans ce registre, je peux avoir le souffle court.

Je me sens plus à l'aise pour mentionner en désordre quelques-unes des péripéties qui faisaient à l'époque l'ordinaire des voyages par la route, et donc des nôtres, que nous fîmes entassés avec armes et bagages, à quatre passagers en plus du chauffeur (notre ange gardien Behecti nous accompagnant naturellement toujours), dans une *Plymouth Spécial de Luxe* mise gracieusement à notre disposition par le ministère. Le train de pneus neufs dont on l'avait pourvue n'évitait nullement les crevaisons quotidiennes sur les cailloux assassins des semblants de routes qu'il nous fallait parfois abandonner pour foncer directement à travers le désert. Un jour même le moteur rendit l'âme en pleine montagne et nous poursuivîmes l'étape à la nuit tombante

à la remorque d'un gros camion. Et, dans une descente sinueuse et rapide, notre voiture sans moteur et les freins inopérants dépassa le camion tracteur au moment précis où un autre poids lourd le croisait en sens opposé. La *Plymouth Spécial de Luxe*, laminée entre les deux véhicules, s'en tira honorablement ne perdant dans l'aventure qu'une vingtaine de centimètres en largeur, nous comprimant d'autant, mais sans autres dommages pour nos personnes.

Et que dire des bourbiers près de la Caspienne ou nous nous trouvâmes derrière une file de camions enlisés au-dessus des essieux. Leurs chauffeurs les allégeaient de leur cargaison pour s'extraire du marécage avec l'assistance des populations locales aidées de leurs bœufs. Il nous fallut deux jours pour nous en sortir, le premier ayant été largement consacré à débattre du montant du bakchich à verser aux villageois ravis de l'aubaine et manifestement conscients de la valeur de leur indispensable concours.

Les voyages en chemin de fer, moins riches en imprévus, ont d'autres attraits. Le fameux « Transiranien » qui, de Bandar-Chah à Khorramchar, de la Caspienne au golfe Persique, serpente dans les vallées, escalade les cols, perfore les montagnes, en s'élançant dans les descentes et ahanant dans les côtes, a quelque chose d'à la fois titanesque et attendrissant. De notre compartiment (de première classe) le spectacle est fascinant de bout en bout : neuf cent quarante kilomètres en vingt-sept heures de Tehran à Khorramchar via Ghom et Ahwaz, avec cinquante-six arrêts dont quand même quelques-uns facultatifs. Ramper ainsi, presque tranquillement par montagnes et vallées, ponts et tunnels, au contact immédiat d'une nature sauvage, baisser les vitres du compartiment pour voir de plus près l'agitation colorée des foules dans les gares grandes et petites, comment ne pas préférer le chemin de fer à l'avion qui nous était également proposé pour accélérer nos voyages mais qui n'a pas son pareil pour escamoter les transitions, écraser les paysages, gommer les populations et réduire les villes à des quadrillages mornes ?

Nous programmions bien sûr nos itinéraires en fonction des hôtels réputés décents situés sur les parcours. Nous avions ainsi fait étape dans les palaces princiers de Babolsar ou Ramsar sur les bords de la Caspienne, couché à quatre ou cinq dans les grandes chambres des hôtels de Recht ou d'Ispahan et, à Bandar-Pahlevi, savouré le meilleur

des caviars sur ses lieux de production. Mais, au hasard des arrêts imprévus, nous fîmes aussi connaissance des *Tchai-Khanés*, ces auberges de campagne où l'on dort sur des bas-flancs revêtus de tapis, dans des salles communes près des fumeurs de narghilés (*khalians* en persan) ou quelquefois à côté d'un petit-père se faisant apporter les braises et la pipe où il fera grésiller son petit morceau d'opium.

Un soir, dans la montagne, quelque part entre Persépolis et Chiraz, il nous advint de chercher asile dans un caravansérail près duquel baraquaient des chameaux. La nuit s'annonçait glaciale. Les caravaniers installaient leurs tentes et couvertures dans la cour autour d'une mare gelée. Il n'y avait plus de place dans l'hôtellerie. Dans l'immense salle commune, les clients enchevêtrés, debouts, assis ou couchés, marchaient, parlaient, mangeaient, fumaient ou dormaient. Après négociations avec le maître des lieux, celui-ci nous proposa l'usage privatif d'une ancienne et minuscule écurie désaffectée dotée d'une petite fenêtre sans carreaux. Nous n'avions pas le choix... Il y fit apporter des lits de bois entre lesquels il réussit à caser une table et, au-dessous, un plateau de braises. Nous nous réchauffâmes en nous restaurant d'un *tchello-kebab* accompagné de solides rasades de vodka. Si je me souviens avec précision de cet épisode, somme toute banal, c'est parce que c'est cette nuit-là, dans ce cadre un peu hors du temps, que Behechti, d'ordinaire moins prolix, nous révéla comment naissent les perles que les plongeurs du golfe Persique récoltent dans les huîtres : quand il arrive qu'il pleuve sur la mer, ce qui ne se produit dans le Golfe qu'à de très, très longs intervalles, et si, juste à ce moment, une huître vient bailler à la surface et recueille une goutte de cette eau providentielle, elle se ferme et replonge... Et c'est cette goutte, précieuse entre toutes, qui donnera une perle du plus bel orient... Rien de surprenant, concluait le narrateur, à ce qu'elles soient si rares.

Je me suis souvent laissé prendre au charme et à l'étrangeté que distillent les fables ou les rencontres insolites. Je vais céder à l'envie d'en rapporter quelques-unes, ne serait-ce que pour introduire une petite diversion dans le compte rendu un peu austère de la découverte de l'Iran par un néophyte de mon espèce. De cet Iran dont, en ces années 1950, le problème majeur était peut-être d'accorder l'Orient et l'Oc-

cident sans y perdre son âme, comme l'orientaliste René Grousset l'écrivait à l'époque.

D'abord un conte persan en forme de fable qui pourrait s'intituler :

Le Borgne, l'Œuf et l'Oignon

Il était une fois au Louristan une tribu dont la capitale était Korramabad. C'était la tribu des Lours. Leur manière de penser n'était pas celle de tout le monde.

Il y a quelque cent ans un Anglais borgne voyageait en Iran. Hommes d'État et savants iraniens, tous le connaissaient.

Quand l'Anglais les rencontrait, il ne manquait jamais de leur dire : « N'oubliez pas que je donnerai cent livres à celui qui résoudra mon énigme. » Tous connaissaient l'énigme, mais personne ne trouvait la solution.

Un beau jour, un Lour se présenta pour parler à l'Anglais. « Dis-moi ton énigme, je suis venu pour en trouver la clé. »

L'Anglais dessina alors un cercle dans le sable. Le Lour traça une ligne au milieu du cercle. L'Anglais sortit un œuf de sa poche et le plaça dans le cercle. Alors le Lour prit un oignon et le mit à côté de l'œuf. L'Anglais leva deux doigts. Le Lour n'en leva qu'un. De nouveau l'Anglais leva deux doigts. Le Lour, une fois encore, n'en leva qu'un.

Sur ce, l'Anglais remit cent livres au Lour. Des savants et de riches citoyens entouraient le Lour et l'Anglais. Ils ne comprenaient pas comment le Lour avait résolu l'énigme sans avoir dit un seul mot. N'y tenant plus de curiosité, l'un d'entre eux demanda à l'Anglais : « Expliquez-nous votre énigme. »

L'Anglais répondit : « Volontiers. Voici : j'ai tracé un cercle parce que la Terre est ronde. Le Lour l'a coupé d'une ligne pour indiquer que l'Équateur la partage en deux et il a eu raison. J'ai pris un œuf dans ma poche et je l'ai mis dans le cercle parce que la Terre a la forme d'un œuf. Mais le Lour a sorti un oignon et l'a mis dans le cercle parce que la Terre ressemble plutôt à un oignon. Là encore il a raison. Je lui ai montré deux doigts pour lui faire comprendre que nous avons deux dieux, le mien et le sien. Le Lour a levé un seul doigt parce que nous n'avons qu'un Dieu et c'est vrai. De nouveau j'ai levé deux doigts pour

lui indiquer que j'avais deux yeux. En levant un seul doigt, il m'a fait remarquer que je n'en avais plus qu'un et c'est hélas vrai. »

Telle était l'énigme de l'Anglais et le Lour l'avait déchiffrée. Quelqu'un demanda au Lour comment il y était parvenu.

Il dit : « L'Anglais a dessiné un cercle dans le sable et j'ai pensé qu'il voulait me montrer une miche de pain. J'ai tracé une ligne au milieu du cercle pour lui dire que j'en voulais la moitié. Ensuite il a mis un œuf dans le cercle et j'ai pensé qu'il voulait m'indiquer que le pain se mange avec un œuf. Mais j'ai sorti un oignon car c'est avec l'oignon que je mange mon pain. Alors il m'a montré deux doigts. J'ai tout de suite compris qu'il voulait me dire que les deux moitiés de la miche étaient pour lui. Mais une moitié était pour moi et c'est pourquoi j'ai levé un seul doigt. Quand il m'a répété en levant encore deux doigts que toute la miche était pour lui, je me suis fâché et en levant un seul doigt je lui ai fait comprendre que, s'il prenait toute la miche, je lui crèverais l'œil qui lui reste. »

Là s'arrête l'histoire du Lour et de l'Anglais borgne telle que la rapportait le journal de Tehran qui la présentait comme un petit conte d'actualité et en concluait qu'elle n'était peut-être pas complètement étrangère aux problèmes que posent les relations internationales. Dirai-je, pour ma part, qu'elle m'a paru projeter quelque lumière sur certains aspects de la communication entre les experts des Nations unies et leurs contre parties locales ?

L'Expert et la Badji

Tout à fait actuelle celle-ci, une petite histoire de fait-divers peut, elle aussi, être contée en forme de fable :

Un expert des Nations unies, hollandais ou autrichien je ne sais plus, bien de sa personne, opérait dans les mines du côté de Yazd, cité du désert où le temps iranien coule lentement. Solitaire et reclus, il habitait un petit appartement où une jeune badji venait faire le ménage. C'était une beauté brune au regard caressant et plein de mystère. D'autres mystères plus prometteurs encore, se pressaient sous ses voiles. Pour être un expert on n'en est pas moins homme, il n'en fallait pas plus pour qu'une idylle naquît.

La religion chi'ite est austère et ses interdits puissants. Elle ménage pourtant dans sa sagesse des accommodements minutieusement codifiés par sa loi. Au nombre de ceux-ci, l'institution d'un concubinage légal où les fidèles du sexe masculin, mariés ou non, peuvent prendre une *sireh* pour un jour, un mois, un an ou davantage.

Rien ne résiste à la passion naissante et notre expert se fit donc musulman.

La jeune fille reçut de son nouveau coreligionnaire des robes et des châles et de ces bijoux d'or ou d'argent que cisèlent si bien les artisans iraniens. Le photographe local réalisa d'excellents portraits où les attendrissants visages de l'expert et de la badji apparaissaient joue contre joue.

Pour que tombent les dernières barrières, il ne restait plus qu'à conclure devant le « mollah » du lieu le contrat de circonstance en convenant notamment du montant de la dot à verser par la partie prenante. À la famille paraissant alors sur le devant de la scène, l'expert fit valoir qu'il s'agissait d'une affaire de cœur, non d'une tractation financière. La partie adverse invoquait la coutume et l'usage et, de palabres en palabres, la négociation traînait... Quel amour occidental aurait pu résister à un tel marchandage, aux exigences d'une famille qui, tout est relatif, voyait la fortune passer à sa portée ? Les choses se gâtèrent, l'expert désabusé finit par se fâcher tout rouge et claqua la porte. Il reprit ses cadeaux et fit seul son ménage.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais la famille avait vu d'un coup s'évanouir ses espoirs, la fiancée était compromise, irrémédiablement, et, dans Yazd alertée, toute aspiration matrimoniale lui était désormais interdite. De toute évidence, cela demandait réparation.

Et, quelques jours plus tard, le représentant résident des Nations unies, ébahi, vit faire irruption dans son bureau de Tehran un père indigné brandissant des photographies révélatrices et demandant justice pour l'honneur outragé. Le ministère des Affaires étrangères fut saisi. Les autorités délibérèrent : un pareil scandale devait être étouffé dans l'œuf ; même après due réparation l'expert ne pouvait demeurer sur le lieu de ses exploits. Il fut mis fin à sa mission et il quitta Yazd et ses mines, et l'Iran de surcroît, sans un dernier regard à l'intacte et inaccessible beauté qui avait vu, elle aussi, s'évanouir un rêve. Allégé de ses avoirs, endetté même dit-on, il ne lui restait plus qu'à imaginer

l'explication qu'il allait donner de son retour en catastrophe à son épouse et ses enfants demeurés au pays natal.

Cette histoire, au fond morale en tous ses points, se répandit parmi les experts de toute obéissance. Certains en firent des gorges chaudes mais tous jurèrent de se garder de tout marivaudage dans un pays où s'élève jusqu'au niveau diplomatique les surprises de l'amour.

Visite à un Savant.

J'ai parlé de rencontres insolites, en voici une parmi d'autres.

Un important fonctionnaire de la Poste, articulant d'une voix douce le français apprêté qu'on enseigne (excellamment) à l'Institut franco-iranien, nous invita un jour, Fernand Arro et moi, à prendre le thé chez lui. Son père, un grand savant nous dit-il, serait heureux de s'entretenir avec des Français aussi éminents que nous, délégués par leur pays d'origine pour accomplir en Iran de grandes choses. Après lui avoir représenté ce que cette flatteuse appréciation pouvait avoir d'excessif pour nos modestes personnes, nous acceptâmes et à cinq heures du soir, un vendredi qui est comme chacun sait le dimanche iranien, nous frappions à une petite porte parmi d'autres toutes semblables percées dans le pisé des longs murs aveugles d'une étroite ruelle du sud de Tehran.

Un jeune garçon silencieux nous ouvrit, nous fit asseoir dans une pièce aux cloisons nues devant une table chargée de gâteaux, de fruits et d'un grand saladier où flottaient des glaçons. Par la fenêtre ouverte sur une cour intérieure, nous voyions glisser des silhouettes en tchador prenant prétexte de leurs occupations domestiques pour jeter sur nous, à la dérobée, leur regard curieux de femmes cloîtrées.

Notre collègue postier fit bientôt son apparition. Son père, très pieux, achevait ses prières à la mosquée et serait là dans un instant. Et de fait, une heure plus tard le père arriva : c'était un petit homme mince flottant dans un costume sombre à l'euro péenne, un peu voûté, l'œil noir brûlant dans un visage d'ascète mangé par une barbe de huit jours. Un chapelet à petits grains s'enroulait autour de son poignet.

Après les longues salutations d'usage, la main sur le cœur : « Mon père, nous dit notre ami en guise de préambule, est un grand savant dans toutes les sciences. Il sait tout. On vient le voir de tout l'Iran. »

Il y avait dans son expression toute l'admiration qu'un fils respectueux peut éprouver pour un tel père.

Le savant se mit à parler lentement, en phrases hachées coupées de longs silences, extrayant avec effort les mots français du fond de sa mémoire et leur donnant quand il les avait trouvés une sonorité éclatante. (Ce devait être un tribun dans sa langue maternelle.) Nous comprîmes que ses compétences s'étendaient à la médecine, au droit, à la philosophie, à la chimie, à l'histoire et à la littérature. Il nous parla d'orientalistes français qu'il avait bien connus, du général Weygand, des Allemands qu'il appréciait, des Anglais dont venait tout le mal sur la terre, du général de Gaulle. Il s'avisa soudain que Fernand Arro portait une rosette à la boutonnière et quand celui-ci lui confirma qu'il s'agissait bien de la Légion d'Honneur, notre interlocuteur s'enflamma... « Légion d'honneur... dans ma maison... Napoléon... félicitations »... Un peu gêné quand même, Fernand Arro comprit qu'il allait prendre place parmi les personnages illustres que notre Savant avait eu le privilège de rencontrer.

Le Sage nous parla d'Abraham, notre commun Patriarche, d'Avicenne, médecin persan et non arabe comme tout le monde devrait le savoir (la Poste iranienne avait émis un timbre à sa mémoire). Il nous montra un livre sur la religion musulmane qu'il avait traduit du français. Rien d'ailleurs n'était plus facile qu'une traduction puisque toutes les langues avaient la même origine, ce qu'il entreprit de nous démontrer en s'appuyant sur les frappantes similitudes qu'il avait relevées entre certains proverbes et dictons populaires recueillis dans différents idiomes. Je dois dire ici que nos insuffisances en philologie ne nous permirent pas d'apprécier la rigueur de son argumentation.

Puis, tout d'un coup, sans transition aucune, il nous transporta dans un secteur fort différent de sa science universelle : il savait désintégrer les atomes. Mais pas du tout à la manière des savants américains qui se trompaient de voie. Lui, il désintégrait la matière « chimiquement ». Par voie chimique et non physique, insistait-il, il faut beaucoup moins d'énergie. Il ne nous en dit pas plus sur sa technique mais nous en montra le résultat en sortant de sa poche une petite boule composée partie de terre, partie d'un métal jaune brillant. « C'est de l'or, déclara-t-il simplement, je l'ai fait avec du cuivre mais il n'est pas encore purifié. »

Était-ce l'assurance tranquille de ce personnage venu d'ailleurs, était-ce l'atmosphère de cette maison secrète enserrée dans ses hauts murs au tréfonds du bas-Tehran, était-ce l'étrange amalgame formé par l'intrusion de vocables d'aujourd'hui dans un discours d'un autre temps ? Toujours est-il que, passablement éberlués, nous roulions sous nos doigts la petite boule de terre et de métal, ne sachant trop que dire, alors que le fils nous confirmait les affirmations du père. « C'est de l'or, dit-il, je l'ai fait vérifier »...

Sur ce, le Savant, rempochant sa boule, nous annonça qu'il préparait une communication sur les résultats de ses recherches et que, quand elle serait prête, il comptait sur nous pour la présenter à l'Académie française, seule institution digne à ses yeux d'en prendre connaissance et avec laquelle il était convaincu que nous entretenions de fréquentes relations. Nous ne pouvions, bien entendu, lui refuser ce service et acceptâmes la mission de confiance dont il nous faisait l'honneur de nous charger. Il nous remercia avec émotion, il n'en attendait pas moins de nous... Ce fut un grand moment, bien digne de clôturer cette soirée mémorable.

Dirai-je que, bien longtemps après cette visite, nous devions apprendre que le fils du Savant, notre ami postier, fonctionnaire au salaire dérisoire, envoyait l'un après l'autre à grands frais ses enfants effectuer leurs études en Europe et en Amérique. Comment alors éviter de se demander si, après tout, son père inspiré n'avait pas vraiment découvert quelque chose?...

Nous n'avons malheureusement jamais reçu la communication à l'Académie française et n'avons pas entendu dire que cette institution plus qu'honorable en ait été saisie par d'autres voies que la nôtre...

ADIEU TEHRAN

J'aurais aimé pouvoir conclure sur ces quelques anecdotes, qui n'ont que des rapports lointains avec l'objet de ma mission, le récit de mes activités en Iran. Mais il y manquerait quand même quelque chose si je ne disais pas comment celles-ci se sont terminées et à quels développements elles ont donné lieu par la suite.

À l'expiration de mon contrat, il me fallait présenter dans un rapport de fin de mission destiné au gouvernement iranien les conclusions auxquelles j'étais parvenu et les mesures que je préconisais pour améliorer la situation dans laquelle j'avais trouvé la Poste à mon arrivée. « Des rapports ! Cette armoire en est pleine ! » m'avait dit le secrétaire général des PTT, M. Samyi, en ajoutant qu'il n'attendait de moi aucune littérature mais des propositions concrètes susceptibles de se traduire dans l'immédiat ou à très court terme par des réalisations visibles sur le terrain. Dans ladite armoire, il y avait notamment un intéressant rapport concernant la nécessaire et urgente réorganisation de la Fonction publique iranienne inadaptée à ses fins jusqu'à devenir paralysante pour tous. Rédigé par un éminent spécialiste en la matière, puisqu'il s'agissait de M. Racine qui devait devenir directeur de notre ENA de la rue des Saints-Pères, ce rapport préconisait une refonte d'ensemble de l'administration publique fortement inspirée du modèle français. Fernand Arro avait de son côté traité le sujet en ce qui concernait la place que devaient y tenir les Postes et Télégraphes. Littérature ou pas, je ne pouvais qu'abonder dans leur sens et je crus même bon de mettre l'accent sur l'intérêt qu'il y aurait à conférer à la Poste un certain degré d'autonomie dans les nouvelles structures pour la mettre en état de remplir convenablement ses fonctions. Tout ceci en me rendant parfaitement compte qu'il ne s'agissait pas là d'un sujet d'actualité.

La partie constructive de mon rapport fut donc consacrée aux actions concrètes à poursuivre et à entreprendre aux divers stades du traite-

ment des correspondances et des colis postaux ; sans omettre bien sûr un schéma directeur et des projets d'instructions pour la mise en place d'un service de mandats digne de ce nom.

En initiant moi-même certaines des mesures que je préconisais, j'avais pris pleine conscience que pour les mener à bien et en faire démarrer d'autres il faudrait compter avec le temps et les rythmes iraniens. M. El-Djazi avait raison : une année ici, ce n'était rien... Et, au surplus, pour intervenir à la fois dans les multiples secteurs d'activité de la Poste étroitement interconnectés : dépôt, acheminement, transport, distribution des correspondances et des colis, organisation des services de guichet et de tri, formation du personnel etc., il était illusoire de prétendre agir seul. Il ne suffisait pas de prescrire aux postiers iraniens ce qu'il convenait de faire, il fallait le faire avec eux. Dans ces conditions, la meilleure solution aurait sans aucun doute consisté pour moi à prolonger mon séjour comme j'y étais d'ailleurs vivement invité et à me faire assister de quelques spécialistes entre lesquels j'aurais pu répartir les tâches. Mais voilà ! Combien de temps tout cela prendrait-il ? Si je savais que mon contrat serait prolongé sans problèmes, je savais aussi que le recrutement de nouveaux experts par les Nations unies, à supposer qu'elles fussent favorables, demanderait de longs mois ! Et puis, surtout, je n'avais moi-même à aucun moment conçu ma mission en Iran autrement que comme un simple épisode de carrière et n'avais jamais envisagé d'y passer des années. Mon épouse, pour sa part, n'y tenait guère et nos filles auraient pu, à la longue, en pâtir. Trop de choses nous rappelaient en France.

Après mûre réflexion, je décidai donc d'arrêter là cette expérience qui m'avait pourtant déjà beaucoup apporté. Mais en m'employant à éviter une rupture trop brutale qui aurait risqué de la rendre nulle et non avenue pour mon pays d'accueil (et même de faire subir à mon rapport le sort réservé à ceux qui dormaient déjà au fond de l'armoire du secrétaire général). Je conclus donc cette sorte de testament en recommandant instamment que l'application des mesures contenues dans mon programme fût poursuivie par des spécialistes qualifiés dans les principaux compartiments du service postal. J'ajoutai que j'étais tout disposé à prêter mon concours au recrutement de ces experts et que je pourrais, quand ils auraient été désignés, retourner à Tehran

pour leur préciser leurs attributions et les installer dans leurs fonctions respectives.

M'étant ainsi ménagé une sortie somme toute honorable, je quittai sur un simple « au revoir » le secrétaire général, le directeur général et mes collègues postiers ; un au revoir accompagné de tous mes sentiments d'affectueuse gratitude à l'égard de l'excellent Behechti envers qui je me reproche encore aujourd'hui de n'avoir pas tout fait pour lui procurer en France le stage qui aurait comblé ses vœux.

Pour les nombreuses relations que nous nous étions faites en famille, ce ne fut pas un au revoir mais un adieu : adieu à nos voisins d'étage arméniens et à leur petite-nièce Flora dont Geneviève et Dominique se souviennent encore. Adieu à Joseph, notre voisin du dessus, sympathique vedette des concours de « Body-Building » qui, le corps luisant d'huile d'olive, déployait sur la terrasse son impressionnante musculature dans le soleil du matin. Adieu à nos amis Gély de l'Institut franco-iranien. Adieu encore à la Mère supérieure de l'école Jeanne-d'Arc qui, lors de notre dernière visite, s'interrogeait sur la suite à donner à l'injonction officielle qu'elle venait de recevoir de dispenser dans son îlot de terre chrétienne des cours de religion musulmane...

Nous liquidâmes notre mobilier et, chargés également de nos valises et de nos souvenirs, nous quittâmes Tehran en nous offrant sur le chemin du retour une escale de quelques jours à Rome ; avant de terminer l'été en Bretagne près de nos tantes qui ne cachèrent pas leur soulagement de nous retrouver sains et saufs après notre douteuse aventure dans un pays qui ne leur disait rien qui vaille.

Rien décidément ne se passe jamais tout à fait comme prévu. J'avais demandé trois experts. Leur recrutement par les Nations unies prit six mois et quand, comme convenu, je revins à Tehran pour un nouveau séjour qui s'étendit de mars à mai 1953, je n'en trouvai qu'un seul, un Français. Un Belge était annoncé pour plus tard. Quant au troisième, un Canadien, il s'était désisté et l'on n'avait connaissance d'aucune candidature de remplacement.

Il faut dire qu'à l'époque la situation politique de l'Iran connaissait de nouvelles et spectaculaires convulsions ; la fuite peu glorieuse du Shah à Rome, son retour apparemment triomphal, l'éviction puis la mise en accusation du D^r Mossadegh, son remplacement par un géné-

ral, le général Zahedi chargé d'assurer une vigoureuse reprise en main. Rien en somme de très rassurant pour les candidats.

C'est donc en définitive sur le Français, Maurice Camino, qu'allait peser toute la charge du travail à accomplir. Sympathique, cultivé, d'une large ouverture d'esprit, pratiquant déjà une langue étrangère (en l'occurrence l'espagnol, sa femme était d'origine chilienne), forte compétence professionnelle et évidente motivation, il avait tout à fait le profil de l'emploi. Au surplus, sa situation familiale lui permettait d'envisager une longue expatriation. Dans cette dernière perspective, je lui avais fait promettre d'entamer dès son arrivée l'étude de la langue persane, du « farsi », ce qui le mettrait en mesure de communiquer directement, sans le secours de personne, avec tout le personnel de la Poste, y compris les sans-grades, condition essentielle selon moi du succès d'une mission délibérément orientée vers des actions sur le terrain.

Je puis dire tout de suite que les résultats qu'il obtint furent à la hauteur de mes espérances. Au cours des six années que dura son séjour, Maurice Camino mit à exécution la quasi-totalité des recommandations figurant au programme que j'avais élaboré. Une courte visite de quinze jours que j'effectuai à sa demande en avril 1955 (j'étais alors à Beyrouth comme je le dirai plus tard) suffit à me convaincre que les choses étaient bien engagées. Mais c'est en 1959, à la lecture de son rapport de fin de mission, que je pris la mesure de ce que peut faire une seule personne quand elle s'engage vraiment et demeure active tout le temps nécessaire. Parmi toutes les réalisations à porter à l'actif de mon successeur, je citerai à titre d'exemples : ses interventions décisives dans la conception et la construction d'un nouveau Bureau principal à Chiraz et d'importantes rénovations ailleurs, l'aménagement des horaires et des méthodes de travail, la normalisation du matériel de tri, la réorganisation de la distribution à Tehran (une belle photographie le montre au milieu des facteurs partant en tournée s'appuyant fièrement sur le guidon de leurs Vélosolex tout neufs... et sans ânes à l'arrière-plan). Et aussi la création effective d'un service de mandats : trente mille mandats la première année, trois cent mille deux ans plus tard, le meilleur résultat selon lui de la Mission Poste en Iran. À condition de tenir pour tout à fait négligeable l'entreprise de numérotation des habitations à Tehran obtenue de la municipalité.

J'en aurais fini avec l'Iran si j'omettais de mentionner que j'y suis retourné une quatrième fois, neuf ans plus tard, en mai et juin 1962, non plus sous l'égide des Nations unies mais pour le compte de la Coopération bilatérale française pour la mise au point d'un projet dont j'avais naguère souligné l'intérêt. En dix ans, la population de Tehran avait plus que doublé, passant de un à deux millions d'habitants. Le Bureau central, bien qu'allégé d'une bonne partie de la distribution à domicile, éclatait sous la pression d'un trafic accru à proportion et même davantage. Il devenait urgent de doter la capitale d'un grand centre de tri autonome à édifier dans de nouveaux espaces et suivant les techniques résolument modernes qui présidaient alors à la conception d'établissements de ce type.

Le gouvernement avait fait appel à la France pour en définir le projet et, comme je me trouvais à ce moment disponible, je fus tout naturellement dépêché à Tehran pour en préciser les caractéristiques.

Beaucoup de choses avaient changé dans le pays. La politique du Shah, les revenus du pétrole et les crédits américains avaient fait merveille. Tehran jouissait d'un réseau d'eau potable, d'énormes buildings de verre et d'acier s'étaient édifiés dans le centre, des hôtels ultramodernes avaient poussé à la périphérie et de grands chantiers s'activaient le long de nouveaux boulevards.

Négligeant la pension Majcen qui s'était modernisée au moins en changeant de nom (« May-Sun » au lieu de « Majcen », le changement dans la continuité en quelque sorte), j'optai pour l'hôtel Caspien, un établissement tout confort avec eau courante, salles de bains individuelles et climatisation. Détail significatif, un personnel féminin non voilé y assurait le service et même l'une des femmes de chambre dont le corsage avait tendance à s'ouvrir inopinément tenta, me sembla-t-il, de me faire comprendre qu'elle était éventuellement disponible pour un service plus personnalisé...

Behechti avait disparu, parti à la retraite. Le directeur général des Postes El-Djazi était devenu secrétaire général des PTT et le secrétaire général Samyi était devenu ministre. Je pus travailler avec eux en toute confiance et choisir d'un commun accord l'emplacement du futur centre de tri à l'écart du centre de la ville sur une large avenue à portée de la gare et en relation facile avec l'aéroport de Mehrabad.

L'établissement et la mise au point de ce projet avait évidemment un double objet : tout en aidant l'Iran dans son entreprise, il préparait le terrain pour l'intervention des industriels français fortement intéressés par la fourniture de l'ingénierie et des équipements mécanisés du futur centre. Ma contribution avait en somme valeur de passeport pour leur entrée en scène.

Il en fut bien ainsi, mais une opération d'une telle importance ne pouvait bien entendu se réaliser sans un appel à la concurrence internationale. Et l'on sait hélas qu'il est des pays plus doués que le nôtre pour ce genre d'exercice. Après plusieurs années d'interventions françaises par toutes sortes de voies en direction des décideurs iraniens, plusieurs années d'incertitudes et de rebondissements successifs, les constructeurs français perdirent finalement la partie qui tourna à l'avantage de leurs rivaux japonais. À cette époque l'on rencontrait déjà des Japonais partout. Et, s'il y a aujourd'hui un centre de tri moderne à Tehran (je ne l'ai jamais vu), les industriels français n'y ont pas apposé leur signature. Il ne me reste que la consolation d'en avoir conçu l'ébauche et même, je crois, un peu plus.

C'est sur cette dernière note, une note de satisfaction et d'inachèvement mêlés, que j'adresserai mon ultime adieu à la Poste iranienne que j'ai connue. Qu'est-elle devenue depuis ? Je l'ignore et ne souhaite même plus le savoir...

Pourtant, le souvenir des hommes que j'y ai fréquentés et, à travers eux, celui d'un pays où l'on vivait, agissait, pensait autrement que j'en avais l'habitude reste étonnamment présent dans ma mémoire. Est-ce parce qu'il s'agissait de mon premier séjour hors de France ? Sûrement un peu. J'en accomplirai d'autres, mais aucun, je crois, ne m'aura marqué davantage.

En contemplant aujourd'hui ce qui me reste de palpable de cet Iran des années 1950 (un tapis d'Ispahan et deux de Kachan), je vois resurgir toutes sortes d'images, celles que j'ai essayé de ressusciter et quantités d'autres pour lesquelles j'ai dû renoncer. Pour en dresser le tableau complet sans ennuyer personne, il faudrait une autre plume que la mienne, celle d'un romancier ou d'un poète, ce que hélas je ne suis pas.

**UN ORIENT
PLUS PROCHE**

Au sortir, en juillet 1952, de ma première immersion dans l'univers cahotant des Postes persanes, c'est quand même avec un certain soulagement que je retrouvai le confort intellectuel d'une situation moins exposée dans le cadre rassurant de ma direction d'origine, avenue de Ségur. J'y fus affecté à un service « d'Affaires générales », sorte de bureau d'études où je pus tout de suite me mouvoir à l'aise. Alors en effet commençaient à se faire jour dans les Postes françaises des idées de développement assez éloignées des préoccupations des précédentes générations de dirigeants solidement ancrées dans des traditions administratives, lesquelles, il est juste de le reconnaître, avaient de longtemps fait leurs preuves. Au nombre des voies à explorer figurait celle d'une transposition possible et jugée en haut lieu souhaitable des nouvelles techniques de « management » importées d'Amérique que, de leur côté, s'appropriaient déjà un peu tous les secteurs de l'économie, travail auquel je me consacrai à mon niveau redevenu modeste.

Pourtant quand, en 1954, le représentant des Nations unies à Paris me proposa au nom de son institution d'aller à Beyrouth exercer mes talents déjà selon lui éprouvés ailleurs, je fus immédiatement séduit. Sur la route de Tehran, j'y avais fait escale et, à la seule ambiance de l'aéroport et de ses abords, j'avais été frappé par l'atmosphère de liberté et de convivialité qu'on y respirait à deux pas de la mer.

La proposition des Nations unies ne concernait pas seulement le Liban, il s'agissait d'une mission « régionale » s'étendant en outre à la Syrie et à la Jordanie, à ces lieux historiques de contact entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, à cette étendue qui va de la Méditerranée au désert, de la Turquie à la mer Rouge, au Moyen-Orient dans toute sa diversité (Israël mis à part bien entendu).

La mission était, dès l'origine, prévue pour un an, ce qui me permettait d'emblée d'emmener ma famille. Notre résidence serait fixée à

Beyrouth où il y avait quantité d'écoles françaises dont un lycée français où nos filles (Geneviève maintenant dix ans et Dominique sept ans) pourraient facilement suivre leurs études. Autre intérêt et non des moindres, la mission couvrait la Poste et le Télégraphe et nous l'accomplirions à deux. Et le second expert ou plutôt le premier car il devait superviser l'ensemble n'était autre que Fernand Arro qui avait joué en Iran le même rôle et avec qui, ainsi qu'avec son épouse, nos relations avaient toujours été empreintes de la plus grande amitié. À lui l'Administration générale et le Télégraphe, à moi la Poste, comme précédemment.

Sur le plan technique, notre tâche devait être grandement facilitée puisque le Liban comme la Syrie avaient été jusqu'à leur indépendance à la fin de la guerre administrés sous mandat français. L'organisation des PTT devait assurément être calquée sur la nôtre ou au moins en garder la trace. Et, bien sûr, toutes les élites libanaises et syriennes ainsi qu'une large partie de la population parlaient notre langue. Pas de problème de traduction ou d'interprétation. Pour la Jordanie, fief naguère anglais, nous aviserions.

En somme, la mission rêvée... et, pourquoi le taire, la proposition onusienne présentait encore un autre attrait pas du tout négligeable : celui de m'offrir un supplément de rémunération d'autant mieux venu que, dès notre retour d'Iran, nous nous étions engagés dans l'acquisition d'un appartement à Bagneux pour lequel il nous avait fallu emprunter.

M. Le Mouël, toujours directeur général, me laissa partir sans aucune difficulté : il ne pouvait moins faire m'ayant lui-même déjà pressenti pour une mission analogue trois ans auparavant... Sans doute même était-il satisfait de me voir persévérer dans la voie qu'il m'avait ouverte. À Guingamp, mes tantes informées ne firent guère d'objections ; je parlais en famille et la vie au Liban, plus proche de la France à tous égards, comportait moins de risques que ma précédente aventure...

Beyrouth où je débarquai en décembre 1954 était la capitale d'un pays prospère que l'on m'avait dépeint comme une sorte de Paradis terrestre où l'on trouvait tout, où l'on pouvait tout faire, et les impressions que j'éprouvai lors du premier contact confirmèrent entièrement cette vision.

La ville proposait au nouveau venu l'image d'un surprenant amalgame d'Orient et d'Occident avec tout ce que ces deux composantes pouvaient apporter dans la corbeille d'un mariage apparemment réussi. Occidentale, elle l'était par son port envahi de cargos dont certains attendaient au large, ses entrepôts, ses artères centrales bordées de grands immeubles de construction traditionnelle ou d'architecture moderne, abritant des banques, des magasins de luxe, des sièges d'entreprises, des bureaux, des appartements. Des hôtels haut de gamme dominaient le rivage... Orientale, elle l'était par ses innombrables boutiques à tout vendre, ses souks où s'étaient tous les produits de la terre et de l'artisanat, ses cafés où l'on fumait le narghilé en jouant au tric-trac, ses changeurs de monnaie établis sur les trottoirs, ses petits cireurs de bottes, ses portefaix pliés sous leur charge retenue par une courroie passée sur le front. C'est dans la rue que se faisait le mélange. Le bourgeois distingué en costume trois-pièces y croisait le paysan en cherwal et tarbouche, l'élégante Libanaise plus parisienne que nature y côtoyait sa compatriote engoncée dans ses voiles. L'homme d'affaires important s'extrait de sa Cadillac devant son siège social pendant que sur le trottoir un mendiant geignard tentait sa chance près d'un jeune cadre branché. Les chaussées étaient le théâtre d'un gymkana automobile permanent que les agents plantés aux carrefours tentaient de discipliner à grand renfort de sifflets et de gestes désinvoltes. Les tramways avec leurs passagers débordant des plates-formes et enguirlandés de jeunes accrochés sur les marchepieds se frayaient un passage dans ce tohu-bohu à grands coups de cloche...

De ce spectacle coloré et sonore se dégageait l'impression d'une liberté débridée, d'un bouillonnement d'activités de toutes sortes assurées de trouver dans le milieu ambiant l'espace nécessaire à leur floraison. Impression que devait confirmer dans la suite le contact avec les réalités d'un pays qui occupait la position d'un carrefour privilégié ouvert sur la mer, d'un centre de transit entre l'Occident et le monde arabe, y faisant fructifier avec un génie tout « levantin » le commerce et la banque, accueillant sur ses plages, ses montagnes, ses lieux de repos et de plaisir les émirs fortunés de la péninsule arabique. On n'avait pas tort de dépeindre ce seul pays libre à démocratie pluraliste de la région comme une « Suisse du Proche-Orient », à vrai dire une Suisse brouillonne, la rigueur en moins, le soleil en plus...

J'écris cela au moment où un général chrétien, le général Michel Aoun, vient d'échouer tristement, au terme d'une guerre de quinze ans, dans une tentative désespérée de ressusciter le « miracle libanais » de l'époque où nous y avons vécu, oubliant sans doute que se renouveler n'est pas dans la nature du miracle. Mais, en cette fin d'année 1954, celui-ci existait bel et bien et nous autres, hôtes temporaires d'un pays au mieux de sa forme, allions sans états d'âme pouvoir jouir du présent.

Beyrouth ne manquait pas d'appartements de standing divers, à louer meublés ou non. La seule recommandation que me firent mes premiers amis libanais était d'éviter les quartiers musulmans et d'installer ma famille dans un secteur chrétien : « Vous y serez plus en sécurité, disaient-ils, ici, on ne sait jamais ce qui peut arriver »... À vrai dire, cette recommandation me laissa un peu perplexe. Que pouvait-il bien arriver dans ce Beyrouth cosmopolite où se côtoyaient librement Libanais de toutes conditions et étrangers de toutes provenances ?

Je tins néanmoins le plus grand compte de cet avertissement et portai mon choix sur un appartement du quartier « Patrakieh », à proximité du centre, au quatrième étage de la maison d'un notable fortuné, Grec catholique de confession, que nos voisins, Arméniens orthodoxes avec qui nous fîmes rapidement connaissance, appelaient « Constantin l'Avare » (Geneviève et Dominique s'en souviendront). Nous devions y rester un an, dans des conditions acceptables sans plus.

Quand les Nations unies prolongèrent mon contrat dans un contexte que j'évoquerai dans la suite, nous changeâmes pour nous établir rue Abdul Wahab Inglizi, en bordure du quartier chrétien maronite d'Achrafieh où F. Arro, son épouse et leur petit-fils avaient déjà élu domicile. Notre appartement occupait le cinquième étage d'un immeuble de construction récente, celui-ci avec ascenseur et même avec un chauffage central dont beaucoup de Beyrouthins se passaient. La vue s'étendait sur tout l'horizon : d'un côté, la mer aux couleurs changeantes qui allaient, comme le disait M^{me} Arro, poétesse à ses heures, du saphir à l'aigue-marine en passant par l'émeraude et l'améthyste suivant l'état du ciel ; de l'autre, la montagne toute proche où les toits rouges et les églises blanches perçaient le vert profond des pins dont la masse sombre se ponctuait le soir d'innombrables

lumières... C'est cette vision idyllique du Liban qui reste en moi la plus présente, une vision proche du « Cantique des Cantiques »...

Tout, à l'époque, contribuait à y rendre la vie captivante : les sorties dans une ville en mouvement perpétuel, les spectacles (les cinémas bien sûr qui projetaient les films les plus récents, les cabarets du bord de mer où se produisaient les danseuses arabes...), les restaurants où les plats libanais entraient en concurrence avec la cuisine française... Et puis l'été les plages : celle du « Bain Militaire », de la « Côte d'Azur », de « Saint-Michel » où, après le bain, l'on grignotait des « mezzés » arrosés de petits verres d'araq glacé... Fernand Arro avait fait venir sa « Frégate » Renault (il l'avait même fait repeindre sur place d'une élégante couleur bordeaux) et le dimanche nous explorions en famille la côte et la montagne. Incroyable, ce qu'il peut y avoir de panoramas éblouissants (la baie de Jounieh en est un, le site vertigineux des Cèdres un autre) et de lieux chargés d'histoire dans ce petit pays, carrefour de toutes nos civilisations. Mais n'importe quel guide touristique en dit beaucoup plus que je ne saurais le faire des vestiges de l'ère phénicienne ou biblique (Byblos devenue Djbaïl, Tyr et Sidon devenues Sour et Saïda), de l'époque romaine (Baalbeck), de celle des croisades avec le château de Beaufort, celui de Tripoli où flotte le souvenir de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, ou, mieux encore, juste au-delà de la frontière syrienne, la forteresse de Tell-Kalah conquérante et superbe au sommet de sa colline et plus connue sous le nom de « Krak des chevaliers ».

Mais le décor n'est pas tout. Dans le monde entier, l'on donnait en exemple le modèle libanais de coopération fraternelle entre des populations que séparaient pourtant les origines, les confessions, les mœurs et la fortune. Pour nous autres Français, la vitalité de ce pays pacifique était à porter bien sûr au crédit de l'ancienne puissance mandataire, au général Gouraud, qui avait osé, dès 1920, créer un « Grand Liban » associant au « réduit » chrétien maronite des territoires plus vastes peuplés de musulmans de diverses obédiences et pourvoir le nouvel État d'un système politique donnant à chaque fraction religieuse une représentation proportionnelle à son importance numérique... Modèle unique de démocratie pluraliste à base confessionnelle rassemblant, autour du « melting pot » de Beyrouth, la Montagne chrétienne, le Nord sunnite, le Sud chi'ite, le Chouf druze.

On aurait pu penser qu'un tel système, par ailleurs générateur de tensions, n'aurait pas survécu au départ de la puissance mandataire. Il n'en avait rien été. Un « Pacte national » conclu entre les diverses parties prenantes l'avait entériné au moment de l'indépendance. Bien sûr, les appartenances religieuses se croisaient-elles dans chaque groupe avec des options politiques et des affinités pro-arabes ou pro-occidentales ; elles étaient traversées de courants conservateurs ou progressistes et s'étaient cristallisées autour d'allégeances à des clans constitués de grandes familles ayant chacune un leader charismatique : les Chamoun, Gemayel, Frangiè, Méjid, Karamé, Joumblatt... dont les noms revenaient à la une des journaux au gré des événements qui secouaient la République... Mais enfin, ça marchait, la base subsistait et, selon toute apparence, ce système clientéliste sur fond de rivalités confessionnelles et politiques ne nuisait en rien à la prospérité générale. Peut-être même y contribuait-il, disaient les plus optimistes. Et, de fait, le pays était en plein boom économique, le PIB croissait de dix pour cent par an. « L'expérience libanaise constitue le plus fascinant développement de tous les temps », écrivait un célèbre journal financier londonien.

Et la Poste dans tout cela?... Il me faut bien y venir puisque, sans elle, je n'aurais rien connu de ce Liban que j'ai essayé de décrire.

Elle constituait l'une des deux branches de l'Administration des Postes et Télégraphes (comme en Iran, le Téléphone était à part). Son directeur, Michel Aoun, l'exact homonyme du général qui devait plus tard se distinguer et maronite comme lui, nous accueillit chaleureusement au siège de la Direction générale des P et T qui occupait tout un étage d'un vaste et bel immeuble de construction récente et dont le rez-de-chaussée abritait la grande salle du public et l'ensemble des installations du Bureau principal des Postes de la capitale.

Michel Aoun et ses collaborateurs avaient gardé le meilleur souvenir des dirigeants français du temps du Mandat dont ne nous séparait guère plus d'une décennie. Ils se présentaient comme leurs continuateurs et notre venue avait pour eux valeur de retrouvailles. Ils attendaient de nous une remise à niveau des services dont l'organisation de base, la législation et la réglementation étaient restées inchangées mais dont le fonctionnement s'était apparemment dégradé depuis l'Indépendance. Ils ajoutaient que l'essentiel des problèmes se situait

à Beyrouth où se concentraient la plupart des activités et qui rassemblait un bon tiers de la population du pays. L'on y traitait plus des trois quarts du trafic postal tout venant et la totalité du trafic international qui l'emportait de beaucoup sur un trafic intérieur demeuré modeste.

J'ignorais évidemment ce qu'avait pu être dans le passé la qualité du service, étant clair toutefois que la composition et surtout le volume du trafic de l'époque n'avaient plus rien à voir avec ce qu'ils étaient devenus depuis. Toujours est-il que la Poste était présentement l'objet de violentes critiques dont la presse se faisait journallement l'écho. On lui reprochait son caractère abusivement bureaucratique : « Le retrait d'un colis postal est un luxe de rentier », écrivait un usager qui s'était présenté aux guichets trois fois à plusieurs jours d'intervalle sans parvenir à épuiser les formalités qui lui étaient imposées pour entrer en possession de son envoi.

On en voulait surtout à son irrégularité chronique : un réclamant protestait contre la transformation de son journal quotidien en hebdomadaire car il recevait en même temps les six numéros de la semaine... et il s'extasiait sur ce qu'il appelait joliment « l'irrégularité régulière » de la Poste, exprimant en cela ce qui semblait être l'opinion générale.

Pour tout dire de celle-ci en quelques mots, elle dénonçait l'affligeante médiocrité d'un service qui, selon elle, ne correspondait nullement à ce qu'était en droit d'attendre une clientèle dont les besoins ne différaient en rien de ce qu'ils étaient dans les pays ayant atteint un niveau de développement comparable.

L'examen de la manière dont les bureaux de poste s'acquittaient de leurs tâches me convainquit aisément du bien-fondé au moins partiel des critiques dont les accablaient leurs censeurs. Si, en effet, dans les moyennes agglomérations et dans les villages, les structures en place correspondaient pour l'essentiel aux nécessités du moment, il en était loin d'en être de même dans la capitale où un sérieux effort de réorganisation s'imposait. Je ne vais pas ici exposer dans le détail les diverses mesures que je fus amené à préconiser et, le plus souvent à mettre en œuvre avec, bien entendu, l'accord de Michel Aoun qui me faisait largement confiance. Pour en donner quelque idée, je me contenterai de dire : que je procédai à Beyrouth à de substantiels chan-

gements dans l'exécution du tri au départ, à l'arrivée et en transit et dans l'organisation de la distribution au guichet et à domicile (au prix d'un réaménagement partiel des locaux de la Recette principale qui entraîna des travaux de bâtiments hautement perturbateurs dont je me demandais avec quelque anxiété si j'en verrai jamais la fin) ; que je n'employais à la refonte des méthodes de travail au service des colis postaux internationaux, à une réforme des mandats, à la remise à jour d'une réglementation périmée sur de nombreux points. J'accorderai aussi une mention à la mise sur pied d'une formation professionnelle à l'usage des cadres et des principaux exécutants, formation que j'assurai moi-même, car, dans ce pays bilingue, je pouvais sans problème dispenser mes cours en français...

De son côté, F. Arro se penchait sur l'organisation et l'exécution du service télégraphique, où se posait de surcroît la question de savoir si l'association Poste-Télégraphe au sein d'une même direction générale devait être maintenue ou si, au contraire, comme y invitait la convergence de leurs techniques, le Télégraphe devait rejoindre le Téléphone dans une direction unifiée des Télécommunications. Il traitait aussi des problèmes d'administration générale, au nombre desquels ceux du statut et de la gestion du personnel qui s'accommodait fort mal des règles et des pratiques paralysantes dans la fonction publique. Il devait au surplus coopérer à la rédaction d'un projet de loi à soumettre au Parlement portant création d'une caisse d'épargne postale et préparer avec mon concours l'organisation de base de ce nouveau service ainsi que les instructions d'application relatives à sa mise en place.

À mesure que nous progressions dans nos travaux, il devenait de plus en plus évident qu'une durée d'un an serait insuffisante pour aboutir à des résultats significatifs. Ceci d'autant plus que nous n'exercions, ni l'un ni l'autre, nos activités à temps plein au Liban puisque, je le rappelle, nous étions également chargés de tâches de nature comparable dans les deux pays voisins.

Aussi, quand les Nations unies nous proposèrent de prolonger dans les mêmes termes nos contrats d'une nouvelle année, nous avons toutes les raisons d'accepter, ce que nous fîmes l'un et l'autre sans hésitation. Dois-je vraiment préciser que la perspective de jouir un an de plus de tous les agréments de la vie à Beyrouth, pour nous et nos familles, ne fut pas étrangère à notre décision ? Mais nous y étions

également poussés par l'intérêt que présentaient, de leur côté, nos interventions en Jordanie et surtout en Syrie.

Il y avait – il y a peut-être toujours – un chemin de fer qui parcourait en treize heures, à travers le Mont-Liban, la plaine de la Bekaa et les collines de l'Anti-Liban, les cent dix kilomètres qui séparent Beyrouth de Damas. Il ne prenait guère de voyageurs, car une noria d'autobus et de taxis collectifs franchissait la distance en un peu plus de deux heures.

Dès l'entrée en Syrie, le paysage change. À la verte campagne de la Bekaa succède une zone prédésertique à la végétation rare, au moins jusqu'à la vallée sinueuse et boisée du Barada, dont les eaux rapides et claires arrosent Damas et son oasis, avant de se perdre dans les sables du désert proche.

J'ai gardé de Damas le souvenir d'une ville duale. D'abord, la ville moderne, déroulant, suivant les plans, dit-on, d'un urbaniste français du nom d'Ecochard, ses larges avenues, ses rues sages, presque toutes rectilignes, bordées d'immeubles récents, administratifs ou commerciaux, et se prolongeant en quartiers résidentiels de haute tenue, à mesure que l'on s'écartait du centre pour aborder les premières pentes du mont Cassioun dominant l'horizon. Et puis, la ville ancienne, avec ses places où se croisaient les passants habillés à l'européenne ou à l'orientale, les femmes – voilées le plus souvent –, avec ses ruelles aux fenêtres masquées de moucharabiehs. Et, au cœur de tout cela, l'immense allée couverte du souk grouillant d'une foule bigarrée entre les boutiques des commerçants et des artisans travaillant le cuivre, le bois et le cuir, et, juste au-delà, dans la tranquille beauté de ses piliers, de ses cloîtres, de ses arcades mauresques, de ses mosaïques et de ses riches tapis, la vénérable mosquée, ancienne basilique byzantine conquise par l'islam dès le califat des Omeyyades qui fit de Damas le premier centre du monde musulman. Damas, c'était cela : la modernité au contact d'une culture arabe riche de son passé, et toujours bien présente.

Des dizaines de milliers de chrétiens y avaient aussi leurs églises et leurs quartiers, très minoritaires sans doute, néanmoins toujours là. Quand, venant de Beyrouth dans un taxi collectif ou dans la frégate de Fernand Arro, nous empruntions le « chemin de Damas », je pensais à ce Paul de Tarse qui, il y avait bientôt deux mille ans, s'y était

trouvé désarçonné par la révélation fulgurante qui allait faire de lui l'Apôtre des Gentils...

L'accueil que nous firent les autorités syriennes ne manqua pas de cordialité. Les cadres supérieurs de l'administration des Postes et Télégraphes étaient tous des francophones et se montrèrent enchantés de trouver en nous des interlocuteurs parlant le même langage professionnel ou technique. Les bases de l'organisation ne différaient pas de celles du Liban, ce qui s'expliquait aisément par le fait que, du temps du Mandat français, les Postes et Télécommunications des deux pays (comme, de leur côté, les Douanes et les Chemins de fer) relevaient d'un secteur unifié, dit des « intérêts communs » et administré directement par la France.

La forte personnalité du directeur général nous impressionna dès l'abord : Hilmi Laham était docteur en droit de la faculté de Bordeaux. Nous n'avions rien à lui apprendre sur la France, où il avait longtemps vécu. Membre de l'intelligentsia syrienne, appartenant à une « Grande famille », il exerçait sur le petit peuple des Postes et Télégraphes, et sur son état-major grandi dans le sérail, une autorité incontestée. Le port droit, dans un costume bien coupé, et une calvitie naissante complétaient sa silhouette de grand manager à l'euro-péenne, un manager aux yeux bleus dans cette société aux yeux noirs. (« Ici, me confia-t-il un jour, on dit que j'ai le mauvais œil »)... Cet occidental de formation (« Soyons cartésiens », aimait-il à répéter) était résolument laïc : « Ce que je reproche aux religions, c'est qu'elles divisent au lieu d'unir », affirmait-il aussi... et le jeûne du Ramadan, auquel son appartenance aurait dû le tenir, se réduisait, pour lui, à la traversée d'un temps mort dans le travail de ses collaborateurs.

Avec un personnage de ce profil et de cette trempe, nous devions professionnellement nous entendre, ce qui se produisit en effet, même s'il acceptait mal le partage de nos activités entre trois pays. La Syrie ne méritait-elle pas notre présence à part entière ? N'occupait-elle pas, par son étendue, sa population, son rôle dans le monde arabe, une position dominante au cœur de la région ? Pourquoi résidions-nous à Beyrouth ? Damas ne nous convenait-il pas ? Nous nous gardions bien de répondre que le cadre de la société libanaise et de la vie en bordure de la Méditerranée avait, pour nous et nos familles, d'autres charmes...

Mais il est de fait que la vie de célibataires à Damas était très supportable. Nous logions à l'hôtel Cassioun, dans le paysage dominé par la montagne du même nom, nous prenions nos repas à La Tour d'Argent où un maître d'hôtel, dans un habit qui avait connu de meilleurs jours, nous proposait des plats dont les appellations montraient que la présence française avait aussi laissé des traces dans la restauration : potages Clamart ou Argenteuil, sole meunière ou poulet basquaise. Et, comme tous les restaurants de bonne tenue, la Tour d'Argent offrait également des cuisses de grenouilles, mets dont on sait que les Français détiennent la quasi-exclusivité. Les grenouilles provenaient de la Goutah, cette étonnante oasis aux airs de campagne normande qui, à la sortie de la ville, contraste si fortement avec l'aridité de l'environnement désertique.

En dehors de Damas, la Syrie offrait aussi un grand nombre de hauts lieux chargés d'histoire qu'il nous fut donné de visiter au cours de nos voyages techniques effectués en compagnie d'Hilmi Laham et de ses collaborateurs : Alep, la deuxième ville du pays, avec sa citadelle altièrre (et ses brochettes de mouton, le plus fameux d'Orient), Homs, Hama et ses norias géantes alimentant des eaux de l'Oronte un système complexe d'irrigation, Lattaquié, le port national à l'activité commerciale réduite par la concurrence triomphante de Beyrouth, et surtout la cité des temples et des tombeaux, l'antique Palmyre, la « fiancée du désert », où un hôtel d'un autre temps rappelle le nom de la reine Zénobie, vaincue en 273 de notre ère par l'empereur Aurélien.

Le directeur général avait raison : son pays présentait sur tous les plans une surabondance de centres d'intérêt pour en faire un lieu de séjour des plus attachants. Et le travail à accomplir dans nos spécialités aurait, sans nul doute, justifié de notre part une présence continue...

Parmi d'autres travaux dont je pouvais reconnaître la nécessité, mais de portée moins immédiate, H. Laham m'avait confié une tâche qui lui tenait à cœur : la mise en place, dans le vaste et superbe bâtiment qu'il faisait construire, de la totalité des services assurés par le bureau principal de Damas. Les services en question étaient en effet logés fort à l'étroit dans un magasin en location mal situé et qui n'avait évidemment pas été conçu pour un tel usage. Je n'eus pas trop de toutes les connaissances pratiques que j'avais pu acquérir jusque-là pour mettre au point une organisation susceptible de répondre au mieux

aux besoins de la capitale syrienne. Le gros œuvre du bâtiment édifié dans un site central exceptionnel, non loin de la gare du Hedjaz, était, à mon arrivée, en voie d'achèvement. Ce qui, évidemment, imposait certaines contraintes pour les aménagements intérieurs sur lesquels je me concentrai en liaison avec les architectes, la direction et les exploitants. Je me réjouissais d'être chargé d'une tâche aussi concrète, m'ouvrant la perspective de voir un jour fonctionner une importante organisation où aurait quelque peu figuré mon empreinte... privilège rarement accordé à des consultants étrangers de mon espèce, qui ne restent généralement pas assez longtemps pour évaluer sur place l'efficacité de leurs recommandations (toujours, il est vrai, plus faciles à formuler qu'à mettre en œuvre sur le terrain).

La durée de mon contrat avec les Nations unies prolongé d'un an, ainsi que celui de Fernand Arro, dans les conditions que j'ai dites, autorisait cet espoir.

Mais, en plus du Liban et de la Syrie, la Jordanie figurait aussi à notre programme.

Pour atteindre Amman, la capitale du royaume hachémite de Jordanie, nous avions deux moyens. Le plus rapide, l'avion au départ de Beyrouth, en l'espèce un DC3 d'un blanc éclatant sur lequel se détachaient les majuscules bleues et l'emblème des Nations unies. Piloté par un quinquagénaire placide au teint fleuri de *beefeater*, ancien officier de la Royal Air Force, l'appareil reliait Beyrouth à Amman, soit directement, soit via Jérusalem, soit après un détour à Gaza. L'on y voyageait en compagnie de Palestiniens des deux sexes sur quelques fauteuils réservés au milieu de matelas, couvertures, réfrigérateurs et ustensiles divers, empilés à l'arrière et sur les sièges vacants... L'autre moyen était la route. Les taxis collectifs franchissaient les quelque deux cents kilomètres qui séparent Damas d'Amman en trois ou quatre heures, suivant la durée d'attente à la frontière. Nous utilisons la route.

Je peux dire maintenant que nous abordâmes la Jordanie avec intérêt, mais sans enthousiasme excessif. Nous y trouvâmes une poste artisanale, mise en place par les Anglais et qui, suivant des pratiques un peu différentes des nôtres, fonctionnait plutôt bien. Le directeur, un Transjordanien d'origine, nous réserva un accueil poli : nous pouvions à notre gré circuler dans tous les services et lui rendre compte de nos

observations et recommandations. À l'évidence, il n'attendait rien de nous.

Bien entendu, nous ne pouvions nous entretenir avec lui qu'en anglais. J'avais déjà observé, notamment en Iran, qu'il était assez facile de converser en anglais avec quelqu'un dont ce n'est pas la langue maternelle, mais il exigeait également de nous des rapports écrits dans cette langue, ce qui demandait davantage d'efforts de ma part, étant entendu qu'en la matière, Fernand Arro ne m'était d'aucun secours. Je découvris, à cette occasion, l'intérêt de rédiger dans une langue qui n'est pas la sienne. Foin des phrases soigneusement balancées, des précautions oratoires, des subtilités et des sous-entendus que permet au rédacteur la totale maîtrise de son langage. On ne peut qu'être simple et direct, puisqu'on n'a pas les moyens de s'exprimer autrement. Je me souviens d'avoir ainsi ramené à quatorze pages dépourvues de nuances un rapport intérimaire trois fois plus long, d'une rédaction prudente, dans ma langue d'origine. N'y figurait que l'essentiel, ce qui parut satisfaire le directeur.

Notre rapport final ne connut pas la même fortune, cette fois de la part du gouvernement lui-même, puisque, bien qu'entériné par le siège de New York des Nations unies, il fut rejeté par lui pour des raisons qui n'avaient, paraît-il, rien à voir avec son contenu technique. Était-ce parce que nous l'avions rédigé en français ? Apparemment non. Il aurait été facile aux autorités d'en obtenir une traduction. Et puis, il aurait été encore plus facile de le ranger dans un placard. Un rejet « officiel » devait avoir d'autres causes.

Notre maison-mère se montra plutôt discrète sur le sujet, en nous faisant comprendre qu'il s'agissait de raisons d'ordre « politique ». Dans notre perplexité, nous en vînmes à nous demander si ces raisons avaient quelque rapport avec les allusions que nous avons pu faire aux qualités professionnelles des postiers palestiniens chassés de leurs terres conquises par Israël et recueillis par l'administration jordanienne. Ils tranchaient par leurs compétences sur la médiocrité du milieu ambiant, et il nous avait semblé qu'il aurait pu être fait un meilleur usage de leur expérience.

L'un d'eux, qui parlait un excellent français, m'avait conté son odyssée. Il habitait Jérusalem, où il dirigeait le central téléphonique au moment du départ des Anglais, lorsque éclata, en mai 1948, la pre-

mière guerre israélo-arabe. Il se trouvait chez lui, en famille, quand des militaires israéliens se disant chargés de la protection des civils vinrent lui enjoindre de quitter immédiatement sa maison. « Inutile de rien emporter, dirent-ils, la situation va se normaliser, c'est l'affaire de quelques heures ». Il partit donc, en pantoufles, précisait-il, avec femmes et enfants. Les heures, les jours, les mois, les années avaient passé, repoussant dans un avenir toujours plus incertain tout espoir de retour. Et, depuis sept ans, il était là, recasé dans un emploi subalterne de la direction des services postaux, quasiment en surnombre. De nombreux autres postiers avaient, avec quelques variantes, vécu la même histoire. Encore devaient-ils s'estimer privilégiés par rapport aux centaines de milliers de Palestiniens chassés comme eux de leur patrie d'origine et toujours parqués dans les camps comme celui de Djebel Hussein, aux portes d'Amman, où une organisation onusienne (l'UNRWA) les logeait sous des tentes et leur fournissait leurs rations alimentaires.

Il était clair que la présence obsédante de cette énorme population, déracinée et désœuvrée, maintenue dans la condition de réfugiés en attente d'une patrie, constituait pour l'ensemble des pays arabes un bon moyen d'entretenir la mauvaise conscience de la communauté internationale à leur égard. Mais il était vrai aussi qu'elle posait un redoutable problème à la Jordanie, qui craignait de voir ces Palestiniens, encadrés par une remarquable élite, susciter des troubles dans le petit royaume et, pis encore, d'y créer un véritable État dans l'État (crainte ô combien justifiée puisque, des années plus tard, un jour de ce « Septembre noir » de l'an 1970, le « petit » roi Hussein écrasera leur insurrection dans le sang).

Bien entendu, je ne saurai jamais si c'est pour avoir, dans l'étroit et pacifique domaine de notre spécialité, plaidé innocemment la cause d'une meilleure intégration palestinienne que l'ensemble de notre rapport fut réputé non écrit. Et j'ajouterai que, comme au moment où la chose arriva, nous avions quitté la Jordanie, notre mission achevée, nous n'en fûmes pas trop affectés. Pour ma part, j'en jugeai la perte d'autant moins irréparable que je me suis toujours gardé de surestimer l'importance de tels documents dont la soumission aux gouvernements n'a jamais garanti qu'ils seront suivis d'effets sur le terrain. Et puis, comme il était quand même le fruit d'un travail sérieux, peut-

être certaines de nos recommandations n'ont-elles pas été complètement perdues pour tout le monde.

Il ne m'est pas possible de clore sur cette déconvenue l'évocation de ce pays de Terre Sainte dont l'emblème touristique associe en rouge sur fond blanc la croix et le croissant. La liste des bureaux de poste que nous avons visités correspond assez bien à l'itinéraire proposé aux pèlerins d'Occident : Jéricho, Bethléem, Naplouse, Hébron, Sichem, avec le désert de Judée ou les monts de Samarie. N'y manquait que la Galilée avec Nazareth et le lac de Tibériade dévolus à Israël, l'ennemi irrécyclable, et de ce fait, pour nous inaccessible. La frontière coupait Jérusalem en deux par un mur assez large pour que les sentinelles pussent monter la garde au sommet, mais c'était du côté arabe, de notre côté, que se trouvaient les lieux saints : la basilique du Saint-Sépulcre, le Mont des Oliviers, Gethsémani, la vallée de Josaphat ou du Cédron et autres lieux évangéliques dont les noms emplissent nos mémoires.

Le voisinage de Beyrouth me permit d'y faire venir quelques jours ma femme et mes filles qui, avec ou sans moi, en firent la découverte. Nous fûmes un peu choqués de constater que la basilique du Saint-Sépulcre était partagée entre cinq confessions chrétiennes rivales, chacune d'entre elles veillant jalousement sur son territoire. Mais nous suivîmes avec beaucoup d'émotion dans le dédale des rues de la vieille ville le Chemin de la Croix qui a conduit à son supplice le Christ, ce « Passant considérable ». Nous nous recueillîmes aussi, non loin du pont Allenby, au lieu de son baptême, dans ce Jourdain aux eaux un peu troubles qui rejoint la mer Morte au fond d'une cuvette dont un panneau au bord de la route indique qu'elle se trouve à 392 mètres au-dessous du niveau des océans. Étrange sensation que celle de se baigner dans cette mer huileuse où l'on flotte immobile...

Je conclurai cette rapide évocation de ma courte équipée jordanienne (un peu plus de trois mois, en plusieurs voyages) en disant qu'elle me laisse en mémoire le souvenir d'une mission ratée et d'un pèlerinage réussi. Et aussi une forte sensibilisation au problème palestinien que tout destinait à servir de détonateur aux guerres fratricides et multi-formes qui n'ont cessé de ravager la région. Les Palestiniens, un peuple de trop... *What price, Israël?*

**ET SI SUEZ
VOUS ÉTAIT CONTÉ?**

Je n'aurais que peu de choses à dire sur la suite de mes activités limitées dorénavant au Liban et à la Syrie si, au cours de la seconde moitié de l'année 1956, ne s'était produit dans notre voisinage immédiat un événement à retentissement mondial qui ne pouvait être sans lourdes répercussions dans notre secteur. Je fais ici allusion à cette malheureuse « affaire de Suez » où la France et la Grande-Bretagne, gravement atteintes dans leur prestige et leurs intérêts, tentèrent de s'opposer à la nationalisation du Canal par le « Raïs » égyptien, Gamal Abd El-Nasser, alors au faîte de son pouvoir.

Nous achevions, à l'époque, Fernand Arro et moi, la rédaction de nos rapports finaux, l'un pour le Liban, l'autre pour la Syrie, destinés à présenter les conclusions et recommandations du tandem que nous avions formé... et qui allait se défaire. Fernand Arro avait, en effet, décidé de mettre fin à son contrat avant l'expiration de sa deuxième année, en invoquant des raisons « personnelles ». Je ne pouvais, bien sûr, que le déplorer, tant notre collaboration, dans le meilleur esprit, avait jusque-là facilité notre travail. Ces regrets étaient partagés par mon épouse qui s'entendait au mieux avec M^{me} Arro.

Je n'imaginai, pour ma part, rien de semblable, et m'apprêtais au contraire à envisager favorablement la prolongation, pour une troisième année, de ma mission au Liban et en Syrie, la Jordanie s'étant d'elle-même exclue. Je ne considérais pas ma tâche comme terminée (la tâche d'un consultant l'est-elle jamais vraiment ?) :

– À Damas, l'installation du bureau principal dans son nouveau bâtiment, dont la réalisation était entrée dans sa phase terminale, n'était pas encore intervenue, et j'ai dit combien j'étais impliqué dans cette opération.

– À Beyrouth, tout en poursuivant les actions dans lesquelles j'étais personnellement engagé, j'en étais venu à jouer le rôle d'un conseiller polyvalent, consulté sur toutes les affaires de quelque importance sou-

mises à la direction. De plus, avec Fernand Arro pour maître d'œuvre, nous avons élaboré jusque dans leurs détails les instructions d'application relatives à la création de la Caisse d'épargne postale souhaitée par le gouvernement. Restait encore à passer à l'exécution, et je n'attendais, pour cela, que l'approbation, espérée proche, du projet de loi dont nous avons coopéré à la préparation avec le ministère des Finances.

Autant de raisons pour moi de demeurer en place un an de plus, sans problème de conscience. Quant à ma femme et mes filles, elles étaient parfaitement intégrées à la vie de Beyrouth : un appartement plaisant et confortable, une assistance ménagère pour les travaux ingrats, le lycée français tout proche, d'agréables rapports entre amis et voisins. Avec Michel Aoun et sa famille, nos relations étaient devenues intimes. Nous avions, l'an dernier, partagé une partie de leur congé à Aley, dans la montagne où ils louaient une maison chaque été. Et, en cette année 1956, mon épouse et ses filles, embarquées sur *La Marseillaise*, le merveilleux paquebot tout blanc qui croisait, via Beyrouth, entre Marseille et Saïgon, avaient passé de longues vacances en France, où j'avais pu, quelque temps, moi-même, les rejoindre. Nous avions pu rassurer complètement nos tantes sur notre état de santé et apaiser leurs craintes sur nos conditions de vie à Beyrouth qui n'avaient rien, bien au contraire, à envier à ce qu'elles auraient pu être, à Bagneux ou à Paris.

Une prolongation de notre séjour pouvait-elle se présenter sous de meilleurs auspices ?

J'étais seul à Beyrouth quand, le 26 juillet, Nasser prononça son discours historique annonçant qu'il venait de décréter la nationalisation du fameux canal. Il me reste aux oreilles l'écho de l'immense éclat de rire coloré d'hystérie dont il ponctua l'incroyable défi qu'il adressait à la France et à la Grande-Bretagne. Un défi exaltant qui touchait au cœur, au-delà des Égyptiens, toutes les populations du Proche et Moyen-Orient arabe, et faisait exploser à l'air libre les griefs et les haines dont certains remontaient au temps des Croisades, accumulés à l'égard des impérialismes occidentaux.

Relayés et amplifiés par la presse locale, y compris les journaux de langue française, les arguments de Nasser portaient : le canal n'était-il pas la propriété de l'Égypte ? N'avait-il pas été creusé par cent vingt

mille Égyptiens dont la plupart étaient morts d'épuisement au cours des travaux?... Et puis, qu'avaient apporté la Grande-Bretagne et la France à cette région du monde? L'armée française n'avait-elle pas conquis la Syrie par les armes, bombardé Damas, cédé aux Turcs le sandjak d'Alexandrette, cette terre syrienne qui ne lui appartenait pas?... Et maintenant la guerre qu'elle faisait aux frères d'Algérie ne montrait-elle pas qu'elle n'avait pas changé, qu'elle était toujours la même puissance arrogante et dominatrice imposant ses volontés aux populations qu'elle exploitait sans vergogne?...

À Beyrouth cependant, l'enthousiasme délirant des foules défilant dans les rues qui se traduisait aussi par l'affichage de portraits de Nasser dans les vitrines et sur les pare-brise des taxis, ne parvenait pas à dissimuler la sourde inquiétude des nationaux devant les conséquences probables d'un pareil coup de force sur un Liban sans doute arabe mais grand ouvert sur l'Occident et dont l'équilibre et la prospérité étaient les fruits de sa double appartenance.

J'étais très mal informé sur les réactions de l'opinion en France et plus mal encore sur les intentions que l'on pouvait prêter à notre gouvernement. Au-delà d'une violente indignation affichée, à quel genre de réplique se préparait-il? Et que ferait la Grande-Bretagne?... j'hésitais à imaginer que les deux pays pussent, ensemble ou séparément, se livrer à une expédition punitive, je pensais révolu le temps des canonnières et je mesurais trop bien les dégâts que ne manquerait de provoquer ici un acte de guerre délibéré. Mais, d'autre part, même si, de Beyrouth, je n'étais informé que de loin de ce qui se passait en Algérie, je n'ignorais pas que nous y menions une authentique guerre dans laquelle Nasser était partie prenante à sa façon. Sa dernière agression caractérisée ne méritait-elle pas une cinglante leçon?

En somme, je balançais entre les opinions qu'exprimaient les Libanais des deux bords, du moins ceux qui avaient déjà pris parti :

– « Finissez-en avec Nasser et ses sbires », disaient les uns. « Ces gens-là ne comprennent que la force! »

– « Attention, disaient les autres, les pays arabes ne vous pardonneront jamais ; Vous allez tout perdre »...

Si l'opinion restait hésitante au Liban où s'élargissaient d'anciennes fractures, en Syrie, elle était unanime : tous unis derrière Nasser, dans

son audacieuse entreprise de libérer enfin la nation arabe de l'arrogante présence des puissances jadis dominantes.

Hilmi Laham, qui n'avait jamais digéré la cession d'Alexandrette aux Turcs et le choix du « Grand Liban » au détriment de la « Grande Syrie », partageait le sentiment général. Nos relations se firent moins cordiales. Nos entretiens, naguère détendus et ouverts à tous sujets, se bornèrent désormais aux questions purement professionnelles.

Fin octobre – nous sommes encore en 1956 –, je me trouve à Damas, absorbé par le transfert des Colis Postaux dans la partie achevée du nouveau bâtiment. Cette première phase de l'emménagement se déroule au mieux. Les usagers apprécient les commodités que leur offrent des lieux d'accueil mieux adaptés. Les employés inaugurent leurs nouveaux équipements avec un plaisir visible, satisfaits de disposer des espaces nécessaires pour manipuler, ranger et classer leur encombrante marchandise, et de n'avoir plus à porter à bras ou sur le dos leurs lourdes charges... Et ce n'est là qu'un prélude : le transfert de la totalité des services suivra bientôt. Le grand hall des guichets postaux, immense et encore vide, où le marbre domine, n'attend que son mobilier pour recevoir le public. Dans les salles de départ, d'arrivée et de distribution, les ouvriers procèdent aux travaux de finition. L'inauguration officielle de l'ouvrage terminé pourra, à coup sûr, intervenir dans quelques semaines ou, au plus tard, dans peu de mois, à la satisfaction, j'imagine, d'Hilmi Laham, son initiateur. Et c'est avec, de mon côté, la satisfaction un peu puérile d'y avoir apporté ma contribution, que je regagne le soir ma chambre de l'hôtel Cassioun, après avoir dîné en solitaire à la Tour d'Argent, où j'ai mes habitudes.

Une nuit, je crois que c'était celle du 27 octobre, je suis réveillé en sursaut par une explosion toute proche. Elle vient d'un établissement tenu par des religieuses françaises, l'école Jeanne d'Arc, visible de ma fenêtre. J'apprends le lendemain qu'un attentat semblable a eu lieu près de l'ambassade de France, l'un et l'autre sans faire de victime. J'apprends aussi que les Français ont capturé Ben Bella, le leader du Front national algérien, en détournant l'avion qui le transportait... Le gérant de l'hôtel, en me faisant part de ses informations, tente de me dissuader de me rendre à la Poste. « Les rues ne sont plus sûres pour un Français », m'assure-t-il. Et, de fait, l'avenue centrale de la ville est le théâtre d'une manifestation monstre, où une foule vocifé-

rante brandit les oriflammes vert et rouge sur fond blanc des fellaghas algériens.

Les jours suivants, les nouvelles alarmantes se succèdent : Israël vient d'attaquer l'Égypte, avec l'appui avéré (avéré en tout cas, ici) de l'aviation française... « Nous nous battons jusqu'à la dernière goutte de sang », proclame Nasser... La France et la Grande-Bretagne adressent assez hypocritement aux belligérants un ultimatum leur enjoignant de cesser le feu, faute de quoi elles interviendront elles-mêmes. Leurs flottes attendent en Méditerranée.

Ainsi, tout est clair, désormais, la Grande-Bretagne et la France ont choisi de reprendre leur canal par les armes, et avec la complicité d'Israël, l'ennemi juré. C'est la guerre, et la Syrie s'y trouve automatiquement impliquée, en raison du traité d'alliance égypto-jordano-syrien.

Je vois s'évanouir toutes mes chances d'assister à l'inauguration du bureau principal de Damas, événement bien mince dans le chaos qui s'annonce. Voici d'ailleurs que le processus s'accélère. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France invitent leurs ressortissants à quitter la Syrie. Les Nations unies elles-mêmes dépêchent en toute urgence une voiture à leurs marques pour rapatrier leurs experts de Damas à Beyrouth. Ce départ précipité en forme de fuite de personnes opérant sous la bannière d'une institution internationale ne me convient pas. Je ne me sens nullement en danger et je ne peux quitter ainsi des collègues postiers qui n'ont jamais, au contraire, manifesté la moindre hostilité à mon égard... Je laisse partir la voiture des experts.

Je rendrai d'abord visite à Hilmi Laham, que je n'ai pas vu ces derniers jours. Va-t-il me dire, comme ce matin le gérant de l'hôtel Cas-sioum : « Vous êtes fous, vous, les Français... Vous n'avez pas assez de la guerre d'Algérie ? », en ajoutant : « Je peux être mobilisé d'un instant à l'autre, et vous ? »... Je trouve le directeur général préoccupé et grave. À l'évidence, ce ne sont ni ma personne, ni mes occupations, qui faisons l'objet de ses soucis du moment. Nous ne pourrions échanger que quelques mots, entre les coups de téléphone qui l'assailent et qu'il donne. Inutile de nous dire l'un à l'autre que cette entrevue est la dernière, nous le savons tous deux. La seule phrase que j'ai retenue de cet entretien plus que bref est celle-ci : « L'armée égyptienne est forte, croyez-vous qu'elle va se laisser faire ? » me demande-t-il. Ques-

tion dont j'ai l'impression qu'il se la pose en même temps à lui-même et qui, en tout cas, n'appelle aucune réponse de ma part... « Au revoir », lui dis-je et, sans trop y croire : « À plus tard, peut-être. » Il me gratifie d'un « Bon voyage » ! ambivalent... Peut-être nous sommes-nous serré la main, je n'arrive pas à m'en souvenir.

Je profite de mon passage à la Direction pour saluer les fonctionnaires que j'ai fréquentés et m'attarde un peu dans le bureau de l'un d'eux, Abd el-Kader Baghdadi, avec qui j'ai travaillé à la refonte de l'« Instruction générale sur le Service des Postes syriennes ». Il l'achèvera seul désormais. Demain, j'irai prendre congé du personnel des Colis postaux, en particulier du principal responsable, M. Émile, le meilleur spécialiste en la matière, avec lequel j'ai beaucoup sympathisé.

M. Émile est chrétien, l'un des rares, peut-être le seul de son service. Il m'entraîne dans son bureau tout neuf. Fermant soigneusement la porte, et tournant le dos à la cloison vitrée qui lui permet de surveiller la salle, il se laisse aller et me dit d'un trait : « Je ne vous en ai jamais parlé, monsieur, ... mais si vous saviez comme "ils" nous traitent, nous, les chrétiens, les "dhimis", comme ils disent. Vous avez vu ce qui se passe à Alep, un véritable pogrom, Monsieur. Vous verrez, "ils" vont nous tuer tous... J'espère que les Français vont revenir, je n'attends plus que ça »... Il n'est plus jeune, M. Émile, il en a beaucoup vu. Il sait qu'il est inscrit, quelque part dans la conscience musulmane, que tout écart de leurs anciens protecteurs offre aux inconditionnels d'un islam pur et dur une bonne occasion pour se retourner contre ces chrétiens d'Orient qui ont un tort, peut-être le seul, mais imparadonnable : celui d'être toujours là. Voilà qu'il pleure, maintenant, M. Émile et, à travers ses larmes, se lit dans ses yeux toute la misère du monde...

Je dois partir. Un taxi collectif pour Beyrouth fera l'affaire. J'en choisis quand même un qui, au lieu d'un portrait de Nasser sur le pare-brise, laisse pendre à l'intérieur une petite icône en plastique. Je m'y trouve à côté d'un Suisse qui m'assure : « Nasser, vous allez voir, il n'en a plus pour huit jours ! »...

C'est le 31 octobre à midi que j'ai quitté Damas pour n'y plus jamais revenir. M. Émile a dû disparaître sans voir combler ses vœux tristement illusoire. Quant à Hilmi Laham, j'ai, longtemps plus tard, appris de mon ami Baghdadi, qui a fait par la suite carrière à l'Union

postale universelle, qu'il avait abandonné la Poste et même la Syrie pour exercer à Beyrouth les fonctions de professeur à l'Université américaine. Je n'ai pas su pourquoi. Surprenante démarche quand même, me semble-t-il, que d'avoir cherché au Liban une terre d'accueil de la part d'un tel homme qui n'avait cessé de s'élever contre l'injuste séparation de ce petit pays de la Syrie, sa Mère Patrie.

La fête chrétienne de la Toussaint, le 1^{er} novembre, est au Liban un jour férié, signe parmi d'autres que la Croix ne se laisse ici nullement étouffer par l'étreinte du Croissant. Nous assistons en famille, comme d'habitude tous les dimanches et fêtes, à la messe de rite latin en l'église Saint-Louis. La ville offre son aspect coutumier, nous n'y rencontrons aucune manifestation.

Et pourtant, la première page de *L'Orient*, le principal journal de langue française, déborde de nouvelles alarmantes :

– « L'aviation franco-anglaise bombarde cinq grandes villes d'Égypte : Le Caire, Alexandrie, Ismaïlia, Port-Saïd, Suez »

– « Eden se fait durement accrocher aux Communes »

– « L'ONU va être saisie »

– « L'Égypte se battra jusqu'au dernier homme », répète la radio du Caire. « Nous sommes aux côtés de l'Égypte », déclare le président syrien. Le président libanais, lui, ne dit rien.

Le lendemain et les jours suivants, les informations se bousculent. Devant l'imminence du débarquement, Nasser replie ses forces à l'ouest du Canal. « Notre manœuvre a déjoué les plans de l'ennemi », affirme-t-il. J'entends sa voix : il ne rit plus, on dirait qu'il pleure. Tout le monde a compris que ses armées de Gaza et du Sinaï ont été écrasées par les Israéliens.

Le débarquement des forces anglo-françaises a lieu dans la foulée. Il s'effectue sans coup férir. « Notre action sera rapide », annonce Londres, et elle va l'être en effet. De Port-Saïd vers Ismaïlia, les envahisseurs ne rencontrent qu'un semblant de résistance, la route de Suez leur est ouverte. La maîtrise totale du canal n'est plus qu'une question de jours. Nasser peut bien encore déclarer : « L'heure de l'action a sonné. Notre guerre sera totale », et adresser un appel désespéré à ses alliés arabes... La Syrie a évidemment rompu ses relations diplomatiques avec la France et la Grande-Bretagne mais, sur le terrain, l'Égypte est bien seule.

Personne ne se fait d'illusions. Dans les rues de Beyrouth, les portraits du Raïs sur les pare-brise et dans les vitrines ont en grande partie disparu... Des commerçants avisés commencent à stocker le riz, l'huile et la farine, dont les prix montent en flèche. Une guerre, si courte qu'elle soit, n'est jamais perdue pour tout le monde. Que va faire le Liban, déchiré entre son appartenance à la Ligue arabe et ses amitiés occidentales ?

Le discours prononcé au Sérail par le président Camille Chamoun, chrétien et occidental avéré, me paraît un modèle du genre : « Nous sommes tous d'accord pour unifier les cœurs et les rangs. L'unanimité est faite. En mon nom et au nom du Gouvernement, je prends devant vous l'engagement que le Liban ne sera qu'à l'avant-garde. » Et, d'une phrase qui me paraît singulièrement atténuer la portée de cette dernière affirmation, il annonce sa stratégie : « Nous ne prendrons aucune mesure isolément. » Sur ce, il convoque les chefs d'État des pays arabes à une réunion où « seront décidées d'un commun accord les mesures diplomatiques et autres pour faire face à l'agression. »

Je m'étais demandé dans quel état d'esprit je retrouverais mes amis postiers à mon retour de Damas. J'exagérerais beaucoup en disant que l'atmosphère n'a pas changé. Le parti des « Vous n'auriez pas dû... » s'est étoffé, au détriment de celui des « Vous avez bien fait... », mais ceux qui s'abstiennent de tout commentaire constituent toujours la majorité.

Le 4 novembre est un dimanche. Une éclatante sonnerie de cloches me réveille, elle vient d'une église proche sur laquelle, bien visibles de notre terrasse, flottent dans le soleil levant les trois couleurs du drapeau français. Je pense à une provocation. Mais non, rien ne se passe, aucune agitation ne transparaît dans les rues. Renseignements pris, il s'agit simplement de la messe de rentrée des facultés des Universités Saint-Joseph, dirigée par des Jésuites français, une cérémonie traditionnelle inscrite dans le calendrier libanais. La France peut encore affirmer sa présence ici. Devant la fidélité à un rite séculaire, la guerre elle-même n'est pas de force...

J'ai consigné, presque au jour le jour, le récit des événements de Suez, mais je ne vais pas m'y attarder, on connaît trop la suite : la condamnation par l'ONU de l'agression franco-anglaise ; l'ultimatum lancé par une URSS jouant ici les pacificatrices, au lendemain de l'écrase-

ment sanglant opéré par ses soins de l'insurrection hongroise ; l'indignation de la vertueuse Amérique, par Eisenhower interposé, volant au secours d'un Nasser en déroute ; et, finalement, l'interruption peu glorieuse de l'offensive franco-anglaise, à quelques jours, peut-être à quelques heures, de son aboutissement.

Mais que faire devant les maîtres du monde ? *L'Orient* cite Paul Valéry : « Voici venu le retour de l'Europe au rang secondaire que lui assignent ses dimensions »... Le Raïs, humilié sur le terrain mais triomphant sur la scène mondiale, sort statufié de l'épreuve. Il va falloir plus que jamais compter avec lui.

En deçà, ô combien, des enjeux nationaux et internationaux de toute cette tragi-comédie, une question avait de quoi me préoccuper : quid des milliers de Français qui vivaient au Liban et dont je faisais partie ? Allais-je avec eux quitter le pays, après avoir déjà été expulsé de Syrie ?... Il aurait sans doute suffi, pour cela, que le Liban rompît ses relations diplomatiques avec la France. Mais, sur ce point comme sur d'autres, la stratégie du président Chamoun se révéla efficace : l'Iraq et la Jordanie avaient refusé de rompre avec la Grande-Bretagne et la France. Pourquoi donc le Liban, en l'absence d'une unanimité à laquelle il avait subordonné toutes ses décisions, aurait-il été contraint de céder aux pressions qu'exerçaient sur lui les autres membres de la Ligue arabe ? Pas de rupture donc avec la France. Rien ne s'opposait à ce que j'accomplisse au Liban, et au Liban seulement, la troisième année pour laquelle les Nations unies avaient effectivement prolongé mon contrat.

L'alerte était chaude. Elle ne serait pas sans conséquences pour l'avenir, mais le pays n'avait pas éclaté. L'on pouvait aller jusqu'à penser que, pour faire face à l'adversité, il avait puisé sa force dans la faiblesse même de son peuple divisé. Il sortait de la tourmente en ayant conservé toutes ses singularités : après avoir été durement secouées, les pièces du puzzle libanais retombaient en place.

La Poste et son fonctionnement n'avaient pas été affectés par les événements. Si ce n'est qu'ils ne faisaient plus du tout l'objet des préoccupations du gouvernement. Les projets les concernant se trouvaient rejetés dans un avenir meilleur, parmi eux celui qui avait trait à la création d'une caisse d'épargne postale et à une réforme de l'administration publique dont l'urgente nécessité était reconnue par tous et

dont la Poste aurait été des premières à tirer profit. Je ne serais plus qu'un conseiller permanent de la Direction des Postes ou, pour mieux dire, son « chargé d'affaires », étant précisé que les affaires dont j'étais chargé auraient quelque peine à retrouver leur ampleur initiale.

Au cours de cette troisième année de mon mandat, l'attention générale se portait évidemment ailleurs. La Syrie et l'Égypte fusionnaient pour constituer ensemble une « République Arabe Unie ». Nasser devenait un incontestable leader au sein du groupe des pays « non alignés » qui prétendaient pratiquer un « neutralisme positif » entre les deux allégeances qui tendaient à se partager le monde. L'une dans la mouvance de l'URSS qui avait profité de l'affaire de Suez pour asseoir son influence dans le Proche et Moyen-Orient ; l'autre, celle des États-Unis qui consolidaient la leur en offrant aux États de la région leur garantie sous forme de la « Doctrine Eisenhower ». La Syrie et l'Égypte avaient refusé celle-ci. Le Président Chamoun l'accepta, au grand dam de son opposition... Et lorsque, fin 1957, les menaces sur sa sécurité semblèrent se préciser, le Liban fit appel à la protection américaine.

Un gigantesque porte-avions américain, le *Forrestal*, vint mouiller en rade de Beyrouth. Nous pouvions contempler de notre terrasse sa masse rassurante et aussi, sur la place des Canons et dans les rues chaudes, des « marines » en bordée que les appariteurs musclés et armés de matraques de la « Military Police » traitaient sans ménagements pour que ne fut point ternie dans cette ville tentatrice l'image de la « Pax Americana ».

Cette vision de Beyrouth, la dernière que j'en ai emportée, est encore présente dans ma mémoire. Son évocation suffit à ranimer en moi le souvenir d'un pays fragile, à l'équilibre sans cesse menacé, riche d'une singularité que ses voisins envient et détestent à la fois... d'un pays où nous avons passé quelques-unes des années qui comptent dans une existence.

Nos adieux à Michel Aoun, à sa famille, à mes collègues de la Direction des Postes furent chargés de toute notre reconnaissance pour la cordialité et pour tout ce qu'ils avaient fait pour moi et pour nous. Ils étaient également empreints de la mélancolie que nous éprouvions à quitter un pays si cher au cœur des Français que nombre d'entre eux avaient choisi de s'y fixer pour toujours...

Il est vrai que nous partions alors que tout donnait à penser que ce qu'on avait pu appeler le « miracle libanais », ayant survécu à de si redoutables épreuves, avait toutes les chances de se perpétuer encore longtemps...

L'AFRIQUE, POURQUOI PAS?

« **V**oyager, a dit, je crois, Paul Morand, c'est aller chercher bien loin le plaisir de rentrer chez soi. »

Je ne devais éprouver la justesse de cette réflexion que beaucoup plus tard, à la fin de ma carrière où d'incessants déplacements à l'étranger finirent par me lasser. Mais, pour l'heure, mes séjours au Proche et au Moyen-Orient m'avaient donné le goût de la découverte et l'envie d'être là où il se passait quelque chose.

Avenue de Ségur, il n'était rien arrivé de notable pendant mon séjour à Beyrouth, si ce n'est qu'un nouveau directeur des Postes, Marcel Faucon, avait succédé à l'ancien, Jean-Joseph Le Mouël, parti à la retraite. J'avais retrouvé, à peu de choses près, mon précédent emploi. Mon ancienneté n'avait pas encore suffisamment progressé pour m'ouvrir l'accès à d'autres fonctions et aux grades correspondants.

J'avais le temps de courir une autre aventure.

L'actualité internationale se déplaçait, à cette époque, vers l'Afrique, d'abord, sans doute, vers l'Algérie, dont l'insurrection sonnait le glas de la IV^e république et provoquait le retour au pouvoir du général de Gaulle, mais aussi vers l'Afrique Noire, jusque-là française, où le référendum pour le statu quo, l'autonomie ou l'indépendance avait lieu dès 1958.

De leur côté, les Belges s'apprêtaient à quitter le Congo. Ce départ se présentait, disait-on, dans les pires conditions, rien n'ayant été préparé pour cette éventualité. Comme tout le monde, je lisais les journaux, sans me passionner vraiment, et surtout sans me douter que j'allais être amené à m'y intéresser de beaucoup plus près.

Depuis 1908, date où le Congo, cessant d'être un État placé sous la souveraineté personnelle du Roi des Belges, était officiellement devenu une colonie, le pays était gouverné par un Conseil Colonial siégeant à Bruxelles et par une administration dirigée sur place par un gouverneur général, belge bien entendu. Cent dix mille Belges et

Européens occupaient tous les postes de commande des secteurs publics et privés. Les missionnaires y avaient implanté le christianisme et géraient les écoles et les universités.

Des décennies de paternalisme bienveillant dispensé à travers toutes ces superstructures semblaient, à vue européenne, avoir durablement assuré la prospérité de cet immense territoire s'étendant de part et d'autre de l'équateur et pourvu d'énormes richesses. Qui n'avait au moins entendu parler de l'Union minière du Haut-Katanga et autres compagnies exploitant le cuivre, l'étain, le cobalt, le manganèse, l'or, les diamants industriels ou l'uranium ?

Et voilà que, tout d'un coup, dans le grand vent de décolonisation qui balayait l'Afrique, une révolution violente mettait à mal cette belle ordonnance. Un prophète inspiré, Patrice Lumumba, (qui fut quelque temps, paraît-il, employé des chèques postaux) exaltait ses auditoires, tonnait contre l'exploitation coloniale des richesses du pays, en appelant au tréfonds de l'âme africaine et de ses aspirations à la liberté. Dans un pays si bien tenu en main, les premières demandes d'autonomie provoquaient, en 1959, la surprise générale. Puis, les choses allant très vite, dès janvier 1960, l'indépendance était annoncée pour le mois de juin de la même année : Joseph-Désiré Kasavubu devenait le premier président de la République, Patrice Lumumba exerçant les fonctions de Premier ministre.

L'on se souvient du reste : les soulèvements anarchiques dans la capitale, Léopoldville, et dans les provinces, les meurtres, les viols, les pillages et la panique générale s'emparant des Européens qui cherchaient en masse leur salut dans la fuite, en particulier vers l'autre Congo, français celui-ci, sur la rive opposée du fleuve-frontière où Brazzaville, modeste petite ville coloniale, accueillit de son mieux les réfugiés... Simultanément, au Sud-Est du pays, la province la plus riche, le Katanga, faisait sécession. Moïse Tschombé, l'ennemi juré de Lumumba, en proclamait l'indépendance.

Les Nations unies se saisirent du problème et, sous l'impulsion de leur secrétaire général Dag Hammarskjöld, engagèrent tout leur crédit dans une ambitieuse et redoutable opération destinée à sauvegarder l'unité du Congo ex-belge et l'aider à se constituer en État souverain, démocratique cela va sans dire. Il fallait de grands moyens à une entreprise de cette envergure qui devait se dérouler à la fois sur le plan civil

et sur le plan militaire. Sur le plan militaire, ce furent les « Casques bleus » de la force de l'ONUC (C pour Congo) fournis par des pays « non engagés » : Inde, Suède, Pakistan, Ghana, Éthiopie, Malaisie, Nigeria, Tunisie, etc. Sur le plan civil, ce furent des conseillers et des experts de toutes nationalités recrutés un peu partout, de préférence dans des pays francophones en tout ou en partie : Canada, Suisse, France, Tunisie, Haïti. Pas de Belges, surtout, puisque l'opération avait pour objectif d'apprendre aux ex-colonisés à se passer d'eux. Il en était, au demeurant, resté sur place, aux yeux des responsables des Nations unies, un nombre jugé plus que suffisant.

J'avais, depuis mon retour de Beyrouth, conservé à tout hasard quelques contacts avec la représentation des Nations unies à Paris et, au siège de New York il devait traîner quelque part un dossier me concernant. Il me suffit d'un petit signe faisant savoir que je serais éventuellement intéressé par une nouvelle mission en un quelconque lieu du monde pour que je fusse aussitôt invité à participer dans ma spécialité à l'entreprise congolaise.

Il me faut dire ici que les « termes de référence » relatifs à l'emploi proposé me parurent au départ assez peu exaltants ; il m'était demandé de prendre en charge la gestion de la Poste de l'ONU au Congo. Les fonctionnaires du siège de New York, un peu perdus dans des tâches nouvelles pour eux, n'étaient pas en mesure de préciser davantage. La perspective d'avoir à diriger à Léopoldville un bureau postal militaire ne me séduisait guère, un spécialiste français de la Poste aux Armées aurait mieux fait l'affaire. Ce qui, en revanche, m'intéressait beaucoup c'était de voir à quoi pouvait bien ressembler une Poste civile privée de direction dans un pays passant brutalement de la colonisation à l'indépendance... et cela en plein cœur d'une Afrique que je ne connaissais pas encore. La Poste de l'ONU, pensais-je, devait bien être de quelque manière en relation avec cette poste nationale et je me persuadai aisément que, d'une façon ou d'une autre, j'arriverais bien à déplacer vers elle au moins une partie de mes activités.

Quand je fis part de mon intention d'accepter l'offre des Nations unies à mon nouveau directeur, celui-ci le prit fort mal. M. Faucon avait une forte tendance à considérer le fait de vouloir s'éloigner de son service comme offense personnelle. Quel intérêt pouvais-je d'ailleurs trouver à m'expatrier au fond de l'Afrique pour y exercer des

fonctions subalternes?... Mais comme il avait aussi pour principe de ne retenir personne, je pouvais agir à ma guise... Étant donné qu'à mon retour je ne devrais pas m'étonner de ne pas retrouver mes actuelles fonctions et d'être affecté, par exemple, au service des Réclamations, lequel ne jouissait pas d'un prestige particulier au sein de la Direction.

Lorsque, la veille de mon départ, je vins prendre congé de lui, mon directeur m'épargna la peine de m'approcher de son bureau. Renversé dans son fauteuil, invisible derrière son journal déployé, il me congédia d'un petit geste désinvolte ; « Au revoir, et bon vent ! »...

Bien entendu je parlais seul. Les Nations unies, prudentes, n'autorisaient pas leurs ressortissants à se faire accompagner de leurs familles dans un pays en pleine ébullition.

En 1961 les longs courriers à hélice étaient progressivement remplacés par les appareils à réaction. Et, au matin du 3 mars de cette année, c'est en membre à part entière de la « Jet Society » que je découvris, à travers les hublots du Boeing 707 de la SABENA, l'impressionnant décor de mes futures tribulations : de la forêt à perte de vue, de longues étendues de terres rouges et beaucoup, beaucoup d'eau, le tout baigné dans les vapeurs de l'aube. Et, barrant l'horizon, effaçant cette nature vierge, l'arrogante géométrie d'une grande métropole. À l'aéroport de la N'Djili, dans des bâtiments récents mais portant déjà les traces de l'insidieuse dégradation qu'inflige la moiteur équatoriale à tout ce qui s'y construit, des militaires et douaniers en uniformes de toile kaki, des employés en pantalons sombres et chemises blanches avec ou sans cravates, tous du plus beau noir, canalisèrent les voyageurs. Au second plan, quelques Blancs observaient les opérations sans intervenir directement. Les arrivants dont j'étais se réclamant des Nations unies étaient embarqués dans des voitures aux couleurs de l'institution. Et nous partîmes pour la ville, formés en convoi et escortés de « Casques bleus » montés sur jeeps. Précaution apparemment superflue pour l'avenue paisible parcourue à cette heure matinale par des voitures et des autocars, par des Africains en shorts et des femmes en boubous multicolores se dirigeant à pied ou à bicyclette vers la ville ou se hâtant vers le plus prochain arrêt d'autobus.

Notre logement était réservé dans un grand palace, l'hôtel Memling, toujours géré par des Belges. Les chambres étaient très convenables. La

mienne, s'ouvrant sur un jardin exotique, ne manquait pas d'agrément, n'eût été le cliquetis chronique d'un climatiseur en fin de carrière dont l'eau de condensation retombait à l'intérieur et remplissait goutte à goutte une corbeille en plastique.

L'Administration des Nations unies avait élu domicile dans un vaste et superbe building flambant neuf situé à plusieurs kilomètres du centre, le « Royal ». Des navettes permettaient au personnel de s'y rendre à toute heure en empruntant le majestueux boulevard Albert aussi large et plus long que les Champs-Élysées. On passait ainsi devant la Grande Poste, un imposant monument à colonnes qui avait fière allure.

La poste des Nations unies, elle, fonctionnait au « Royal ». Une salle de tri d'une centaine de mètres carrés et quelques locaux annexes suffisaient. Des militaires des divers contingents de l'ONUC y assuraient le service, un service au demeurant assez simple : recevoir et expédier le courrier et les colis des militaires des différentes nationalités échangés entre leurs pays d'origine et leurs lieux de stationnement au Congo, acheminés parfois par des vols directs, parfois via la Poste civile congolaise. Certaines unités géraient elle-mêmes un service de mandats-poste pour leurs ressortissants. Les liaisons avec les troupes dispersées dans l'intérieur du pays étaient assurées par l'impressionnante flotte d'avions blancs mise en place par l'ONUC pour couvrir tout le territoire. Tout cela fonctionnait à l'américaine sans problèmes apparents. Un adjudant autrichien dirigeait la manœuvre.

Je constatai vite que je n'aurais guère à intervenir. Et, pour m'acquitter de ma mission concernant la poste militaire, je convins avec le responsable que je viendrais de temps en temps y faire une apparition. Un petit rituel s'installa : j'entrais dans la salle de tri, l'adjudant m'accueillait en claquant plaisamment les talons et m'annonçait avec un sourire : « Good morning, boss... Everything under control! » Nous échangeions alors nos informations, ce qui, à l'usage, se révéla tout à fait suffisant.

Il me fut donc assez facile de représenter au chef de la division des Communications de l'ONUC dont je dépendais que les véritables problèmes dont il avait la charge devaient se situer ailleurs, plutôt du côté de la Poste civile qui relevait également de ses responsabilités et dont je soupçonnais qu'elle devait connaître quelques difficultés

d'adaptation à la situation nouvelle. Ce chef de division, Z. Bosković, un ancien ministre yougoslave parfaitement francophone et à l'esprit très ouvert, en convint volontiers et, deux semaines après mon arrivée, je me présentai à la Direction des Postes de Léopoldville (DIRPOST pour les initiés).

Bien que j'eusse été officiellement annoncé, j'y fis une entrée discrète, à bord d'un fourgon militaire venant livrer le courrier de l'ONUC. Je pus ainsi, chemin faisant, entrevoir une vaste salle meublée de tables et de casiers où trieurs et manutentionnaires africains évoluaient à leur rythme parmi des monceaux de sacs, de piles de courrier et de colis s'entassant un peu partout : Laval-Gare sous l'Équateur, en somme... De larges ventilateurs de plafond brassaient l'atmosphère, une atmosphère bruyante et conviviale, les Africains sont naturellement gais. La direction proprement dite était installée au premier (et dernier) étage de l'hôtel des Postes, ou plutôt de la « Perception principale » pour employer le vocabulaire importé de Belgique et en usage ici. La DIRPOST se présentait sous la forme d'une grande terrasse rectangulaire à ciel ouvert entourée d'une galerie couverte donnant accès aux bureaux. De place en place sur le dallage, des hibiscus et des lauriers-roses plantés dans des fûts peints en jaune, rouge et bleu apportaient ce qu'il fallait de couleur locale. Au milieu s'élevait une construction cubique aux allures de prison qui se révéla par la suite être le « caveau » (entendre la chambre-forte) des timbres-poste.

Une plaque sur une porte, au milieu de la galerie, désignait le bureau du directeur. Un planton m'introduisit et c'est ainsi qu'avec le minimum de formalisme, je fis la connaissance de Nestor Landu, premier directeur-chef de service de la jeune Poste congolaise dorénavant souveraine et seule maîtresse de son destin. J'ai toujours eu quelque peine à situer l'âge de mes interlocuteurs africains, celui-ci comme les autres, me parut avoir entre trente et quarante ans. En pantalon noir, chemise blanche impeccable et cravate bien ajustée (la tenue officielle du fonctionnaire de bon rang), il émergea de derrière un bureau disparaissant sous des monceaux de papiers qui refluaient sur des tables attenantes. Plutôt petit, sec, nerveux, le front plissé, le regard difficile à capter et tendant à se porter au-delà de son interlocuteur, il me reçut, me sembla-t-il, sans enthousiasme excessif. De temps à autre, au cours de la conversation, il fourrageait dans ses piles de documents,

faisant, à l'occasion, d'un air absorbé, passer un dossier d'un tas sur un autre. Au mur, au-dessus de lui, bien en vue des arrivants, s'étalait une affiche à coup sûr apposée par son éminent prédécesseur belge, rappelant aux visiteurs qu'ils devaient être brefs et ne pas abuser du temps du chef de service dont celui-ci avait le plus grand besoin pour réfléchir. J'imaginai aisément que le nouveau directeur eût, plus encore que l'ancien, besoin de réflexion...

Je fus donc bref et n'appris pas grand chose au cours de ce premier contact, si ce n'est que la nouvelle DIRPOST était déjà, depuis plusieurs mois, pourvue de deux experts des Nations unies qui lui donnaient toute satisfaction ; l'un tunisien, l'autre suisse. Nestor Landu était pourtant tout disposé à admettre qu'il y eut place pour un troisième, moi, en l'occurrence. Bien que je n'en fusse pas autrement flatté, je n'en doutais pas.

Le problème de mon installation fut rapidement réglé : je disposerais d'une table dans le bureau du chef des affaires intérieures, Denis Pelé, lequel se révéla un personnage aussi placide que son supérieur pouvait être agité et avec qui je sympathisai aussitôt. Nestor conservait naturellement près de lui l'expert tunisien, le premier arrivé, qui avait su, en excipant de sa qualité de « frère africain », nouer avec lui des relations très personnelles et qui s'était approprié les tâches qu'ils jugeaient tous deux les plus gratifiantes, à savoir l'émission des timbres-poste et l'établissement des relations avec l'Union postale universelle dont le Congo ex-belge devenait membre à part entière. Quant à l'expert suisse, il exerçait ses fonctions près du percepteur principal de Léopoldville. Je me gardai d'empiéter sur les attributions de mes deux collègues qui ne me parurent d'ailleurs pas particulièrement désireux de m'y associer ou même de nouer des rapports avec moi. Je commençai donc à m'employer, suivant les méthodes que j'avais rodées ailleurs, à dresser une sorte d'état des lieux pour répondre au moins à l'une des questions qui m'avaient conduit à accepter ma mission ici ; que devenait la Poste d'une ancienne colonie après quelques mois d'indépendance ?

Ce qui frappait dès l'abord, c'était la décomposition générale des pouvoirs gouvernementaux, en même temps cause et conséquence de l'anarchie qui s'était installée partout. Si le gouvernement central contrôlait encore tant bien que mal la province de Léopoldville, celle

de l'Équateur et peut-être le Nord-Kasaï, le reste de ce pays d'une superficie totale égale à celle de l'Europe occidentale avait pris ses distances. La province orientale autour de Stanleyville, fief demeuré lumumbiste bien que Lumumba eût déjà été assassiné, était en dissidence ouverte. Au Kivu les mouvements séparatistes se succédaient : pour le moment un certain Omari, postier de son état, s'y exerçait selon le *Courrier d'Afrique* au métier de dictateur. Dans le Sud-Kasaï, un leader peut-être charismatique se disposait à se proclamer « Roi héréditaire » sous le nom d'Albert Kalondji 1^{er}. Quant au Katanga, la province de loin la plus riche, Moïse Tschombé soutenu par de gros intérêts financiers, notamment belges, et jouissant de nombreux appuis internationaux y régnait en maître. (Dans sa logique d'État souverain, il émettait déjà ses propres timbres-poste). Fort de ses gendarmes et de ses mercenaires, il défiait les Nations unies.

Il était évident que la Poste, censée exercer ses attributions sur la totalité du pays, ne pouvait du fait de son explosion que se trouver dans une situation plus qu'inconfortable. Cela d'autant plus que, pour y faire face, elle était démunie de tout encadrement expérimenté. Les cent soixante-quinze fonctionnaires belges qui occupaient tous les postes de responsabilité à la Direction centrale, dans six Directions provinciales et dans les soixante perceptions disséminées sur l'ensemble du territoire avaient disparu dans le sauve-qui-peut qui avait accompagné l'Indépendance. (Il en restait paraît-il un, quelque part dans le Nord-Kasaï). Leurs fonctions avaient été dévolues tantôt à leurs collaborateurs autochtones les plus proches, tantôt à des postulants plus entreprenants venus d'autres horizons... Le cas de Nestor Landu était typique : il avait tout simplement troqué sa chaise de secrétaire-dactylographe du dernier chef de service belge pour le fauteuil de celui-ci. Denis Pelé me confia que si lui-même et ses collègues l'avaient désigné pour cette fonction, c'était parce qu'ils avaient jugé qu'il était « le plus au courant des affaires »... ce qui, évidemment coulait de source.

D'autres critères du même ordre avaient à l'évidence, prévalu dans les nominations aux autres emplois de DIRPOST et, selon toute vraisemblance, de tous les services qui en dépendaient. Et il y avait quelque chose d'encourageant dans l'extrême bonne volonté qui animait les nouveaux promus s'employant au meilleur d'eux-mêmes à

reproduire dans leurs activités et jusque dans leurs attitudes ce qu'ils avaient pu observer et comprendre de leurs prédécesseurs... Ainsi s'était établie à DIRPOST une distance entre le chef de service et ses collaborateurs qui, s'ils continuaient de s'appeler entre eux par leur prénom, venaient se décharger sur lui des problèmes qui les dépassaient tous en lui servant des « Monsieur le Directeur » très protocolaires avec, me semblait-il, une certaine délectation...

On pouvait seulement se demander si ce serait suffisant pour maintenir en vie dans ce pays éclaté le grand corps sans tête qu'était devenue la Poste, et dont les membres épars tentaient partout de se raccorder à grand renfort de réflexes conditionnés hérités de leur existence antérieure.

Le service du courrier, le plus élémentaire mais aussi le plus essentiel de ceux qu'exécute la Poste, était celui qui s'accommodait le moins mal de la situation. Se vérifiait ici, comme je l'avais constaté sous d'autres cieux, qu'il est dans la nature d'une correspondance postale de finir par arriver un jour ou l'autre à destination. Portant sur elle toute l'information nécessaire à son acheminement, ne suscitant au passage aucune convoitise, une lettre a tout ce qu'il faut pour courir seule sa propre aventure à travers les pires vicissitudes. Ceci était particulièrement vrai du courrier-avion, d'un volume modeste et se renouvelant chaque jour. Les transports aériens fonctionnaient avec l'intérieur et l'étranger et, comme on leur en avait donné l'habitude, les postiers de base s'occupaient d'abord de ces envois prioritaires. Il en allait hélas autrement des envois de surface se présentant en masses décourageantes et tendant à s'accumuler un peu partout dans l'attente de moyens de transport quasi inexistantes. C'était notamment le cas des objets parvenus « pendant les événements » et même sans doute depuis : des dizaines de tonnes de paquets et colis s'étaient entassés en des points variés de leurs itinéraires, en particulier dans les hangars humides du port, abandonnés à leur sort de produits périssables n'intéressant plus que les rats. Peut-être en viendrait-on un jour à bout. Mais il y avait gros à parier que les expéditeurs et les destinataires en avaient fait leur deuil. Et DIRPOST se donnait bonne conscience en répondant aux réclameurs obstinés que pertes et retards résultaient du cas de « force majeure » expressément prévu dans la Convention postale universelle exonérant les administrations de toute responsabilité,

ce que tout le monde pouvait comprendre et qu'en tout cas personne n'était en mesure de contester.

Ainsi les usagers qui s'étaient manifestement attendus au pire jugeaient qu'après tout la Poste ne marchait pas si mal. Il suffisait de tirer un trait sur le passé, de s'accommoder pour le présent d'erreurs et d'irrégularités inévitables et, le cas échéant, de recourir à d'autres moyens pour le courrier réellement important. Le fait était là, un public autochtone mâtiné d'étrangers se pressait aux guichets pour acheter des timbres et visitait journallement les boîtes postales individuelles qui, au nombre de sept mille, occupaient tout un mur extérieur de la Perception principale. À en croire les nouvelles reçues des provinces encore en liaison avec la capitale, la situation était ailleurs plus ou moins la même. Vaille que vaille, la Poste aux lettres survivait...

Qu'en allait-il de l'autre volet de ses attributions, les opérations financières dont, à priori, le fonctionnement devait être beaucoup plus menacé?... L'Administration belge avait doté sa colonie d'un classique service de mandats-poste et d'un système de chèques postaux pour moi très original parce que déconcentré à l'extrême : chacune des soixante perceptions réparties sur l'ensemble du territoire était en même temps centre de chèques. Le service s'étendait aux relations avec la Belgique et avec le Rwanda-Urundi voisin encore sous administration coloniale. En outre, les percepteurs, en leur qualité de comptables publics, intervenaient pour le compte d'autres administrations (Caisse d'Épargne, Pensions, Télécommunications...) et jouaient le rôle de caissiers auxiliaires de l'État. À ce titre, ils relevaient directement du ministère des Finances, lequel, en la personne de son « ordonnateur-trésorier », avait la haute main sur toutes leurs opérations budgétaires et de trésorerie. En particulier sur tous leurs mouvements de fonds qui atteignaient des montants considérables : les entrées et sorties portaient annuellement sur quelque vingt-cinq milliards de francs belges et les mouvements d'espèces entre comptables sur dix milliards.

Au cours de la période d'anarchie généralisée qui avait accompagné la proclamation d'indépendance et qui se perpétuait, notamment dans les zones en dissidence, les caisses des percepteurs avaient subi l'assaut de multiples prédateurs : pillards purs et simples, militaires (parfois sous la menace des armes), autorités locales toujours à cours d'argent

et autres « nécessaires ». Parmi lesquels les postiers eux-mêmes dont les salaires arrivaient en retard ou pas du tout et qu'on ne pouvait totalement condamner de prendre l'argent là où il y en avait encore... pour dégager autant que possible leur responsabilité, les percepteurs remplaçaient les espèces manquantes par des petits bouts de papier où l'indication du montant des prélèvements était précédée de la mention « Bon pour »... et suivie (quand les comptables pouvaient l'obtenir) de la signature de « l'emprunteur » par définition parfaitement insolvable. Les encaisses de la plupart des perceptions en arrivaient ainsi à n'être plus constituées que de ces sortes de reconnaissances de dettes. Les percepteurs harcelaient bien l'ordonnateur trésorier de leurs demandes de fonds, mais celui-ci était plus que réticent pour alimenter d'argent frais des tonneaux de Danaïdes, et ce, par des tuyaux qui fuyaient de toutes parts... De quoi condamner à la paralysie totale l'ensemble des services financiers de la Poste.

Pour retarder l'échéance, il aurait au minimum fallu être en mesure d'exercer un contrôle sur la circulation des valeurs. Mais les états d'émission et de paiement des mandats et de chèques, les titres eux-mêmes et en fait toutes les pièces comptables ne parvenaient, quand ils parvenaient effectivement, qu'avec des mois de retard à Léopoldville où les centres de contrôle et de comptabilité eux-mêmes désorganisés étaient bien en peine de remplir leurs missions. On ne pouvait imaginer une situation plus propice aux fraudes et malversations de tous ordres.

Quand je pris conscience de l'étendue du désastre, je suggérai d'envisager la suppression totale des Services financiers assurés par la Poste en attendant des jours meilleurs pour en effectuer la reprise en main sur des bases plus saines. J'y fis allusion dans un rapport intérimaire qui, à travers les Nations unies, atteignit le ministère des Finances. L'écho m'en fut apporté par un conseiller belge de ce Département qui vint m'entretenir d'un projet à l'étude, lequel, loin d'envisager sa suppression ou même sa mise en sommeil, visait à organiser le service des Chèques postaux de façon à faire des percepteurs les caissiers des provinces... À l'évidence, tout le réseau des comptables publics devait être dans le même état de délabrement et personne en haut lieu ne songeait à amputer la Poste de ses attributions financières, quelle que fût la façon dont, pour le moment, elle les exerçait. Il n'existait

d'ailleurs pas de substituts aux mandats pour les particuliers isolés au fond de leurs provinces et les virements postaux encore utilisés par les commerçants allégeaient d'autant la circulation d'espèces. Faudrait-il rembourser les avoirs des comptes, et avec quoi ? Pourrait-on encore appeler « Perceptions » des établissements réduits au traitement des correspondances et des colis ?... Et puis, peut-être surtout, comment la population et ses dirigeants apprécieraient-ils cette démission, cet aveu d'impuissance, alors que les Nations unies et leurs représentants s'efforçaient de fouetter leur amour propre en leur répétant que leur libération du joug colonial ne devait pas manquer d'être pour eux l'occasion tant attendue de déployer en tous domaines des capacités jusque-là scandaleusement méprisées ?

Dans ces conditions, il ne restait plus qu'à limiter les dégâts en sauvant ce qui pouvait l'être, c'est-à-dire, en accord avec les directives du ministère des Finances : interdire ici telle catégorie d'opérations, la rétablir ailleurs, avant d'être amené à prescrire le mouvement inverse ; interrompre ou renouer les relations avec telle province ou telle perception en fonction de sa situation du moment, imaginer en somme des comptabilités à géographie variable, et que sais-je encore, tout en s'efforçant de resserrer les contrôles dans les Centres à réorganiser... en quelque sorte, se livrer à une gymnastique ininterrompue avec l'arrière-pensée d'arriver tout au plus à freiner une dégradation quasi inéluctable. C'est à cet exercice que je dus consacrer une partie non négligeable de mon temps.

Fort injustement selon moi, les autorités supérieures de l'État imputaient à DIRPOST l'entière responsabilité d'une situation dont les éléments de base se trouvaient en dehors de son emprise. Non seulement cette pauvre Poste était-elle victime de l'impuissance des pouvoirs centraux, de la division du pays, de l'absence générale de sécurité, des ingérences incontrôlables des trublions locaux, civils ou militaires et du manque de personnel qualifié, mais encore ses structures héritées de l'Administration coloniale la plaçaient-elle dans la dépendance directe de deux grands ministères, un ministère des Finances débordé et lui-même aux abois et un ministère des Travaux Publics et de la Mécanisation sans crédits qui avait d'autres soucis et sous l'autorité aux décisions imprévisibles des pseudo-gouvernements des provinces de qui relevait la gestion de son personnel...

J'en ai, je crois, assez dit pour qu'on puisse se représenter la situation peu enviable dans laquelle se débattaient les cadres improvisés de DIRPOST, au premier rang desquels le chef de Service Nestor Landu, fort mal à l'aise dans son rôle de bouc émissaire. Quand mon collègue tunisien, précédé de peu par le Suisse, fut parti, il n'eut plus que moi à qui se confier et nos rapports devinrent plus étroits. Plus tumultueux aussi, variant au gré de ses sautes d'humeur.

Je savais qu'il entretenait des relations épisodiques avec des fonctionnaires belges servant dans d'autres administrations et demeurés à Léopoldville. Ceux-ci voyaient d'un très mauvais œil des étrangers s'emparer de ce qui avait été si longtemps leur apanage. Est-ce leur influence qui avait déjà porté Nestor à me faire savoir qu'il appréciait mes compétences (comme technicien, me disait-il, je vous tire mon chapeau!... un chapeau qui ne faisait pas partie de ses accessoires vestimentaires), mais qu'il aurait préféré un belge, plus familier que moi avec les rouages des mécanismes conçus et mis en place par l'ancien colonisateur. Cela, je pouvais le comprendre. Mais ses fonctions et son mode de vie exposaient Nestor à bien d'autres sortes d'influences venant de milieux divers. D'où venaient par exemple celles qui le conduisirent un jour à me faire une scène mémorable qui, au moment où elle se produisit me laissa sans voix ? J'en étais alors à la moitié de mon séjour et je dois avouer qu'il m'arrivait parfois de me demander si ce que je faisais là en valait la peine, si vraiment je n'étais pas dans l'immédiat attelé à une tâche impossible... dans un pays où rien ne marchait. Je venais, en pensant à ma succession, de soumettre aux autorités un vaste plan de redressement de la Poste congolaise qui s'étalait sur une longue période et prévoyait l'assistance d'une vingtaine d'experts et, bien entendu, le directeur en avait eu connaissance.

Quand, ce matin là, j'entrai dans son bureau, ce fut pour essayer une véritable tornade. Nestor explosait. Comme il se libérait sur moi de toutes les tensions qui se croisaient en lui au bout d'une année de galère : « Vous nous prenez pour qui ? »... m'apostropha-t-il. « Vous croyez qu'il nous faudra dix ans pour faire marcher la Poste?... On vous connaît, vous, les Français ! Vous les colonialistes qui profitez du malheur des Africains ! Vous qui vous êtes fait écraser par les Allemands ! Vous venez ici parce que vous prenez la pile en Algérie ! »... Et encore : « Vous êtes pires que les Belges ! »... et autres aménités.

Devant une pareille agression, et après avoir tenté de répliquer sur le même ton, je ne trouvai d'autre issue que, de la manière la plus solennelle, lui présenter ma démission. « J'accepte », me dit-il, et, recouvrant soudain le langage de sa fonction, il ajouta : « Vous pouvez vous retirer. » Denis Pelé, témoin médusé de la scène, ne put en sortant avec moi que répéter : « Eh ben !... Eh ben ! », ce qui me parut, à moi aussi, le meilleur commentaire...

Affaire sérieuse ou simple accident de parcours?... Je m'en ouvris à tout hasard au représentant résident des Nations unies, un ancien ministre tunisien, M. Khiary, qui m'écouta distraitement. Il avait d'autres soucis...

Nestor ne reparut pas à DIRPOST le lendemain ni les jours suivants. Quand il refit surface, nos relations reprirent comme si rien ne s'était passé... Avec la petite Volkswagen verte dont les Nations unies m'avaient doté, je continuai à lui servir de chauffeur pour le conduire d'un ministère à l'autre où nous appelaient des motifs de service. Je passais également le matin le prendre à son domicile pour l'amener au bureau... Je ne pouvais quand même pas l'accompagner dans ses sorties nocturnes propices à toutes sortes de rencontres et où il devait s'attarder sans mesure si j'en jugeais l'état calamiteux où je le retrouvais le lendemain matin. Plus qu'une leçon de morale, une bière *Primus* en cours de trajet contribuait à le remettre en condition.

En ce milieu de l'année 1961 avaient lieu des événements d'une toute autre portée. Les laborieux efforts des Nations unies aboutissaient enfin à la formation d'un « gouvernement d'Union nationale » dirigé par un ancien syndicaliste plutôt terne, Cyrille Adoula. (Le Président de la République, Kasavubu, peu gênant, semblait inamovible). Critiquées de l'extérieur par quelques-uns des plus influents de leurs pays-membres, (la Belgique, la France gaulienne, les USA voire l'URSS et bien d'autres, parmi lesquels le Congo-Brazzaville où régnait l'abbé-président Fulbert Youlou, ami de Tschombé), aux prises à l'intérieur avec une situation insaisissable, les Nations unies avaient bien besoin d'un succès de ce genre, présenté comme prélude au rétablissement de l'unité du pays qui restait leur objectif proclamé.

Le secrétaire général des Nations unies, Dag Hammarskjöld, s'était personnellement engagé dès l'origine dans l'opération congolaise dont la réussite devait, dans son esprit, démontrer l'efficacité de son orga-

nisation dans le règlement des conflits à retentissement mondial tels que celui-ci. Il vint en septembre (c'était sa quatrième visite) pour prendre contact avec les nouvelles autorités, reconforter ses troupes et intervenir directement lui-même près de Moïse Tschombé, l'irréductible. Je fus, avec beaucoup d'autres, invité au cocktail géant qu'il donna le 15 de ce mois et au cours duquel il devait faire sa dernière apparition publique. Puis il s'envola pour rencontrer Tschombé quelque part en Rhodésie du Nord, près de la frontière katangaise. On sait ce qu'il en advint : la chute de son avion près de Ndola qui ne laissa aucun survivant... Faute de preuves pour étayer la thèse de l'attentat, celle de l'accident prévalut.

Cette fin de Dag Hammarskjöld dans le cloaque congolais fut interprétée par les plus pessimistes comme le signe d'une fatalité qui semblait s'acharner sur l'aventureuse entreprise où nous étions engagés. Pour m'en tenir à mon humble domaine, elle eut pour conséquence de me faire pénétrer dans un secteur que se réservait jalousement Nestor : celui de l'émission des timbres-poste. Il fut, en effet, décidé d'émettre une série de timbres à la mémoire de « Dag Hammarskjöld, mort pour la paix du Congo ».

DIRPOST, avec mon concours, assumait la totalité de l'opération, y compris la part de la Poste dans l'ordonnance de la grande cérémonie qui présida à l'inauguration de l'émission. Et, c'est avec un Nestor radieux que nous contemplâmes l'énorme foule qui, derrière les autorités, envahit le hall et les marches de la Perception principale avant de se ruer vers les guichets où l'on procédait à la vente des timbres au public et à leur oblitération Premier Jour. J'eus aussi la satisfaction puérile, je l'avoue, mais en matière de satisfactions il me fallait alors me contenter de peu d'entendre le Premier ministre Adoula prononcer avec les accents de la plus intime conviction l'éloge de Dag Hammarskjöld dont la rédaction m'avait été confiée.

Je ne peux abandonner l'évocation de ce destin tragique d'un secrétaire général qui œuvra huit ans à la tête de l'ONU, sans dire mon grand étonnement lorsque je découvris que, derrière la rigueur de ce haut fonctionnaire à la carrière éblouissante, se dissimulait l'âme inquiète d'un véritable mystique familier de Pascal, Péguy, Claudel ou Simone Weil, pour ne rien dire de Saint-John Perse dont il s'était fait l'avocat pour le prix Nobel. Dans les notes qu'il a laissées, on peut

lire cette phrase étrangement prémonitoire où il se dévoile tout entier (elle a été écrite en 1942) :

« Il n'y a qu'une voie pour sortir de cette jungle où se déroule la lutte pour la gloire, la puissance et les privilèges : c'est, au milieu des obstacles que tu te suscites, l'acceptation de la mort. »

À la différence de son prédécesseur, le gouvernement Adoula comportait un ministère des PTT, innovation que l'on pouvait considérer comme une sorte de reconnaissance officielle du rôle essentiel des Postes et Télécommunications dans la vie du pays et comme l'accès à une certaine autonomie de services placés jusque-là sous la dépendance directe d'au moins deux départements. Je ne pouvais que m'en féliciter puisque j'avais plaidé à plusieurs reprises en faveur de cette solution. Il était pourtant plus que douteux que le nouveau gouvernement en fit une de ses priorités, ne fût-ce qu'en raison des obstacles majeurs qu'il rencontrait pour asseoir son autorité en tous domaines, et parce qu'il ne pouvait agir dans le présent qu'à travers les structures administratives héritées de la colonisation.

Mais enfin, nous avions un ministre...

Il fit son apparition à DIRPOST en la personne de M. Mungamba, ci-devant postier à Stanleyville, que rien ne semblait à priori destiner plus particulièrement à cette éminente fonction. Il était, au demeurant, plus facile de faire un ministre d'un postier de base que de transformer l'un de ceux-ci en directeur général... Tel était en tous cas l'avis de Nestor Landu qui commenta cette nomination à sa manière : « C'est moi, le responsable des Postes. Pas le ministre... Il ne sait rien des timbres-poste. C'est une technique. J'ai vu la Tunisie et la Belgique, il me faut des techniciens. » Et il ajouta à mon intention : « Allez voir le ministre ! »... Ce que je fis incontinent.

Je découvris un personnage sans doute un peu gêné aux entournures dans son souci de paraître à la hauteur de ses fonctions, mais en même temps d'un abord sympathique, plein de bonne volonté et attentif à mes propos. Des contacts que j'eus par la suite avec lui, je peux seulement dire qu'il épousait facilement mes thèses, mais il y avait tout lieu de douter que ses avis fussent d'un grand poids dans les conseils du gouvernement.

C'est pourtant grâce à lui qu'il me fut donné d'accomplir à l'intérieur du Congo un voyage mémorable. M. Mungamba était en effet tra-

vaillé du désir de faire apprécier dans sa patrie d'origine, la Province orientale, la nouvelle et prestigieuse stature que lui conférait sa qualité de ministre d'envergure nationale.

Bien entendu, il serait accompagné d'une « suite » composée de quelques-uns de ses principaux collaborateurs africains et d'experts parmi lesquels je figurais en bonne place avec le titre de « conseiller ministériel ». Nestor, Bakongo d'origine, et à qui les inquiétantes tribus de l'Est ne disaient rien qui vaille, s'était prudemment récusé, mais son collègue des Télécommunications serait du voyage. Ce directeur, Saïd, se proposait d'emporter une lourde sacoche contenant des appareils de mesures, du fil, des pinces et un fer à souder : « Je suis africain, me disait-il, mais je connais la loi d'Ohm. » Dont acte.

Notre programme s'annonçait chargé. Après une escale technique à Coquilhatville, capitale de la province de l'Équateur, nous nous rendrions à Stanleyville, Bukavu, Kindu, Bunia pour y rencontrer les autorités locales. Nous passerions le week-end à Goma, lieu paradisiaque où les Européens prenaient jadis leurs congés.

Voici donc que décolle notre avion, un vieux C 47 tout blanc aux marques des Nations unies équipé pour le transport des troupes. Nous y prenons place, dûment sanglés, sur les banquettes courant le long des flancs de l'appareil, avec nos bagages arrimés au milieu. Le commandant de bord, un ex-officier canadien français dont le nom, Lemieux, me rappelle celui d'une famille guingampaise, est cordial et rassurant. À un néophyte qui s'inquiète de l'absence de parachutes, il fait observer que, même si nous savions nous en servir ce qui n'était pas le cas, la forêt inondée que nous allions survoler aurait tôt fait de nous engloutir corps et biens.

Il n'a pas tort : le paysage que nous découvrons à sept mille pieds au-dessous de nous se révèle plus inquiétant que le désert ou l'océan. Nous sommes en novembre, en pleine saison des pluies, et le fleuve envahissant se sépare en de multiples bras enserrant des îlots de forêt dont les arbres ont eux-mêmes les pieds dans l'eau.

Il pleut des cordes quand nous atterrissons à Coquilhatville, ville à cheval sur l'équateur. Comme nous sommes partis trop tard de Léopoldville, nous ne pourrions atteindre Stanleyville comme prévu, avant la fin du jour. Un vol en partie nocturne avec atterrissage sur une piste balisée par des fûts de pétrole enflammé n'est pas recommandable.

(Dag Hammarskjöld, pressé, avait, crois-je me souvenir, insisté pour voler la nuit...).

Nous partirons demain.

Une foule nombreuse nous attend à l'aéroport de Stanleyville. Il y a là des représentants du gouvernement provincial et des Nations unies, des fonctionnaires, des Casques bleus éthiopiens chargés du service d'ordre. Le tout conduit par le ministre des PTT de la province. (Ce ne sont assurément pas les ministres qui manquent le plus à la Poste...). Devant ce déploiement, M. Mungamba, en visite sur ses terres, affiche une évidente satisfaction. Il sera plus embarrassé le jour suivant quand le président Gizenga, détenteur dans la Province orientale du pouvoir suprême, répondra à son discours conciliant par une attaque en règle contre « ces messieurs de Léopoldville » qui font tout ce qu'ils peuvent pour contrarier ses efforts de faire régner dans son fief l'ordre et la prospérité. Les contacts sont moins abrupts avec l'autre homme fort de la province, le général Lundula, un sous-officier qui a gravi en quelques mois tous les degrés de la hiérarchie militaire. Il veut bien à l'issue du déjeuner offert par nos hôtes, applaudir avec nous le discours de notre ministre sur l'unité du Congo et, en nous quittant, impérial au milieu de son escorte, nous recommander de sortir le moins possible de notre hôtel, « à cause des tireurs isolés », prend-il soin de préciser...

Deux jours pour visiter la Direction provinciale des Postes et Télécommunications qui n'a plus grand chose à diriger et nous décollons pour Goma.

Après une heure de vol, les immenses étendues de forêts denses, plates et mouillées auxquelles j'avais jusque-là identifié l'Afrique équatoriale s'évanouissent pour faire place à un paysage venu tout droit d'autres continents. Au-dessous de nous, graduellement, le sol s'élève en collines, se creuse de vallées, se troue de cirques et de cratères, le tout couvert de cultures en pentes ou en terrasses : bananiers formant des tapis d'étoiles vertes, plantations de thé et d'autres végétations peu identifiables mais régulièrement ordonnées. Par endroits s'étalent de grandes nappes de boue séchée : les coulées de lave de la dernière éruption. Nous sommes au Kivu, le pays des volcans. Les deux plus grands s'élèvent à quatre mille cinq cents mètres. Ils sont éteints. Le troisième, en activité, culmine à trois mille mètres. Ce soir, au-dessus de

lui nous verrons les nuages se colorer de rouge... Notre appareil termine son approche au-dessus d'un lac d'émeraude qui s'étale à perte de vue entre des montagnes dont la verdure des bords semble se prolonger dans l'eau.

Nous sommes bien, ici, dans cet Eden africain qu'on nous avait annoncé. Un Eden équatorial (1° sud de latitude), mais à une altitude de mille cinq cents mètres, ce qui fait toute la différence : une température de 25 °C toute l'année, des pluies régulières et aussi, dans cette région volcanique, un sol où poussent haricots, oignons, poireaux, salades... les fraises fraîches font ici partie du dessert.

Autour du lac et sur les premières pentes, une végétation toute méditerranéenne offre une image de Côte d'Azur à laquelle le site fait immédiatement penser : palmiers, eucalyptus, bougainvilliers, ibiscus, agaves, cactées, fleurs de toutes formes et de toutes couleurs. Avec en prime des éléments plus exotiques : les hévéas du bord de la plage où de petits aigles trapus se posent par groupes, d'étranges oiseaux bleu et vert au long bec recourbé qui s'envolent près de nous, ou encore les grues couronnées qui déplient leurs échasses au pied des rochers.

L'hôtel des Grands Lacs est un enchantement. L'on y accède par une avenue à deux voies séparées par d'élégants arceaux de bougainvilliers. Il développe sur un seul niveau ses longues structures au milieu de pelouses, de massifs de géraniums et de plantes inconnues. En y pénétrant, nous plongeons d'un coup dans ce qui était le confort, le luxe et la détente des Européens nantis. Tout est demeuré dans l'état : les couloirs larges et frais aux dalles de marbre noir et blanc, les chambres de palace à l'exact raffinement ; jusqu'aux propriétaires belges restés là, intacts, qui accueillent devant nous, comme des habitués, des compatriotes en tenues de planteurs, authentiques spécimens d'une espèce que nous croyions disparue. Une dame, au fond du hall, dont nous ne devinons que la blondeur, s'est mise au piano...

Une visite de la ville nous montrera rapidement que l'hôtel est hélas le seul lieu où – pour combien de temps ? – s'obstinent à survivre les fastes d'un passé englouti. Une large avenue la traverse, bordée de magasins devant lesquels court une galerie destinée à abriter les passants. La population africaine y circule comme dans un décor de cinéma abandonné par les acteurs, le film achevé. Quelques propriétaires de boutiques ont dû essayer de faire face. Tel celui-ci qui a pla-

cardé sur sa devanture maintenant vide une affiche encore lisible annonçant qu'il organise une « grande course de bicyclettes dotée de prix intéressants » et se terminant par la proclamation, en grosses majuscules : « Vive l'indépendance du Congo. » Vibrant acte de foi en une indépendance qui ne lui a guère réussi... Pas plus qu'à son voisin du supermarché dont il ne reste plus que les étagères et, en vrac sur le sol, une épaisse couche de haricots qui furent secs, il y a longtemps. Nous serions bien restés quelques jours de plus à Goma, mais le devoir nous appelle à cent kilomètres au sud, à Bukavu, la capitale de cette province du Kivu où nous sommes déjà. Nous devons y trouver le Premier ministre Adoula qui vient y faire sa première visite.

Bukavu est une grande ville étagée en terrasses sur un terrain tourmenté, se prolongeant par trois presque îles vertes qui s'étendent comme des doigts dans les eaux bleues du lac. Nous y logeons à l'hôtel Bellevue, accroché au flanc d'une profonde vallée. L'on y accède par le niveau supérieur où se trouve le restaurant et, de là, on descend dans les chambres qui donnent sur le versant opposé où alternent les maisons, les arbres et les jardins potagers. Nous n'aurons guère le temps de contempler le paysage, car le capitaine Lemieux nous fait part d'un message qu'il vient de recevoir et qui fait état d'événements très graves survenus près d'ici, précisément à Kindu, notre prochaine ville-étape. Nous sommes invités à prendre contact d'urgence avec le quartier général des forces de l'ONU.

Le QG est installé dans l'une des trois presque îles et gardé par des Casques bleus originaires de Malaisie. Le général et son état-major occupent la plus insolite des constructions jamais édifiées sous ces latitudes : un château féodal jailli tout droit du Moyen Âge avec ses tours de guet, créneaux, mâchicoulis, meurtrières, échauguettes et pont-levis, œuvre d'un mégalo-maniaque habitué de quelque nostalgie ?

Sur ce qui se passe à Kindu, le général malais nous informe simplement que l'on est sans nouvelles d'aviateurs italiens qui devraient y avoir atterri. Les militaires congolais du lieu, qu'il tient en piètre estime, ont déclaré qu'ils « se sont échappés ». Echappés où, et pourquoi ? Nous n'en saurons pas plus pour le moment.

Nous nous rendons le soir à la réception qu'offre la province au chef du Gouvernement central. Mais M. Adoula s'est décommandé, les événements de Kindu ont bouleversé son programme. On avait pour-

tant bien fait les choses, planté partout de rutilants drapeaux, donné congé aux fonctionnaires et aux enfants des écoles, préparé un buffet somptueux... les Africains y sont experts. Je me trouve à côté d'un chef coutumier aux cheveux blancs, très digne, peut-être un peu gêné dans son complet-veston, qui s'est emparé prestement d'une bouteille de bourgogne « Patriarche », s'est assis sur une chaise, a glissé la bouteille au-dessous et dépêché un de ses vassaux pour chercher un tire-bouchon. Il lui faudra moins de cinq minutes pour en absorber le contenu... Les performances des autres invités sont presque aussi remarquables. Devant le buffet dévasté, j'aurai juste le temps d'entrevoir, petit et jovial au milieu d'une cour empressée, le président du gouvernement provincial, le postier-dictateur Omari qui ne me paraît nullement avoir le physique de l'emploi.

Contraint en quelque sorte de se substituer au Premier ministre défaillant, M. Mungamba convoque pour le lendemain tout le gouvernement de la province. Le président Omari ne viendra pas, noblesse oblige, mais nous aurons son chef de cabinet et deux ministres provinciaux.

Nous nous trouvons, ce soir-là, à une trentaine autour d'une longue table, dans une grande salle éclairée en son centre par une seule ampoule pendant au bout de son fil. Des assistants les plus éloignés, je ne vois que les yeux. Assis près de mon ministre qui préside la séance, je suis le seul Blanc de l'assemblée... Inattendu pour moi que ce privilège d'être admis à figurer dans cette approximation de Conseil des ministres africains. L'un des ministres provinciaux se lève : « Je serai bref », annonce-t-il, en guise d'introduction à une homélie qui va durer cinquante minutes, au cours de laquelle il explique que tous les Congolais sont frères, qu'il faut à tout jamais se débarrasser du tribalisme, cette plaie congénitale de l'Afrique d'où viennent tous ses maux, que les ministres passent et que l'administration reste. Et, dans une allusion discrète à la défection du Premier ministre, il termine en félicitant M. Mungamba d'avoir eu, lui, le courage de venir au Kivu malgré tout ce qu'on en dit à Léopoldville. D'autres intervenants reprennent les mêmes thèmes avec la même éloquence. M. Mungamba remercie, déclare qu'il n'a pas l'habitude de parler en public et se lance dans une improvisation d'une bonne demi-heure.

Et l'on en vient à des sujets concrets. Saïd, le directeur des Télécommunications venu avec nous, fait observer qu'il y a actuellement à Bukavu cinq directeurs des Télécommunications se prétendant tous légitimes car nommés par les cinq gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance. Lequel est le bon (à la Poste, le cas est moins grave, il n'y en a que deux qui alternent à chaque changement)?... À cette évocation, le chef du cabinet du gouvernement provincial, un athlète à la carrure d'haltérophile, se lève, s'insurge, entre (si j'ose dire) dans une colère noire. De quoi nous mêlons-nous, nous, gens de Léopoldville? D'autres lui font chorus, et voilà que l'on s'accuse réciproquement d'ingérence, d'hypocrisie, de tribalisme bien sûr et autres gentilleses. Le ton monte encore, des gestes s'esquissent. Ils vont en venir aux mains et la réunion qui s'annonçait fraternelle risque de s'achever en mêlée générale... Difficile vraiment d'accorder les principes avec les réalités du moment.

À mon ministre débordé, je ne puis que suggérer de mettre un terme à ce ridicule spectacle. Le mot « ridicule » lui convient. « Messieurs », proclame-t-il au plus fort d'une voix mal assurée, « ceci est ridicule »... il lève la séance. Le calme revient comme au sein d'un groupe d'écoliers pris en faute. L'autorité d'un ministre, ou la force d'un mot? « Vous n'y êtes pas », me dit Saïd, « s'il n'y avait pas eu un Blanc parmi nous, nous nous serions tous battus. » Aurais-je, sans le savoir, servi à quelque chose? Ce serait curieux s'il disait vrai.

Il me semble superflu de m'étendre longuement sur l'état quasi comateux où se trouve partout la Poste. Un courrier réduit y passe encore au gré des transports disponibles, les services financiers y sont tombés en déshérence, les encaisses des percepteurs ne contiennent que des « Bons pour... » et, du directeur à l'employé, tout le monde réclame de l'argent. À Bukavu, après avoir vu Saïd, sans doute le plus réaliste d'entre nous, disparaître avec ses outils dans le central téléphonique où un Rotary d'installation récente commence à grincer, il me reste à contempler, admiratif, l'imposant hôtel des Postes habillé de grès rose, de verre et d'acier, ajouré de claustras, avec ses seize positions de guichets pourvues d'un équipement dernier cri. Dommage vraiment que cet édifice, dernier cadeau d'une administration coloniale qui n'a peut-être pas eu le temps de l'inaugurer, ne serve aujourd'hui que de lieu de rassemblement à des employés qui, peu sollicités

par un reste de clientèle, attendent, résignés, l'improbable paiement de leurs salaires en retard.

Autre chose nous préoccupe : la suite de notre voyage. Irons-nous à Kindu ? On ne sait toujours pas ce que sont devenus les Italiens. Introuvables ?... Sûrement. Massacrés ?... C'est plus que probable. Cannibalisés ?... L'hypothèse ne serait pas invraisemblable. Je me rappelle une histoire que m'a racontée un collègue suisse, une histoire de cannibales justement : « C'est un Européen qui rencontre un cannibale sans complexe. Il lui demande lesquels étaient les plus savoureux, les Blancs ou les Noirs ? Le cannibale répond qu'il avait un penchant pour les Blancs. « Mais c'est trop dangereux d'en manger », dit-il. « Tu vois, les Blancs, on les compte, et si tu en manges, les autres s'aperçoivent tout de suite qu'il en manque un. Avec les Noirs, c'est plus facile, eux, on ne les compte pas »... J'avais, quand elle me fut contée, trouvé cette histoire drôle. On avait bien compté les Italiens, ils étaient treize. »

Nous avons, cette nuit, entendu des coups de feu dans la ville. Ce matin, une pluie fine et tenace efface la beauté du lieu. Nous ne sommes plus sensibles qu'à l'atmosphère inquiète qui règne dans Bukavu. D'incessantes patrouilles parcourent les rues dont les passants, tous africains, s'écartent prudemment. Les militaires congolais ont la gâchette facile et ici la vie compte peu. Nous avons hâte de quitter le Kivu, tous y compris notre ministre et sa suite indigène. Les ethnies du cru ne sont pas les leurs, ils se sentent près d'elles plus étrangers que nous.

Nous n'irons pas à Kindu. Le capitaine Lemieux a reçu de Léopoldville des instructions en ce sens. Il suggère aussi de retourner directement à Stanleyville en évitant l'escale de Bunia, ce avec quoi je suis d'accord. Je sais pourtant que notre ministre tient particulièrement à cette ville-étape, il s'y retrouvera en effet chez lui. Qu'à cela ne tienne !... Nous décidons qu'en cours de vol le capitaine nous fera savoir qu'en raison de la mauvaise météo l'atterrissage à Bunia présente des risques qu'il ne veut pas nous faire courir.

Partis pour Bunia, nous atterrissons donc à Stanleyville. Et, une fois là, il invoque une fuite d'huile qui l'oblige à immobiliser plusieurs jours sa machine. Le ministre se rendra à Bunia par d'autres moyens,

avec sa suite, mais sans nous. Je lui souhaite bon voyage et fais, à regret, mes adieux au capitaine.

Je regagnerai Léopoldville par le gros quadrimoteur des Nations unies qui effectue des vols réguliers. Agréable fin de voyage. Il fait beau. Le DC6 glisse entre des colonnes de nuages d'un blanc éblouissant tandis que ses deux pilotes américains poursuivent sur un plateau placé entre eux la partie d'échecs qu'ils ont entamée à l'aller.

Le voyage ministériel dans les provinces de l'Est se situait à peu près au milieu de mon séjour. Dans la seconde moitié de celui-ci, se produisirent deux événements, certes d'inégale portée, mais heureux l'un et l'autre dans leurs effets : le premier, mon déménagement, le second, l'arrivée de renforts.

Je n'ai jusqu'ici encore rien dit de mon installation à Léopoldville. Ma première résidence se situait dans le quartier dit du « Petit-Pont », pas très loin du « Royal », dans une déclivité au voisinage du fleuve. Je l'occupais en compagnie d'un collègue luxembourgeois, du nom de Kratzenberg, un contrôleur de la navigation aérienne, dont j'avais fait très tôt la connaissance et qui devint rapidement un ami. Pour diverses raisons, nous avons décidé de quitter ce lieu peu attrayant et de surcroît fort humide. D'autant plus qu'une crue du fleuve, une crue exceptionnelle assurait notre propriétaire, le consul du Luxembourg, vint inonder notre pelouse et lécher notre seuil... Un crocodile, apparemment dépourvu de mauvaises intentions, prit même l'habitude de nous rendre d'amicales visites... mais ce n'était pas suffisant pour nous retenir.

Mon collègue avait déniché dans un paysage tout différent, au « parc Hembise », sur les hauteurs de Binza, une maison beaucoup plus vaste, de construction récente avec terrasse et jardin. Nous nous y installâmes avec, dans l'esprit de Kratzenberg, l'intention d'y faire venir sa famille et, dans le mien, celle d'y recevoir mon épouse pour les vacances de Noël. Nous eûmes seulement à compléter notre personnel, en adjoignant à Pierre, notre « boy » à la fois cuisinier et « lavadaire », Samuel un boy « sentinelle » en raison du relatif isolement du lieu et de la proximité immédiate d'une forêt aussi vierge que possible... Mon épouse y vint effectivement, le temps d'un Noël sous l'Équateur. Mon colocataire put accueillir sa femme et ses deux enfants, hélas pour quelques semaines seulement puisqu'il fut, à son

grand désespoir et surtout à celui de son épouse, transféré avec armes et bagages à la base ONUC dans le lointain Katanga.

Le deuxième événement était d'un autre ordre. J'ai fait allusion au plan de redressement que j'avais élaboré pour la Poste congolaise, celui-là même qui m'avait valu de la part de Nestor Landu une explosion de colère aussi violente que vite oubliée. J'y recommandais le recrutement par les Nations unies de vingt-deux experts postaux de qualifications diverses à répartir entre Léopoldville et les cinq autres provinces. Requête jugée à l'époque comme dépassant les possibilités de l'ONUC mais néanmoins prise en sérieuse considération. C'est ainsi que je pus accueillir dans un premier temps un contingent de sept postiers tunisiens... dont cinq étaient malheureusement sans aucune expérience. Ils furent, Dieu merci, bientôt suivis de quatre postiers suisses, ceux-ci tout à fait à la hauteur des attributions que j'avais à leur confier.

Je me trouvais ainsi à la tête d'une mission Poste qui prenait quelque consistance ce qui me valut le grade supérieur de « conseiller principal » que les Nations unies voulurent bien m'octroyer. La répartition des fonctions et des résidences posa bien quelques problèmes. En particulier, trouver des volontaires parmi les Tunisiens pour les envoyer en province se révéla une opération délicate. Mais, entre autres opérations, il me fut possible de réaliser un projet qui me tenait à cœur et auquel, de son côté, le chef des opérations civiles s'intéressait de près : la création d'une École postale destinée aux jeunes postiers congolais en vue de les mettre à même d'assurer dans des conditions acceptables toutes les tâches d'exécution. Une opération de ce type avait en outre l'avantage de rendre visible à tous au moins l'un des effets de l'action de la mission Poste dont les modestes résultats obtenus par ailleurs auraient pu faire douter de l'efficacité... voire même de l'existence.

En ce début de l'année 1962, je pouvais donc, sans trop d'états d'âme, songer à mon départ. J'aurais lancé quelque chose de tangible et ma succession était assurée. Le chef des Opérations civiles me pressait d'accepter la prolongation de mon contrat pour six nouveaux mois... C'était trop !... mais finalement je me trouvai suffisamment de motifs pour en accepter deux. Non que je me fisse beaucoup d'illusions : rien ne serait vraiment possible tant que resterait du domaine du rêve le préalable à tout redressement durable de la Poste et de tout le reste.

Quand et comment, sous quelle forme encore à définir, un semblant d'ordre se rétablirait-il dans cet immense pays ? Quid de cette fameuse « unité du Congo dans une paix retrouvée » qui restait l'objectif affiché des Nations unies ? Il n'était au pouvoir de personne de le prédire, même pas au pouvoir des Nations unies qui commençaient à se demander combien de temps encore elles pourraient faire peser sur leurs pays membres divisés la charge écrasante de milliers de militaires et de centaines de civils engagés dans une douteuse opération de sauvetage.

Mais il me coûtait un peu de rompre brutalement les liens qui s'étaient établis entre moi et cette DIRPOST dont j'avais en fait épousé la cause. Et, motif moins honorable, la venue des experts suisses avait grandement changé ma vie. Non seulement dans le domaine professionnel où nous pouvions nous déployer sur un horizon plus large, mais aussi sur le plan personnel où leur présence me délivrait d'un isolement qui commençait à me peser.

Mon épouse avait, après Noël, regagné la France et mon ami Kratzenberg avait, avec les siens, émigré au Katanga. À l'arrivée des Suisses, j'occupais en la seule compagnie de mes deux boys, Pierre et Samuel, la grande maison du parc Hembise. Je leur proposai donc de partager ma demeure assez vaste pour nous tous. Notre cohabitation s'organisa le mieux du monde... Je n'étais plus seul le soir à me rafraîchir d'un scotch-soda sur notre terrasse en m'émerveillant de la prestesse avec laquelle les margouillats, ces petits lézards roses à la peau transparente, happaient sur le mur blanc autour des lampes les éphémères qui s'y pressaient par milliers...

Que dire encore de mes derniers mois à Léopoldville ?

Peut-être que nous eûmes la visite officielle du D^r Weber, directeur de l'Union postale universelle, que j'avais alerté sur l'intérêt pour son institution d'intervenir en quelque manière dans l'opération Congo... Peut-être aussi qu'éclata à Léopoldville une épidémie de variole dévastatrice et, qu'en nous rendant le matin à DIRPOST dans ma petite Volkswagen, nous croisâmes pendant des semaines au long des 9 km qui nous séparaient de la ville des files de corbillards... Que, sur le même itinéraire, je dus, un jour où l'armée congolaise procédait à un « ratissage » de notre quartier, solliciter le passage d'un sémillant officier qui s'appelait Mobutu et qui était, je crois, colonel... Ou encore

que je retrouvai un matin à DIRPOST le postier-dictateur Omari que j'avais entrevu à Bukavu et qui, expulsé de son fauteuil par un rival plus heureux, venait toute honte bue, solliciter sa réintégration dans sa maison-mère. J'entends encore Nestor lui faire un bref mais sévère cours de morale, avant de lui annoncer, sans autre forme de procès, qu'il l'affectait au contrôle des mandats...

Mais le dernier et non le moins vif de mes souvenirs est attaché à l'ambiance chaleureuse du dîner d'adieu qu'offrit Nestor en mon honneur la veille de mon départ dans un des rares (et coûteux) restaurants encore fréquentables à Léopoldville : des agapes d'exception arrosées de bourgogne et même de champagne, réunissant les experts de la mission et une vingtaine de convives de DIRPOST. Il prononça à mon intention un discours de circonstance... un discours fleuve, une de ces improvisations où jaillit toute la spontanéité de l'éloquence africaine faite de rebondissements successifs à partir d'une idée ou d'un mot survenus au hasard et où personne, l'orateur semble-t-il moins que tout autre, ne peut prévoir de quoi il sera question dans sa prochaine envolée.

Bénéficiaire de ces élans de lyrisme, je m'efforçai d'exprimer le moins platement possible mes propres sentiments. Ce n'est pourtant pas sans une certaine gêne que j'évoque aujourd'hui cette émouvante cérémonie des adieux... Pourquoi en effet a-t-il fallu que j'apprenne après coup que le montant de la facture avait été prélevé sur ce qui restait du Fonds de secours aux postiers nécessiteux ?

En guise d'épilogue...

Dans les premiers mois qui suivirent mon retour à Paris, mes amis suisses me tinrent au courant de leurs activités qui se poursuivaient dans le droit fil des miennes. Je leur donnais mon avis quand ils me le demandaient puis leurs communications s'espacèrent pour finalement s'interrompre sans que je fisse rien pour les relancer. Je pensais ne jamais retourner au Congo.

Jusqu'au jour où, fin 1964, le ministre des PTT de l'époque, Jacques Marette, me demanda d'y accomplir une courte mission, cette fois pour le compte de la Coopération bilatérale française qui avait inclus le Congo ex-belge dans son aire d'intervention en Afrique francophone. Je m'y rendais en compagnie d'un ingénieur en chef des Télécommunications.

La situation générale avait sensiblement évolué depuis presque deux ans. Léopoldville était calme. La sécession katangaise était terminée au prix de la nomination du rebelle, Moïse Tschombé, au poste de Premier ministre de la République. Les troubles persistaient néanmoins dans la Province orientale où venaient de se produire de tragiques événements. Une armée populaire avec ses combattants pourvus du baptême Simba qui leur garantissait l'invincibilité, affrontait l'armée nationale du colonel Mobutu devenu général. Le directeur provincial des Postes et son adjoint étaient au nombre des victimes. Les affrontements avaient gagné le Kivu. On était encore très loin de la paix dans l'unité, mais l'économie du pays se redressait lentement, tout au moins le prétendait-on.

Moïse Tschombé nous reçut pour un entretien d'une heure en tête-à-tête. Le nouveau Premier ministre était un homme au visage volontaire qu'il savait rendre avenant, au physique puissant et au propos carré. Il nous écouta patiemment dissenter sur la Poste et les Télécommunications, mais sa préoccupation du moment était ailleurs. Il souhaitait un émetteur de télévision capable de faire pièce à celui de Brazzaville qui déversait sur Léopoldville et la région des flots de propagande communiste. (Le régime de l'abbé Fulbert Youlou y avait fait place à une démocratie populaire). La Poste était, à l'évidence, le cadet de ses soucis.

Quand je retournai à DIRPOST, ce fut pour constater que tout l'état-major avait été changé. Je reconnaissais bien certains visages parmi les nouveaux responsables, mais Nestor, introuvable, n'en faisait plus partie. Le ministre Mungamba avait également disparu.

Quant à la mission Poste des Nations unies, elle avait, elle aussi, connu divers avatars : elle s'était, après mon départ, étoffée jusqu'à compter vingt et un experts suisses, français et même belges en avril 1963. En octobre 1964, placée sous la responsabilité technique de l'Union Postale Universelle, elle se réduisait à un administrateur français, chef de mission sans troupes, qui se débattait seul au milieu des difficultés que je connaissais bien et devant lesquelles le nouvel état-major de DIRPOST se trouvait aussi démuni que l'ancien.

Les fraudes et malversations si faciles à commettre avaient ajouté leurs effets aux maux dont la Poste souffrait naguère. L'ancien chef de la comptabilité purgeait une peine de 3 ans de prison, le chef du service

des Chèques postaux en avait, de son côté, pris pour 8 ans et assurément d'autres qu'eux avaient succombé aux tentations... Et qu'était-il advenu des timbres-poste retirés du Katanga et du Sud-Kasaï, et qui n'étaient pas sans valeur pour tout le monde? Leur retrait de la circulation ne s'était pas, disait-on, effectué dans des conditions bien nettes.

J'en étais là de mes réflexions quand j'eus la surprise d'apprendre que l'ancien ministre Mungamba désirait me voir. Je le reçus, accompagné (deuxième surprise) de Nestor Landu, d'un Nestor encore tout à fait présentable mais visiblement dépourvu de son tonus d'antan. L'objet de la visite des deux exclus était de me faire part de l'injustice du sort qui leur avait été réservé et de me demander de plaider leur cause près des autorités au nom de notre estime réciproque et des bonnes relations professionnelles que nous avons entretenues naguère... Hélas, je ne pus que leur représenter qu'une telle démarche était peu compatible avec la nature de ma présente mission et que mon départ prévu pour le lendemain la rendait de toute façon impossible. C'est ainsi que je dois aujourd'hui superposer dans ma mémoire l'image d'un Nestor déconfit, accablé par ses revers de fortune, à celle de l'orateur chaleureux et prolixe de mon banquet d'adieu. Pour lui et pour le ministre, comme pour d'autres, l'Indépendance était décidément peu facile à vivre.

Ajouterai-je que je ne pus, à l'occasion de cette courte visite au théâtre de mes anciens exploits, me rendre à Brazzaville comme je l'aurais souhaité. Ne fût-ce que pour le plaisir de traverser, comme je l'avais fait maintes fois, les trois kilomètres de la largeur du fleuve dans les navettes dont l'étrave tranche les îles flottantes de jacinthes d'eau dérivant au fil du courant. Brazzaville, où je me trouvais naguère en pays de connaissance et si cordialement accueilli par les amis français qui dirigeaient alors l'Office équatorial des Postes et Télécommunications. Cet office regroupait l'ensemble des services des pays indépendants héritiers de ce qui fut l'Afrique Équatoriale Française : le Congo, le Gabon, le Tchad et la République Centrafricaine. Je comparais mélancoliquement cette organisation élégante et efficace à celle dont j'assistais à la décomposition dans mon Congo ex-belge... Las!

il n'y avait plus d'Office équatorial, il n'avait pas résisté bien longtemps : les quatre États souverains avaient repris leurs billes.

Indépendance !... quand tu nous tiens !

**UN PEU
DE PHILATÉLIE**

*E*n dépit de l'irritation qu'avait manifestée mon directeur général lors de mon départ pour le Congo en 1961, c'est sans la moindre appréhension que j'avais, en avril 1962, réintégré le 5^e étage de l'avenue de Ségur. J'avais préparé ma rentrée en faisant auparavant connaître à M. Faucon que je m'en remettais à lui pour décider de la date de mon retour et la réponse que j'avais reçue ne portait aucune trace de mauvaise humeur à mon endroit. Il n'y était plus du tout question de me reléguer en quelque placard, au Service des Réclamations ou ailleurs, mais plutôt de m'accueillir un peu à la manière de l'Enfant prodigue.

Il faut savoir que M. Faucon approchait alors du terme de sa carrière prévu pour 1963 et que le passage de l'activité à la retraite est toujours redouté, quoi qu'ils en disent, par ces hauts fonctionnaires qui ne voient pas sans quelque nostalgie leur piédestal se dérober sous eux le jour de leur soixante-cinquième anniversaire. Pour opérer le passage en douceur, il avait quant à lui conçu le projet d'une grande manifestation internationale à la gloire du timbre-poste qui aurait lieu en 1964 et dont la tenue, sous ses auspices, lui ménagerait une sortie plus qu'honorable.

Une telle entreprise demande une longue et laborieuse préparation et il avait jeté sur moi son dévolu pour l'assister dans cette tâche. Je fus donc réinvesti dans mes anciennes fonctions où je pus poursuivre mes activités sur les sujets qui m'occupaient précédemment, tout en commençant à temps partiel à mettre en place les structures de base du futur grand événement, avant d'avoir, dans les derniers mois, à m'y consacrer à part entière.

C'est ainsi que, dès mon retour de Léopoldville, je me trouvai propulsé dans l'archipel de la Philatélie, un nouveau monde presque aussi étrange pour moi qu'avaient pu l'être à l'origine ceux du Proche-Orient ou de l'Afrique noire : un monde d'initiés au langage ésoté-

rique ayant en commun l'intérêt qu'ils portent et le culte qu'ils vouent à la petite vignette qu'on colle sur les lettres et que rien au départ ne semblait destiner à une telle vénération. Mais je dois ici, à l'intention des seuls profanes bien entendu, faire un peu d'histoire.

Celle du timbre-poste ne remonte qu'au siècle dernier. Un peu avant le milieu de celui-ci, un Anglais nommé Rowland Hill eut l'idée simple et originale de généraliser le paiement par les expéditeurs du port des correspondances postales jusque-là acquitté par les destinataires. Sans doute auparavant avait déjà existé en France le « billet de port payé » qui se prêtait au même usage, mais dont l'emploi était exceptionnel. Faisant de l'exception la règle, R. Hill imagina de réaliser la perception de la taxe au départ par l'apposition d'une petite vignette vendue par la Poste et à coller sur la lettre. Invention géniale, la seule peut-être dont la Poste puisse revendiquer l'exclusive paternité, le timbre-poste était né. Le premier timbre apparut en Grande-Bretagne en 1840, le reste du monde suivit, dont la France le 1^{er} janvier 1849.

Ce que leur inventeur n'avait sans doute pu prévoir, c'est que ses figurines allaient devenir les plus répandus objets de collection. Il est pourtant de fait qu'elles avaient tout pour cela : émises par tous les États souverains dans des conditions analogues à celles de leurs monnaies, ornées des effigies de rois, de reines, de personnages illustres, porteuses de symboles, changeant avec les régimes politiques, représentant des sites prestigieux ou des événements mémorables, nues ou authentifiées par des cachets officiels, elles offraient en réduction un panorama complet de l'histoire et de la géographie du monde. Images peu coûteuses, faciles à conserver, à classer, à exhiber, elles répondaient aussi à ce goût qui sommeille chez nombre d'entre nous de constituer patiemment des ensembles chargés de significations diverses et témoins, pourquoi pas, d'une certaine culture. Et, comme elles se prêtent commodément à l'échange entre adeptes, dès la fin du siècle de leur avènement, des « Bourses aux timbres » apparurent et un commerce naquit, bientôt florissant. Dans la galaxie du timbre-poste, chacun trouvait son compte :

– les collectionneurs qui découvraient que cette agréable occupation de leurs loisirs pouvait en même temps engendrer des profits non

négligeables et que même, en période d'instabilité des monnaies, le timbre pouvait constituer une valeur refuge,

– les commerçants qui trouvaient leur bénéfice dans leur rôle d'intermédiaires avisés,

– les administrations postales qui voyaient s'ouvrir pour leurs vignettes un intéressant débouché, d'autant plus avantageux que la vente aux collectionneurs et aux négociants ne leur donnait que la peine de les imprimer sans avoir à rendre d'autre service en contrepartie.

Cette rapide évocation de l'odyssée du timbre-poste suffit, je crois, à montrer comment la minuscule étiquette collante est devenue l'objet d'un culte universel et à expliquer pourquoi les efforts des collectionneurs, des marchands et des Administrations postales se conjuguent en vue de l'exalter dans des célébrations en apparence aussi démesurées que celle dans laquelle je me trouvais embarqué : des Olympiades de la Philatélie en quelque sorte, sur fond de Congrès œcuménique auquel devaient participer douze mille collectionneurs venus de quarante pays, cent négociants et soixante-dix administrations étrangères. À l'aise dans son rôle de « Président-Commissaire général » de l'Exposition, M. Faucon, fort de son prestige et de ses talents, autoritaire ou charmeur suivant la qualité de ses interlocuteurs, mit à contribution au service de son projet toutes ses relations intra- et extra-administratives, appuyé en cela par le ministre, Jacques Marette, que rien de ce qui concernait les timbres-poste ne laissait indifférent. Quant à moi, officiellement pourvu du titre de « Secrétaire général » de l'exposition, j'avais pour fonction d'organiser l'intendance, c'est-à-dire d'assurer la mise en place et la coordination des travaux d'une vingtaine de commissions ou d'équipes animées par d'éminentes personnalités entre lesquelles se partageait, au moins en principe, la responsabilité des multiples tâches que comportait l'entreprise : installations, sécurité, assurances, dédouanement, accueil, festivités, propagande, etc.

À une manifestation de l'ampleur souhaitée, il fallait un cadre prestigieux : ce fut le Grand-Palais des Champs-Élysées, cet imposant témoin de l'Exposition universelle de 1900, avec ses deux cent quarante mètres de façade et sa grande verrière qui pourrait, dit-on, abriter les tours de Notre-Dame. La fabuleuse disproportion entre cette

immense coquille et les vignettes de quelques centimètres carrés se présentant dans de modestes cadres servait les desseins du commissaire général qui entendait bien faire une large place, à côté des timbres-poste, à une spectaculaire démonstration des plus récentes innovations techniques dans le domaine des Postes et des Télécommunications. L'exposition pouvait ainsi pleinement justifier le titre qui lui fut choisi : « PHILATEC PARIS 1964 », Phila pour Philatélie, Tec pour Technique.

Je suis encore étonné par les multiples aspects de la préparation d'une exposition internationale d'envergure, par la diversité des domaines que ses artisans doivent couvrir en s'efforçant de ne rien laisser au hasard. Au point que les promoteurs de ces manifestations en confient généralement l'organisation à des entreprises spécialisées. Notre parti à nous était celui de tout faire par nous-mêmes en puisant au maximum dans les moyens matériels de l'Administration des PTT et dans ses ressources humaines qui sont considérables. Toutes les compétences existent au sein des quatre cent mille personnes qui la composent quand on se trouve en mesure de les mobiliser, ce qui était notre cas. Par ailleurs, l'enthousiaste concours des partenaires impliqués nous était entièrement acquis : fédérations internationale et nationale de philatélie, chambres syndicales des négociants en timbres-poste, presse philatélique, artistes graveurs etc.

L'architecte Vivien, conservateur du Grand-Palais, conçut un décor à la mesure de l'édifice : un « signal » haut de 30 mètres s'y mirait dans une série de bassins creusés dans un sol déjà cent fois remué, au milieu de jardins fleuris agrémentés de sculptures modernes. De grandes fresques furent commandées à des artistes en renom, parmi lesquels bien sûr P. Ambroggiani, le facteur peintre marseillais dont M. Faucon collectionnait les œuvres, le classique Fontanarosa et aussi le doux Jean Effel dont nous fîmes agrandir les dessins originaux. Des structures multiformes meublèrent l'espace et mirent en valeur les pièces maîtresses de l'exposition : la collection de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, celle du prince de Monaco ou celle du cardinal Spellmann, archevêque de New York, trônant au milieu de celles des collectionneurs en renom et de toutes obédiences concourant dans leurs trois mille cadres sagement alignés en classes d'honneur ou de compétition, pour les grands prix, les médailles d'Or, d'Argent ou de Bronze attri-

buées par un jury international trié sur le volet. Les autres sections consacrées aux administrations étrangères, au commerce et à la presse philatéliques, aux experts en timbres-poste, à l'histoire de la Poste française ne manquaient pas non plus d'allure. Dans la partie technique, une impressionnante rotative imprimait inlassablement des timbres et vignettes à côté d'éléments de machines à trier les lettres et d'installations téléphoniques dernier cri.

Le public répondit. Au cours des dix-sept jours que dura l'exposition, l'afflux quotidien ne fut jamais inférieur à quatre mille visiteurs et quinze mille entrées furent enregistrées en un seul dimanche. Ce jour-là le Grand-Palais paraissait trop petit. Un succès total, en somme...

Je ne sais trop pourquoi je me suis laissé aller à rapporter avec complaisance ce court épisode de ma vie administrative où le rôle que j'ai joué, pour essentiel qu'il fût, n'en était pas moins second. Peut-être dans le souci de faire apparaître que la Poste, généralement trop discrète, a tout à gagner à dévoiler aux yeux du grand public toute l'étendue de ses registres et de son savoir-faire. Sûrement aussi dans l'intention plus égocentrique de montrer comment, dans une carrière de postier, on peut être amené à s'affairer dans un palais des Champs-Élysées, aussitôt après s'être livré en Orient et en Afrique à un autre genre d'exercices.

Il reste, en tous cas, que ma participation à un événement aussi étranger à mes préoccupations ordinaires et à toutes ses mondanités (il y eut, entre les banquets, galas, dîners-spectacles, jusqu'à une présentation de mode à la Grande Cascade du bois de Boulogne), a fortement contribué à étendre mon champ de vision à des horizons insoupçonnés. La découverte du monde de la Philatélie aurait pu aussi susciter en moi une vocation (tardive) de collectionneur et m'inciter à rejoindre la foule des clients des administrations postales, des bourses aux timbres et des commerçants spécialisés. À devenir l'un de ces amateurs qu'on imagine occupant ses loisirs dans un coin tranquille, armé d'une loupe, d'une pince, d'un odontomètre et d'un catalogue Yvert et Tellier, répertoriant et classant dans ses albums les fruits de ses dernières trouvailles. Je n'ai hélas jamais eu la patience, la constance, la minutie, le souci du détail qu'exige cette occupation. Je ne me suis pas senti davantage attiré par la philatélie « haut de gamme », telle que la pratiquait l'élite des collectionneurs patentés qui officiaient à

Philatec. Ceux-ci me parurent constituer un monde clos où circulaient et s'échangeaient les pièces qu'ils jugeaient eux-mêmes dignes d'intérêt et où l'on n'entrait qu'en fonction des critères qu'ils avaient eux-mêmes fixés. Toutes les collections primées dans les « classes nobles » ne contenaient que des timbres du siècle dernier : « De cette époque, me dit l'un des lauréats, où il n'y avait pas encore de marchands, ces épiciers de la philatélie. » Il ne m'a pas semblé pourtant que ces purs entre les purs étaient complètement dépourvus de préoccupations mercantiles, même s'ils préféraient situer ailleurs l'intérêt et la valeur de leurs recherches en qualifiant la philatélie de science auxiliaire de l'histoire.

Il ne faudrait pourtant pas déduire de ce qui précède que je sous-estime la philatélie, tant dans ses collectionneurs du dimanche que dans son Gotha ou dans l'appareil commercial qui s'est construit autour d'elle. Il y a tous les ans quelque part dans le monde des expositions du type de Philatec-Paris 1964, qui témoignent de sa persistante vitalité. Et c'est peut-être dans le culte de ses fidèles que se trouve le plus sûrement garantie la pérennité du timbre-poste, à une époque où son usage recule à grands pas devant l'invasion des machines et autres robots mécaniques ou électroniques dont les empreintes d'une triste banalité figurent désormais l'affranchissement de la plupart des correspondances postales.

Je ne fermerai pas la parenthèse Philatec sans faire mes adieux à mon ancien patron qui, sur cet épisode, avait quitté la scène. Il s'était retiré dans un petit village de l'Oise, Péroy-les-Gombries, où il s'était aménagé une plaisante et confortable résidence secondaire, qui devint principale quand il posa sa candidature à la mairie de la commune où il fut facilement élu. À la faveur de la totale confiance qu'il m'avait faite dans l'organisation de son ultime entreprise, nos relations avaient complètement changé. Une fois dépouillé de sa cuirasse de supérieur attentif à affirmer son autorité, j'avais découvert en lui un autre personnage d'un commerce agréable, d'une grande culture et généreux en amitié. À Péroy, où, jusqu'à sa mort en 1974, nous fûmes en famille maintes fois invités, il occupait ses loisirs à la rédaction de la biographie d'une éminente personnalité qui, au tournant de ce siècle, connut une enviable notoriété dans le monde politique : Francis de Pressensé. Figure attachante que celle de cet héritier d'une grande

famille, protestant libéral converti au socialisme au moment de l'affaire Dreyfus. M. Faucon consacra plusieurs années à retracer la vie du héros vers lequel l'attiraient ses propres affinités politiques et son goût de l'histoire. Il se dépensa beaucoup à réunir une documentation de première main et à rédiger quelque cent cinquante pages pour finalement tout abandonner. « À quoi bon, se consola-t-il, se donner tant de mal pour faire revivre un personnage qui n'intéresse plus personne ? »

Les pages que j'ai lues me font regretter qu'il ne soit pas allé jusqu'au bout de sa tâche. J'espère ne pas céder, pour un motif du même ordre, mais dans mon cas beaucoup plus justifié, à cette même lassitude qu'il m'arrive aussi d'éprouver en retraçant comme je le fais ici ce que ma mémoire a retenu de la petite histoire d'une vie, ô combien plus banale puisqu'il ne s'agit que de la mienne...

**QUAND
LE BÂTIMENT VA**

Dans une administration publique héritière d'une longue tradition, l'accès à la fonction de directeur général intervient (ou plutôt intervenait à l'époque) en fin de carrière, comme une sorte de prix d'Excellence décerné à l'heureux élu à l'issue d'un cursus administratif aussi prolongé qu'exemplaire. Une telle pratique privilégiant l'expérience et l'âge convenait manifestement au plus ancien des services publics, la Poste, dont la continuité était la vertu cardinale. M. Faucou, bien dans la ligne de ses prédécesseurs, avait recommandé au ministre Marette la candidature de son directeur adjoint à la succession.

Mais le ministre qui ne partageait pas ses vues porta son choix sur un « jeune » de cinquante ans qu'il avait déjà distingué auparavant pour en faire le directeur de la Région parisienne. Ainsi un représentant de ma génération était devenu, suivant l'expression consacrée, le « Premier Postier de France ». Je ne pouvais que m'en réjouir, je le connaissais depuis longtemps et nous avions toujours sympathisé.

René Joder était à coup sûr un professionnel confirmé. Rien de ce qui concernait la Poste, en particulier l'acheminement du courrier sur quoi tout le reste repose, ne lui était étranger. Le développement de l'Aviation postale intérieure était en grande partie son œuvre. Son dynamisme était proverbial et l'on pouvait de toute manière faire confiance à ses talents. Ex-sportif de haut niveau (il avait fait partie de l'équipe de France de natation aux Jeux olympiques de Berlin), il entretenait sa forme et gardait intact son esprit de compétition et son goût de la performance. « Je n'aime pas perdre », m'avait-il confié un jour, ce dont personne ne pouvait douter. Ses convictions étaient fortes, ses amitiés profondes et durables... ses antipathies aussi. Bref, un caractère.

Il allait présider pendant quinze ans – un record – aux destinées de la Poste, une période qui recouvre presque totalement les années de ma carrière restant à courir. Carrière dont j'eus le sentiment qu'avec lui elle allait prendre un autre tour.

Le premier indice en fut ma nomination au grade de sous-directeur le 1^{er} janvier 1965, deux mois après mon retour de ma seconde et dernière mission au Congo. Cette promotion, un peu rapide aux yeux des syndicats qui soutenaient comme d'habitude des candidats plus anciens et peut-être plus proches d'eux, je la devais au ministre Jacques Marette, en fait le seul ministre avec lequel j'avais eu jusqu'à quelques contacts personnels. (À l'occasion de Philatec, nous avions notamment échangé nos impressions sur l'Iran où, chose curieuse, il avait lui-même séjourné). Naturellement la qualité de mes relations avec René Joder était aussi à l'origine de la décision ministérielle.

Malheureusement, l'emploi de sous-directeur à pourvoir ne se trouvait pas à la direction générale des Postes, mais dans un autre service du ministère, la direction des Bâtiments et des Transports qu'il m'allait donc falloir rejoindre. Ainsi ma collaboration avec R. Joder commençait par une séparation que nous souhaitions l'un et l'autre aussi brève que possible. Mais, après tout, je ne m'éloignais pas beaucoup, il me suffisait de passer du cinquième au troisième étage du ministère. Et surtout, mon ex-et futur directeur général me demandait en même temps d'assumer la charge de professeur aux élèves de l'École nationale des PTT le cours de législation et d'exploitation postales. Je gardais ainsi un pied dans la Poste et le rôle fort honorable de Professeur dans l'École dont j'avais été l'élève vingt ans auparavant ne pouvait que me séduire. Il avait aussi la vertu d'apporter un excellent dérivatif à la tâche plus austère qui m'attendait à la direction des Bâtiments et des Transports. Tant il est vrai que s'employer à transmettre un savoir réel ou supposé peut être plus gratifiant que de travailler à en acquérir un autre.

Car, en matière de bâtiments et accessoirement de transports j'avais tout à apprendre. Chargé des « Affaires générales » je dus me plonger dans la législation et la réglementation régissant le Domaine de l'État, me familiariser avec les prescriptions concernant la passation des mar-

chés publics, gérer des programmes d'acquisition et de construction en permanente évolution, jongler avec les autorisations de programme et les crédits de paiement, comparaître devant des commissions de marché, d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, recevoir des architectes, m'occuper des logements de fonction des directeurs et chefs d'établissements, écouter les revendications des ouvriers d'État des ateliers et garages, et que sais-je encore ? De quoi effrayer un néophyte.

L'expérience me montra bientôt que mes craintes étaient vaines et que mon poste était plus facile à tenir que je l'imaginai. Il s'agissait simplement de s'insérer dans une structure bien en place, dans un mécanisme parfaitement rodé par un long exercice. Toutes les compétences techniques existaient au niveau des chefs et sous-chefs de bureau. Tous avaient fait carrière dans les bâtiments et les transports et connaissaient leur rudiment. Les nouveautés étaient peu fréquentes et les précédents nombreux. Et, d'autre part, le sous-directeur que j'étais pouvait toujours dans les cas difficiles en référer au directeur en titre lequel, blanchi sous le harnais par vingt ans de fonctions dans les mêmes responsabilités, décidait en dernier ressort.

Le directeur en question, ingénieur de formation, Marcel Vaillaud, un homme subtil et raffiné, un esprit extrêmement brillant, s'acheminait alors vers la retraite dans une démarche prudente. Il était toujours un prodige en calcul mental en un temps où il n'y avait pas de calculettes, ce qui lui conférait dans la maison une autorité incontestée dans tous les cénacles où l'on traitait d'affectations budgétaires ou de manipulations de crédits. Il m'accueillit chez lui avec beaucoup de courtoisie, poussant l'indulgence jusqu'à me dire qu'il se félicitait de se voir attribuer en ma personne un collaborateur venu du dehors et pouvant de ce fait porter un regard neuf et, le cas échéant, critique sur les pratiques en usage dans ses services.

Je pus ainsi me glisser sans heurts dans mes nouvelles fonctions, me familiariser sans précipitation excessive dans le sillage de spécialistes confirmés, avec les manières de penser et d'agir en vigueur dans l'immense domaine des biens meubles et immeubles de la Maison PTT.

J'en avais acquis de solides notions lorsque M. Vaillaud prit sa retraite et fut remplacé par M. Dumas-Primbault, précédemment directeur régional des Télécommunications à Limoges, lequel se révéla un personnage aussi attachant et d'un abord aussi facile que son prédécesseur. Je ne devais pas rester longtemps avec lui. En octobre 1967, je quittai le service pour retourner à la Direction générale des Postes où un emploi correspondant à mon grade venait de se libérer.

J'aurai ainsi passé un peu moins de trois ans aux Bâtiments et Transports. La riche expérience que j'y ai acquise dans des spécialités nouvelles pour moi me seront fort utiles par la suite. Pourtant, si je devais m'attarder plus longuement sur cette période, j'aurais simplement à décrire une succession d'opérations assurément intéressantes et diverses, mais de celles qui font le pain quotidien d'un fonctionnaire bien établi dans une structure administrative éprouvée. Et cela dans un poste peu exposé et que je savais transitoire. Au total, mon sentiment est d'y avoir œuvré de mon mieux... bien qu'il m'arrive de douter d'y avoir laissé de mon passage un souvenir plus impérissable que celui que j'en ai moi-même gardé.

**RETOUR
AU BERCAIL**

En regagnant le cinquième étage du ministère, je quittais un service d'intendance pour me retrouver dans mon milieu naturel, au cœur de ce que je pourrais appeler si je ne craignais pas l'enflure, le « dispositif opérationnel » de la Poste. Et puis, je devenais l'un des collaborateurs directs d'un patron dont je connaissais et partageais la plupart des vues, même si parfois sa façon de les exprimer et de les mettre en œuvre convenaient moins à ma manière personnelle, plus que la sienne inclinée à la prudence.

Le champ de mes attributions était en principe considérable, puisqu'il s'étendait aux dix-sept mille bureaux de poste desservant le territoire national et aux soixante-dix mille facteurs parcourant six jours sur sept nos chemins ruraux et les rues de nos villes. Je m'empresse toutefois d'ajouter que, contrairement à ce que pourrait faire pressentir l'énoncé de ces chiffres, ma tâche de sous-directeur n'avait rien de prométhéen. Il y avait entre moi et mes chefs de bureau d'une part, et d'autre part l'impressionnante armada des chefs d'établissement et des exécutants aux différents niveaux, toute la hiérarchie des directeurs régionaux et départementaux, mes correspondants directs, qui veillaient au bon fonctionnement de l'ensemble et traitaient sous leur propre responsabilité des problèmes que posaient dans leurs territoires l'application des instructions et directives élaborées à l'échelon central.

Plutôt donc que de m'étendre sur le détail des activités courantes, fort variées mais finalement assez répétitives, d'un sous-directeur à la Direction générale des Postes, je m'en tiendrai à l'évocation des grandes questions qui s'imposaient alors à notre réflexion et au rappel de quelques événements qui ont marqué la fin de cette décennie 1960 et qui furent, au moins pour moi, d'importance... Les turbulences de mai 1968 font, bien sûr, partie du tableau.

C'était alors le temps des « Trente Glorieuses ». L'économie était en plein essor, entraînée dans une spirale de croissance qui semblait ne

devoir jamais s'arrêter et, comme il était naturel, nos interrogations portaient sur le point de savoir si l'expansion du trafic postal qui avait doublé depuis 1948 allait encore longtemps se poursuivre sur la même pente. Le phénomène était mondial. Dans un article retentissant, le Postmaster General des États-Unis d'Amérique allait jusqu'à se demander si, en l'an 2000 et si la Poste conservait ses mêmes méthodes artisanales, toute la population active de son pays n'allait pas se trouver occupée à écouler le trafic postal. Simple boutade bien sûr, et destinée à frapper l'opinion, mais appelant l'attention sur un problème réel.

Chez nous la situation ne se prêtait quand même pas à une telle dramatisation ; ceci d'autant plus que de bons esprits croyaient déjà percevoir les prémices d'un plafonnement voire d'une régression du courrier traditionnel en raison de l'irrésistible ascension des nouveaux modes de communication à distance. Se manifestaient en effet les signes avant-coureurs d'une explosion des Télécommunications qui, accouplées à la révolution informatique, allaient offrir aux particuliers et surtout aux entreprises, nos meilleurs clients, des services plus performants et, à terme, peut-être moins coûteux que les nôtres ; et dont la victime désignée ne pouvait être que cette bonne vieille lettre manuscrite ou dactylographiée dont la Poste tirait l'essentiel de ses revenus. À quoi, il est vrai, l'on pouvait objecter que dans des pays industrialisés autres que la France, au premier rang desquels les USA où les télécommunications étaient très en avance sur le reste du monde, le trafic postal par habitant dépassait le double de ce qu'il était chez nous, ce qui nous ménageait encore une marge appréciable de croissance.

Ces observations faisaient l'objet d'échanges animés au sein d'un « Groupe de réflexion sur l'avenir de la Poste » composé, outre nous-mêmes, d'éminentes personnalités venues de l'extérieur. Il en résultait qu'en toute hypothèse la Poste n'échapperait pas à une réforme de ses méthodes, voire de son état d'esprit (on n'osait pas ajouter : et de ses structures) en vue de développer ses capacités de production et aussi sa productivité.

Le Code postal.

L'une des voies, prospectée depuis longtemps, était celle de la mécanisation voire de l'automatisation du traitement, naguère entièrement manuel, des objets postaux. Pour les sacs, les paquets et autres envois encombrants, l'on s'inspirait déjà des procédés modernes de manutention et de classement en usage courant dans le commerce et l'industrie et chaque installation mise en service améliorait les résultats obtenus par les précédentes. Restait le problème majeur concernant les lettres et plis de petit format qui défilaient dans les centres de tri par dizaines de millions chaque jour. Les trieurs manuels accomplissaient quasi simultanément la lecture des adresses et le jet des plis dans les cases correspondant à leurs destinations. Ils déchiffraient aisément toutes les écritures et n'étaient guère affectés par la diversité des formats des enveloppes. Quel type d'appareil pourrait-il se substituer efficacement à ces opérateurs vifs et flexibles ? Tout ici était à inventer. On avait déjà rangé au musée les premières machines nées de l'imagination de nos concepteurs, des ensembles mécaniques surdimensionnés, au fonctionnement bruyant, qui avaient pour principal sinon unique avantage d'allonger le bras des trieurs, lesquels grâce à elles pouvaient accéder à trois cent destinations, alors qu'en tri manuel ils ne pouvaient en atteindre qu'une quarantaine. Les machines de deuxième génération alors en développement dissociaient la lecture de l'adresse du tri proprement dit. Le rôle de l'opérateur ne consisterait plus qu'à affecter chaque destination d'un code chiffré qui s'imprimait sur l'enveloppe sous la forme de bâtonnets phosphorescents lisibles par la machine. Le classement pouvait ensuite être réalisé automatiquement sur plusieurs centaines de directions et à une vitesse plus que dix fois supérieure à celle atteinte en tri manuel. Si, en cours d'acheminement, un deuxième et un troisième tri s'avéraient nécessaires, une autre machine les effectuerait directement. Mais comme il était évidemment hors de la portée des opérateurs de mémoriser les indicatifs chiffrés correspondant aux quelque vingt mille destinations possibles, il fallait à tout prix obtenir des expéditeurs qu'ils les portent eux-mêmes en adresse. D'où la nécessité de les faire connaître au public de façon qu'ils entrent au plus vite dans l'usage général. L'on se souviendra peut-être que l'affaire se déroula en deux temps : d'abord la substitution des deux chiffres du numéro minéralogique

du département à sa dénomination géographique, ensuite par l'adjonction de trois autres chiffres pour identifier le point de distribution à l'intérieur de cette circonscription. Je n'avais pas la charge de cette opération qui relevait d'une autre sous-direction que la mienne, mais nous étions tous également intéressés à sa réussite, évidemment suspendue à l'accueil que réserverait la population à un tel changement imposé à ses habitudes. Les journalistes se livrèrent bien à quelques plaisanteries parfois d'un goût douteux telles que celle-ci que j'ose à peine rapporter : « Dira-t-on désormais qu'elle est un peu « trente-trois » en parlant d'une personne un peu « gironde »?... » Quelques nostalgiques déplorèrent l'abandon des anciennes appellations des départements évocatrices de lieux parlant à l'esprit, mais les réactions n'allèrent pas plus loin. Prudemment amenée et sans doute dans l'air du temps, l'innovation fut acceptée sans problèmes et s'installa progressivement dans les mœurs.

Depuis lors, les cinq chiffres du Code postal, docilement transcrits par tous en préambule du nom des lieux de destination constituent la référence obligée chaque fois qu'il s'agit pour un particulier ou pour une entreprise de faire part de ses coordonnées... Un passage en douceur, en somme.

Le courrier « à deux vitesses ».

Ce ne fut, hélas, pas le cas d'une autre réforme, apparemment de moindre portée, que notre directeur général décida de lancer et dans laquelle j'étais avec mes services très directement impliqué. Il était question cette fois de s'attaquer à la répartition traditionnelle du courrier en deux catégories qui étaient, je le rappelle : d'une part, les lettres, communications personnelles manuscrites ou dactylographiées, transmises sous plis clos et taxées à plein tarif ; d'autre part, les imprimés, réalisés par des procédés mécaniques, informations collectives circulant sous enveloppes ouvertes et bénéficiant d'un tarif réduit. La Poste acheminait les premières en toute priorité par les moyens les plus rapides, avant les seconds qui, un peu délaissés, devaient s'accommoder de délais de livraison plus longs et beaucoup moins réguliers.

L'idée simple qui inspirait la réforme consistait à abandonner toute distinction fondée sur la nature et le contenu des messages au profit d'une autre en parfaite conformité avec leurs conditions de traitement et ne retenant donc que leur degré d'urgence. Tous les plis pourraient dès lors être clos, seul le montant de leur affranchissement, au tarif qualifié de « normal » pour les objets à acheminement rapide et à un tarif « réduit » pour les autres, ferait la différence. Plus de lettres ou d'imprimés, mais des plis urgents ou non urgents : à l'expéditeur de choisir, au gré de ses convenances. Qui, d'ailleurs mieux que lui était à même de juger du degré d'urgence de sa communication, qu'il s'agisse d'un message personnel ou d'un document à large diffusion ?... Non seulement nous amendions ainsi une réglementation désuète, mais nous étions aussi en droit d'espérer que la répartition du trafic selon les nouvelles normes serait de nature à prévenir la saturation qui paraissait alors menacer les services de pointe. Et j'ajouterais qu'en l'occurrence nous pouvions nous prévaloir de l'exemple de la poste britannique qui nous avait précédés dans cette innovation.

Le système affichait une forte cohérence et, sans nul doute séduit par une mesure qui faisait accomplir un pas en avant à une administration un peu poussiéreuse, notre ministre, alors Yves Guéna, en tira un spectaculaire effet d'annonce. Quant à René Joder, persuadé que sa réforme, l'effet de surprise passé, recueillerait l'assentiment général, il en soulignait volontiers la conséquence principale à ses yeux, à savoir qu'elle avait pour effet de permettre aux expéditeurs de fermer leurs imprimés.

À notre grande déconvenue, ce n'est pas ainsi que les médias et, à travers eux, l'opinion publique accueillirent cette initiative. Tout ce qu'ils retinrent de la nouvelle classification des envois fut qu'il y aurait dorénavant deux catégories de lettres, les unes urgentes et les autres pas. S'appuyant sur tout ce qui s'attache au concept même de « lettre » dans la conscience collective, ils dénoncèrent notre outrecuidance à décider que toutes ces communications de personne à personne, toutes aussi respectables et à priori digne du même intérêt, feraient désormais d'objet de traitements discriminatoires. D'où la formule percutante dans laquelle s'exprima l'indignation médiatique devant l'inacceptable : « Un courrier à deux vitesses ! » s'exclamèrent en chœur les journaux. Et, comme la discrimination se faisait en fonction du

montant de la taxe payée par l'expéditeur, une seconde accusation tomba, plus assassine peut-être que la première : « Un courrier des riches et un courrier des pauvres ! » Que faisait donc la Poste de l'égalité d'accès de tous les citoyens au service public ?

En difficulté devant ces attaques que nous n'avions pas vu venir, nous étions encore vulnérables sur un autre point. Comme l'entrée en vigueur de la réforme devait intervenir alors que se répandait la rumeur d'une incessante remise à jour des tarifs postaux dans leur ensemble, nous fûmes immédiatement soupçonnés d'arrière-pensées inavouables. L'opération ne pouvait avoir d'autre but que d'en masquer l'augmentation générale : « Une simple augmentation déguisée ! », assurèrent nos contempteurs.

Il y avait dans cette affaire bien plus qu'il n'en fallait pour alimenter une vigoureuse campagne d'opinion et les journaux ne s'en privèrent pas. Braquant sur nous les plus puissants de leurs projecteurs, ils en firent leurs gros titres à la « Une », multiplièrent les interviews contradictoires, invitèrent leurs lecteurs à nous placer sous surveillance, à leur signaler tout délai aberrant, expédièrent eux-mêmes des lettres-tests, improvisèrent des statistiques, mirent à plaisir en exergue les dysfonctionnements constatés, comme si le traitement quotidien de 30 millions de correspondances pouvait aller sans quelques « bavures »... Bref, la Poste fut clouée au pilori comme elle ne l'avait jamais été. Son image, très favorable dans l'opinion, se dégrada brusquement. À quoi en effet pouvait bien servir une réforme si ce n'était à dissimuler nos insuffisances ?

Je dois dire que nos contempteurs se trompaient sur ce dernier point. Car si insuffisances il y avait eu dans le passé, la mise en application du nouveau système en fit apparaître beaucoup plus, comme il en va le plus souvent pendant la période de rodage d'une nouvelle organisation, mais malheureusement ladite période fut trop longue. Et la presse put à loisir monter en épingle les multiples cas où des lettres à tarif réduit parvenaient à leurs destinataires en même temps que d'autres réputées urgentes ou, comble de l'horreur, largement avant elles.

Nous connûmes ainsi des jours difficiles où certains d'entre nous purent s'interroger sur l'opportunité du changement. Mais, bien sûr, il n'était question pour personne de revenir en arrière. Et, au prix

d'une belle obstination, lentement, péniblement, contre vents et marées, le courrier « à deux vitesses » (que nous nous gardions d'appeler ainsi préférant toujours parler de « tarif normal » et de « tarif réduit ») conquit finalement droit de cité.

Les entreprises ont, les premières, parfaitement assimilé le système en ayant recours au tarif réduit pour leurs envois de routine et le trafic correspondant s'est, conformément aux prévisions, développé plus vite que celui des objets urgents. Quant aux particuliers, riches ou pauvres, ils continuent d'utiliser de préférence le timbre rouge du tarif normal pour leurs communications amicales ou intimes, ou simplement personnelles, soit par habitude, soit parce que l'affichage du timbre vert du tarif réduit leur ferait perdre une partie du prix qu'ils leur attachent.

Mes contemporains ont sûrement oublié l'épisode sur lequel je viens de m'étendre un peu longuement. S'il ne s'est pas effacé de ma mémoire, c'est que je le retrouve constamment ravivé par l'emploi devenu banal aujourd'hui de la locution « à deux vitesses » chaque fois qu'il s'agit de dénoncer quelque part, à tort ou à raison, une situation jugée aberrante et résultant d'une inégalité de traitement des ayants droit. Il ne se passe guère de jour où l'on ne nous parle d'éducation, de santé, de justice, de société et, pourquoi pas de France, d'Europe « à deux vitesses » et que sais-je encore ? Et, quant à moi, je ne me déferai pas de l'idée que la Poste est à l'origine de cette expression dont je n'hésite pas à rattacher l'étonnante fortune à l'événement que fut en son temps l'institution du « courrier à deux vitesses » et au tumulte médiatique qu'il a soulevé.

Mai 1968.

L'événement avait pris tout le monde par surprise, y compris le Gouvernement. Ce fut au début l'explosion d'une anarchie festive dans le milieu étudiant parisien où les élèves s'étaient emparés des chaires de leurs professeurs. Le mouvement s'enfla avec le renfort d'une fraction notable de l'Intelligentzia et avec l'émergence de leaders charismatiques (au nombre desquels un certain Cohn-Bendit des plus savoureux) dont les propos iconoclastes déferlèrent sur toutes nos ondes. La libération en marche commençait par celle de la parole, le temps

était venu où l'on pouvait tout dire. « Il est interdit d'interdire », « Soyez réalistes, demandez l'impossible », et autres slogans de même veine fleurirent sur les murs. Puis une véritable insurrection enflamma le Quartier latin et ses abords où se déroulèrent de véritables batailles rangées entre la gent estudiantine et les forces de l'ordre. Les émeutiers incendièrent des voitures, saccagèrent des vitrines, dépavèrent les rues et construisirent des barricades dans la meilleure tradition des soulèvements populaires.

Curieusement les foules, spectatrices d'abord médusées de ces affrontements, en déplorèrent sans doute les excès, mais sans pour autant épouser tout à fait la cause des défenseurs de l'ordre établi. Comme si cette rébellion contre les pouvoirs en place amenait une partie de l'opinion à se demander si l'ordre en question était à ce point irréformable qu'ils dussent en imposer le respect par tous les moyens. Le langage de l'autorité n'était-il pas violence en lui-même comme le prétendaient les insurgés ?

Dirai-je qu'en ce mois de mai bouillonnant il m'arriva plusieurs fois, à moi aussi, de m'interroger sur le mode d'organisation de notre société en mesurant le poids de ses lourdes contraintes. Ne pouvait-il vraiment exister quelque part une alternative moins pesante, moins cloisonnée, plus ouverte à l'épanouissement des individus qui la composaient ? Serions-nous à jamais condamnés au « Métro-Boulot-Dodo » que dénonçaient les nouveaux penseurs ? Le rêve était, on le voit, contagieux...

Après quelques hésitations, les organisations ouvrières prenant conscience du profit que pourraient tirer leurs ressortissants de cet électrochoc qui remettait tout en cause, prirent le mouvement en marche. En commençant, paradoxalement, comme elles le savaient faire, par arrêter les trains.

Je prenais part à La Rochelle aux assises de l'Office des transports et des PTT du Sud-Ouest quand, sans préavis, la grève générale de la SNCF éclata. Je dus regagner Paris par la route. Pour retrouver un ministère où régnait une étrange atmosphère faite d'attente et de perplexité. L'écho y parvenait bien d'une effervescence qui montait dans nombre de nos bureaux de Paris et de province, mais qui ne paraissait pas répondre à des mots d'ordre précis. Les informations collectées çà et là par notre hiérarchie n'empruntaient pas les canaux habituels.

Nous étions en présence d'une situation atypique, insaisissable, reflétant un « ras-le-bol » diffus en quête d'expression... laquelle ne tarda d'ailleurs pas à se concrétiser, et cela de la manière la moins originale qui soit.

Les débrayages commencèrent par les centres de tri pour s'étendre sporadiquement à l'ensemble de la corporation. Au ministère même, où la grève n'était pas dans les usages, se tinrent des assemblées animées par des fonctionnaires « dans le vent » qui se proposaient de porter l'imagination au pouvoir.

Devant un mouvement aussi général, que pouvions-nous faire, nous les responsables de la Poste ? À l'évidence, la résolution d'un problème à l'origine duquel nous n'avions aucune part et qui, à travers les services publics, affectait la population tout entière ne relevait pas de nos compétences ni même de celles de notre seul ministère. C'était au sens propre une affaire d'État. Il nous restait à nous employer à limiter les dégâts dans notre propre sphère en utilisant les marges de manœuvre encore à notre disposition. Une tâche ingrate et contraignante, en perspective de laquelle je crus bon de faire installer un matelas dans mon bureau pour y passer la nuit en cas de besoin. À l'expérience, il apparut que le jour suffirait pour exercer sur la marche des événements une influence en fin de compte assez dérisoire. De cette période d'activités brouillonnes je ne me souviens avec quelque précision que de la mise en place d'un réseau postal aérien destiné à l'acheminement du courrier officiel. Se réunirent chez moi, avec mes collègues concernés, des colonels d'aviation et des émissaires du ministère de la Défense pour déterminer en commun les itinéraires à emprunter par les appareils militaires à partir d'une base située à Évreux. Le réseau fonctionna quelque temps. Je n'ai jamais su quelle quantité de courrier il a bien pu transporter. Personne, me semble-t-il, ne s'en inquiéta beaucoup. Il s'agissait d'un palliatif parmi d'autres pour maintenir un semblant de vie dans un corps postal frappé d'une paralysie presque générale.

Les témoins se rappellent et les jeunes générations ont appris comment s'est terminé cet épisode où, l'espace de quelques semaines, la République trembla sur ses bases. Le travail reprit aux PTT après les « Accords de Grenelle » qui accordèrent aux salariés des avantages substantiels, tout en laissant aux diverses parties présentes (syndicats,

patronat, fonction publique) le soin de poursuivre les négociations dans la ligne ainsi tracée. Ce qui me valut d'assumer la charge peu enviable de représenter la Poste dans la « Grande commission » créée au ministère avec pour mission de remettre à plat, d'examiner dans le nouvel éclairage et, le cas échéant, de satisfaire les revendications foisonnantes des différentes catégories de personnel auxquelles, selon leurs porte-paroles, les événements avaient conféré une indiscutable légitimité. Les controverses furent rudes et certaines séances de commission éprouvantes, au point que je trouvai dans cet emploi une occupation presque à plein temps pour les mois qui suivirent.

D'autres affaires, d'un retentissement certes moindre que celles que je viens de rappeler, étaient encore en cours à la direction générale des Postes alors que j'y exerçais mes fonctions de sous-directeur.

Je pense ici à l'application laborieuse d'une mesure répondant à la nécessité d'alléger nos charges et qui consistait à fermer les petits bureaux de poste dont l'activité était devenue dérisoire en raison de la désertification des campagnes. Mesure impopulaire s'il en fut et qui, quoi que conduite avec prudence et au cas par cas, ne manquait pas de susciter l'émotion des maires souvent relayés par les conseillers généraux et les députés de leur circonscription. Tant il est vrai qu'en voyant disparaître son bureau de poste après ses commerçants, parfois son école, pour ne rien dire de son curé, le village rural éprouvait le sentiment cruel d'être abandonné de tous. Et il fallait être vraiment persuasif pour faire admettre à ses édiles que le passage régulier d'un bureau mobile effacerait le dommage et que, bien sûr, leur facteur les desservirait toujours.

Il y eut aussi la suppression de la distribution à domicile de l'après-midi dans les villes moyennes. Mais comme l'essentiel du courrier était déjà inclus dans les tournées du matin, cette amputation soulevait moins de turbulences. Je ne me souviens plus de la date exacte (était-ce pendant les événements du mois de mai ?) où, pour atténuer les ardeurs revendicatives du personnel dit « du Service général », le ministre prit la décision de ramener de seize heures à treize heures la fermeture de nos guichets au public le samedi. Substantielle concession qui ne pouvait que satisfaire les intéressés. Elle n'eut pas toutefois l'effet escompté, car, pour éviter de paraître laxiste ou d'indisposer les usagers, le ministre décidait en même temps et à titre de compensa-

tion d'en prolonger l'ouverture de dix-neuf heures à vingt heures les autres jours de la semaine, s'exposant à l'accusation de reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre. Ce fut bien ainsi que le ressentirent les agents et même les receveurs qui ne mirent aucun zèle à mettre en œuvre cette contre-partie. De leur côté, nos clients, habitués depuis toujours à la fermeture de nos portes à 19 heures, ne se présentèrent guère en foule. Inutile donc de maintenir tous les guichets ouverts. Puis, les jours et les semaines passant et leur nombre restant dérisoire, le service prolongé se réduisit à une permanence de plus en plus symbolique...

En l'absence de R. Joder, alors en congrès à Tokyo, c'est à moi qu'il revint d'affronter le vif déplaisir du ministre en face d'une situation où la meilleure solution semblait bien consister à opérer une retraite en bon ordre. J'ai gardé de cette entrevue l'une des impressions les plus désagréables de ma carrière de sous-directeur.

J'en conserve une autre, celle-ci moins déplaisante et même plutôt drôle, d'un aspect de mes rapports avec les organisations professionnelles. Je me trouvais alors en négociation avec elles à propos de l'attribution éventuelle d'une « indemnité de panier » aux facteurs suburbains et surtout ruraux que la durée de leur tournée empêchait de rentrer chez eux à l'heure du déjeuner. En lisant les comptes rendus de nos discussions dans la presse syndicale, j'eus la surprise de m'y voir traiter une première fois de « technocrate désinvolte », avant d'y être un peu plus tard qualifié de « maniaque dépressif ». Que faire d'autre que d'en donner acte à l'auteur de ces aimables appréciations, en lui faisant observer toutefois qu'elles me paraissaient peu compatibles et qu'entre elles il aurait au moins pu choisir...

L'année 1968, si riche en événements, se termina dans un calme relatif. Convenablement, sinon toujours confortablement, installé dans mes fonctions de second d'un directeur général avec qui je savais jusqu'où je pouvais aller, je n'ambitionnais rien d'autre que de les poursuivre, en espérant sans trop y croire que les temps à venir seraient plus paisibles. Je n'eus pas le loisir de le vérifier.

PARIS

*E*n même temps que s'achevait cette année mémorable, il advint que le directeur de la Région parisienne, Émile Simon, naguère mon brillant condisciple à l'ENSPTT, fut promu directeur du Personnel au ministère, laissant ainsi vacant un poste convoité.

La Région parisienne est en effet de très loin et à tous égards la plus importante de France et son haut responsable jouit parmi ses pairs d'un prestige particulier. L'on disait à l'époque que le poids de ses services dans l'ensemble national était tel qu'il conférait à ses avis et décisions une autorité dont le pouvoir central devait tenir compte.

Je ne sais si, comme je le pense, les candidats à la succession étaient nombreux. Il n'était jamais venu à l'esprit de me compter parmi eux. Je ne m'étais même jamais avisé que l'usage s'était établi de choisir le directeur de la Région parisienne parmi les hauts fonctionnaires de l'administration centrale. Aussi, grande fut ma surprise quand René Joder m'annonça qu'il me proposait pour cette éminente fonction. Je crois qu'elle fut de l'ordre de celle que j'avais éprouvée lorsque, dix-huit ans plus tôt, le nom de Téhéran avait pour la première fois été prononcé devant moi. Le secrétaire général du ministère, Ivan Cabanne, me fit savoir qu'il renonçait à toute autre candidature en faveur de la mienne.

Un tel poste ne se refuse pas, et le 11 janvier 1969 s'opéra la métamorphose : j'abandonnais ma peau encore fraîche de sous-directeur à la direction générale des Postes pour entrer dans celle de mon nouveau personnage et, accessoirement, me trouver promu au grade d'inspecteur général attaché à la fonction.

Ma nouvelle situation impliquait un double déménagement : de l'avenue de Ségur au boulevard du Montparnasse et de Bagneux à Neuilly-sur-Seine. Le premier était immédiat, le second attendrait quelque temps, celui de mettre en état l'appartement de fonctions qui m'était dévolu boulevard Bineau, au-dessus du bureau de Neuilly-Principal.

L'essentiel se passait évidemment boulevard du Montparnasse, au numéro 140 où siégeait, et où siège encore, la Direction de la Région parisienne.

Ce n'était plus le bel hôtel particulier voisin de l'église Notre-Dame-des-Champs où, jeune et timide surnuméraire, je m'étais présenté trente-trois ans auparavant. Mais une construction de sept étages, massive et compacte, enserrant une cour intérieure entre trois bâtiments et s'ouvrant d'un côté sur le boulevard, de l'autre sur la rue Campagne-Première. Le bureau de Paris 52 occupait le rez-de-chaussée sur le boulevard et ménageait à son flanc un étroit couloir pour l'entrée de la direction. L'ensemble donnait à penser que l'architecte avait dû accomplir des prouesses pour faire tenir dans un volume réduit la totalité d'un programme exigeant.

Au troisième étage, mon bureau directorial reflétait les goûts de mon prédécesseur qui l'avait voulu lambrissé de panneaux de bois exotiques et pourvu d'un mobilier riche et sévère à la fois. Une double porte le séparait du couloir, deux autres sur les côtés donnaient accès l'une au bureau de mon chef de Cabinet, l'autre à mon secrétariat administratif. Au total, un espace protégé propre à la rumination des pensées austères qui devaient être celles de l'hôte de ces lieux et de nature à inspirer au visiteur une certaine considération à l'égard de son occupant. En prenant place sur le fauteuil de cuir gris, derrière un immense bureau d'acajou, l'on ne pouvait que se sentir un important personnage.

Je devenais en effet garant et responsable de la desserte postale d'une circonscription embrassant plus du sixième de la population française et écoulant le tiers du trafic national. Elle comptait quelque trente mille fonctionnaires et agents répartis dans sept cents bureaux de poste allant de la recette principale de la rue du Louvre à Paris où travaillaient deux mille personnes jusqu'au petit bureau de banlieue rurale où un receveur-distributeur aidé d'un ou deux facteurs suffisait à la tâche.

Pour répondre devant les autorités supérieures et bien sûr le public des activités d'un pareil ensemble, j'avais à ma disposition plusieurs centaines de fonctionnaires de direction installés dans les quelque deux cents pièces de l'immeuble de Montparnasse et de la douzaine de locaux divers dispersés à Paris et dans la banlieue proche. Leurs attri-

butions se partageaient entre les grandes fonctions qui sont le lot de tous les services administratifs : exploitation, personnel, bâtiments, budget, inspection, avec nombre d'autres activités annexes. Je n'en dirai pas plus pour le moment sur l'organisation de ces services si ce n'est que chacune des huit grandes unités fonctionnelles ou territoriales qui en constituaient l'armature était placée sous l'autorité d'un directeur départemental qui, bénéficiant d'une délégation de pouvoirs expresse ou tacite, en assumait la responsabilité au premier degré. Si bien que ne parvenaient jusqu'au « Patron » (moi en l'occurrence) que les affaires les plus importantes, outre celles dont les lois et règlements exigeaient sa signature.

Un travail à tout prendre proche parent de celui dont j'avais l'habitude, à deux différences près, mais celles-ci de taille : l'une que le travail en question s'exerçait dans un champ de compétences considérablement élargi et dont certaines m'étaient peu familières ; l'autre, que le choix des décisions à prendre m'engageait totalement, en dernier ressort.

Les textes réglementaires ne manquent pas, qui définissent les attributions et les pouvoirs des chefs de service opérant aux différents niveaux de l'Administration, mais je n'ai jamais eu connaissance quelque part d'un « Vade-mecum » du parfait directeur régional et même s'il en avait existé un, les singularités de la Région parisienne en auraient pour moi limité l'intérêt. Mon apprentissage ne pouvait se faire que sur le terrain. Et cela de la façon la plus exigeante qui soit puisqu'il s'agissait d'entrée de jeu de m'installer aux commandes de l'appareil construit et mis en place par mes éminents prédécesseurs. Comme ledit appareil fonctionnait de manière à priori satisfaisante entre leurs mains et celles de leurs collaborateurs dont on disait le plus grand bien, et dont j'héritais, j'aurais, pensais-je, la faculté d'en observer et éprouver les mécanismes sans trop de précipitation. Ensuite, quand j'en aurais acquis une certaine maîtrise, je serais en mesure d'apporter ma contribution personnelle en opérant là où ils me paraîtraient souhaitables les changements, ajustements et mises à jour sans lesquels ma fonction serait vide de sens.

Ainsi allaient mes pensées au moment de prendre place dans la fauteuil gris abandonné par Émile Simon pour un siège plus prestigieux. Les échanges que j'avais eus avec lui ne les avaient pas contrariées mais

précisées sur un point et élargies sur un autre. Les difficultés de l'emploi ne se situaient pas tellement dans le domaine des opérations programmées si diverses qu'elles fussent. L'organisation en place y pourvoyait. Mes soucis viendraient surtout, disait-il, des dérapages, des pannes, des fausses manœuvres, des accidents qui surgissaient au quotidien et dont la récurrence avait quelque chose « d'usant ». Mais mon prédécesseur m'annonçait aussi, et ceci avait de quoi m'inquiéter davantage, qu'il m'appartiendrait de procéder dans les délais les plus courts possibles à une complète restructuration des services administratifs de la région sur lesquels je comptais m'appuyer. Une loi de 1964 avait en effet totalement refondu le découpage administratif de l'Ile-de-France en créant six nouveaux départements dans la petite et grande couronne en lieu et place de ceux de la Seine et de la Seine-et-Oise qui encerclaient Paris. Le temps était venu pour la Poste d'en tirer les conséquences. Il ne s'agissait rien de moins que d'installer six directions départementales aux sièges des nouveaux chefs-lieux et de leur transférer les attributions de leur ressort jusque-là concentrées boulevard du Montparnasse. Émile Simon s'était déjà longuement penché sur le problème et me transmettait un schéma d'organigramme qui recueillait, semble-t-il, l'agrément général. J'héritais du soin de mettre en place la nouvelle architecture.

Je n'étais en fonctions que depuis trois jours lorsque mon secrétaire m'avisa qu'un sévère incendie venait d'éclater au centre de tri de Paris-Brune : à n'en pas douter un de ces accidents auxquels je devais toujours m'attendre, mais celui-ci d'une exceptionnelle gravité... et qui survenait bien tôt.

À mon arrivée sur les lieux du sinistre le feu était maîtrisé. Il avait détruit les ascenseurs, monte-charges et élévateurs de sacs rassemblés dans une énorme gaine qui avait fait office de cheminée. Il n'y avait aucun accident de personne, mais l'épaisse fumée avait déposé un peu partout, sur les murs, les plafonds, les machines, le mobilier, sur le courrier en cours de traitement, de répugnantes traînées de suie grasse. Après avoir constaté les dégâts dont la réparation demanderait du temps, j'eus le réflexe du postier de naissance que je n'ai jamais cessé d'être, celui de penser au courrier en souffrance et d'obtenir dans l'immédiat des agents rassemblés dans la cour qu'ils reprennent leur travail dans les parties les moins atteintes du bâtiment. Je n'attendais pas

leur enthousiasme mais mon discours devait être hors du sujet et leur réaction me glaça. Leurs délégués me firent savoir sans ambages qu'ils ne retourneraient dans les salles que quand « l'Administration » en aurait fait réaliser la complète remise en état, l'opération dût-elle prendre une semaine... Et, devant l'imminence d'un conflit à l'issue incertaine (l'atmosphère à Paris-Brune était délétère), je dus convenir qu'il nous allait falloir en passer par là. Tout au plus, au cours du nettoyage, pourrions-nous aboutir à quelques compromis. C'était mon premier tête-à-tête avec « la base » et son résultat n'avait rien dont je puisse me vanter : juste une occasion pour moi de méditer sur tout ce qui sépare la détention du pouvoir des réalités de son exercice.

Un accident de cette nature et de cette importance n'arrive heureusement pas tous les jours. En attendant l'émergence d'autres événements plus ou moins perturbateurs de l'ordre établi mais tout aussi imprévisibles, je pouvais me plonger dans tout ce qui ferait désormais l'objet de mes occupations ordinaires : prendre chaque matin connaissance des informations, instructions, requêtes, demandes d'interventions, qui m'attendaient, classées par origine dans la pile de courrier disposée sur mon bureau ; étudier des dossiers, annoter des rapports, m'entretenir avec mes proches collaborateurs sur les suites à donner et les décisions à prendre ; répondre à des communications téléphoniques judicieusement filtrées par mon secrétariat, et, le soir venu, après avoir ou non demandé à leurs auteurs de plus amples explications, procéder à la signature des textes, circulaires, lettres ou documents, présentés dans un parapheur destiné à cet usage... Le lot habituel en somme de tout chef de service. Rien d'original dans la forme, la nouveauté résidait dans le contenu.

D'autres activités étaient plus spécifiques : visiter des bureaux de poste en commençant par les plus grands ou ceux où il se passait quelque chose, paraître sur les chantiers, animer des groupes de travail, recevoir des délégations syndicales, répondre à des convocations du ministère voire du préfet de Région, participer ès qualités à des cénacles, assemblées et conférences diverses pour y faire entendre la voix de ma région, assumer de nombreuses présidences parfois honorifiques souvent « décisionnelles » de commissions ou comités au premier rang desquels les commissions d'avancement et les comités techniques pari-

taires. Pour ne rien dire des cérémonies internes à l'occasion de la remise d'une décoration ou d'un départ à la retraite.

Cette abondance d'attributions et la succession des exercices qu'elles entraînaient me faisaient des journées bien remplies. En rentrant chez moi, le soir, j'en avais souvent la tête encore pleine. Il me faudrait, pensais-je quelque temps pour en acquérir la maîtrise et m'accommoder des tensions inhérentes au métier qui était désormais le mien.

La jouissance d'un appartement de fonctions fait partie des privilèges d'un directeur régional ou départemental. En procédant à leur attribution pendant mon passage à la direction des Bâtiments et des Transports, j'avais pu observer combien ces directeurs (et peut-être plus encore leurs épouses) attachaient d'importance à sa situation et à son confort. Il devait être pour eux le havre, le lieu du retour à la sérénité après des journées comme les miennes parfois accablantes.

Celui qui me fut dévolu à Neuilly n'encourait aucun reproche. Situé au troisième étage d'un bel immeuble en pierre de taille, quasiment neuf, il comportait notamment une grande salle à manger pourvue d'une superbe cheminée nouvellement installée, semble-t-il, à mon intention. Ses larges fenêtres s'ouvraient sur une loggia dominant le boulevard Bineau. Rien de commun avec notre modeste logement de Bagneux, au troisième étage également, mais sans ascenseur, d'un immeuble à la construction bâclée dans les premières années de l'après-guerre.

Aucune comparaison non plus entre les environnements ; celui d'une banlieue populaire progressivement envahie par les tours et les barres d'une affligeante architecture faisait place au déploiement de larges avenues bordées d'hôtels particuliers, de résidences cossues dont les grilles dorées laissaient entrevoir des jardins soignés ; des ambassades y avaient élu domicile. Les boulevards du Château et d'Inkermann offraient aux passants leurs allées plantées d'arbres peut-être centenaires. Tout près coulait la Seine dont les deux bras étreignaient la plaisante île de la Jatte. Le bois de Boulogne n'était pas loin. Et même la méchante plaisanterie qui décrivait les trottoirs de Neuilly comme ceux du monde où l'on rencontre le plus de Légions d'Honneur et de crottes de chien au mètre linéaire, ne faisait que confirmer de sa note caustique l'impression de confort bourgeois qui se dégageait du décor.

Nous ne pouvions qu'être séduits par notre nouveau cadre de vie et nous le fûmes en effet à maints égards. Je dois pourtant à la vérité de dire que nous ne gardons pas de Neuilly, ni mon épouse ni moi, un souvenir aussi radieux qu'il aurait pu l'être.

Peut-être, en ce qui me concerne, parce que, je l'ai dit, le rez-de-chaussée de notre immeuble était occupé par le bureau de poste le plus fréquenté de la ville et que notre cuisine et nos chambres faisaient face à la vaste salle où, dès six heures le matin, une centaine de facteurs déployaient leurs bruyantes activités et qu'il m'était impossible, dans cet environnement, d'oublier ne serait-ce qu'un moment, mon appartenance à ce grand corps postal dont je me devais d'être attentif aux moindres pulsations. Ou peut-être surtout parce que le temps de notre séjour à Neuilly est aussi celui de ma carrière le plus chargé de préoccupations et de tensions de toutes sortes, génératrices d'un « stress » qui avait la fâcheuse habitude de me poursuivre jusqu'à mon domicile. Devant lui ces jours-là, les allées des boulevards, la Seine ou le bois de Boulogne n'étaient pas de force.

Je ne me suis jamais entretenu avec mes collègues de ce qu'ils appréhendaient le plus dans leurs fonctions directoriales – F. Arro m'avait seulement confié naguère que son ulcère à l'estomac le faisait particulièrement souffrir à la veille des commissions d'avancement –, mais j'ai tout lieu de croire que ce sont surtout les grèves survenant dans des services essentiels qui les plaçaient dans des situations critiques en les obligeant à faire face à l'habituel et éprouvant dilemme : d'un côté, ne pas céder aux pressions de la base sous peine d'y abandonner une partie de son autorité et s'interdire de procéder ailleurs à des opérations à risques ; de l'autre, ne pas laisser perdurer ou s'étendre un conflit mal compris et encore plus mal accepté par des usagers pris en otages.

Les grèves ne m'ont pas épargné, 1968 n'était pas loin. J'en ai même connu à Neuilly et, ces jours-là, le mortel silence qui régnait dans la salle des facteurs devant notre cuisine m'affectait d'une tout autre manière que le vacarme, au fond rassurant de leurs activités matinales. ... Le sujet de philosophie que j'ai eu jadis à traiter au baccalauréat était : « Y a-t-il une mémoire affective ? » Le psychologue guingampais Théodule Ribot le croyait, j'ai dû répondre affirmativement. Je ne sais pas aujourd'hui plus qu'alors si c'est la représentation intellec-

tuelle d'un événement passé qui restitue l'affect qui l'a accompagné, ou si au contraire c'est la résurgence d'une émotion déjà ressentie qui fait rejaillir l'événement qui l'a autrefois provoquée. Ce qu'en revanche je sais, c'est que les grèves qui se sont produites pendant ma gestion dans quatre des plus grands centraux d'arrondissement de Paris gisent étonnamment conservées dans ma mémoire et que leur souvenir se présente d'un bloc, événements et états d'âme intimement soudés. Celle qui survint à Paris VIII vers le milieu de mon mandat servira d'exemple.

Dire que le VIII^e Arrondissement de Paris est un secteur sensible est un euphémisme. Il englobe les Champs-Élysées (et le palais du même nom), s'étend de l'Étoile à la Concorde, du cours La Reine au boulevard de Courcelles, les grandes compagnies nationales et multinationales y ont leur siège ; il est le lieu de tous les commerces et du plus « sélect » habitat bourgeois. J'avais donné le feu vert à un réaménagement technique de la distribution à domicile dans l'arrondissement. Il s'agissait de confier les opérations financières à tous les facteurs-lettres au lieu de les réserver à une « brigade » spécialisée. Le principe de la mesure n'était pas contesté, mais sa mise en œuvre impliquait des changements d'organisation, des redécoupages de quartiers, de légers déplacements d'horaires de service assortis de compensations. Je pensais avec mes collaborateurs avoir tout fait pour mettre en place le nouveau système dans des conditions optimales.

Nous nous trompons. Il existe toujours une forte proportion des intéressés qui acceptent difficilement ce qu'ils ressentent comme une perturbation dans leur régime de travail. Et les aménagements imposés peuvent aussi servir de tremplin à la résurgence d'anciennes revendications ou à la formulation de nouvelles exigences. Bref, la grève éclata affectant d'emblée l'ensemble du personnel distributeur. Une grève illimitée, annonçaient ses promoteurs.

De fait, elle tint sans faiblir pendant une semaine. A mesure que les jours passaient, les protestations des usagers – et quels usagers ! – se faisaient plus vives. Ouvertes ou insidieuses, les pressions convergaient sur moi. Renoncer ?... pas question. Compromettre ? Mais sur quel point sans toucher à l'essentiel ? quand les grévistes se lasseraient-ils ? N'avais-je pas pris de trop gros risques ?... Toutes ces questions se bouscuaient dans ma tête n'appelant que des réponses confuses ou

contradictoires et chaque jour accroissait les tensions. René Joder qui, dans le passé, avait été l'initiateur d'opérations semblables me soutenait fermement. Le ministre, alors Robert Galley, me disait : « Je ne vous laisserai pas tomber, je ne laisse jamais tomber personne. » Émile Simon me remonta d'un whisky. Nécessaires réconforts, mais qui pourraient ne pas durer, il était trop clair que la reprise du travail aurait soulagé tout le monde... À moi de me tirer de la situation où je m'étais mis.

Je m'endormais le soir comme une masse pour me réveiller deux heures plus tard habité d'une sorte d'angoisse qui vivait sa vie propre, comme détachée de ses origines, mais que l'évocation de celles-ci venait réalimenter. Le week-end que je passai à Neuilly fatigué, muet, replié sur moi-même, « prostré » dirent mes proches, ne me fut d'aucun secours. Les idées et les sentiments qui m'avaient tourmenté au cours de la semaine revenaient en force occuper ce temps vide... Obsession, névrose, « déprime » ? Est-ce ainsi que cela commence ? Je n'étais pas en brillante condition quand au matin du lundi, vers sept heures, mon directeur chargé des affaires parisiennes m'appela pour m'annoncer que les facteurs du VIII^e arrondissement s'étaient formés en cortège rue La Boétie et, très excités, entreprenaient une marche sur la direction. À titre de précaution il avait fait verrouiller les grilles. « Fallait-il avertir la Police ? » Je repoussai tout net cette proposition.

Quand ma voiture s'arrêta devant la Direction, les manifestants étaient déjà là. Comment s'adresser à cette troupe assemblée qui occupait sur plusieurs dizaines de mètres le large trottoir du boulevard Montparnasse ? D'une démarche que je m'efforçai de rendre assurée, je pris place sur les marches, adossé à la grille. Orateur solitaire, je n'avais pas devant moi une foule vociférante mais un rassemblement ordonné, presque tranquille, s'abstenant visiblement de tout débordement gesticulatoire. Leur long trajet démonstratif et bruyant au long des rues de Paris aurait-il eu raison de l'exaspération annoncée de ces marcheurs de profession ?

Quelques-uns d'entre eux conduits par le délégué CFDT vinrent vers moi. Curieusement celui-ci fit à peine allusion aux motifs qui avaient provoqué de leur part une manifestation aussi exceptionnelle. Du reste de son propos, je crus pouvoir déduire qu'il s'était attendu à une

intervention de la police pour la disperser, qu'il aurait ainsi couronné sa démonstration en faisant valoir que nous n'avions que la force à opposer aux justes revendications de ses commettants. Une façon comme une autre de relancer celles-ci. Je pus l'assurer que, contrairement à ce qu'il avançait, il n'avait pu apercevoir de « pélerines » aux alentours. Il m'en parut déconcerté et j'en tirai parti pour inspirer ma harangue.

Je ne me souviens plus des termes exacts de ce qui a été mon premier (et dernier) discours public boulevard du Montparnasse où des badauds intéressés étaient venus compléter mon auditoire. Il se développait autour du thème selon lequel entre membres d'une même profession, artisans d'un même métier, nous devons fatalement nous entendre, que notre différend était en somme une « affaire de famille », à débattre ailleurs que sur la place publique... que j'allais dans cet esprit recevoir immédiatement leurs représentants.

Ayant dit, je fis ouvrir la porte de la Direction, la laissant grand ouverte derrière moi. Et, bien sûr, seuls les délégués me suivirent. Je les fis d'abord recevoir par le directeur de Paris et, en les attendant dans mon bureau, je pus à travers mes rideaux assister à la fragmentation de la manifestation en petits groupes engagés dans autant de conciliabules, puis à sa lente dispersion. Au bout d'une heure, il ne restait plus personne.

La fin est banale. Avec des interlocuteurs ayant épuisé leur ultime moyen de pression, il fut possible de ne pas céder sur l'essentiel. Le lendemain le travail reprit... Il était grand temps.

J'ai traversé au cours de ma carrière parisienne d'autres péripéties plus ou moins apparentées à celle que je viens d'évoquer (sans toutefois qu'aucune d'elles m'ait amené à exercer mes talents oratoires sur la place publique). En me revenant en mémoire chaque fois qu'il m'est arrivé d'approcher les limites de mes capacités à affronter des situations critiques, elles ont au moins contribué à me permettre de relativiser celles-ci.

Dans la lettre de remerciement (aux deux sens du terme) que m'a adressée comme il est d'usage, au moment de mon départ à la retraite, le ministre Louis Mexandeau, un paragraphe est consacré à mes performances parisiennes dans le langage convenu qui est la loi du genre. Je le cite, le rouge au front :

« Maîtrisant d'emblée les importants problèmes de personnel et de locaux qui se posaient inévitablement dans ce service de dimensions exceptionnelles vous avez brillamment mené à son terme la réorganisation des services postaux de la Région parisienne par la création dans des délais très brefs des directions des départements suburbains. »

Il est, je crois, suffisamment apparu dans ce que j'en ai dit que la maîtrise dont j'aurais témoigné dans le traitement des problèmes de gestion ne s'est certainement pas affirmée « d'emblée » mais au prix d'un apprentissage parfois rude. En revanche, j'ai bien présidé (plus laborieusement que « brillamment » j'en ai peur) à la réorganisation des services postaux de la Région parisienne dont la création de directions dans les départements suburbains fournissait l'occasion. C'est bien en effet l'alignement des structures postales sur le découpage des anciennes Seine et Seine-et-Oise en six nouveaux départements qui est à l'origine de l'opération. Mais celle-ci comportait d'autres remaniements d'importance.

Dans le programme élaboré par mon prédécesseur, les départements en question devaient être réunis, avec la Seine-et-Marne déjà « départementalisée », pour former une nouvelle région postale placée sous l'autorité d'un « directeur régional des départements suburbains ». De son côté, Paris préalablement scindé en deux parties, Paris-Nord et Paris-Sud, constituerait une autre unité placée sous la responsabilité d'un second directeur régional. L'éclatement des services placés jusque-là sous mon seul patronage était ainsi complet et l'on mettait fin du même coup à la concentration jugée par tous excessive de la totalité des pouvoirs de direction dans un organe hypertrophié, unique pour l'Île-de-France...

Je ne m'épuiserai pas à décrire les opérations que nécessitait un tel bouleversement. Pour s'en tenir à l'essentiel, il ne s'agissait pas moins que de construire et approprier des immeubles sur des sites à trouver dans les six nouvelles préfectures, remanier ailleurs notamment boulevard du Montparnasse les locaux existants, réaliser les transferts de compétences, opérer de vastes mouvements de personnel en direction des sièges des nouvelles unités... Sur ce dernier point, les changements de localisations, de situations ou d'attributions concernaient des centaines d'agents et de cadres. Faute de volontaires au sein de

mon personnel, les postes à pourvoir seraient offerts à des candidats extérieurs à la région.

Pour caractériser mon rôle dans cette entreprise, je dirai qu'il consistait essentiellement à assurer la mise en œuvre, la coordination et la synchronisation des actions à mener et des mesures à prendre dans chaque secteur, et cela au moins à deux niveaux, celui des services qui m'étaient rattachés et celui qui relevait des compétences de l'administration centrale, dont en particulier les directions du Personnel et des Bâtiments qui étaient impliquées avec nous dans le succès de l'opération et de ce fait tout acquises à notre cause.

Tout ne se passa évidemment pas sans heurts, discussions et controverses, sans arbitrages souvent délicats, mais la mobilisation générale sur un projet à l'objectif clairement défini eut finalement raison des différends de tous ordres. Je dois ici faire un sort particulier à R. Moulins et L. Auroux qui devaient en fin de parcours se voir attribuer les postes de directeurs des deux nouvelles régions à créer. Riches de l'expérience et de la connaissance de la maison, mes collaborateurs les plus proches accomplirent sur le terrain la plus grande partie de la tâche au point que j'imagine mal ce que j'aurais pu faire sans eux.

L'opération s'étendit sur plus de trois ans au terme desquels la restructuration était pour l'essentiel achevée et, pour le reliquat, entrée en phase terminale. À Évreux, nous avons fait inaugurer par le préfet de l'Essonne un bâtiment préfabriqué plus que convenable où le directeur départemental récemment nommé pouvait de son bureau voir courir les lapins dans le champ de betteraves attendant. À Créteil, ce fut notre ministre, Robert Galley, en présence du président du Sénat, Alain Poher, maire d'Ablon, ville du Val-de-Marne, qui présida à la mise en service d'un autre bâtiment provisoire, de deux étages celui-ci. La cité administrative de Pontoise s'appêtait à accueillir la Direction du Val d'Oise. Pour la Seine-Saint-Denis, nous avons loué deux étages de bureaux dans le XIII^e arrondissement de Paris en attendant un déménagement à Bobigny. L'ex-« Service d'Exploitation Ouest » s'étoffait à Paris dans l'attente de la proche installation des Directions des Hauts-de-Seine et des Yvelines à Nanterre et Versailles. Les directeurs de Paris-Nord et Paris-Sud étaient entrés en action dans les locaux libérés boulevard du Montparnasse où les deux nouveaux directeurs régionaux avaient également établi leur siège. Ces derniers

avaient eu le bon goût de me laisser juge de leurs affectations respectives et j'avais été suivi sans problème par le ministère en proposant Louis Auroux pour Paris-Ville et Robert Moulin pour les départements suburbains.

La mise en place des nouvelles structures en était à ce point quand j'en vins à m'interroger sur ma situation personnelle. Je demeurais, au moins jusqu'à plus ample informé, en charge du nouvel ordre comme je l'avais été de l'ancien, mais je régnais désormais sur deux régions distinctes pourvues chacune d'un directeur d'un grade certes inférieur au mien mais finalement tout aussi « régional » que moi. Comment nos pouvoirs respectifs se répartiraient-ils?... Ou bien je les conservais tous en dernier ressort quitte à en déléguer l'exercice à mes subordonnés qui, alors, ne seraient pas des directeurs régionaux à part entière ; ou bien chacun de ceux-ci recevait dans son territoire l'intégralité des compétences normalement dévolues à ses collègues de Province, et dans ce cas que me resterait-il ?

L'affaire méritait réflexion.

Après un examen détaillé des attributions conférées à tous les directeurs régionaux par les textes généraux régissant la fonction et des essais de découpage dont les résultats se révélèrent peu satisfaisants et assez arbitraires, je fus amené en définitive à penser que la solution la plus conforme à l'esprit de la réforme en cours consistait à opter pour le second terme de l'alternative et à faire des deux nouvelles unités des directions régionales normales, conformes au modèle existant dans toute la France. (Il va sans dire que ce choix correspondait tout à fait à l'idée que se faisaient de leur « standing » les deux directeurs désignés.) L'inconvénient, s'il y en avait un, était que l'Île-de-France ne pourrait plus dans les relations avec les autorités supérieures (ministère et préfecture de région) parler d'une seule voix, mais l'on pouvait, pensais-je faire confiance aux deux directeurs pour accorder leurs points de vue dans les cas, à vrai dire peu fréquents, où ce serait nécessaire. J'avais d'autre part, bien entendu, noté que l'exemple des Télécommunications où deux directions (Paris et Paris Extra-Muros) se partageaient l'Île-de-France plaidait en faveur de la viabilité du système.

Il ne m'avait pas échappé que le système en question postulait ma disparition du sommet de l'organigramme mais je m'y résignais aisé-

ment. Je crois n'avoir jamais eu vraiment le goût du pouvoir. En y consentant d'avance, je levais ce qui aurait pu paraître un obstacle à l'achèvement de la restructuration entreprise. Quand je fis connaître ma position, un prestigieux aréopage constitué, à part le ministre, des plus hautes autorités du ministère, tint dans mon bureau une séance sinon historique du moins empreinte d'une certaine solennité. Peut-être un peu parce qu'elle avait notamment pour objet d'entériner la disparition avec moi du dernier héritier d'une longue lignée où s'étaient illustrés d'éminents personnages souvent appelés ensuite à de plus hautes destinées...

Il ne me restait plus qu'à attendre la nouvelle affectation que l'Administration, bonne mère, allait me proposer. Dirai-je qu'alors j'envisageais sans déplaisir de terminer les neuf années qui me séparaient de la retraite à l'Inspection générale du ministère pour laquelle me qualifiait mon grade et où j'aurais pu, dans une ambiance que j'imaginai sereine, valoriser mes acquis et déployer sans excès ce qui me restait d'énergie potentielle.

Le sort, ou plutôt le directeur général des Postes, allait en décider autrement.

Je ne sais trop si mon ami Joder en avait auparavant conçu le dessein, ce qui est bien possible, ou si celui-ci lui fut inspiré par la situation que j'avais contribué à créer dans la Région parisienne et qui avait pour effet de faire disparaître ma fonction, toujours est-il qu'il imagina et fit accepter par le ministre la création d'une unité de conception entièrement nouvelle à vocation à la fois plus large et étendue et plus restreinte dans son objet qu'il intitula « Délégation de la direction générale des Postes pour la Région parisienne ».

Pour comprendre de quoi il s'agissait il faut savoir qu'outre les services que j'avais dirigés et qui avaient en charge tout ce qui concernait les bureaux de poste de Paris et de banlieue, il existait dans la capitale d'autres grandes unités relevant également de la Direction générale des Postes : la direction des Services financiers dont dépendaient les Centres de chèques postaux et la Caisse nationale d'épargne, la direction des Services Ambulants dont les six directions de lignes couvraient l'ensemble de la France, sans omettre la direction du Matériel de transport et celle de la Comptabilité régionale dans les activités desquelles la Poste était aussi partie prenante.

Toutes ces directions n'étaient évidemment pas sans étroites et constantes relations entre elles puisque participant chacune dans son domaine sur un même territoire à la marche d'un service postal à considérer dans sa totalité. L'existence d'une structure globalisante fournissant le moyen d'en appréhender l'ensemble et d'agir sur les différentes composantes de façon coordonnée pouvait non seulement se justifier dans l'abstrait mais grandement faciliter l'introduction de mesures innovantes aussi bien que le traitement des affaires importantes ou de caractère général. D'où l'idée du directeur général des Postes de se doter de l'instrument adéquat. Dans son esprit, celui-ci ne devrait en aucun cas constituer un échelon supplémentaire d'administration ou de gestion, ces attributions demeurant l'exclusif apanage des directions existantes. Il s'agirait essentiellement d'un nouvel outil à la disposition de la Direction générale, lequel participerait de l'autorité de cette dernière sur les Services extérieurs et en serait en quelque sorte le bras séculier. L'appellation qui lui fut choisie : « Délégation de la direction générale des Postes pour la Région parisienne », rendait parfaitement compte de cette intention. Et, pour que la situation soit claire aux yeux de tous, le nouvel organisme siègerait dans les emprises du ministère, au sein même de la Direction générale, au 5^e étage de l'avenue de Ségur.

Avec cette dernière pierre apportée à l'édifice, la rénovation complète des structures de la Région parisienne pouvait apparaître comme l'aboutissement d'un processus où tout avait été programmé à l'origine. Comme j'y ai déjà fait allusion, il s'agissait d'une mesure que je n'attendais pas, mais qui avait l'avantage non négligeable de créer un poste de choix pour un haut fonctionnaire momentanément ou durablement sans emploi... Je m'interdis certes de penser que le souci de me ménager une sortie plus qu'honorable ait joué un rôle appréciable dans l'initiative de mon patron, mais l'idée n'en manqua pas de me traverser l'esprit quand il me fit entendre qu'il me réservait le parrainage du service nouveau-né, que j'aurai en conséquence à porter sur les fonts baptismaux.

Ce qui se réalisa en effet.

« Délégué du directeur général des Postes pour la Région parisienne », l'intitulé de ma nouvelle fonction sonnait bien. Encore fallait-il la nourrir de substance.

La « Lettre de mission » que m'adressa le ministre en donnait une définition qui l'apparentait à celle d'un chef d'orchestre, d'un orchestre où chaque exécutant continuerait comme par le passé d'interpréter sa propre partition : selon ses termes j'étais chargé « d'animer, de coordonner et d'harmoniser » les activités des directions territoriales ou spécialisées qui œuvraient à divers titres dans la Région parisienne. Fort bien, mais comment s'y prendre ?

En parcourant mon nouveau paysage, je ne mis pas longtemps à m'apercevoir qu'il ne serait pas de bonne méthode de tenter une entrée en force dans des territoires déjà couverts, d'une part par les directions, sous-directions et bureaux du ministère qui continuaient de traiter directement, chacune ou chacun pour son compte, avec les directions régionales, et d'autre part par les directeurs régionaux attentifs à ne rien perdre de leurs prérogatives. J'optai donc pour une « délégation » à structure légère constituée de quelques-uns de mes anciens collaborateurs qui quittèrent avec moi le boulevard du Montparnasse pour s'installer avenue de Ségur. Et là, en attendant que le directeur général me confie comme prévu le soin de conduire en son nom les affaires les plus importantes de son ressort concernant la Région parisienne, je prospectai les domaines où je pourrais déployer ma propre initiative. Au début je n'en trouvai pas beaucoup : juste de quoi alimenter quelques études comparatives de caractère général, par l'exemple sur l'excessif « turn over » du personnel dans la région ou encore sur l'intérêt de transférer telle ou telle activité d'un service à un autre... Ces opérations n'avaient d'autre vertu, mais celle-ci quand même fort appréciable, que d'affirmer la présence de la délégation dans un système où elle était appelée à intervenir progressivement de manière plus tranchante.

Je n'ai pas eu moi-même à gérer cette montée en puissance puisque, comme je l'indiquerai dans un instant, je ne suis resté qu'à peine un an à sa tête. Je dirai seulement que, quand je l'ai quittée, l'éminent successeur qui me fut désigné s'est empressé d'en développer les moyens et que, dans la suite, cette délégation dont la mienne n'était qu'une ébauche est devenue une véritable autorité en tout ce qui concerne les réformes à entreprendre, les différends à régler, les sujets délicats à traiter, les actions à long terme à conduire par la Poste dans la Région parisienne.

J'espère ne pas m'être trop attardé sur ce dernier épisode de ma carrière parisienne qui a été, je l'ai dit, le plus bref. Il n'était en fait que le prélude à un nouvel avatar, ma voie allait encore bifurquer.

Il se trouva en effet que, peu après mon retour avenue de Ségur, l'adjoint du directeur général en charge des Affaires internationales manifesta son intention de « faire valoir ses droits à la retraite » de façon anticipée. René Joder me proposa aussitôt le poste bientôt vacant : il attachait, me dit-il, la plus grande importance à la représentation de la France sur la scène internationale...

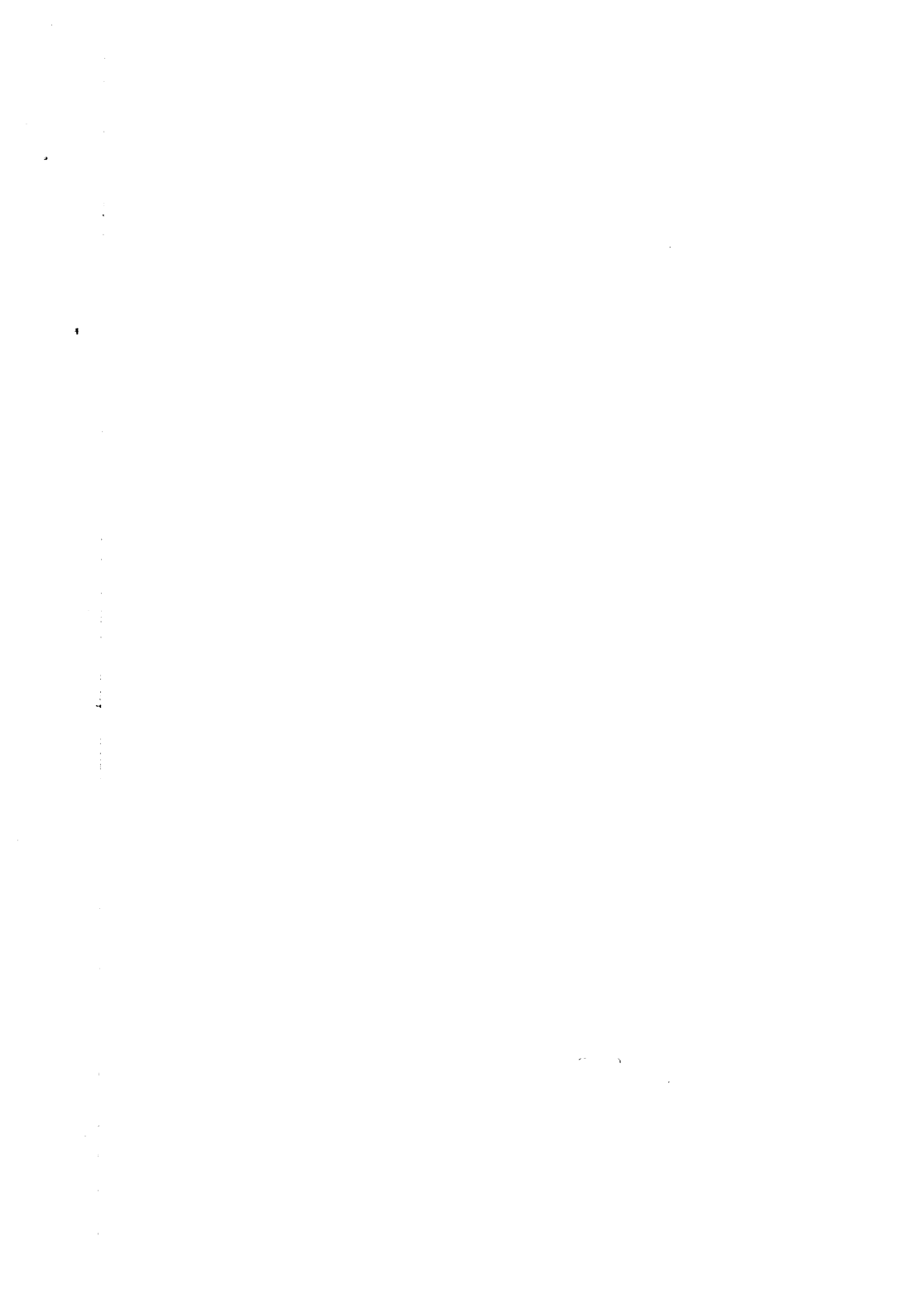
L'offre avait de quoi me séduire et je n'hésitai pas longtemps. Et c'est ainsi que, tout en continuant de m'employer à mettre sur les rails ma délégation pour la Région parisienne, je consacrai une bonne partie de mon temps à me préparer une seconde carrière internationale dans un contexte certes fort différent de la première en accompagnant le futur retraité dans ses déplacements à l'étranger.

En fin de parcours, j'allais donc retourner à mes premières amours, avec au cœur le sentiment, puéril à mon âge mais combien stimulant, que mon avenir n'était pas encore tout entier derrière moi.

3^e partie

LES DERNIERS FEUX

CHANGEMENT DE PAYSAGE



Me voici donc investi des fonctions de « chef du service des Affaires internationales » (en abrégé le « SAI ») au sein de la direction générale des Postes.

Ce sera pour moi l'ultime avatar d'une carrière de postier d'abord très banale et par la suite plutôt fertile en rebondissements : surnuméraire à Nantes, commis à Laval et Paris, rédacteur à Rennes puis à l'administration centrale, élève (et plus tard professeur) à l'ENSPTT, administrateur au ministère, expert des Nations unies à Tehran, Beyrouth, Damas, Amman et Léopoldville, sous-directeur aux Bâtiments et Transports puis à la Direction générale des Postes, directeur régional à Paris, délégué pour la Région parisienne...

Cette énumération me fournit l'occasion d'observer que, dans aucune de ces affectations successives, je n'avais opéré plus de trois ans sans interruption. Il m'en restait neuf avant la retraite, ceux-ci dans des fonctions auxquelles, pensais-je, mes expériences antérieures m'avaient suffisamment préparé et à l'égard desquelles je me sentais, à tort ou à raison, plus d'affinités que pour la plupart de celles que j'avais exercées jusque-là...

Mais d'abord, et à l'intention de mes petits-enfants à qui j'ai dédié ces mémoires, quelques mots des événements heureux ou malheureux qui avaient affecté notre vie familiale au cours de la décennie qui venait de s'achever.

Nos tantes vieillissaient doucement. Nous leurs rendions visite à Guingamp chaque fois que possible et passions chez elles tout ou partie de nos vacances d'été. Si notre tante Marie tint encore quelque temps de façon de plus en plus épisodique son rayon de bonneterie aux magasins Chareton devenus « Prisunic », notre tante Félicie avait dû fermer son petit commerce de fruits et légumes.

Nous étions près d'elles quand Félicie fit une mauvaise chute dans le cellier. Elle ne s'en émut pas outre mesure. (« On tombe dans la

famille, disait-elle, c'est héréditaire »). Mais sa santé déclinait irréversiblement, elle perdait ce qui lui restait de mobilité et vint le moment où son état critique imposa de la faire entrer à l'hôpital. Elle avait toujours envisagé, apparemment sans angoisse, d'y être contrainte un jour, mais elle n'y était pas depuis quarante-huit heures qu'elle nous suppliait en pleurant de la ramener à la maison. Je n'avait jamais vu ses larmes... sauf peut-être celle qu'elle écrasait de sa main valide quand, en fin de vacances, nous lui disions au revoir. La religieuse qui la soignait, une ancienne amie, nous représenta que son état ne nous permettait pas de la reprendre. Son agonie ne dura (oserai-je dire, heureusement ?) que quelques jours. « On vous ramène Félicie » me fit un matin savoir l'hôpital et nous comprîmes que c'était fini. Pauvre et chère Félicie... Je ne décrirai pas notre chagrin.

Mais pour nous la vie continuait. Geneviève avait passé son bac en 1963 et, après un court séjour en faculté, se dirigeait vers une formation d'attachée de direction. Elle avait fait la connaissance d'un jeune homme qui ne nous plaisait guère. Mais a-t-on jamais pu raisonner une jeune fille amoureuse ? L'histoire se conclut par un mariage en 1967.

Un terrible accident de naissance handicapa, hélas pour la vie, leur premier enfant, Xavier, notre premier petit-fils. Infirmes moteur cérébral, incapable de contrôler ses mouvements, il apparut d'ores et déjà irrémédiablement condamné pour la suite de son existence au fauteuil roulant et à l'assistance permanente de tierces personnes. Il pouvait voir et entendre mais il ne marcherait pas et ne pourrait jamais parler. Tout ce que pouvaient ses éducateurs c'était lui trouver un moyen de communiquer avec son entourage. Il nous comprenait fort bien mais il lui faudra de nombreuses années pour apprendre à reconnaître des signes et des symboles, puis l'alphabet. Et enfin, se servir d'un clavier de machine à écrire voire d'ordinateur en actionnant les touches au moyen d'une « licorne » fixée sur son front.

Xavier a très tôt su sourire, et même rire aux éclats, et quand il a fait irruption dans notre vie, il devint pour nous tous, avant d'être une croix à porter, un précieux sujet de tendresse. Tant qu'il fut un bébé puis un petit garçon, l'effort de sa maman avec le concours de tous resta supportable, mais quand il se développa en poids et en taille il fallut bien le confier à temps complet à une institution spécialisée.

Je pense vraiment que quand une pareille catastrophe – de celles dont on croit qu'elle n'arrive qu'aux autres – nous atteint dans notre chair, elle ne peut pas ne pas changer quelque chose d'extrêmement profond dans notre recherche du sens à donner à toute vie, à celle d'innocents injustement frappés, ... et aussi, inévitablement, à la nôtre.

Notre seconde fille, Dominique, avait commencé des études à la faculté d'Orsay avant de s'engager dans l'enseignement public comme institutrice. Elle avait, elle aussi, fait la connaissance d'un jeune homme de notre voisinage qui se destinait à la médecine. Aimable, avenant, plein de vie, assidu dans ses études, déterminé dans ses choix, Philippe eut d'emblée toutes nos sympathies. Nous tentâmes seulement de modérer l'impatience des jeunes gens de convoler en justes noces. (La mode des cohabitations juvéniles n'avait pas encore envahi les mœurs). Il y eut les fiançailles et nous choisîmes la fin de l'année 1969 pour la célébration du mariage.

Nous avons à cette date libéré notre appartement de Bagneux pour occuper celui de Neuilly que m'attribuaient mes fonctions dans la Région parisienne et, au prix de l'acquisition d'un autre à Clamart destiné à devenir notre lieu de retraite, nous fûmes en état de loger les deux jeunes ménages, au moins pour un temps. Pour la suite, ils aviseraient.

Ainsi donc se poursuivait notre saga familiale au moment où je prenais en charge les Affaires postales internationales.

Du champ nouveau qui s'offrait à mes activités, je ne mentionnerai que pour mémoire celui qui s'étendait à l'organisation et au fonctionnement des échanges postaux et financiers internationaux dans les bureaux et centres français, en particulier dans ceux qui étaient en relations directes avec leurs homologues étrangers. Je n'avais là qu'à transposer dans un autre domaine des pratiques administratives qui m'étaient déjà familières.

La nouveauté était ailleurs.

D'abord et surtout dans le rôle qui m'était désormais confié de représenter la Poste française, d'en assurer la présence et d'en faire entendre la voix au-dehors, en premier lieu au sein des institutions internationales dont elle faisait partie, et dont l'Union postale universelle était le fleuron.

En second lieu dans la mission de nouer, entretenir ou développer des relations directes avec les postes étrangères en vue d'établir avec elles des liens de coopération technique bilatérale pouvant revêtir des formes diverses allant, suivant les cas, d'une simple assistance au développement jusqu'à la conclusion de véritables contrats.

Au moment de retracer ce qu'ont pu être mes activités dans ces deux domaines, je dois confesser mon embarras. Que dire, en effet, sans tomber dans des exposés banalement répétitifs et d'une aridité ici hors de propos, de toutes mes participations à un titre ou à un autre à des réunions internationales : congrès, assemblées, conseils, commissions, conférences, colloques, groupes de travail ou d'études où se traitent des sujets de nature juridique ou technique ? Que dirai-je aussi des missions que j'étais appelé à effectuer seul ou en compagnie des dirigeants de nos filiales pour tenter d'élargir le champ de notre coopération à de nouveaux pays ? Ou encore de ces autres expéditions qui, sous la conduite de notre ministre du moment, associaient la Poste et les Télécommunications dans des démarches communes ?...

Quand je m'emploie à faire revivre cette période trop de choses resurgissent à la fois et je ne peux que laisser flotter ma mémoire sur des souvenirs hétérogènes et multiples, les uns encore étonnamment précis car liés à quelques-uns des moments forts qui ont jalonné mon parcours, les autres, plus vagues, insignifiants ou futiles qui me reviennent spontanément lorsque les noms d'une ville ou d'un pays sont prononcés devant moi ou quand il m'arrive de les rencontrer au détour d'une lecture ou d'une image de télévision.

Tous ces souvenirs disparates n'ont en commun que d'être intimement associés aux lieux où j'ai vécu les événements qui leur ont donné naissance, mais de ces lieux, il y en a beaucoup : au cours de l'année 1976 par exemple je me suis rendu à Berne (2 fois), Göteborg, Munich (2 fois), Le Caire, Innsbruck, Tokyo, Abidjan, Washington, Riyadh... et, de 1973 à 1981, j'ai visité une bonne quarantaine de pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique... Et ces visites s'accompagnaient toujours d'excursions touristiques organisées à notre intention par les pays hôtes. Inconcevable pour eux de nous accueillir sans nous présenter les monuments et les sites fameux dont ils s'enorgueillissaient à bon droit. Comment nous recevoir aux Indes sans nous faire découvrir le Taj-Mahal ou les colossales sculptures de l'île

d'Elephanta au large de Bombay ; nous laisser quitter la Tchécoslovaquie sans nous inviter à arpenter le pont Charles à Prague et à prendre position sur la petite éminence d'où Napoléon dirigea la bataille d'Austerlitz ; abandonner l'Égypte sans assister à un spectacle « Son et Lumière » au temple de Karnak et descendre dans un tombeau de la Vallée des Rois ; prendre congé de la Grèce sans gravir les marches de l'Acropole ne serait-ce que pour évoquer la prière que lui dédia Renan ?...

Je regrette parfois de n'avoir pas tenu le journal de tous ces voyages et il en résulte aujourd'hui que c'est seulement à travers ceux dont j'ai gardé la mémoire la plus vive que je suis peut-être en mesure de donner une idée de ce que fut mon passage au SAI pendant les années où j'y ai œuvré, étant entendu que je suis bien conscient de n'apporter ainsi qu'une faible contribution à la petite histoire des relations internationales de la Poste française, une histoire que, peut-être un jour, quelqu'un d'autre entreprendra d'écrire...

**LA SCÈNE INTERNATIONALE
EN QUELQUES TABLEAUX**

BERNE 1973

Il me faut rappeler, en guise de préambule, que la Poste a toujours hautement revendiqué sa vocation de « lien universel entre les hommes » et que les échanges de courrier n'ont jamais vraiment connu de frontières. Jusqu'à la fin du siècle dernier, ils s'exerçaient au prix d'arrangements bilatéraux conclus entre états et ce n'est qu'à cette époque que ces arrangements ont fait place à un instrument unique énonçant les principes de base d'un service réellement mondial, et confiant sa mise en œuvre à une institution internationale qui en est rapidement venue à rassembler la totalité des pays de la planète. Cette institution d'abord baptisée « Union générale des postes » a, lors de son premier congrès ultérieur, troqué cette appellation contre celle d'« Union postale universelle » (en abrégé UPU) et, comme elle est née d'un traité signé à Berne en 1874, elle a, dès l'origine, établi son siège dans la capitale helvétique.

C'est donc à Berne que j'ai fait tout naturellement mon entrée dans les cercles postaux internationaux : Berne, une ville paisible, ordonnée, pittoresque. Sise de part et d'autre d'un canyon assez vertigineux où l'Aar roule ses eaux rapides, l'on y aperçoit par temps clair les cimes enneigées des Alpes proches. Les rues du centre, ponctuées de fontaines, ont gardé leur aspect médiéval et l'on y circule à l'abri d'arcades sous lesquelles s'alignent les vitrines sages de magasins soignés. L'on y visite le dimanche la fosse aux ours, ces animaux (Bären) dont la cité tire son nom. Les postiers peuvent aussi y contempler, outre un monument dû à un sculpteur français qui figure la Poste encerclant le monde, la façade de l'immeuble vénérable où fut signé le fameux traité de 1874.

L'office permanent de l'UPU, son « bureau international », a depuis longtemps délaissé ce lieu historique pour s'installer aujourd'hui dans un vaste immeuble de facture résolument moderne situé dans les faubourgs.

Les halls, salles et couloirs de ce temple de la Poste universelle sont ornés de sculptures, tapisseries, vases et bibelots portant la marque des pays donateurs. La France a, pour sa part, pourvu la bibliothèque d'opulents fauteuils de cuir où la somnolence peut aisément l'emporter sur la fièvre studieuse. La salle des séances, aux dimensions d'un grand théâtre, est au centre du dispositif. Une imposante tribune y domine les tables devant lesquelles prennent place sur des sièges confortables les délégations nationales mandatées pour représenter leurs pays. Des cabines vitrées installées à l'arrière reçoivent les interprètes chargés de la traduction simultanée en cinq ou six langues des interventions des différents orateurs.

C'est dans ce cadre un peu solennel qui pourrait intimider les débutants que se tiennent les sessions annuelles des deux principaux organes qui assurent la continuité des travaux de l'Union postale universelle entre les réunions de ses assemblées générales, les « Congrès », qui n'ont lieu que tous les cinq ans. Les attributions du premier de ces organes, le « conseil exécutif » (CE), sont proches de celles d'un conseil d'administration. Quant au second, le « conseil consultatif des études postales » (CCEP) son appellation suffit à en définir les missions.

À l'époque de ma prise de fonctions, la France était du nombre des pays (une trentaine) élus par le précédent congrès qui s'était tenu à Tokyo pour composer l'une et l'autre de ces deux instances. Et c'est au conseil exécutif que j'occupai pour la première fois, sous une présidence japonaise, son fauteuil situé, ordre alphabétique oblige, entre ceux de la Finlande et de l'Inde, et c'est dans ce même lieu que je reviendrai deux fois par an, à chaque fois pour un séjour de deux semaines, exercer mes talents de postier de naissance promu en quelque sorte diplomate, mais, à l'instar me sembla-t-il de la plupart de mes collègues étrangers, sans en avoir vraiment ni le port ni l'onction.

Le conseil exécutif est saisi de toute question concernant l'organisation générale, la législation, la réglementation de l'Union et il a à connaître de toutes sortes de sujets d'importance très diverse allant de la remise en cause de principes constitutionnels à des modifications de détail à apporter aux modes opératoires appliqués au traitement du courrier, des mandats ou des chèques postaux dans les relations

internationales. Il a ainsi pour principale tâche d'examiner les propositions de toutes origines, d'en discuter le bien-fondé, le cas échéant de les amender, de les rejeter ou de les faire siennes et, ce faisant, de préparer les travaux du futur congrès de qui relèvent les décisions finales. Mais le CE détient aussi des attributions propres où les décisions ne dépendent que de lui : assurer le contrôle des activités du bureau international et, au moins à l'époque où j'y siégeais, procéder à la nomination et à la promotion de ses fonctionnaires de grade supérieur, y compris son directeur général.

Laissant délibérément de côté ce qui ne pourrait être qu'un rapide survol des grands sujets qui occupaient le plus clair de notre temps, je bornerai l'évocation de mes activités au conseil exécutif au récit d'un petit événement en relation avec ce dernier point, événement qui valut à ma modeste personne de focaliser un moment l'attention de tous les pays membres de cette estimable assemblée. J'en profiterai pour aborder en même temps l'un des problèmes où la France était le plus fortement impliquée, à savoir celui du régime linguistique de l'Union postale universelle construit autour d'une langue officielle unique, laquelle depuis l'origine était le français...

Lors de ma première participation au conseil, le poste de directeur général du Bureau international était vacant depuis le décès tout récent de son titulaire, un haut fonctionnaire égyptien dont on pouvait dire que, comme l'avaient été tous ses prédécesseurs suisses, il était parfaitement francophone. L'élection du successeur aurait lieu à la session suivante, l'intérim étant jusque-là assuré par le vice-directeur général.

La fonction était, on l'imagine, très appréciée des états pour des raisons de prestige et pour l'influence que peut apporter son exercice sur l'orientation des travaux de l'Union ; fort prisée aussi par les postulants pour les avantages pécuniaires et autres dont jouit son titulaire. Le vice-directeur général en fonction y posait sa candidature. Je ne voyais pas très bien ce qu'on pouvait lui reprocher. Expérimenté, d'un commerce agréable, plus conciliant qu'autoritaire, il respectait la neutralité de sa fonction ; il maîtrisait le français et ne s'exprimait jamais en public qu'en notre langue. Mais il avait un défaut, impardonnable à nos yeux, en particulier à ceux de René Joder extrêmement vigilant sur tout ce qui pouvait, dans l'immédiat et à terme, menacer le statut

de la langue officielle : il était citoyen britannique et la perspective de voir un ressortissant de la « perfide Albion » s'installer durablement au poste le plus éminent et le plus convoité de l'UPU était du plus mauvais augure.

Il faut dire ici qu'aux congrès précédents, notamment au dernier en date, celui de Tokyo en 1969, le français avait fait l'objet d'attaques répétées de la part des représentants du Royaume-Uni, déterminés à tout faire pour que l'anglais accède lui aussi au rang de langue officielle. Nul doute qu'au prochain congrès prévu à Lausanne pour 1974 ils redoubleraient leurs offensives pour lesquelles ils fourbissaient déjà leurs armes et nous savions trop bien que s'ils réussissaient dans leur entreprise l'anglais triomphant aurait tôt fait, comme c'était le cas dans les autres institutions spécialisées des Nations unies, de reléguer le français au rang de langue accessoire. La présence d'un anglais de souche à la tête du bureau international ne pouvait que servir leurs desseins et René Joder décida qu'une candidature viscéralement acquise à la cause du français devait être opposée à celle du vice-directeur général. Comme aucun autre postulant ne se présentait, il choisit de poser la mienne.

Et voilà comment, un peu éberlué je le confesse, je me suis trouvé d'emblée candidat au grade le plus élevé de la fonction publique internationale accessible à un postier.

Les responsabilités que j'avais assumées en Région parisienne (dont la population était supérieure à celle de la Suisse comme le fit observer le directeur de la poste helvétique), ma carrière à l'étranger et d'autres traits de mon curriculum vitae rendaient ma candidature digne de considération. Notre ministère des Affaires étrangères la fit connaître aux gouvernements des pays intéressés et l'appuya par les voies diplomatiques. Bref, son annonce par tous les canaux officiels agita le microcosme postal. Quant à moi, je dus faire campagne auprès des délégations amies ou sympathisantes assez nombreuses au demeurant, pour apparaître aux yeux de tous un concurrent des plus sérieux... Les candidats n'assistent pas à la séance décisive où le choix entre eux s'effectue au vote secret. René Joder y occupait le siège de la France. De son déroulement j'ai seulement appris que la discussion a tourné court quand mon adversaire le vice-directeur général en exercice fit communiquer à l'assemblée un message aux termes duquel il s'enga-

geait solennellement, pour le cas où il serait élu, à se retirer définitivement de la scène lors du prochain congrès qui serait appelé à désigner son successeur. Son passage qui serait bref aux commandes du bureau international faisait ainsi figure d'une sorte de prolongation d'intérim, d'une simple transition et n'engageait en rien l'avenir. René Joder, considérant que l'objectif était atteint, retira ma candidature et l'ex-vice-directeur général fut élu sans opposition.

Sûrement effacé de toutes les mémoires, cet épisode n'est digne de souvenir que pour moi... « Much ado about nothing », aurait dit ou pu dire l'heureux élu qui avait d'ailleurs fait état verbalement de ses intentions avant l'événement. Beaucoup de bruit pour rien en effet, sauf si nos amis et adversaires n'avaient vu dans cette escarmouche un signe de la détermination de la France à défendre un acquis centenaire dans un conflit anglo-français qui s'annonçait sévère et dont le prochain congrès serait le théâtre.

LAUSANNE 1974

Lausanne est la capitale du canton de Vaud. Quand on s'y trouve, il faut oublier le lac de Genève et savoir que les eaux lumineuses qui baignent ses rivages sont celles du Léman. C'est sur ses bords, à deux pas des parcs, des jardins et du port de plaisance que nous avons choisi notre hôtel. Pour gagner la haute ville, nous emprunterons le funiculaire que ses usagers appellent « la ficelle ».

Les Vaudois, nous dit-on, ont inventé la farine lactée et le chocolat au lait ; ils pratiquent la mécanique de précision. Ils envoient leurs représentants politiques à Berne où l'on parle allemand, mais leur langue est le français et ils lisent les journaux de Paris. Une ambiance qui nous convient tout à fait.

Le palais de Beaulieu, ce monumental théâtre où viennent se produire les danseurs de Béjart, les ballets de New York et des troupes venues d'Asie ou d'Afrique, est le lieu de notre congrès, le XVII^e congrès de l'Union postale universelle qui, en cette année 1974, célèbre son centenaire. Les 22 signataires du traité de Berne sont devenus 150, ce qui nous promet la présence à nos assemblées d'au moins 500 personnes et de bien davantage encore aux festivités qui figurent au programme, car la plupart des délégués sont accompagnés de leurs conjoints et parfois de leurs enfants. Nos amis suisses ont bien fait les choses pour accueillir, loger, distraire pendant six semaines cette foule cosmopolite. Ils se surpassent dans l'organisation des célébrations qui ne vont pas manquer. Centenaire oblige. Le président de la Confédération helvétique ouvre nos assises, le secrétaire général des Nations unies et d'autres personnalités d'envergure nationale ou internationale font assaut d'éloquence pour rendre hommage à notre institution qui porte si gaillardement son âge. Nous assisterons à des spectacles, entendrons des concerts, nous rendrons à des réceptions offertes par les pays participants au rythme d'au moins trois par semaine, participerons à ces excursions à travers la Suisse (la France en a elle-même organisé une

dans l'Alsace toute proche), le tout dans des ambiances tour à tour compassées et festives.

Les choses sérieuses commencent avec le déballage des grands problèmes qui agitent le monde. C'est plutôt l'affaire des diplomates présents dans la plupart des délégations (dont la nôtre qui dispose d'un conseiller du quai d'Orsay qui me communique les instructions du « Département »). Il va nous falloir décider de l'expulsion ou non de l'Afrique du Sud pour raison d'apartheid, d'admettre ou non à titre d'observateurs les mouvements de libération d'Afrique ou d'ailleurs ; entendre accuser d'impérialisme et de racisme « le membre inscrit sous le nom d'Israël » ; écouter l'Argentine réaffirmer sa souveraineté sur les îles Malvinas (Malouines) et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande rétorquer que le gouvernement de sa Majesté « n'éprouve aucun doute » sur la légitimité de la sienne... La France elle-même aura à justifier de la qualité de membre à part entière de ses territoires d'outre-mer, pays non souverains comme chacun sait. Les échos de la politique planétaire retentissent ainsi dans l'UPU depuis 1947, date de son entrée dans le système des Nations unies. Débats passionnés et passionnants sans doute, mais qui nous, postiers, ne nous concernent pas vraiment.

Toutes ces joutes se déroulent en assemblées plénières, mais tout le travail qui nous incombe en propre se fait en commissions. Celles-ci se partagent les propositions relatives aux différents compartiments d'activité de l'Union : législation générale, poste aux lettres, services financiers, services spéciaux, tarifs, règlement des comptes, coopération technique etc. Leurs décisions préfigurent celles du congrès. L'une d'entre elles, la plus importante, connaît des questions ayant trait aux structures, à l'organisation, aux règles de fonctionnement de l'Union dans son ensemble. Elle s'appelle la commission des « affaires générales » ou simplement la « commission générale » et c'est à la France que fut attribué l'honneur (et la charge) de la présider à Lausanne.

Selon la stratégie arrêtée par mon directeur général, j'assumerai cette présidence, lui-même siégeant au banc de la France. J'avais bien présidé une commission au conseil exécutif, mais ici l'affaire prenait une tout autre dimension... Un peu impressionnant quand même de dominer de la tribune une salle immense rassemblant la totalité des

délégations de 150 pays au grand complet, attablées devant leurs micros et brandissant leurs pancartes par dizaines pour demander la parole. J'avais bien sûr veillé à placer en tête de l'ordre du jour les questions les moins controversées et je pus employer les premières séances à acquérir et parfaire une suffisante maîtrise des procédures minutieusement décrites dans les 28 articles du règlement intérieur des congrès. Mon rôdage présidentiel était au point quand nous abordâmes les sujets les plus sensibles et, au final, le plus brûlant d'entre eux : le sort à réserver aux propositions britanniques remettant en cause le régime linguistique de l'Union.

Pour en retracer l'essentiel il faut revenir largement en arrière : jusqu'en 1939, lors des débats du congrès et des autres assemblées, tous les délégués, de quelque partie du monde qu'ils vinssent, s'exprimaient dans la langue officielle, le français. Après la guerre, grâce aux progrès des techniques et pour d'évidentes raisons de commodité, fut introduite l'interprétation simultanée qui permit aux intervenants d'utiliser d'autres langues de grande communication : anglais, arabe, espagnol... Des dispositions furent prises ensuite pour que tous les documents pussent être fournis dans ces mêmes langues. Étant entendu que les frais d'interprétation et de traduction étaient à la charge des pays demandeurs, associés en autant de groupes linguistiques.

Le système fonctionnait, semblait-il à la satisfaction générale. Sauf à celle des Anglais qui jugeaient intolérable de voir leur langue cantonnée dans une position subalterne. Lors d'un déjeuner auquel il nous avait conviés René Joder et moi, le chef de la délégation britannique ne nous avait rien laissé ignorer de ses intentions de tout faire pour promouvoir la langue de Shakespeare au même rang de dignité que la nôtre. Il nous avait même déclaré dans un moment d'émotion qu'il ressentait personnellement comme un affront le traitement qui lui était infligé à l'UPU...

Nous n'ignorions évidemment pas la force des arguments qu'il pouvait faire valoir en faveur de sa thèse. Depuis l'adoption par l'UPU naissante, un siècle auparavant, du français comme langue officielle unique, le monde avait changé. Le français avait depuis longtemps perdu son privilège de langue diplomatique par excellence. L'anglais dont l'usage avait envahi la planète était devenu la langue de tous les

échanges internationaux, le moyen de communication quasi universel. Au sein de notre Union le groupe anglophone n'était-il pas le plus important ? Ici même à Lausanne, chacun ne pouvait-il pas constater que les orateurs s'exprimant en anglais étaient presque aussi nombreux que les usagers des autres langues réunies ? Dans toutes les institutions de la famille des Nations unies, l'anglais ne figurait-il pas au nombre des langues officielles et n'en était-il pas partout la principale langue de travail ? Pourquoi l'Union postale universelle était-elle la seule à lui en refuser le statut ?

Devant une pareille accumulation d'arguments, plaider en faveur du statu quo paraissait avoir quelque chose d'un combat d'arrière-garde. Et pourtant la partie qui s'était déjà enflammée au congrès de Tokyo cinq ans auparavant n'était pas perdue d'avance.

Pour les bonnes et simples raisons que le système avait fait ses preuves et qu'aucun des groupes linguistiques autres que le groupe anglophone n'avait d'intérêt à voir s'instituer une seconde langue officielle qui n'était pas la sienne. À partir de là une argumentation susceptible de rallier des majorités dans les votes pouvait se développer : sur l'intérêt de ne reconnaître dans la rédaction des actes de l'Union qu'une seule version faisant foi et personne n'avait jamais mis en doute l'aptitude du français à remplir ce rôle ; sur le fait que l'adoption d'une seconde langue officielle n'apporterait aucune amélioration dans le travail des assemblées où chacun des groupes linguistiques disposait déjà de toutes les facilités pour s'informer, communiquer, s'exprimer oralement ou par écrit dans la langue de son choix. Qu'admettre cette dualité ouvrait toute grande la voie à d'autres langues égales en dignité et pouvant prétendre au même traitement, par exemple, l'espagnol, l'arabe, le russe, l'allemand et, pourquoi pas le chinois qui, comme l'avait déclaré son porte-parole, était la langue d'un milliard d'individus. Et que la lourdeur et le coût d'un système multilingue substitué à une pratique où chaque groupe linguistique veillait à ses propres dépenses ferait peser sur le budget de l'Union des charges nouvelles comparables à celles des autres institutions spécialisées de l'ONU qui s'en alarmaient régulièrement... Mais il était clair que cette argumentation aurait d'autant plus de poids qu'elle serait exprimée avec plus de pugnacité par non seulement le groupe francophone (la France elle-même devant, à mon sens, rester assez discrète), mais par les his-

panophones, arabophones, germanophones, russophones, etc. qui, unanimes, constituaient une majorité.

Étalé sur un nombre record de séances, le débat donna lieu à de spectaculaires affrontements au cours desquels furent utilisées toutes les dialectiques, mobilisées toutes les ressources du règlement intérieur des congrès : motions d'ordre, rappels au règlement, appels au vote immédiat, suspensions de séances... Face à une coalition quand même hétérogène, la stratégie de l'adversaire était bien au point et chacun sait que les équipes anglaises n'abandonnent jamais avant le coup de sifflet final.

On imagine aisément les épreuves auxquelles dut faire face un président chargé de conduire les discussions, d'attribuer la parole, de donner ou non suite à telle intervention, de dégager des solutions aux points en litige. Le tout en s'efforçant d'être (ou, au moins dans mon cas, de paraître) objectif et équitable dans ses appréciations sous le contrôle d'une assemblée qui le savait loin d'être neutre... Mais enfin pouvait-on tenir pour impardonnable la propension naturelle d'un président à choisir parmi les pancartes qui se lèvent en même temps sur plusieurs bancs celle de l'orateur dont il présume l'intervention la plus opportune à un instant critique du débat ? Et n'étais-je pas fondé à témoigner de mon souci constant de laisser chacun s'exprimer à loisir et d'éviter les décisions hâtives ? En dépit des « mouvements divers » et des interpellations peu amènes que suscita parfois mon comportement, il est de fait qu'aucune voix ne s'éleva pour m'accuser ouvertement de « suspicion légitime » voire pour demander mon remplacement par un des vice-présidents qui m'entouraient à la tribune... Peut-être un peu parce qu'aucun d'entre eux n'enviait ma situation, peut-être aussi parce que récuser la présidence d'un français dans cette conjoncture aurait pu être interprété déjà comme une prise de position en faveur des thèses britanniques.

Quoi qu'il en soit, l'affrontement dura au total 17 heures (du jamais vu, dit-on) et pour en venir à bout il me fallut (autre événement exceptionnel) recourir à une séance de nuit qui se termina dans un épuisement général que j'avais, plus que tout autre, des raisons d'éprouver.

Je ne dirai pas que le régime linguistique de l'Union en sortait inchangé. Des concessions d'application de certaines dispositions,

notamment financières, avaient été faites au fil des débats aux groupes linguistiques autres que le français , mais aucune à l'anglais en particulier qui continuait d'être traité comme l'arabe et l'espagnol. Le statut privilégié de langue officielle unique attribué au français avait résisté à tous les assauts.

C'est ainsi, qu'avec un immense soulagement, je vis s'achever mon mandat de président de la commission générale, non sans me demander ce qui serait advenu si un anglais ou même un anglophone s'était trouvé à ma place. Et, c'est l'esprit apaisé qu'à la réception de la France, retardée par la longueur de nos débats, nous pûmes accueillir d'un grand sourire nos invités, toutes langues confondues... Personne ne bouda le champagne.

RIO DE JANEIRO 1979

Le congrès suivant, le dernier auquel j'ai pris part, s'est tenu cinq ans plus tard au Brésil. Parmi les questions à l'ordre du jour figuraient à nouveau les propositions britanniques concernant le régime linguistique... J'ai déjà dit que les Anglais n'abandonnent jamais.

Cette fois je ne présidais par la commission générale, ni d'ailleurs aucune autre. heureusement pour moi, car je conduisais seul la délégation française et le cumul des séances et des manifestations diverses promettait d'atteindre ici des sommets jamais connus. De congrès en congrès, le nombre de participants augmente et les pays hôtes succésifs se livrent à une sorte de surenchère, chacun voulant faire mieux ou plus que le précédent. Au Brésil où tout paraît à un Européen frappé de démesure, la mise en scène laissait loin derrière elle celle de Lausanne déjà fort réussie.

Le cadre de Rio de Janeiro, judicieusement préféré par la poste brésilienne à Brasilia la capitale, artificielle ô combien, offrait aux congressistes la plus belle baie du monde, les plages de Copacabana, d'Ipanema ou Leblon, les pentes abruptes des étonnantes collines qui font jaillir du cœur de l'immense agglomération des massifs de végétation tropicale, avec le plus déconcertant des contrastes entre les immeubles arrogants d'acier et de verre des larges avenues et les tristes cabanes des « favellas » grouillantes de misère... Ville toujours fascinante, même pour moi qui pourtant, comme on le verra dans la suite, ne la découvrais pas.

Nous logions en bord de mer, à l'hôtel Sheraton, assez loin du centre de la ville et plus encore du Palais des congrès où un autocar nous conduisait chaque matin. Entre la piscine et la plage nous aurions pu nous croire en vacances, impression que nourrissait l'abondance des distractions et festivités qui saturaient nos loisirs : réceptions et spectacles dans la frénésie des sambas ; croisières sur la baie ; ascension du « Pain de sucre » entre la baie et l'océan et, par une route forestière sinueuse, du Corcovado où, de ses 800 mètres d'altitude, un Christ

géant ouvre ses bras aux millions d'humains qui s'agitent loin sous ses pieds ; immersion dans les foules du stade de Maracana où 200 000 « Cariocas » en délire donnent à un match de football des dimensions d'épopée... Et, pour couronner le tout, un voyage à Manaus où deux inondations venues de l'au-delà de la forêt équatoriale, l'une blanche, l'autre noire, glissent bord à bord avant de mêler leurs eaux pour former l'Amazone.

L'énorme Palais des congrès que l'on eût dit planté en pleine nature n'eut été le voisinage d'un circuit automobile, offrait toutes les commodités souhaitables. Nous nous y rendions en compagnie de René Joder qui n'appartenait plus pourtant à la délégation française. En retraite depuis peu, il était néanmoins présent. L'UPU l'avait élevé à la dignité de « doyen » du congrès et c'est à lui qu'était notamment revenu l'honneur d'en effectuer la présentation au Président de la République brésilienne pour sa séance inaugurale. J'avais œuvré de mon mieux pour cette désignation destinée dans mon esprit à atténuer l'amertume que lui avait causée son éviction un peu prématurée de ses fonctions de directeur général, un événement sur lequel je reviendrai. Son successeur, Émile Simon, mon camarade de promotion, ex-directeur du Personnel du ministère (et mon prédécesseur de la Région parisienne), ne fit parmi nous qu'une brève apparition : juste, aux côtés de l'ambassadeur de France venu de Brasilia, et en compagnie de moi-même et de mon épouse qui m'avait rejoint, pour accueillir les 600 invités de la réception française... Dirai-je pour la petite histoire qu'à ladite réception les canapés et petits fours furent trop vite épuisés, mais que nul ne nous en tint rigueur... Merveille du champagne, nous en avons apporté 400 bouteilles.

Quand l'examen des propositions britanniques, reprises de celles de Lausanne, fut abordé en commission générale, le premier orateur à intervenir fut le ministre des Postes d'Arabie saoudite, Alawi Darweesh Kayal, que je connaissais déjà pour avoir eu affaire à lui dans d'autres circonstances dont je reparlerai. Nous eûmes l'heureuse surprise, voisine de la stupéfaction, de l'entendre déclarer que lui-même et son groupe ne voyaient pas le moindre intérêt à revenir sur un sujet qui avait déjà fait l'objet d'interminables débats à Lausanne. Formulé par un ancien étudiant des universités américaines qui s'exprimait aussi bien en anglais qu'en arabe mais pas du tout en français, venant

d'un pays dont on connaît les affinités avec le monde anglo-saxon, le propos fit sensation. Pour nous, la discussion ne pouvait mieux s'engager. Des intervenants d'autres groupes l'appuyèrent, les Anglais apparemment décontenancés n'insistèrent guère et l'affaire tourna court sans que j'eus même à prendre la parole.

...Pour céder il est vrai la place à une autre, toujours d'ordre linguistique, mais se situant sur un terrain où le statut de la langue officielle n'était plus en cause. La proposition venait du Brésil : il demandait pour sa langue qui était aussi celle du Portugal et des anciennes colonies portugaises d'Afrique le bénéfice du traitement concédé aux groupes anglais, arabe et espagnol déjà formellement reconnus. Il était clair que notre pays hôte attachait un grand prix à la promotion de sa langue et entendait bien saisir l'occasion unique de la tenue chez lui des assises de l'autorité suprême de l'UPU pour y parvenir. Mon conseiller des Affaires étrangères, qui était à Rio une « conseillère » aussi compétente qu'aimable, m'exprima les grandes « réserves » du « Département » à l'introduction de nouvelles langues dans les institutions des Nations unies en voie de « babélisation ». Au scrutin secret, les opposants se révélèrent majoritaires. Le Brésil ne se tint pas pour battu. Il fit appel et, cette fois, il fallait se prononcer publiquement. Fort embarrassé et sûrement influencé par les liens de coopération précédemment noués entre les postes française et brésilienne, je fis valoir à ma conseillère divers arguments, au premier rang desquels le fait qu'après tout, au cas particulier de l'UPU, l'émergence d'un nouveau groupe linguistique ne portait nulle atteinte à la langue officielle, au contraire même, m'efforçai-je de lui démontrer, l'octroi de nouvelles facilités en ce domaine plaiderait plutôt en faveur de la grande souplesse du système existant. Elle me laissa la décision et j'allai jusqu'à appuyer de ma signature l'appel du Brésil qui obtint finalement satisfaction... Dirai-je que j'eus quelque peine à justifier mon initiative, jugée laxiste par divers membres, africains ou autres, inconditionnels de la francophonie, que je n'avais pas consultés et qui me firent observer à juste titre que le français n'est pas seulement la langue de la France.

Pour être complet, j'ajouterai que le congrès de Rio a en définitive abouti à conférer aux langues allemande, chinoise, russe et bien sûr portugaise, un statut voisin de celui de l'anglais, l'arabe et l'espagnol.

Mais qu'en fin de partie, à la signature des actes, l'article 6 de notre constitution affirmait toujours d'une manière aussi tranchante : « La langue officielle de l'Union est la langue française »...

Bien sûr, au conseil exécutif et dans les congrès de l'UPU nous avons à traiter de quantité de problèmes autrement importants pour le fonctionnement de la Poste internationale que celui du régime linguistique de l'Union et de la place qu'y tient le français . Et je serais fort marri si les développements que j'ai donnés à celui-ci conduisaient à penser le contraire. J'invoquerais alors pour excuse le vif souvenir que je garde encore aujourd'hui de ces épisodes, inséparable du sentiment que je n'aurais pas aimé, mais alors pas du tout, être de ceux ou même celui qui, au retour de Lausanne ou de Rio, aurait dû annoncer aux postiers français que leur langue venait d'être déboulonnée du socle où elle avait trôné cent ans...

**DE LA COOPÉRATION
ASSISTANCE**

**À LA COOPÉRATION
CONTRACTUELLE**

Dès l'après-guerre, les grandes institutions internationales au premier rang desquelles l'Organisation des Nations unies s'étaient engagées dans la voie d'une assistance aux pays les plus défavorisés de la planète. L'on se rappellera que c'est sous l'égide de l'ONU que j'avais accompli dans les années 1950 mes missions au Proche et au Moyen-Orient et un peu plus tard en Afrique. En devenant elle-même au congrès de Paris en 1947 une institution spécialisée des Nations unies, l'UPU ne pouvait qu'adopter une démarche analogue. Du reste, le simple fait d'organiser les échanges postaux transfrontières pouvait déjà être considéré comme une première forme de coopération internationale et le terrain était préparé pour donner à celle-ci une nouvelle dimension. On en parlait abondamment et le sujet figurait aux ordres du jour de toutes nos assemblées mais je ne suis pas sûr que les résultats obtenus aient toujours été à la hauteur des intentions proclamées...

La France n'était pas en retard dans ce domaine. La direction générale des Postes, en l'espèce mon service, dépêchait des experts au-dehors et organisait des stages individuels ou groupés à l'intention des postiers envoyés par leurs administrations d'origine pour s'initier à nos méthodes ou recevoir un complément de formation professionnelle. Nous en recevions chaque année plusieurs centaines, en provenance de tous les continents.

Un organisme placé sous la double tutelle du ministère de la Coopération et du ministère des PTT, le bureau d'études des Postes et des Télécommunications d'Outre-Mer (BEPTOM), entretenait de son côté à Toulouse un centre de formation des cadres et techniciens africains et répondait sous diverses formes aux demandes des États nouvellement indépendants : conseils et études techniques, envois de coopérants pour des missions de courte ou de longue durée, groupement d'achats, émission de timbres-poste, etc.

Il s'agissait là d'une coopération désintéressée dont la charge était supportée par la France. Fondée sur le devoir d'assistance auquel nous nous sentions tenus envers nos partenaires en quête de moyens, elle avait une contrepartie non négligeable : celle de manifester aux yeux de tous l'influence et la présence françaises dans la communauté postale internationale. Elle ouvrait en outre la voie au transfert de notre savoir-faire, de notre technologie et, pourquoi pas, à l'exportation de nos équipements vers d'autres pays eux aussi « en développement » et soucieux de moderniser leurs services mais, à la différence des plus pauvres, en mesure d'y consacrer les moyens financiers nécessaires. La « coopération » changeait ici de visage en empruntant la forme d'une transaction commerciale, ce qui après tout, n'avait rien d'anormal : coopérer au sens originel du terme, n'est-ce pas entreprendre une action concertée dont chaque cocontractant tire profit au prorata de sa mise ?

Dans ce secteur, la Poste française disposait de l'outil adéquat : la société SOMEPOST qui associait les industriels français fabriquant les équipements postaux, au sein d'un Groupement d'Intérêts Économiques (GIE). Son objet social était « l'étude et le développement des centres postaux mécanisés » et elle pouvait aller jusqu'à la fourniture « clés en main » d'installations complètes aussi bien en France qu'à l'étranger. Comme ses activités sur le territoire national rencontraient certaines limites, elle s'efforçait de les étendre à l'extérieur de l'hexagone. SOMEPOST avait déjà été l'instigatrice de mon ultime mission en Iran en 1962, celle qui avait pour objectif la fourniture par nos industriels des équipements mécanisés du futur centre de tri de Tehran dont je m'étais chargé de définir le programme de réalisation... (avec les résultats que l'on sait).

L'EXPÉDITION BRÉSILIENNE

C'est pour apporter l'entier concours de la Direction générale des Postes à une nouvelle entreprise de la même Société qu'avec son directeur général, M. Puechberty, par un beau matin de 1973, j'atterris à Rio de Janeiro dont je faisais la découverte, à une époque où, bien sûr, nul ne songeait au congrès de l'UPU qui devait s'y tenir 6 ans plus tard.

Le Brésil vivait alors sous ce qu'on a appelé « la dictature des généraux », lesquels appliquaient sans états d'âme une politique de modernisation à outrance, de croissance à marche forcée, à base de gros investissements dans les secteurs les plus avancés de l'économie. Avec ses 100 millions d'habitants, sa superficie égale à 15 fois celle de la France, ses énormes agglomérations du Sud (São Paulo, 8 millions, Rio de Janeiro, 6 millions...) et ses immensités vides et souvent misérables du Nord et de l'Est, ce Brésil avait tout pour mériter le qualificatif de « plus jeune des géants » de la planète.

Son Gouvernement venait de transformer une administration des Postes et Télégraphes désuète et somnolente en une entreprise publique, « l'Empresa de Correios e Telegrafos » (ECT) qu'il était déterminé à entraîner dans le mouvement en faisant au besoin appel à des concours extérieurs.

Nous avons reçu à Paris la visite du premier et dynamique président de l'ECT, visite au cours de laquelle R. Joder l'avait assuré de l'entier concours de la Poste française au cas où il lui serait fait appel. SOMEPOST de son côté avait posé les premiers jalons d'une coopération sur une base contractuelle, conforme aux souhaits des deux parties. Un « contrat-diagnostic » fut d'abord signé entre SOMEPOST et l'ECT, comportant l'envoi d'une première mission exploratoire à effectifs réduits en vue de tracer les grandes lignes de l'action à mener. Au moment de mon intervention, la négociation d'un second contrat était entamée, qui prévoyait la présence au Brésil pendant 19 mois de 41 postiers français tous très qualifiés à leurs niveaux respectifs.

Côté SOMEPOST, une première difficulté surgit : les Brésiliens se déclaraient dans l'incapacité de traiter avec une société qui comportait des industriels dans ses organes de direction. Ils entendaient en effet garder les mains entièrement libres dans leur choix des matériels et équipements à acquérir et ne voulaient avoir affaire qu'à une société de pure ingénierie. C'est ainsi que, pour les besoins de la cause, naquit une société écran, baptisée « SOMEPOST INTERNATIONAL », laquelle devait disparaître dans la suite pour faire place à « SOFREPOST », société dont les industriels s'étaient éclipsés pour être remplacés par des banquiers...

De mon côté, il s'agissait de trouver les 41 postiers volontaires correspondant aux profils des emplois à pourvoir et agréés comme tels par notre partenaire.

C'est avec l'intérêt que l'on devine que je m'engageai dans cette entreprise à ma connaissance sans précédent dans sa forme et dans son ampleur. Il n'était plus question d'une banale opération d'assistance du type de celles que j'avais moi-même pratiquées et dont j'avais dans le passé rencontré les limites ; pas davantage d'une simple activité de conseil se traduisant dans le meilleur des cas par quelques réalisations ponctuelles survivant rarement au départ de leur promoteur ; même pas des habituelles missions de « coopérants », sans doute motivés et compétents et souvent efficaces, mais seulement tenus de s'adapter à leur nouveau milieu pour le faire évoluer de l'intérieur et, in fine, de rendre compte de leur action à leur autorité de tutelle. Il s'agissait ici d'une fourniture de services à un client qui en payait le prix. Il fallait à la fois aboutir, en particulier dans les plus grandes agglomérations, là où c'était possible, à des résultats rapidement perceptibles et de nature à légitimer aux yeux du public les engagements conclus par l'ECT, et lancer dans tous les secteurs vitaux des restructurations à court et moyen terme, en formant simultanément les cadres brésiliens chargés de les mener à bien. Le tout sous le contrôle vigilant de notre cocontractant attentif à obtenir du prestataire de services le respect de ses obligations.

Recruter et mobiliser chez nous des volontaires, tous de grade moyen ou supérieur, leur faire acquérir les premiers rudiments de la langue portugaise, préparation pour moi nécessaire entre toutes ; les maintenir en condition pendant les longs mois d'incertitudes qui séparèrent

la signature du contrat par l'ECT de son homologation par le gouvernement de Brasília et la Banque centrale ; les installer ensuite dans leurs logements et leurs fonctions à Rio, Brasília, São Paulo, Belo Horizonte ou ailleurs. Tout cela ne fut pas une mince affaire. Mais dès le démarrage de l'opération, les relations de nos spécialistes, directeurs, inspecteurs principaux ou inspecteurs, avec leurs homologues brésiliens s'établirent sans grandes difficultés et chacun d'eux, à son niveau, s'employa au meilleur de lui-même à accomplir les tâches décrites avec précision dans le plan de travail d'une cinquantaine de pages qui constituait la matière du contrat.

Pour rendre compte de son exécution, il me faudrait résumer et commenter le contenu des 26 forts volumes remis par SOFREPOST à l'ECT en version aussi bien portugaise que française. Plutôt que me livrer à cet exercice, je préfère m'en tenir à la déclaration du chef de mission, François Mison, à son retour en France, déclaration qui tient en deux mots : « Mission accomplie. » Accomplissement dans lequel, tout en saluant les qualités et le sens des responsabilités dont avaient fait preuve nos postiers expatriés, j'ai vu pour ma part une illustration du principe parfois controversé que les Américains énoncent en trois mots : *Trade not Aid*, que je me risquerai à traduire : « Donnant, donnant »... Dommage que la situation d'extrême pauvreté de la plupart des pays en développement ne permette de l'appliquer que très exceptionnellement...

Quoi qu'il en soit, le jugement de F. Mison devait être aussi celui des Brésiliens puisqu'ils souhaitèrent une prolongation de la mission qui prit la forme d'un nouveau contrat prévoyant le maintien à la disposition de l'ECT de 11 de nos experts choisis par eux parmi ceux dont ils avaient le plus apprécié les performances. Et ainsi la présence française se poursuivit à Rio et autres lieux, sous une nouvelle direction, pour plusieurs années, à effectifs décroissants.

Un succès donc, sans aucun doute, mais qui ne devait pas dissimuler une vive déception sur un autre plan. J'ai déjà dit que nos partenaires avaient soigneusement exclu de nos arrangements toute référence à une quelconque fourniture d'équipements, fourniture pourtant postulée par certaines des actions de modernisation à intervenir. Cela n'empêchait pas nos fabricants de matériel d'en escompter des retombées industrielles. Le directeur de SOFREPOST n'ignorait pas plus

que moi-même qu'un contrat d'ingénierie est toujours considéré par les industriels comme un moyen de faciliter leur entrée sur un marché potentiel pour y exporter leurs machines plus ou moins préconisées par ceux qu'ils tiennent pour leurs émissaires.

Parmi les fabricants français les plus concernés figurait le constructeur de nos machines à trier les lettres estimées comme les plus performantes de leur temps, la société Thomson-Brandt. De concert avec elle, nous invitâmes à Paris les « décideurs » de l'ECT pour les leur présenter en opération dans les plus modernes de nos centres de tri nationaux. Rien ne fut négligé à cette occasion pour accueillir le président et ses principaux collaborateurs qui vinrent accompagnés de leurs épouses... et repartirent, enchantés de leur visite...

L'appel d'offres international ne fut pas pour autant favorable aux machines françaises. La concurrence se révéla plus vive qu'attendu, leurs prix étaient trop élevés et, sans nul doute, d'autres éléments intervinrent sur lesquels nous n'avions aucune prise.

Et lorsque plus tard, le président de l'ECT nous invita fort aimablement, René Joder et moi, à un séjour technico-touristique dans son pays, il nous fit assister à Brasilia, sans paraître le moins du monde se douter de ce que nous pouvions ressentir, aux essais d'une impressionnante machine à trier les lettres sophistiquée à souhait, autour de laquelle s'affairaient en blouses blanches des techniciens aux yeux bridés. Des Japonais, bien sûr... des Japonais comme naguère à Tehran... des Japonais toujours.

L'AVENTURE ARABIQUE

Presque en même temps qu'au Brésil, SOFREPOST et moi-même étions engagés dans une autre opération d'envergure... cette fois en Arabie saoudite. En passant de Rio à Riyadh, nous changions de planète.

Impossible d'imaginer deux métropoles et derrière elles deux pays présentant de si violents contrastes : 6 millions d'Arabes contre 100 millions de Brésiliens, le raboteux désert arabe face à la luxuriance brésilienne, l'austérité d'une population soumise au régime disciplinaire d'une religion sans concessions opposée à l'exubérance d'une société ouverte à tous les débordements. Quel rapport autre que de multitude entre les paillettes et les strass du Carnaval de Rio et les suaires blancs des pèlerins de La Mecque ? Et, pour en venir à nos préoccupations les plus immédiates, quel dénominateur commun entre une poste brésilienne en retard de développement mais déjà débordée et une poste saoudienne au stade artisanal écoulant avec de petits moyens un trafic dérisoire ?

Je ne me rappelle plus très bien à la suite de quelles circonstances, mon ami Puechberty avait été amené à faire offre des services de SOFREPOST à cet étrange pays gravitant dans l'orbite américaine et où personne ne parlait notre langue. Sans doute parce qu'il s'agissait d'un pays éminemment solvable, première source de l'or noir dont les prix quadruplaient ; peut-être aussi parce que de grandes entreprises de bâtiments de travaux publics (Francis Bouygues et la SCREG notamment) démontraient que des Français pouvaient y réussir. Où, plus probablement, parce que notre branche-sœur des Télécommunications y avait créé avec le plus important constructeur français d'installations téléphoniques, la CGE, une société intitulée « SAOUDI-TEL » qui n'avait pas craint de prendre en charge la gestion et l'exploitation du téléphone dans tout le pays, comptant bien entendu ouvrir par ce moyen aux techniques et équipements français un marché extrêmement prometteur.

Il était à mon avis hors de question de suivre cet exemple : je mesurais trop bien les risques que nous aurions couru à nous substituer à l'administration saoudienne dans la direction d'un service public aussi dépendant de son personnel, de son histoire et de son environnement qu'est la Poste, et où, de surcroît, le modeste marché prospectif des équipements techniques est hors de proportion avec celui des Télécommunications. Nous ne pouvions que cantonner nos offres de service dans le domaine de « l'ingénierie postale » et donc proposer à Riyadh notre assistance en matière d'organisation générale, de formation du personnel et de modernisation des principaux centres postaux du pays, lesquels se situaient à l'évidence à Jeddah sur la mer Rouge, à Riyadh au cœur du désert et à Dammam sur le golfe arabo-persique.

C'est avec ces quelques idées en tête que nous débarquâmes à Riyadh. Le douanier qui fouillait mes bagages en sortit un numéro de *Paris-Match* et le feuilleta avec soin. Il s'arrêta sur une page de publicité où l'on voyait le buste avantageux d'une jeune personne présentant un soutien-gorge. Armé d'un pinceau chargé d'encre noire, il barbouilla la page entière et me rendit mon magazine... J'étais tombé, me dit-on, sur un employé complaisant, d'ordinaire ses pareils confisquent nos journaux. Bien entendu, nous ne transportons pas d'alcool. Autrement, il nous aurait fallu assister au bris des bouteilles dans les toilettes, sanction minimale pour la première infraction d'étrangers non avertis. Dans les autres cas c'est la prison... Ainsi la seule manière de faire entrer impunément de l'alcool en Arabie consiste à l'ingérer au préalable, comme nous l'avaient démontré au cours du vol Air France une douzaine de joyeux techniciens français se préparant, la bouteille dans une main et le verre dans l'autre, à six mois d'abstinence.

Excellente entrée en matière pour d'autres étonnements.

Riyadh était une capitale en pleine expansion. Les pétrodollars y faisaient merveille. À la périphérie, prenaient forme les larges courbes de grandes avenues bordées de chantiers de construction d'immeubles de béton, d'acier et de verre faisant reculer devant eux la nudité rocailleuse du désert. D'autres chantiers s'activaient au cœur de la ville, futurs sièges d'administrations, d'entreprises, de commerces, dotés par d'habiles architectes de façades d'un style néo-arabe

du meilleur effet, à côté des maisons traditionnelles à moucharabiehs et à sculptures de plâtre, non loin des soukhs toujours très animés. Les rues appartenaient à la gent masculine, aux hommes seuls admis à circuler en toute liberté (et à conduire les voitures), à moins que ne fussent des femmes les ombres sans visage qui parfois les accompagnaient. Tous les magasins fermaient leur porte aux heures de la prière scandée par les appels stridents des muezzins qui tombaient des minarets, et la ville se prostrait aussitôt. Il n'y avait ni cinémas ni salles de spectacles, les mosquées paraissaient être les seuls lieux de rassemblements publics. À l'évidence, La Mecque et Médine n'étaient que les hauts lieux d'un islam dont Riyadh et toute l'Arabie étaient la Terre Sainte.

Au rebours de ce qui était très apparent dans les autres pays dits « sous-développés », l'on n'y voyait guère de misère. Une part de la manne pétrolière retombait peut-être sur chacun?... En tout cas il n'y avait pas de voleurs. Et quand nous vîmes sur la grand place le billot sur lequel on leur tranchait la main, l'on nous assura que l'application d'un tel châtiment était très exceptionnel car la stricte observance par les croyants des comportements moraux prescrits par le Coran et la Charia était le plus sûr garant de l'harmonie sociale. Quant aux « infidèles » que nous étions, on leur demandait seulement de ne rien dire ou faire qui pût contrevenir à l'ordre existant et de s'en tenir à l'exécution scrupuleuse des tâches qui leur étaient assignées, lesquelles consistaient à pourvoir le pays, moyennant des rémunérations assurément attractives, de tous les attributs de la richesse et de la modernité.

Étonnante dualité que celle qui surgissait de l'irruption massive de tout l'appareil d'une civilisation occidentale d'essence matérialiste dominée par des techniques venues d'ailleurs, au sein d'une société figée dans le respect de normes qui depuis au moins treize siècles régissaient, inchangées, les comportements individuels et sociaux : le Coran + l'Électricité en quelque sorte. Que donnerait le mélange ? La réponse ne nous appartenait pas, il nous suffisait de constater que nous nous trouvions dans un pays voué à deux cultes pareillement exigeants : celui de Dieu et celui des affaires... lesquels d'ailleurs n'avaient apparemment rien d'incompatible. « Un musulman riche et puissant, disait un ministre, rayonne davantage qu'un musulman

pauvre et faible. Notre marche vers le Progrès ne menace pas notre foi au Dieu unique, elle l'accomplit ».

Pour en venir à des sujets plus concrets, notre contribution à ladite marche consistait à proposer à la Poste un plan de développement donnant à ce service public la place qui devait être la sienne dans l'État moderne qui se construisait sous nos yeux. Ceci à partir d'une poste embryonnaire dont le premier bureau que nous visitâmes à Riyadh offrait une image caricaturale : un pavillon de banlieue dont les pièces de séjour et les chambres avaient été converties en salles de tri, la cuisine et la salle de bains en lieux de stockage des sacs... et où la clientèle se présentait aux fenêtres donnant sur la cour. Il y avait bien sûr d'autres établissements plus conformes à leur destination : à Riyadh, un centre de tri au fonctionnement très convenable pour la modestie du trafic qu'il avait à traiter ; et surtout à Jeddah un Hôtel des Postes impressionnant, vaste construction traditionnelle avec balcons, moucharabihs et ornements divers dominant une cour centrale sur laquelle s'ouvraient au rez-de-chaussée les inévitables fenêtres derrière lesquelles opéraient les guichetiers.

Accompagnées de mesures concernant l'organisation de l'ensemble des services postaux et la formation du personnel, nos propositions étaient centrées sur l'édification à Riyadh, Jeddah et Dammam (nous négligions bien sûr La Mecque et Médine dont l'accès nous était interdit) d'établissements à pourvoir des équipements les plus modernes, en vue d'absorber dans les meilleures conditions un trafic à l'expansion présumée très rapide. Projet de nature à séduire un Gouvernement en mal d'investissements dans les secteurs d'activité les plus divers.

Alors que le président de SOFREPOST en présentait l'économie générale, il me revenait d'en présenter le contenu postal, et aussi, garantie ici fort appréciée, d'apporter à l'opération la caution de l'administration française pour sa conduite à bonne fin.

Nous exposâmes d'abord nos propositions au directeur général des Postes, le D^r Alawi Darweesh Kayal qui débutait dans ses fonctions et reconnaissait volontiers qu'il lui restait beaucoup à apprendre. Avec lui, comme avec tous les responsables saoudiens à l'exception de l'agent commercial de SOFREPOST, nous ne pouvions communiquer qu'en anglais. Il ne nous cacha pas que, formé aux USA, plus

précisément à l'université du Colorado, ses préférences allaient en toutes choses aux modèles américains et qu'il aurait traité plus à l'aise avec des interlocuteurs imprégnés de leurs méthodes et familiers de leur langue. (D'où évidemment la surprise dont j'ai déjà fait part quand le Dr Kayal devenu ministre balaya à Rio l'offensive visant à faire de l'anglais une langue officielle de l'UPU...)

Il faut croire que nous trouvâmes dans notre langue d'emprunt des expressions assez convaincantes puisque, lors de notre troisième expédition à Riyadh, il nous invita à venir en sa compagnie présenter notre projet à l'agrément du ministre de la Planification, Hisham Nazer, lequel nous fit subir un interrogatoire en règle en présence de son conseiller américain sur le tee-shirt rose duquel s'affichaient en capitales l'indication de ses origines : Stanford University. L'examen devant cet aréopage fut assez probant pour valoir à SOFREPOST la signature de contrats dont le montant était largement supérieur au montant de ceux conclus au Brésil. Mais il y avait une autre différence, de nature celle-ci. Autant le contenu des engagements conclus avec les Brésiliens était dans nos cordes, autant nous nous aventurions ici sur un terrain qui n'était pas vraiment le nôtre. Il s'agissait en effet pour SOFREPOST d'assumer l'entière responsabilité de la conception, des études sur le terrain, de l'élaboration, jusque dans les détails les plus infimes, des cahiers des charges et des plans d'exécution des bâtiments (bureaux de poste, centres de tri, services de direction, y compris les installations techniques et même le mobilier) à édifier sur les trois sites retenus. Le tout en vue du lancement d'appels d'offres internationaux, à l'issue desquels SOFREPOST se chargeait aussi de l'analyse des propositions des soumissionnaires. Un délai de 16 mois hégiriens était prévu pour l'accomplissement de ces prestations dont l'ampleur correspondait à la mise en chantier en France d'une bonne dizaine d'hôtels des postes ou de centres de tri de notable importance.

Un tel travail ne pouvait être traité qu'en sous-traitance par un architecte de grande qualité présentant toutes garanties et pourvu d'un cabinet suffisamment étoffé et performant pour être en mesure d'opérer loin de ses bases. Il était clair en effet que toute erreur, tout retard, toute insuffisance de ce côté ne manquerait pas d'avoir pour SOFREPOST, entièrement responsable devant le gouvernement Saoudien, les pires conséquences.

Le choix d'un architecte agréé par l'administration – qui fut M. Vimont, Grand Prix de Rome –, les négociations et tractations diverses, la mise au point définitive du contrat (les Arabes sont en ce domaine particulièrement pointilleux et exigeants), prirent du temps et SOFREPOST avait un nouveau président, mon ami André Lanquet, lorsque je me rendis avec lui à Riyadh pour la signature. Je confesserai ici très humblement qu'il me fallut surmonter une légère appréhension quand je fus invité à contresigner l'engagement de la société au nom de l'administration française à titre de « témoin » (*witness*), un terme dont j'ignorais totalement la portée juridique en droit saoudien ou international.

Je n'ai pas eu à m'interroger sur ce dernier point, ni d'ailleurs sur les autres. Le suivi technique de l'affaire fut effectué avec le précieux concours de M. Daviau, un ingénieur hautement qualifié de notre direction des Bâtiments et Transports, où j'avais moi-même naguère œuvré. Je me rappelle seulement que le volume et le poids des documents produits pour lancer l'appel d'offres étaient tels que l'urgence aidant, SOFREPOST dut affréter un avion spécial – je crois me souvenir qu'il s'agissait d'une caravelle – pour les livrer à Riyadh dans les délais contractuels.

Dans la suite, je ne devais recevoir que des informations épisodiques sur le déroulement des opérations. Et apprendre en particulier qu'en dépit de la préparation des adjudications par des techniciens français et du rôle à eux dévolu dans l'analyse des offres des soumissionnaires, la réalisation des constructions sur les trois sites échappa à nos entreprises nationales, notamment à l'entreprise Bouygues, fortement présente sur le terrain, pour être attribuée à des consortiums sud-coréens, allemands opérant seuls ou en association avec des entreprises saoudiennes. La mécanisation du centre de tri de Riyadh obtenue *in fine* par des constructeurs français, faisait, dans le contexte, plutôt figure de lot de consolation.

Ce résultat, assez décevant, plaçait SOFREPOST devant une alternative. L'ensemble du projet architectural avait été mené à bien, mais la tâche d'un concepteur ne s'arrête généralement pas là, elle se prolonge normalement par la conduite et la surveillance des travaux sur le terrain. Or, dans le cas présent, ces opérations placeraient SOFREPOST et son architecte en face d'entreprises étrangères dont ils ne connais-

saient rien, ce qui donnait, pour le moins qu'on puisse dire, matière à réflexion. Devaient-ils en revendiquer la charge?... Il leur sembla inconvenant d'abandonner l'affaire à son stade décisif de réalisation concrète, et aussi, bien sûr, de renoncer en même temps à un nouveau contrat d'un montant supérieur aux précédents. SOFREPOST se résolut donc à courir l'aventure, car c'en était bien une que d'exercer les missions de maître d'œuvre sur un théâtre lointain, vis-à-vis d'adjudicataires inconnus, jouissant apparemment d'importants appuis dans le pays, peut-être retors et, en tous cas, sûrement prompts à rejeter sur les concepteurs, leurs méthodes, leurs options voire leurs calculs, la responsabilité de toutes les erreurs, avaries, malfaçons et autres accidents susceptibles d'intervenir en cours de chantier... En fait, il devait s'en produire beaucoup et, dans cette dernière phase de l'opération, SOFREPOST connut de sérieux déboires, qui mirent son président à rude épreuve.

Il ne m'a pas été donné de visiter les bâtiments terminés, mais pour en avoir vu maquettes et photographies, je suis persuadé qu'ils se situent à un rang plus qu'honorable parmi les réalisations de prestige dont la riche Arabie se dotait à l'époque. Leurs façades associent d'heureuse façon la géométrie des architectures contemporaines et les formes empruntées à la tradition arabe... J'espère seulement que le trafic postal du pays s'est depuis suffisamment développé pour justifier ce que j'avais initialement trouvé d'excessif dans leurs dimensions et qui me semblait relever d'une certaine mégalomanie des maîtres d'ouvrage. Tels quels, en tous cas, ils demeurent le témoignage d'un apport français dans le paysage postal de l'Arabie... alors qu'en matière de Télécommunications il ne reste que l'amer souvenir de l'aventure SAOU-DITEL dont, vers la même époque, j'ai été le témoin attristé du naufrage.

**ANECDOTES
VOYAGÈRES**

Il est bien possible que la seule évocation de quelques-uns des épisodes les plus marquants (au moins pour moi) de mes activités internationales ne suffise pas à donner une idée de la diversité des secteurs où elles étaient appelées à s'exercer et aussi des nouveaux horizons qu'elles m'ont permis de découvrir.

J'ai par exemple omis de mentionner qu'à côté de l'Union postale universelle existaient – et existent toujours – d'autres institutions internationales d'ampleur plus réduite où des pays se groupent par affinités, à la fois pour traiter de problèmes régionaux ou de voisinage et pour adopter des positions communes à l'égard des grandes questions qui se posent au niveau mondial. La principale d'entre elles, la Conférence Européenne des administrations des Postes et Télécommunications (CEPT) regroupe ou du moins regroupait à l'époque les administrations des 26 pays du Conseil de l'Europe. Au cours des années 1950, j'avais été témoin de sa naissance sous l'impulsion de M. Faucon et de son homologue de la République fédérale d'Allemagne. Je me souviens que le directeur des Télécommunications d'alors (R. Croze) manifestait peu d'enthousiasme à l'égard de cette nouvelle structure. À tort, sans doute, car la suite devait montrer l'utilité d'un organisme qui rassemblait des services nationaux voisins se situant à des niveaux de technicité comparables pour coordonner et maîtriser le développement explosif des Télécommunications, fruit de leurs épousailles avec l'informatique. En ce qui concerne la Poste, la CEPT jouait surtout le rôle d'un organe de concertation et d'échanges entre Européens au moment où se percevaient les signes d'un glissement de la Poste d'une logique d'administration vers une logique d'entreprise. Pour ne citer que l'une de ses réalisations concrètes, je mentionnerai l'émission annuelle d'après un thème et sur un graphisme communs d'un timbre en principe destiné à accréditer l'idée européenne : le timbre EUROPA...

Cette CEPT dont je présidais l'une des commissions, j'ai oublié laquelle, m'a valu au fil de ses assemblées et de ses colloques (ou symposiums comme disent les Allemands) de découvrir nombre de hauts lieux d'Europe en plus de ses grandes capitales ; Amsterdam ou Ravenne, Delphes ou Cologne, Gand ou Saragosse, sans omettre les Canaries où poussent, dit-on, les derniers gommiers. Nous avons passé dans une île de l'archipel de Stockholm une de ces nuits de la Saint-Jean où le soleil ne se couche que pour bientôt reparaitre. Et, j'ai vu en Bavière les trois châteaux de Louis II dans lesquels le roi fou a réalisé le tour de force de matérialiser ses rêves.

Rien de semblable en Afrique qui n'offre pas de tels lieux de mémoire. Une autre union restreinte, la Conférence des administrations des P et T des pays d'Expression française (CAPTEF) qui n'a, en dépit de son appellation, jamais rassemblé que les pays des anciennes Afriques occidentale et équatoriale françaises, m'y conduisit parfois. Je ne la citerai que pour mémoire si l'une de ses assemblées générales ne s'était tenue à Brazzaville. J'aurais beaucoup aimé à cette occasion faire une petite visite à la capitale d'en face, l'ex-Léopoldville, que j'avais quittée douze ans plus tôt. Malheureusement, les relations entre les pouvoirs en place au Congo ex-français devenu république populaire et le maréchal-président Mobutu Sese Seko, le brillant officier qui ratisait jadis mon secteur et régissait maintenant le Zaïre étaient, pour le moins qu'on puisse dire, au plus bas. Nos hôtes congolais nous convièrent bien à une croisière sur le fleuve, mais quand notre vedette s'aventura trop près de la rive opposée, nous fûmes « arraisonnés » par la police zaïroise. Nous avons fort opportunément apporté pour notre usage personnel quelques bonnes bouteilles qu'en complément de nos explications les vigilants défenseurs de l'ordre aux frontières voulurent bien accepter en témoignage de la pureté de nos intentions...

Ce sont d'autres images du même genre qui me reviennent en mémoire quand il m'arrive de feuilleter le dépliant d'une agence de tourisme ou quand quelqu'un dans mon entourage fait allusion à tel ou tel lieu de la planète où l'a conduit un récent voyage. Je ne puis ici que, pêle-mêle, en rapporter quelques-uns.

Par exemple, Moscou évoque moins pour moi les images du Kremlin ou du Mausolée de Lénine, objet de la vénération populaire dans l'URSS de Brejnev dont rien encore ne laissait présager la future ago-

nie, que le climat de circonspection, voire de méfiance réciproque qui entoura nos rapports avec l'appareil soviétique. Il faut dire que, de notre côté, la plus grande réserve nous avait été recommandée pour qu'aucun des libres propos que nous pouvions échanger entre nous ne pût tomber dans des oreilles indiscrètes. Dans nos chambres, à l'hôtel Sovietskaïa, dans nos voitures, sous la veste du serveur au restaurant, nous devions soupçonner la présence de microphones espions. Et l'image dominante que je garde de mon séjour moscovite est celle de la cellule étanche, insonorisée, aménagée au cœur des locaux de l'ambassade de France, elle-même présumée truffée de micros, seul lieu où nous pouvions parler entre nous sans contrainte et nous entretenir de nos projets et de nos impressions... L'atmosphère ne se débridait vraiment qu'à la fin des repas officiels où les plus titrés de nos hôtes vidaient d'un trait leur petit verre de vodka en nous invitant à faire de même, pour porter des toasts chaleureux à l'excellence de nos relations et au plein succès de nos travaux... Ajouterai-je qu'à Moscou comme plus tard à Paris, ces rencontres franco-soviétiques, si elles ont abouti à la rédaction de « Protocoles » aux termes soigneusement pesés et solennellement signés, n'ont, au moins en ce qui concerne la Poste et, pour autant que je m'en souviennne, jamais été suivies de la moindre réalisation concrète...

À Washington, j'ai été « l'Invité étranger » du gigantesque Forum que la Poste américaine organisait, et organise peut-être encore, chaque année pour se prêter aux appréciations critiques de ses clients. Ce qui m'a valu d'assister au plus grand « show » postal dont, mis à part les congrès de l'UPU, j'aie jamais été le témoin. Il ne me reste rien des réponses que j'ai dû fournir au New-Yorkais ou au Texan qui m'interrogeait du fond de la salle dans un anglais qui n'était pas tout à fait le mien. Mais je garde intact l'éblouissement qui me saisit, lors de la cérémonie d'inauguration, au spectacle du déploiement des bannières étoilées escortées par des militaires impeccables devant les centaines d'assistants entonnant d'une seule voix l'hymne américain. Avant, le lendemain et les jours suivants, au moment du breakfast pris en commun, de me recueillir avec eux, devant les tables servies, pour la prière prononcée chaque matin par le ministre d'un culte différent... Un tel cérémonial est familier m'a-t-on dit, à nos amis d'Outre-Atlantique, mais je m'extasie encore sur le fait que, quelque part dans le monde,

l'évocation de nos modestes questions postales, terre à terre et banales ô combien, puisse se placer sous la haute protection et le double patronage du culte de la patrie et de la prière œcuménique...

À Zagreb, lors de l'inauguration du centre de tri mécanisé par SOME-POST, nous avons été conviés à une séance du « collectif de direction » constitué des représentants du personnel de tout grade, et j'ai pu me faire, *in situ*, une certaine idée, assurément fort superficielle, du système autogestionnaire yougoslave qui séduisait alors en France tant de bons esprits. Il ne m'est pas apparu que le système en question affectait en rien une hiérarchie aussi présente que partout ailleurs... « La différence, me confia notre interprète, c'est qu'ici elle se confond avec celle du Parti »...

À Bangalore, le ministre Ségard que j'accompagnais fut appelé à inaugurer un nouvel établissement de l'Alliance française, cette institution chargée de la promotion de la culture française à l'étranger et de l'enseignement de sa langue. Notre surprise fut grande, en constatant que son président indien que nous venions introniser avec notre ambassadeur à Delhi, ne parlait que l'anglais. En écoutant la traduction de son discours inaugural, notre ministre me souffla qu'il serait peut-être impertinent de lui demander si son premier acte de président de l'Alliance française n'allait pas consister à s'y inscrire comme élève... Ce menu événement me fit pour ma part mesurer une nouvelle fois les difficultés du français, perçu comme une langue de culture dans les pays non francophones, à se faire une place face à l'anglais, devenu langue universelle de l'économie, de la finance et de la communication aussi bien verbale qu'électronique. De quoi, bien sûr, nous encourager à poursuivre nos efforts dans notre domaine spécifique, naturellement au sein de l'UPU où la position du français demeurerait forte, mais aussi dans l'accueil que nous réservions chaque année à plusieurs centaines de stagiaires ou élèves originaires de tous les continents. Avec au moins pour résultat tangible, le fait qu'au cours de nos périple et quel que soit le pays visité nous rencontrions toujours des postiers parlant notre langue. Y compris là où l'on pouvait le moins s'y attendre. J'avouerai avoir, lors d'un séjour à Tokyo que m'avait généreusement offert l'administration japonaise, éprouvé quelque satisfaction à présider un déjeuner réunissant une vingtaine de nos anciens stagiaires nippons qui s'efforçaient avec la plus évidente bonne volonté

de s'exprimer en français. Et, plus encore à me voir accueilli à Bangkok par un ministre des Postes et Télécommunications et un directeur général des Postes, l'un et l'autre anciens élèves de notre ENSPTT, tout comme la plupart de leurs cadres supérieurs.

Si je continuais ainsi à ressusciter des souvenirs épars, je pourrais dire qu'à Rabat, Libreville, Djakarta ou Mexico j'ai rencontré d'importants ou curieux personnages, qu'à Bagdad, par exemple, j'ai serré la main tendue du jeune et dynamique vice-président de la république d'Iraq, lequel s'appelait Sadam Hussein qui depuis... Qu'à Kigali, dans ce Rwanda où Tutsis et Hutus cohabitaient alors de façon apparemment pacifique, j'ai occupé solitaire le pavillon spécialement édifié pour loger le président Giscard d'Estaing lors du précédent sommet franco-africain... J'en resterai donc là, ne serait-ce que pour ne pas courir le risque de laisser croire que les activités d'un chef des Affaires postales internationales consistaient surtout à le fournir en anecdotes à conter à ses petits-enfants. J'ajouterai seulement quelques mots sur les voyages que j'ai accomplis dans le sillage de trois de nos ministres successifs : Hubert Germain, Aymar Achille-Fould et Norbert Ségard, surtout en Europe de l'Est mais aussi en Asie et en Afrique.

J'ai déjà dit que les missions dont il s'agit associaient les télécommunications et la Poste dans une démarche conjointe. Pour être tout à fait honnête je dois reconnaître que la part que j'y prenais au nom de la Poste apparaissait comme seconde par rapport à celle des Télécommunications qu'en ces temps-là on appelait encore notre « branche-sœur ». Nous étions en effet à l'époque où celles-ci, au prix d'un effort considérable, rattrapaient rapidement sur le territoire national l'énorme retard accumulé depuis des décennies et où leurs industriels, vigoureusement dopés, s'employaient simultanément à se tailler dans un marché mondial investi de longue date par de prestigieux rivaux (Philips, Siemens, Bell, etc.) une place correspondant à leur montée en puissance et à leurs prouesses techniques. Leur force de frappe, appuyée sur un fort potentiel d'exportation, était certes plus percutante que celle de la Poste qui ne disposait pas de pareils atouts, mais celle-ci n'avait qu'à gagner à leur emboîter le pas. Ainsi sans doute pensaient nos ministres et, bien entendu moi avec eux, et je tirais parti de la situation pour nouer de nouvelles relations avec les services postaux des pays visités, leur faire part de notre ouverture à toute action

de coopération dont je précisai les formes, susciter leur intérêt pour nos plus récentes réalisations techniques en matière d'organisation, de mécanisation et d'automatisation de nos services, en vue de créer un climat favorable à une intervention éventuelle de nos filiales SOFREPOST et SOMEPOST et de nos industriels... Mais ce n'est pas vraiment la substance et le déroulement de ces missions avec tout l'appareil protocolaire dont elles s'entouraient qui me restent en mémoire. Je me souviens surtout des voyages en Mystère 20 qu'elles m'ont valu d'effectuer. Nos ministres en effet recouraient, pour des raisons de prestige ou de commodité chaque fois que possible aux services du Groupe de Liaisons Aériennes Ministérielles (GLAM) équipé de ce type de machines. Je nous revois encore, installés à six ou sept dans une cellule petite mais confortable où toutes les différences, hiérarchiques ou autres, s'effaçaient entre nous... En particulier quand nous nous sentions oubliés du monde dans notre petite bulle qui se propulsait de nuit, haut, très haut dans un vide sidéral au-dessus d'un désert d'Orient. Ou, plus encore, quand, une après-midi de novembre au-dessus de la Bavière, l'un de nos réacteurs s'éteignit subitement, déclenchant une brutale et vertigineuse perte d'altitude... Quelle muette éloquence dans les regards qu'alors, ministre ou pas, nous échangeâmes.

J'en terminerai avec ces anecdotes par le rappel du voyage qui reste pour moi le plus chargé de souvenirs : celui que s'offrit en Chine populaire, en 1977, l'état-major presque au grand complet de la direction générale des Postes. R. Joder avait, dès 1973, invité à Paris une délégation de ce pays et je me rappelais avoir emmené à l'Opéra les hauts fonctionnaires chinois en uniforme Mao, la casquette bleue visée sur la tête. Ils nous rendaient notre invitation.

Je ne détaillerai pas les nombreuses visites programmées à notre intention : des bureaux de poste dont l'organisation, les installations, le mobilier et toutes les apparences évoquaient les plus anciens des nôtres ; des centres de tri où commençaient de s'introduire des éléments de mécanisation encore rustiques ; des complexes industriels, fonderies, aciéries, usines et fabriques diverses où des équipements d'une évidente modernité voisinaient avec de vieilles machines autour desquelles s'affairaient des bataillons d'ouvriers ; d'immenses ateliers de tissage mécanique au vacarme infernal ; des fermes collectives où

des multitudes de travailleurs agricoles armés de faucilles, de fléaux, de fourches ou de râteaux ou poussant des brouettes engrangeaient des récoltes ; de cet hôpital aussi où, nous assura-t-on, les opérations chirurgicales se faisaient sous insensibilisation par acupuncture ; pour ne rien dire de ces temples bouddhistes désacralisés peuplés de gigantesques statues multicolores aux expressions paisibles, délirantes ou cauchemardesques, mais vides de bonzes et de fidèles et relevant, expliquaient nos guides, de superstitions d'un autre âge à jamais rejetées aux poubelles de l'Histoire par des masses populaires désormais « conscientisées ».

Pour le reste, notre parcours n'a pas dû différer grandement de celui offert aux touristes : Pékin et ses palais, la Grande Muraille, Hang-Chow, ses lacs et ses pagodes dans des décors d'estampes, Shanghai, ses buildings et son port, Canton et la Rivière des Perles ou le Rocher des Sept Étoiles... Il est seulement probable que les itinéraires d'aujourd'hui ne comportent plus l'accueil dans une « commune populaire » assorti d'un déjeuner à sa table d'hôtes... Je ne sais plus si c'est là, ou plus vraisemblablement au cours d'un déjeuner officiel dans un restaurant de Pékin, que nous avons pu savourer les délicatesses de la vraie cuisine chinoise, au premier rang desquelles la précieuse holoturie, cette pulpeuse limace de mer dont la longue viscosité en bouche procure à ses gourmets – et à eux seuls, j'en ai peur – de paradisiaques sensations gustatives...

À mesure que se déroulait notre visite, il devenait de plus en plus manifeste que, dans ce pays-continent que Mao avait impitoyablement et souvent cruellement réveillé d'un sommeil millénaire, une nouvelle « Grande Marche » vers la modernité était bel et bien en cours. Finie la « Révolution culturelle », ses déviations et le balayage des intellectuels auquel elle avait donné lieu... Il y avait eu la demi-retraite d'un Mao Tsé Toung malade, l'ascension d'un Chou En Lai, le rapprochement avec l'Occident. Mao était mort lui-même en 1976 et sa dépouille, place Tian-An-Men, faisait l'objet d'une fervente dévotion populaire. À sa vue, dans son cercueil de verre, des militaires près de nous pleuraient. Mais ses successeurs avaient choisi d'autres voies de développement que celles qui avaient été les siennes, et ils avaient pour le moment fort à faire avec les extrémistes gauchistes toujours là, parmi lesquels sa veuve, à la tête de la fameuse « Bande des

Quatre » qui défrayait la chronique. Dans son discours de bienvenue, le ministre chinois n'avait pas manqué d'en dénoncer les « activités criminelles » en nous assurant de la volonté d'ouverture qui inspirait les nouveaux dirigeants et dont il nous invitait à percevoir les signes... Témoignait notamment de la nouvelle politique, la floraison dans les rues d'immenses calicots qui promettaient un accueil fraternel aux Chinois de l'étranger et aux étrangers de toute provenance désireux d'approfondir leur connaissance de la Chine engagées sur de nouveaux chemins et de s'associer à son développement. Certains de nos hôtes avaient déjà substitué des tenues occidentales à leurs uniformes ; des jeunes femmes avaient abandonné leurs vestes à col montant et les pantalons cylindriques assortis pour porter robes à fleurs et corsages multicolores...

Bien entendu, l'on était encore, dans ce domaine comme dans les autres, très loin de ce que nous allions découvrir à Hong-Kong par où nous avons souhaité achever notre voyage, un choix qu'avaient peu apprécié nos hôtes de Chine populaire. Ceux-ci craignaient peut-être que la vision progressiste qu'ils s'étaient efforcés de nous offrir de leurs récentes réalisations ne fût affectée par le spectacle de ce que le monde capitaliste avait fait de ce minuscule enclos britannique dérobé à leur territoire.

Le contraste était en effet violent, il vous saisissait dès le changement de train à la gare frontière. Effacés, l'ordre régnant dans notre compartiment aux banquettes immaculées, la déférence des serveurs de thé en tenues impeccables, au profit de la bousculade des vendeurs en tee-shirt de coca-cola, de friandises, de cigarettes, de journaux anglais, s'agitant dans des voitures jonchées de débris de toute sorte. Oubliés les « Magasins de l'Amitié » où, à Pékin et ailleurs, des agents-fonctionnaires en service commandé présentaient aux visiteurs étrangers les réalisations de l'artisanat chinois, devant les vendeurs empressés et les vitrines débordantes des *Department-Stores*, *Supermarkets* et innombrables magasins et boutiques étalant les produits les plus sophistiqués de la technologie moderne, au long des rues et avenues écrasées entre de vertigineux buildings.

Contemplée le soir des fenêtres de nos chambres d'hôtel, la baie entre l'île Victoria et la presqu'île de Kow-Loon, avec les reflets dans la mer des gratte-ciels illuminés de ce Manhattan d'Extrême-Asie, offrait un

panorama que R. Joder n'hésita pas à comparer à celui de Rio de Janeiro. J'étais pour ma part plutôt porté à rapprocher cet éblouissant spectacle de celui qui s'était imposé à moi à New York au crépuscule, du sommet de l'Empire State Building : celui de l'audacieuse appropriation par l'homme d'un morceau de nature pour en faire le présentoir des triomphantes réalisations de son pouvoir créateur.

Mais, trêve de ces visions impressionnistes, car ce n'est pas, en tout cas pas seulement, pour les restituer que j'ai évoqué mes souvenirs de ce mémorable voyage en Chine. C'est aussi parce qu'il aura été le dernier que j'ai effectué avec notre directeur général dont le mandat approchait de son terme.

René Joder exerçait alors ses hautes fonctions depuis plus de quatorze ans à travers maintes péripéties qui auraient été fatales à plus d'un, et un peu plus d'une année le séparait encore de la retraite. Pourtant, depuis quelque temps, d'insistantes rumeurs couraient avenue de Ségur, faisant état de son remplacement imminent à la tête de la Poste française. Elles n'avaient en rien entamé sa détermination et sa combativité. « Il faudra qu'ils me mettent à la porte », affirmait-il volontiers... Et pourtant...

Je ne sais trop si un incident dont nous eûmes connaissance précisément à Hong Kong à la fin de notre voyage a ou non joué un rôle dans le processus d'éviction que l'on disait alors en marche... Avant notre départ, René Joder avait donné à un journaliste du *Monde* une interview où il n'avait pas caché ses conceptions sur l'avenir de la Poste, selon lui parfaitement capable d'assurer seule son destin. Il lui avait notamment déclaré que le « tabou » de l'unité des Postes et Télécommunications dans laquelle étaient installées en France les PTT depuis les origines du Télégraphe puis du Téléphone n'avait plus aucune raison d'être, qu'il s'agissait d'une « foutaise », avait-il même affirmé. Cette déclaration *off record* que le journal avait néanmoins rendue publique prenait à contre-pied à la fois les positions des organisations professionnelles et les affirmations des discours officiels de nos ministres qui exaltaient la sacro-sainte indissociabilité des deux branches considérées comme complémentaires au sein d'un seul et même « Grand service public ». Venant du plus haut responsable de l'une d'elles, elle avait fait scandale et, déjà à Pékin, nous en avions perçu les premiers échos.

Le consul général de France qui nous avait conviés à dîner dans son appartement au sommet ou presque d'un luxueux immeuble du rocher de Hong-Kong dont je n'ai pas compté les étages, était en possession d'autres éléments d'information. Le ministre Ségard avait été interpellé à l'Assemblée nationale et mis en cause au sujet des déclarations intempestives de son subordonné, ce qu'il avait, on s'en doute, fort peu apprécié. Il s'en était tiré en faisant savoir haut et fort qu'il exigerait des « explications » dès le retour de son directeur général, « alors en voyage en Chine », avait-il précisé... Voilà qui présageait pour notre patron des jours difficiles auxquels je ne doutais pas qu'il continuerait de faire face, mais combien de temps le pourrait-il encore?...

Singapour, Karachi, Paris... notre voyage de retour fut morose.

**FIN
DE PARTIE**

Les rumeurs faisant état du prochain remplacement de notre directeur général étaient décidément fondées... J'étais quelque part à l'étranger quand le ministre Ségard fit connaître sa décision de lui donner un successeur. À mon retour à Paris, René Joder, redevenu inspecteur général pour le temps qui lui restait à courir avant la retraite, avait déjà quitté son fauteuil directorial.

Je n'ai pas été le témoin de ce qu'ont pu être ses derniers jours de directeur général. J'ai seulement appris que son départ s'était effectué sans cérémonie aucune et qu'il avait abandonné l'avenue de Ségur plein d'amertume avec la ferme intention de ne jamais plus y remettre les pieds... Je ne manquai pas, quand j'en eus l'occasion lors de l'un de nos voyages, de faire part à notre ministre de mes sentiments à l'égard de ce congé sans phrases notifié après tant d'années de bons et loyaux services et si proche de leur terme naturel ; j'obtins cette seule réponse : « C'était lui... ou c'était moi... », un argument ne pouvant que me laisser sans réplique...

Ce ne fut pas à un « jeune » mais, comme j'y ai déjà fait allusion, à mon camarade de promotion, Émile Simon, jusque-là directeur du Personnel au ministère et mon prédécesseur en Région parisienne, qu'échut la succession. D'environ deux ans moins âgé que René Joder, le temps lui était mesuré pour assumer et en partie découvrir l'étendue et la complexité de ses nouvelles responsabilités. Il me restait pour ma part trois ans à parcourir.

La Poste à cette époque continuait de s'interroger sur son avenir : sur la solidité de ses positions devant la concurrence des messageries privées au dynamisme envahissant ; sur l'appétit des banques menaçant de réduire ses services financiers à la portion congrue ; sur l'entrée en force des Télécommunications dans le secteur vital pour elle des communications écrites inter-entreprises et sur leurs tendances – auxquelles R. Joder avait sans doute trop visiblement réagi – à se tailler la

meilleure part dans notre système unitaire, sans d'ailleurs faire mystère de leur détermination à s'en détacher au plus vite... Et quelles orientations prendre alors que, un peu partout dans le monde, les administrations postales s'affranchissaient l'une après l'autre d'une tutelle devenue paralysante de la puissance publique pour se convertir en sociétés nationales, formule apparaissant mieux adaptée à leur caractère d'entreprise ?

Autant de questions auxquelles les réponses différaient suivant les parties en cause. Autant de problèmes auxquels les solutions envisageables à long terme comportaient toutes le risque d'ébranler les assises de la Grande Maison et débordaient largement les pouvoirs d'un directeur des Postes, fût-il général. Leur mise en œuvre postulait en effet des transformations substantielles portant sur nos modes de gestion interne assujettis aux impératifs structurels, juridiques, financiers et comptables s'imposant aux administrations publiques ; sur les mentalités d'un personnel prompt à réagir à tout changement de situation et à tout ce qu'il percevait comme attentatoire à son statut ; et aussi sur les relations de la Poste avec son public et sur l'image qu'elle donnait d'elle-même à l'extérieur.

Un simple exemple peut suffire à illustrer ce dernier point : sous l'inspiration de ses collaborateurs, notre directeur général décida de créer sous l'appellation de « Courrier à délai garanti » une nouvelle catégorie d'envois destinés à faire face à la concurrence des messageries privées qui offraient avec succès ce type de « produit ». Cette initiative allait dans le bon sens, celui d'une diversification de nos prestations pour les adapter aux besoins d'une clientèle toute disposée à payer à son prix un service d'une plus grande qualité. Las!... le Courrier à délai garanti, aussitôt rebaptisé « Courrier des riches », succomba dès son annonce sous les assauts d'une presse ravie de puiser à nouveau dans les arguments qu'elle avait déjà déployés contre le « Courrier à deux vitesses », le produit proposé ne pouvant à l'évidence qu'en constituer un troisième... Et le ministre Ségard s'empessa de l'enfourmer aux oubliettes.

Émile Simon était parfaitement conscient de la courte durée de son mandat et du temps qu'il faudrait pour faire aboutir ou seulement amorcer les évolutions nécessaires. Il avait même été jusqu'à déclarer modestement qu'il ne laisserait pas de son passage à la Poste un sou-

venir impérissable. Je trouvais pourtant qu'il lui apportait quelque chose, une vision plus extériorisée, disons plus « panoramique » que celle de la plupart d'entres nous, « postiers de naissance » grandis dans le sérail et sans doute un peu trop enclins à jauger les innovations à l'aune de leurs répercussions sur le fonctionnement interne d'un appareil qu'ils connaissaient trop bien... C'est ce que je fus amené à lui dire lorsque, au terme de sa carrière, mes collègues me prièrent en tant que leur doyen, de lui adresser quelques mots au déjeuner d'adieu qu'il nous offrit dans l'exquis salon Louis XV de l'hôtel Choiseul-Praslin qui avait naguère abrité le Musée postal... Son successeur était parmi nous, mais je ne le savais pas encore.

L'heureux élu fut Jean Babin, à la surprise générale, et à la sienne aussi, m'assura-t-il plus tard. Non que personne, au contraire, le jugeât indigne d'accéder à cette haute fonction, mais d'autres noms que le sien avaient été prononcés.

Jean Babin m'avait autrefois succédé dans des attributions économico-financières, il avait effectué des missions à l'étranger, en Amérique du sud notamment. Homme d'expérience et de rigueur, excellent gestionnaire, il était de treize ans le cadet de son prédécesseur et pouvait envisager raisonnablement une longue carrière dans ses nouvelles et éminentes fonctions. Je me réjouis pour ma part de terminer sous son égide les neuf mois qui me séparaient encore de la retraite. Je pouvais poursuivre sur ma lancée et continuer avec lui d'exercer dans mon domaine spécifique les responsabilités pour lesquelles les précédents directeurs généraux, chacun à sa manière, m'avaient toujours fait confiance.

J'étais aussi en position de considérer avec sérénité, pour ne pas dire avec détachement, les événements extérieurs qui, quels qu'ils fussent, ne pouvaient plus affecter la fin cette fois toute proche de ma carrière administrative.

Il s'en produisit pourtant un, et de taille, qui ne pouvait laisser personne indifférent. Je veux parler de l'élection présidentielle de mai 1981 qui, contrairement à nombre de pronostics, porta François Mitterrand à la Présidence de la République en lieu et place de Valéry Giscard d'Estaing. J'avais, comme tout le monde, suivi les péripéties de la campagne électorale, pris connaissance du « Programme Commun » de la gauche issu de laborieuses tractations entre les partis

socialiste, communiste et radical. À l'opposé de la plupart de mes collègues, j'avais pressenti que la gauche pouvait l'emporter, moins par l'enthousiasme suscité par ses propositions que par la lassitude d'une majorité au pouvoir depuis si longtemps et manquant décidément d'imagination. Mais que dire de la personnalité du candidat élu, mon contemporain (nos dates de naissance ne sont séparées que d'un mois) qui entamait sa carrière présidentielle à un âge où la décence (pensais-je alors) aurait dû l'inviter à quitter la scène ? Je doutais en outre fortement que la « rupture avec le capitalisme » pût « changer la vie », ainsi que nous le promettaient l'habile homme et ses partisans. Et que penser d'un programme qui se proposait de nationaliser les grands groupes industriels et les banques qui ne l'étaient pas encore, d'augmenter le nombre de fonctionnaires, en somme de charger la barque de l'État au sein d'une Europe et d'un monde qui s'engageaient dans des voies opposées ?...

Je me trouvais à Berne, à la session ordinaire du Conseil exécutif, au lendemain de l'élection. Mes collègues étrangers, avec qui je me gardais toujours de parler politique, ne manquèrent pourtant pas de m'interroger, moins sur mes opinions que sur ce qui allait en résulter pour la Poste en général et pour moi-même en particulier ; je n'eus aucun mal à les rassurer si tant est qu'ils en eussent besoin. La Poste française, nationalisée depuis deux siècles, n'avait rien à craindre pour son statut et je ne voyais pas en quoi le rôle qui était jusqu'ici le sien sur la scène internationale pourrait s'en trouver modifié. Quant à moi, ils devraient, selon toute vraisemblance, s'accommoder de ma présence à la tête de la délégation française pendant quelques mois encore, cinq exactement. En revanche, pour le futur, il fallait probablement attendre des socialistes au pouvoir qu'ils procèdent à de notables changements dans l'état-major de la Poste au profit de nos éminents collègues qui partageaient leurs vues et en avaient publiquement souhaité le succès.

Les choses se passèrent bien ainsi au cours desdits cinq mois et je n'eus qu'à assister en pur spectateur à la mise en place de notre nouveau ministre, Louis Mexandeau, et de son Cabinet où figuraient comme prévu certains de nos collègues appartenant à la même école de pensée. Les discours que nous adressa ce socialiste bon teint, professeur de surcroît, ne contenait rien de nature à vraiment nous surprendre. Tout

permettrait de penser que la Poste et les Télécommunications continueraient ensemble, au moins pour un temps, d'assumer leur mission de « Grand service public » à la disposition de toutes les catégories de population, selon l'esprit et dans les structures qui avaient été les leurs jusque-là.

Quant à moi, parvenu au terme d'une carrière entamée quarante-cinq ans plus tôt, il ne me restait plus qu'à plier bagages...

**UNE RETRAITE
EN DEUX TEMPS**

J'ai assisté à de nombreux départs en retraite et c'est trop peu de dire que je n'ai jamais été friand de ces célébrations. Sans doute ai-je tendance à en exagérer l'aspect conventionnel, mais je trouve interminables les discours prescrits chez nous par la loi du genre. Bien sûr, certains orateurs font-ils usage d'humour, tandis que d'autres improvisent en n'oubliant pas que les meilleures improvisations sont celles qui ont été le plus soigneusement préparées, mais la plupart font lecture d'un texte dont l'auditeur blasé n'a que la ressource de calculer la durée probable en tentant d'estimer le nombre de feuillets à venir. Il nous faut ainsi écouter debout le panégyrique du futur cher disparu prononcé par un supérieur aussi haut placé que possible qui le hisse sur un pavois, le coiffe d'une auréole en lui découvrant nombre de vertus à des degrés insoupçonnés jusque-là... Et, sur l'assurance qu'il emporte avec lui les regrets unanimes, tout le monde applaudit.

Confus, parfois touché (il en est qui écrasent une larme), le héros du jour répond en évoquant les souvenirs d'une longue carrière, en reportant ses mérites sur des collaborateurs auxquels il doit tout, sur son épouse quand il en a une et sur sa famille délaissée au bénéfice de son zèle professionnel. Il assure, lui aussi, emporter de tous ses collègues et amis (il ne peut les citer tous... il en a trop) la mémoire émue des années passées ensemble et les remercie des cadeaux de départ qu'ils ont tenu à lui offrir.

Nouveaux applaudissements... et l'assistance peut enfin accéder aux canapés et aux petits fours en attente sur le buffet où, autour des bouteilles, la glace a commencé à fondre...

Quand le jour vint pour moi d'être l'objet de ce rite de passage, je m'efforçai d'en abrégier les préalables. À ma demande Jean Babin fut bref dans son adresse et j'espère avoir été assez court dans ma réponse. Je ne puis toutefois pas totalement l'assurer car j'appartiens à la catégorie des improvisateurs que j'ai mentionné plus haut et cette pra-

tique peut donner lieu à quelques débordements... Mais je ne crois pas avoir manifesté beaucoup d'émotion lors de cet événement, annonciateur pourtant d'un irréversible changement d'existence.

De mes adieux à la communauté internationale qui avaient eu lieu à Berne un peu plus tôt, je conserve un paquet de lettres émanant de représentants d'administrations étrangères dont certains étaient des amis. (Je pense ici à Fritz Kohler, de la République fédérale d'Allemagne, dont l'amitié me suivra au-delà de la retraite). En y ajoutant parfois une note plus personnelle, elles reprennent les thèmes des allocutions prononcées à mon endroit par le président du conseil exécutif alors en exercice (l'ancien président des Postes brésiliennes que je connaissais bien) et par le directeur du Bureau International de l'UPU, dont nous avons contribué à renouveler le mandat. Comme il est d'usage en pareil cas, ils me faisaient part de leur estime pour le représentant de la France que j'avais été neuf ans et de leurs regrets les plus sincères de me voir les quitter, propos certes agréables à entendre, mais regrets dont j'avais toutes les raisons de croire qu'ils se remettraient aisément.

On a beaucoup glosé sur le choc que provoqueraient chez celui qui s'en va le dépouillement du « personnage social » auquel il s'était plus ou moins consciemment identifié jusque-là et le deuil subséquent de l'image qu'il projetait autour de lui, auréolée de la part de prestige et d'autorité dont il bénéficiait alors... L'on peut en effet concevoir que le glissement dans le quasi-anonymat des *have been*, accompagné de la chute de tous leurs masques, soient souvent mal supportés par leurs victimes ; j'ai ainsi connu d'anciens directeurs de ministère, de région ou de département qui se plaignaient amèrement du peu de considération dont leurs successeurs témoignaient envers eux. Sans doute avaient-ils imaginé au temps de leur splendeur que les prévenances, les égards, voire le respect dont ils jouissaient dans leur entourage s'adressaient à leur personne, alors qu'ils n'allaient qu'à leurs attributs et aux pouvoirs réels ou supposés dont ils étaient porteurs... J'avais quant à moi, depuis longtemps, pris en compte ce phénomène et le passage de la situation d'activité à la situation de retraite n'était rien d'autre, dans mon esprit, que l'arrivée d'une échéance prévisible et fatale inhérente à ma condition, d'un événement parmi d'autres venu de l'extérieur et laissant intact mon « ego ». Ou, pour emprunter un

langage à coloration plus philosophique, un « fait contingent » (comme aurait pu le dire Jean-Paul Sartre qu'il m'arrivait naguère de croiser boulevard du Montparnasse appuyé au bras de Simone de Beauvoir) auquel il convenait de s'adapter en toute conscience et liberté...

D'abord en changeant mes cartes de visite pour substituer aux mentions qui y figuraient jusque-là celle qui définit mon nouveau personnage : « inspecteur général honoraire des PTT », (l'honorariat est de droit sauf décision contraire de la hiérarchie). Compléterai-je cette désignation par le rappel, sous la forme d'un de ces petits symboles graphiques qui y font discrètement allusion, des distinctions honorifiques qui me furent décernées pendant mes années d'activité ? Sans doute, puisque les titres qu'elles confèrent s'attachent à la personne et lui demeurent acquises sa vie durant...

Cette remarque incidente m'offre l'occasion d'ouvrir ici une rapide parenthèse à propos d'un sujet dont je m'aperçois maintenant n'avoir jamais parlé, à vrai dire parce que je n'en ai pas perçu l'intérêt. Non que je sous-estime les distinctions dont j'ai été l'objet. Je les ai toutes accueillies avec plaisir en les recevant comme l'expression du constat par mes supérieurs d'une certaine réussite dans mes fonctions et donc étroitement liées à leur exercice. Je suis ainsi devenu, je dirai « ès qualités », chevalier du Mérite postal, titulaire de la « Placa de la Orden del Merito Postal » espagnol et, si je ne suis pas officier de l'Ordre du Cèdre libanais, c'est que les Nations unies enjoignaient à leurs émissaires de refuser toute décoration quelles qu'elles soient... J'ai été nommé chevalier et ensuite promu officier dans notre Ordre national de la Légion d'honneur quand j'étais respectivement administrateur de 1^{re} classe au ministère puis directeur régional à Paris. Je dirigeais le service des Affaires internationales lorsque m'a été conféré le grade de commandeur dans l'Ordre national du Mérite. Jusque-là, un certain parallélisme entre ma situation dans la hiérarchie administrative et mon rang dans celle des honneurs était à mes yeux observé. D'où, pour ne pas dire plus, mon étonnement quand, en 1977, je fus promu commandeur de la Légion d'honneur et, qu'en grande pompe au milieu d'une assistance particulièrement distinguée, le ministre Ségard m'en ajusta la cravate. Il m'a semblé qu'alors je sortais de l'épure... Ce grade dans l'Ordre français le plus prestigieux, au moins pour un

civil, n'était conféré d'ordinaire qu'aux directeurs généraux et à quelques directeurs du ministère, ce qui n'était pas mon cas. Et comme je n'ai jamais eu connaissance des termes dans lesquels le ministre a présenté ma candidature à la Chancellerie, j'ignoreraï toujours quels éléments de mes états de service ont été mis en avant.

C'est peut-être pourquoi, quand, encore aujourd'hui, je consulte dans la presse et ailleurs la liste impressionnante des anciens et nouveaux titulaires du même grade que le mien dans la Légion d'honneur, je me sens, en même temps que flatté, un peu ébloui de m'y trouver en compagnie de personnalités d'envergure nationale jouissant dans les milieux de la haute administration, de la politique, de la science, de l'industrie, de la culture, voire du spectacle ou de la religion, d'une notoriété près de laquelle la mienne fait pâle figure. Mais, après tout, pas plus qu'aucune autre des distinctions dont j'ai été l'objet, je n'ai sollicité celle-ci (chez nous, ce n'est d'ailleurs pas l'usage). Je la ferai donc figurer sur ma nouvelle carte de visite comme sur l'ancienne et elle seule, puisqu'elle éclipse toutes les autres.

Ce petit problème résolu, et la parenthèse refermée, il reste l'essentiel. Il est toujours chaudement recommandé de préparer sa retraite bien avant son échéance afin d'y être en mesure soit de développer d'autres activités exercées jusque-là à titre accessoire, soit pour maintenir en quelque façon des relations même épisodiques avec son ancien milieu, dans les deux cas pour rendre moins brutale la rupture. Je n'en avais rien fait et je me disposais sans autre forme de procès, à entrer de plain-pied dans le personnage du retraité retiré des affaires.

En ce point, je dois toutefois reconnaître que des circonstances favorables allaient grandement me faciliter les transitions... Je ne fais pas ici allusion aux quelques invitations à des célébrations (prises ou cessations de fonctions d'anciens collègues ou de collaborateurs, inaugurations ou manifestations diverses, remises de décorations etc.) qui permettent aux retraités récents d'entretenir l'illusion qu'ils existent encore, et je rangerai dans la même catégorie les demandes qui peuvent leur être faites de rédiger un article, de prononcer une conférence ou simplement « d'honorer de leur présence » telle ou telle des réunions qu'ils animaient naguère.

C'est de quelque chose de plus substantiel dont je veux parler, mais il me faut pour cela dire quelques mots des événements survenus à la direction générale des Postes après mon départ.

Dans les premiers mois de l'année 1982, le ministre socialiste procéda, comme prévu, au renouvellement quasi complet de l'état-major hérité du pouvoir précédent. La première victime en fut Jean Babin dont le mandat qui devait être beaucoup plus long que celui d'Émile Simon fut en fait encore plus court. Il apprit son remplacement par la presse spécialisée avant même d'en avoir été informé par le ministre. J'imagine pourtant que ce dernier a dû lui adresser après coup l'inévitable lettre de remerciements rendant hommage à son dévouement à la chose publique et à ses éminentes qualités dont malheureusement le nouveau pouvoir n'avait plus rien à faire. Toujours est-il que Jean Babin, après avoir rejeté les emplois de substitution qu'on lui proposait, s'employa, du fond de son placard, à se trouver d'autres activités en dehors de l'administration...

Pendant ce temps, je m'abandonnai de mon côté aux charmes d'une retraite toute fraîche : changer de rythme, se lever à son heure et se coucher de même, instaurer de nouvelles habitudes familiales, renouer des contacts perdus, déplacer ses centres d'intérêt vers d'autres perspectives... Je me débarrassais en somme, assez facilement de tout travail imposé et plus d'un an s'était écoulé lorsque, un beau jour, je reçus un appel téléphonique de J. Babin. Il exerçait alors les fonctions de consultant pour le compte d'une institution spécialisée des Nations unies, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, plus couramment appelée « Banque Mondiale » (*World Bank*), et accomplissait à ce titre des missions près des administrations des PTT des pays du Tiers Monde. S'il m'appelait, c'était parce qu'en raison d'autres occupations il se trouvait empêché d'exécuter l'une d'elles et il me proposait de le faire à sa place. Le pays concerné était la Mauritanie.

J'hésitai... J'estimais avoir déjà suffisamment voyagé et nous venions tout juste avec mon épouse de nous offrir un parcours touristique dans l'Est des États-Unis et au Canada. J'avais de surcroît laissé sans suite une précédente et fort aimable proposition du Bureau International de l'UPU qui, en dernier témoignage de nos bonnes relations ou en reconnaissance implicite des services que j'avais pu rendre à tel

ou tel de ses dirigeants, m'avait offert le choix entre deux missions à Bangkok ou à Beyrouth. (J'aurais pu me laisser faire pour Beyrouth, si le Liban n'avait été à l'époque le théâtre de sinistres événements). Pour me séduire, J. Babin invoqua de bons arguments : peut-être n'étais-je pas encore totalement intoxiqué par les délices et les poisons de la retraite ; il s'agissait d'un travail que mon passé m'avait rendu familier ; la mission serait au maximum d'un mois et constituerait pour moi un simple intermède... Finalement j'acceptai... peut-être pour me prouver à moi-même que j'étais toujours en état de produire quelque chose. Et la Banque mondiale m'engagea sans problème.

LA MAURITANIE

Étrange pays que cette Mauritanie où je me rendis en janvier 1983 : deux fois grand comme la France et peuplé seulement d'un million et demi d'habitants, arabo-berbères aux trois quarts et négro-africains pour le reste. Un pays pauvre entre les pauvres agité de conflits avec ses voisins et entre ses composantes ethniques ; une terre oubliée des dieux (et pourtant cent pour cent musulmane) où subsistent, dit-on, des formes d'esclavage ; et à l'exception d'une étroite bande le long du fleuve Sénégal, un désert infini où la pluie est espérée comme une rare miséricorde du ciel par des oasis accessibles seulement par des pistes à peine praticables, serpentant entre les dunes dont, sous le vent, le sable impalpable des crêtes file comme de l'eau...

Je n'en connaîtrai que deux villes : Nouadhibou, l'ancien Port-Étienne où aboutit le minerai de fer de Zouérate où je ne manquerai pas de saluer le monument érigé à la gloire des ailes françaises de l'Aéropostale ; et surtout Nouakchott, la capitale hâtivement bâtie en bord de mer (d'une mer heureusement poissonneuse) et dont l'urbanisation envahissante contribue à vider le désert de ses nomades... Une de leurs familles avait justement dressé sa grande tente brune dans l'aire sablonneuse qui entourait la direction de l'Office des Postes et Télécommunications.

Pour en venir rapidement à l'objet de ma mission, je dirai simplement que l'office en question était, particulièrement en ce qui concernait sa composante postale, en situation sinon critique du moins difficile à de nombreux égards. Ses dirigeants, que j'ai trouvés compétents et fortement motivés, avaient à faire face à une tâche analogue à celle qui attend les responsables d'un jeune État héritier de structures coloniales en partie inadaptées à sa présente condition, laquelle imposait la recherche de nouveaux équilibres. Des coopérants français s'y étaient déjà employés et l'un d'eux était encore présent sur le terrain. La Banque mondiale attendait de moi, de l'ingénieur des Télécommunications et de l'analyste financier que j'accompagnais, des juge-

ments, avis et propositions de nature à rendre le plus efficace possible l'aide financière qui lui était demandée... Notre travail s'est achevé par la rédaction d'un « memorandum sur le secteur des Postes et Télécommunications en République de Mauritanie » qui expose nos conclusions et formule les recommandations qui s'ensuivent.

Je vais certainement être injuste envers cette Mauritanie qui dévoile, dit-on, aux visiteurs des paysages grandioses aux charmes insoupçonnés, mais j'en ai surtout retenu le fameux vent de sable qui a soufflé pendant la quasi-totalité de mon séjour. Déjà, à l'aller, l'avion qui m'amenait avait dû pousser jusqu'à Bamako pour y attendre l'accalmie qui lui permettrait d'atterrir à Nouakchott et mon retour s'effectuera via Dakar pour les mêmes raisons. Dans l'intervalle, je n'ai pu, sauf à de rares moments, que deviner un soleil réduit aux dimensions d'une pièce d'argent luisant faiblement dans un brouillard sec omniprésent qui voilait toutes les formes. Le sable, fin au toucher comme une farine, s'infiltrait partout, dans ma chambre de l'hôtel Sabah non loin de la mer, jusque dans ma valise fermée. À la direction des Postes, sur et dans les dossiers, une couche de cette poussière glissait sous les doigts... comme si jamais personne ne faisait le ménage. J'ai lu quelque part qu'en dépit des voiles épais dont ils se protègent le visage, les habitants de Nouakchott ingèrent annuellement des kilos de ce sable. J'ignore quelle a pu être ma ration, mais, à tort ou à raison, je le soupçonne d'avoir été, plus que la nourriture, à l'origine des ennuis intestinaux que j'éprouvai de même que mes collègues et dont les effets pour moi devaient se poursuivre longtemps après mon retour en France. Et j'en ai déduit qu'à l'inverse du Proche et du Moyen-Orient aussi bien que de l'Afrique Équatoriale où j'avais vécu des années sans problèmes, l'Afrique Saharienne ne m'aimait pas...

C'est pourquoi, quand, à Washington au siège de la Banque mondiale où je fus plus tard invité, je fus prié de me charger du suivi de l'exécution des mesures que j'avais préconisées dans le memorandum, je crus devoir décliner cette offre séduisante à bien des égards. Et ainsi s'est terminé l'épisode mauritanien de mon retour non prémédité à la vie active. J'y ai perdu l'occasion, d'observer *in situ* les futures tribulations de la Poste dans un pays assurément pauvre mais tout neuf et où traditions et modernité s'affrontaient en un combat douteux...

LE BURUNDI

J'aurais pu le regretter mais je n'en eus pas le temps, car le responsable du secteur des Postes et Télécommunications de la Banque me proposa une autre mission, cette fois en Afrique équatoriale, plus précisément dans celle qui a choisi de s'appeler « l'Afrique des Grands Lacs ». Il s'agissait de la République du Burundi, l'un des deux États issus du partage 20 ans plus tôt du Rwanda-Urundi jusque-là sous tutelle de la Belgique, le pays des sources du Nil et de la légendaire rencontre Stanley-Livingstone de 1871.

Je retrouvais dans cet État enclavé au cœur du continent le climat et l'ambiance que j'avais autrefois connus au Kivu, chez son grand voisin du Zaïre, mais ici ramenés aux dimensions d'un territoire guère supérieur à celui de la Sardaigne et peuplé de quatre millions d'habitants (150 au km²) : l'anti-désert en quelque sorte. Le Burundi était surtout connu en Europe par les sanglantes guerres tribales (75 000 victimes en 1972) qui ne cessaient d'y opposer les deux ethnies : les Tutsis, de souche nilo-hamitique réputés conquérants et dominateurs et les Hutus d'origine bantoue majoritaires et présentés comme des cultivateurs sédentaires et paisibles. Mais quand j'atterris à Bujumbura en mai 1983 tout était calme, au moins en apparence. Plus heureux qu'en Mauritanie, je pus voyager quelque peu et constater que si misère il y avait au pays des « Mille Collines », elle s'y remarquait moins qu'ailleurs ; l'abondance et l'étendue des cultures vivrières permettait au plus grand nombre d'accéder à l'auto-suffisance alimentaire...

Quant à la Poste, l'organisme qui en exerçait la charge avait pour lui d'exister : un pays sans Poste ne peut en effet se concevoir... Elle se conservait dans l'être depuis l'Indépendance dans les structures héritées de l'administration belge. À côté d'elle, les Télécommunications opéraient, plus efficacement semblait-il, dans un « Office national » autonome institué à leur seul bénéfice. Les coopérants français qui s'étaient succédé à Bujumbura avaient estimé que la Poste, en raison

de son caractère plus social qu'économique et aussi de l'absence à sa tête de dirigeants suffisamment formés, n'était pas en mesure de faire fonctionner seule un organisme similaire dont on pouvait cependant penser qu'il lui aurait fourni les bases d'un indispensable redressement. Dans ces conditions, après de longs entretiens avec les responsables des deux branches et leurs autorités de tutelle y compris le ministre, j'en vins personnellement à conclure que la solution qui s'imposait dans l'intérêt général consistait à les associer dans un organisme unifié l'« Office national des Postes et Télécommunications. »

Je ne me dissimulais pas ce qu'une telle solution, vue d'Europe et plus encore d'Amérique, pouvait présenter de rétrograde, mais ici elle ne me paraissait nullement absurde et je n'en voyais pas d'autre. Les arguments en sa faveur ne manquaient d'ailleurs pas : outre le fait qu'elle avait été adoptée par nombre de pays d'Afrique, je pouvais invoquer les économies résultant de la concentration des organes de gestion au niveau supérieur et les plus larges possibilités de développement qu'elle offrait en zone rurale grâce à l'exécution dans un seul établissement et, au moins en partie pour un même personnel, des attributions des deux branches. J'en fis donc la proposition ferme dans mon rapport de mission. J'éprouvais bien quelques inquiétudes au sujet de l'accueil que réserverait la Banque mondiale à une recommandation qui allait à l'encontre des conceptions de l'Union internationale des Télécommunications et des autres organisations internationales ayant à connaître des mêmes problèmes, lesquelles se prononçaient toujours (comme autrefois au Liban et tout récemment en Mauritanie) en faveur de la complète indépendance des deux exploitations et considéraient la Poste comme une vieille cousine plutôt encombrante.

En fait, mon employeur ne fit aucune remarque à la réception de mon rapport et m'invita simplement à le communiquer directement au ministre burundais des Postes et Télécommunications. Et je puis dire que j'éprouvai une satisfaction certaine quand ce dernier tint à m'informer personnellement que son gouvernement s'inspirerait largement de ma recommandation et qu'il espérait que l'« Office National des Postes et Télécommunications » verrait le jour à Bujumbura l'année suivante ; la Banque me fit savoir un peu plus tard qu'elle comptait sur mon concours pour l'application de mon programme, lequel comportait d'autres mesures à effet plus immédiat qui exigeaient aussi l'at-

tribution de crédits de sa part. Elle ajoutait même que mon assistance pourrait être souhaitée pour d'autres projets au Rwanda voisin, mais, précisait-elle, comme en s'excusant : « Nous savons hélas que, dans ces pays, les choses ne vont pas vite... ».

Elles sont même allées si lentement que je ne devais plus entendre parler ni du Rwanda ni du Burundi. Je crois bien pourtant que j'aurais accepté de collaborer pour un temps à ces deux entreprises. Il ne m'aurait pas déplu de revoir Kigali, même si un deuxième séjour dans le pavillon présidentiel s'y avérait peu probable et Bujumbura où, après la sieste à l'hôtel Sources du Nil, j'aurais pu prendre un autre bain dans le lac Tanganyika...

LE CAP VERT

Je me demande encore à quelle inspiration a obéi la Banque en me dépêchant au Cap-Vert en mai 1985...

Peut-être aux fins de vérifier qu'elle pouvait toujours me compter parmi ses consultants ?

Non que l'expédition fût désagréable en elle-même, au contraire, puisqu'elle me procurait un séjour d'un peu plus d'une semaine dans la plus grande des neuf îles qui, avec quelques îlots, composent le « Cabo verde », ce jeune État indépendant issu de la colonisation portugaise. Îles du Vent, Îles sous le vent, le roc, la mer et les alizés en modèlent le paysage. Praïa, la charmante capitale (20 000 habitants), est une petite ville provinciale avec sa place centrale où déambulent et convergent le soir les diverses composantes d'une population blanche ou colorée (les Portugais ont bien gommé les différences ethniques). Pas, ou pas encore de touristes dans les îles caillouteuses au décor sauvage mais souvent superbe... tel par exemple celui du cap rocheux où était planté mon hôtel le Praïa del Mar.

Mais que venais-je y faire ?

Personne ne m'attendait quand j'entrai en contact avec la directrice générale de l'Office des Postes et Télécommunications, cette aimable et compétente « dame-ingénieur » (pourquoi ce terme n'a-t-il pas de féminin ?) au français impeccable, m'exprima sa surprise, une surprise au demeurant tout à fait justifiée. Selon les instructions de la Banque, je devais rejoindre au Cap-Vert un autre de ses envoyés pour mettre au point un programme qui, à vrai dire, concernait essentiellement les Télécommunications. Néanmoins, la complaisante directrice, consciente de mon embarras, me donna volontiers toute latitude pour recueillir les informations que je jugeais utiles près des services placés sous son autorité.

Et je pus ainsi (c'est toujours possible) rédiger un rapport. J'ai seulement le sentiment que les pages que j'ai produites auront surtout contribué à nourrir les archives de la Banque mondiale. Et c'est sur

ce qu'il faut bien appeler un ratage qu'en 1985, au Cabo-Verde, s'est terminée ma collaboration avec mon prestigieux et dernier employeur.

**MON DERNIER REGARD
SUR LA POSTE**

Cette expédition au Cap-Vert aurait pu être pour moi la dernière dans ce champ postal que j'aurai labouré pendant un demi-siècle. Je devais pourtant y faire une ultime et fugitive apparition à la fin de la même année lorsque les élèves et anciens élèves de l'ENSPTT me firent le plaisir et l'honneur de venir effectuer la synthèse des travaux de leur assemblée Générale qui se tenait à Monastir, en Tunisie, un pays que je n'avais encore jamais visité... Une synthèse pour laquelle me qualifiait à leurs yeux la longueur, l'étendue et la diversité de mon expérience professionnelle.

Je m'excuse à l'avance près de mes lectrices et lecteurs éventuels qui selon leurs propres centres d'intérêt, trouveront ou trop longue ou trop sommaire la relation que je vais en faire, mais ils accepteront, je l'espère, de me voir achever ces *Mémoires* de postier par une tentative de reconstitution à grands traits du tableau des idées qui agitaient le milieu postal français au moment où je lui tirais ma révérence, cette fois pour de bon.

« Le service public de la Poste face à la déréglementation et aux concurrences privées », tel était le thème proposé à nos réflexions. Un thème de grande actualité puisqu'il se trouvait être directement inspiré par les nouveaux concepts de « déréglementation » et/ou de « dérégulation » formulés et déjà mis en œuvre aux USA dans les secteurs des Transports aériens et des Télécommunications par le très libéral président Reagan. La politique qui en découlait consistait à remettre radicalement en cause les principes et les règles de fonctionnement de grandes unités telles que la nôtre, opérant dans des secteurs économiques importants, en position de monopoles ou de quasi-monopoles couverts par une législation jugée excessivement protectrice. L'ouverture de leurs activités à une large concurrence ne manquerait pas, soutenait-on outre-Atlantique, d'améliorer leur efficacité, de réduire leurs coûts et, en définitive, de mieux servir l'intérêt général que de grands

appareils jouissant de rentes de situation peu justifiées... Les risques de propagation d'une telle philosophie au reste du monde occidental n'avait rien d'imaginaire, si forte est chez lui la tendance à se conformer en toutes choses au modèle américain. Déjà, près de nous la politique de M^{me} Thatcher en Grande-Bretagne n'en offrait-elle pas une vivante illustration ?

Il était clair que, pour les cadres supérieurs des Postes et Télécommunications réunis à Monastir, les concepts de déréglementation et de concurrence généralisée visaient explicitement nos institutions fonctionnant suivant une logique monopolistique et centralisatrice. Et c'est tout naturellement autour des monopoles de droit et de fait dont bénéficiaient chez nous les deux exploitations que se développèrent les premiers exposés.

Je m'en tiendrai pour la suite au cas de la Poste, laissant celui des Télécommunications à des spécialistes plus qualifiés que moi... Les lois de la gravitation ne sont pas les mêmes dans la galaxie Gutenberg et dans la galaxie McLuhan et tout ce que j'avais pu en observer au cours notamment de ma carrière internationale m'avait ancré dans la conviction que la séparation des Postes et des Télécommunications, chez nous comme partout ailleurs, en deux unités distinctes n'était qu'une question de temps...

En ce qui concerne donc la Poste, les intervenants commencèrent par renouveler la constatation devenue banale que le monopole postal n'était nullement un privilège, mais l'indispensable contrepartie à l'obligation de desservir l'intégralité du territoire national, y compris ses hameaux les plus reculés, pour donner à chaque habitant l'accès à un même service sur des bases équitables pour tous. Notamment ce qui a, depuis l'invention du timbre-poste, été l'originalité et même l'exclusivité de la Poste, pour être en mesure d'appliquer à toutes les lettres une taxe identique quelle que soit la localisation des expéditeurs et des destinataires. Comment espérer maintenir ce système d'une simplicité inégalée et aboutir en même temps à une gestion financière globalement équilibrée si l'on permet à la concurrence de s'approprier, d'« écrémer » à son profit le trafic rentable, essentiellement urbain et intervilles, et de faire ainsi disparaître toute possibilité d'y trouver le moyen de compenser le manque à gagner résultant de la desserte rurale ?

Toute tentative de supprimer le monopole postal devait donc se voir opposer une fin de non-recevoir et l'unanimité ne pouvait que se faire sur ce point. Mais, en même temps, force était bien de reconnaître que ledit monopole n'élevait contre la concurrence qu'une barrière sans cesse plus fragile, d'abord bien sûr parce qu'il ne couvrait pas, loin de là, la totalité de nos prestations ; l'entrée en puissance des « coursiers internationaux » (EMS, DHL, etc.) opérant à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières, dans le secteur de la messagerie rapide, en offrait la plus convaincante démonstration. Ensuite, parce qu'il ne s'opposait pas, dans son domaine d'élection, la lettre, au développement d'autres communications écrites, actuelles et personnelles utilisant des technologies nouvelles (téléfax, courrier électronique). Et enfin parce que, un peu partout dans le monde, le secteur monopolisé se rétrécissait comme une peau de chagrin : aux USA où sa définition était déjà plus limitative que la nôtre ; dans ces mêmes USA mais aussi en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne ou en Australie d'où s'en étaient récemment échappées les correspondances urgentes pour lesquelles les expéditeurs acceptaient d'acquitter un port très élevé, par exemple dix fois le tarif postal en Australie. En Europe, la Commission de Bruxelles se prononçait contre la présomption de lettre attribuée à tous les envois clos. En France même où les envois de papiers pesant plus d'un kilo, dénommés « papiers d'affaires », avaient été jugés comme échappant au monopole postal et où, dans l'incapacité de lutter efficacement contre les infractions possibles des coursiers nationaux et internationaux, l'on avait recouru à l'expédient douteux qui consistait à leur en rappeler l'existence par la perception sur eux d'une sorte de droit régalien.

Peu avant la réunion de Monastir avait eu lieu à Hambourg un colloque entre pays de l'UPU qui s'était donné pour thème : « La Poste entre les exigences du marché et les impératifs du service public », un intitulé très voisin du nôtre qui attestait que les difficultés éprouvées par la Poste française n'étaient pas seulement les siennes. Quelques années plus tôt j'avais moi-même dirigé à Tokyo un débat sur ce sujet et un nouveau colloque était programmé pour 1988, dans le cadre du CCEP, avec la France pour animateur. Toutes les Postes du monde étaient bien aux prises avec le même problème : assurer un service public et exploiter un marché concurrentiel. Dès lors, la question à

se poser pouvait être formulée simplement : était-il réaliste pour une institution comme la nôtre, corsetée dans les structures juridiques, budgétaires et comptables d'une administration d'État parmi d'autres et assujettie comme elles au respect des dispositions régissant la fonction publique, que de se croire en position d'atteindre simultanément ces deux objectifs ?

Oui, répondirent en chœur les représentants du personnel présents à nos débats. La Poste traditionnelle n'avait-elle pas au cours des temps multiplié les preuves de ses facultés d'adaptation à toutes les évolutions quelles qu'elles fussent ? Au XIX^e siècle, elle était passée sans encombre du cheval au cheval-vapeur et, vers le milieu du XX^e du chemin de fer aux machines volantes. Elle venait tout récemment de négocier avec succès le virage autrement périlleux du manuel à l'électronique, celui de l'automatisation des centres de tri, de l'informatisation des centres financiers et des opérations de guichet, en même temps qu'elle multipliait les « produits » nouveaux : Postadex intérieur et international, Post-Express, Eurocolis, Postchèque international, cartes de paiement, distributeurs de billets etc. Et puis, la croissance continue de son trafic (plus de 14 milliards d'objets traités annuellement) faisait-elle penser à une Poste en perte de vitesse ?...

Avait-on d'ailleurs mesuré, sur le plan de l'intérêt général, les effets pervers de la concurrence sans frein préconisée par la déréglementation : risques de gaspillages, apparition d'oligopoles privés en face d'un service public réduit à camper sur les seules positions que nul ne songerait à lui disputer ?

Enfin, ajoutaient ces ardents défenseurs de l'ordre établi, il était clair qu'on n'avait pas exploré et exploité toutes les possibilités d'améliorer le fonctionnement du système existant sans sortir de son cadre : desserrer les contraintes imposées par le ministère des Finances à travers les mécanismes du Budget-Annexe, acquérir une plus grande liberté de mouvement dans l'application des règles de la fonction publique, innover en somme dans tous les secteurs où cela s'avérerait nécessaire pour tirer le meilleur parti d'un réseau de desserte des populations sans équivalent en France avec ses 17 000 bureaux et ses 310 000 agents aussi compétents et dévoués qu'attachés à leur statut.

Tel n'était pas, on s'en doute, l'avis des « réformateurs », de loin les plus nombreux dans l'assemblée. Ceux-ci pouvaient seulement concé-

der à leurs adversaires que tout changement profond dans nos structures de base ne pouvait voir le jour que s'il recueillait sinon l'adhésion du moins le consentement majoritaire du personnel et que se situait bien là une des difficultés majeures du problème. La résolution de celui-ci impliquait en effet une évolution voire une transformation de « l'esprit postier » en conservant tout ce qu'il avait de positif, mais en y adjoignant un « esprit d'entreprise » plus conquérant et seul susceptible de lui faire apparaître derrière l'usager captif le client exigeant maintenant pourvu de la faculté de choisir entre plusieurs fournisseurs.

Car la concurrence était là et bien là, qu'on le veuille ou non, une concurrence multiforme que la déréglementation annoncée ne pouvait que généraliser. Il était nécessaire et urgent d'en prendre acte, la pire des solutions consisterait à ne pas agir vigoureusement en conséquence. Et cela en se donnant les moyens de recourir aux mêmes stratégies et méthodes que celles qu'elle déployait avec succès. Les conservateurs ne prenaient pas suffisamment en compte le sort promis dans la nouvelle conjoncture à une administration vieillissante qu'ils condamnaient, selon l'image forte évoquée par l'un des intervenants, à arpenter le même chemin creux dont personne ne pouvait garantir qu'il ne débouchait pas sur un mur. Ou encore (l'imagination se donnait décidément libre cours) qu'ils la vouaient au destin de Sisyphe s'épuisant à remonter indéfiniment son rocher... et l'auteur de cette audacieuse comparaison ajoutait qu'en dépit du conseil d'Albert Camus il ne pouvait pas imaginer Sisyphe heureux. Selon les réformistes les plus déterminés, les résultats ne pouvaient être atteints sans l'effet de choc qu'était seul en mesure de provoquer un changement radical d'identité : la transformation de l'administration d'État en établissement public autonome doté de structures propres et d'objectifs socio-économiques clairement définis, Office national ou Société nationale des Postes et Télécommunications, ou plutôt deux organismes distincts en raison de la spécificité de chaque branche. Cette solution n'était-elle pas, avec quelques variantes, appliquée ou en voie de l'être partout dans le monde ? Serions-nous les derniers du peloton ?

L'on ne s'était guère arrêté jusque-là sur l'examen du second volet des attributions dévolues à la Poste : celui des services financiers. Man-

dat, Chèques postaux, Caisse nationale d'Épargne représentaient pourtant la moitié de celles de ses guichets. Leur exercice n'était-il pas au surplus la meilleure justification et peut-être la seule de l'existence de nombreux petits bureaux ?...

Les exposés firent d'abord apparaître que leur situation était différente de celle de la Poste aux lettres. Celle-ci en effet se trouvait en position défensive devant ce qu'elle considérait comme l'envahissement de son territoire par des intrus aux dents longues. Alors que les services financiers opéraient depuis toujours dans un domaine ouvert à la concurrence des banques et, à côté de leur souci de conserver l'héritage, ils y déployaient aussi un esprit de conquête. Ils avaient créé de nombreux produits, lettres-chèques optiques, TUP, change manuel ; multiplié les distributeurs automatiques de billets ; lancé des SICAV ; ils étaient entrés dans le domaine de la monétique et des cartes à mémoire. La déréglementation annoncée dans le secteur bancaire ne semblait pas à priori les menacer ; au contraire, si elle devait aboutir à la banalisation de tous les produits financiers, peut-être pourraient-ils en tirer avantage en accédant à des activités qui leur étaient jusque-là interdites, par exemple à l'octroi de prêts personnels aux particuliers, prérogatives dont usaient les banques pour attirer et fidéliser leur clientèle.

Malheureusement, les arguments qu'opposaient à l'unisson à ce genre de prétention de notre part le ministère des Finances et la puissante Association française des banques demeureraient présents quoi qu'il arrive. Outre la place prépondérante que nous occupions dans les transferts financiers (15 millions de comptes de chèques postaux), nous disposions d'un produit privilégié entre tous (la Caisse nationale d'Épargne) et cela devait suffire à notre bonheur. Il est vrai que nous n'avions pas la libre gestion des capitaux collectés mais, en contrepartie nos services financiers ne subissaient pas la contrainte d'un équilibre financier spécifique, leurs résultats se fondant dans ceux de la Poste considérée dans sa généralité... Si donc la déréglementation à venir devait s'étendre à l'ensemble du secteur bancaire, une condition minimale à remplir pour qu'ils y trouvent place pourrait bien consister à les isoler dans une structure adéquate pour en faire une « unité de gestion » autonome responsable et comptable de ses activités. Leur

avenir, comme celui de la Poste aux lettres, passait donc, lui aussi, par des réformes en profondeur...

J'ai beaucoup abrégé dans ce qui précède les exposés des divers intervenants de Monastir. Les discussions qui s'ensuivirent autour d'une « table ronde » les reprirent en les radicalisant parfois mais en faisant apparaître d'autres centres d'intérêt. C'est ainsi que l'accent fut mis sur l'impérieuse nécessité d'améliorer en toute hypothèse la qualité de nos services et, concomitamment, de remettre en cause l'irresponsabilité de l'administration en cas de défaillance de sa part, notamment en cas de retard ; sur le rôle néfaste des grèves, hélas fréquentes chez nous, qui aboutissaient à prendre les clients en otages. Nul ne pouvait oublier la grande grève de l'été 1953 qui avait vu le premier recours aux chambres de commerce pour suppléer à notre carence, celles de 1974, de 1983-1984 et tout le monde devait se souvenir des longs arrêts de travail qui avaient paralysé le Post-Office britannique avant son démantèlement... Il fut également question du rapport coût-efficacité de nos prestations et du besoin d'une constante amélioration de notre productivité, un élément d'un grand poids dans les diagnostics et les prescriptions des docteurs qui s'étaient succédé au chevet de la Poste ces derniers temps et figurant en première ligne dans l'argumentation développée en faveur de la déréglementation.

Le directeur général des Postes, alors Marcel Roulet, un ingénieur général des Télécommunications (la fonction avait échappé pour la première fois à un titulaire issu de nos rangs... un signe des temps ?) prit la parole pour faire part de sa propre démarche, empreinte du réalisme que lui commandaient ses responsabilités. Il se prononçait en faveur d'une politique pragmatique, d'une politique des « petits pas », seule selon lui susceptible de convenir à une grande machine du poids et de la complexité de la nôtre, mais, quoi qu'on en dise, en bon état de fonctionnement. Il fallait absolument exploiter toutes les marges de manœuvre dont la Poste pouvait disposer dans sa configuration actuelle : desserrer les contraintes imposées de l'extérieur, accroître ses pouvoirs de décision, acquérir une plus grande maîtrise de sa gestion en vue d'être en mesure de jouer de tous ses atouts dans la nouvelle conjoncture. L'octroi d'une véritable « charte de gestion » pourrait être l'un des instruments de cette transformation et cela en dépit de

l'expérience plutôt décevante qu'en avaient faite les Télécommunications...

Des mesures à effet plus immédiat pouvaient en outre déjà intervenir pour parer aux menaces bien concrètes qui pesaient sur nos secteurs les plus exposés. Il en allait ainsi de la création en cours d'un organisme spécialisé doté d'une structure autonome, destiné à faire pièce aux coursiers nationaux et internationaux dans leur domaine d'élection : la Société Française de Messageries Internationales. Cette SFMI, dont en ce qui me concerne j'entendais parler pour la première fois, avait pour ambition de couvrir tout le secteur de la messagerie urgente dans des conditions identiques à celles de nos rivaux : rapidité de transmission, garantie de remise dans les délais convenus, localisation des envois à tous leurs stades d'acheminement ; en somme un service « sur mesure » s'ajoutant au « prêt-à-porter » des prestations postales tout-venant. La création de cette société sous la forme d'une filiale de l'administration pouvait bien apparaître à des conservateurs impénitents comme une amorce de privatisation et un prélude à d'autres abandons, mais précisément ce statut de filiale offrait sur ce dernier point suffisamment de garanties, tout en s'avérant, ici et maintenant, la meilleure formule de nature à permettre de lutter à armes égales avec nos concurrents.

En terminant son intervention, le directeur général ajoutait que, comme toutes les mesures susceptibles d'être prises dans la politique pragmatique qui était la sienne, celle-ci pouvait n'être que provisoire, laissant entendre, du moins l'interprétai-je ainsi, que l'avenir restait ouvert pour des réformes autrement plus profondes.

Je n'eus pas trop de difficultés à produire en fin de session la synthèse de nos débats, cela d'autant moins que les idées exprimées dans cette réunion de bonne compagnie ne s'écartaient pas tellement de celles qui faisaient de longtemps l'objet de nos propres préoccupations. Les événements survenus depuis mon départ, en particulier les premiers effets d'une déréglementation en voie de généralisation qui nous atteignaient de plein fouet, leur conféraient désormais une brûlante actualité. Il devenait de plus en plus évident qu'il était nécessaire de faire quelque chose si l'on voulait éviter que la Poste fasse figure de colosse aux pieds d'argile dans une Europe qui prenait forme et dans un environnement où tout bougeait. La recherche d'assouplissements à son

statut d'Administration publique parmi d'autres, la création de nouvelles structures telles que la SFMI orientées vers la satisfaction de besoins nouveaux montraient qu'elle commençait à bouger elle aussi. Et le slogan « Bougez avec la Poste » qu'elle s'employait déjà à répandre dans le public se présentait bien comme l'expression de sa volonté d'épouser son temps et comme l'annonce des transformations à venir...

Tel aura été le dernier regard que j'ai porté sur une Poste dont, pendant les quelque cinquante ans d'une vie professionnelle un peu nomade, j'aurai, sous des ciels changeants, scruté le visage, disséqué l'anatomie, guetté les humeurs, tenté à ma place d'agir sur les comportements. Il m'a fait pressentir que le système dans lequel j'avais opéré, celui d'une Poste-Administration publique sûre d'elle-même et de sa pérennité, plus régie que gérée avait fait son temps. Il apparaissait déjà plus que vraisemblable que d'autres conceptions, d'autres méthodes, et probablement d'autres structures devraient s'installer pour la mettre en état de faire face à une évolution qui lui promettait un douloureux écartèlement entre ses missions de service public universel et égalitaire et les impératifs de productivité et de compétitivité qui lui dicteraient dorénavant leurs lois.

Mais jusqu'où le passage d'une logique d'administration assise à une logique d'entreprise concurrentielle allait-il l'entraîner?... Et, en quittant Monastir, l'ultime question que je me posais à son égard était de me demander comment elle pourrait changer en demeurant elle-même, celle à laquelle j'avais appartenu et que, dans dix ans, dans vingt ans, j'aimerais toujours pouvoir reconnaître...

LOIN DE GUINGAMP

Ainsi se termine la petite histoire du postier que je fus. J'en resterais là si mes petits-enfants et mes premiers lecteurs ne m'avaient demandé d'aller jusqu'au bout d'un récit qui a commencé par mes jeunes années, et de le compléter par ce qui s'était passé après ma sortie du champ de l'activité ; après mes adieux à cette Poste omniprésente qui, même si elle ne l'avait pas entièrement façonnée, avait, à un tel point modelé mon existence. À l'évidence, il m'a bien fallu vivre sans elle...

Depuis qu'en 1973 nous avons quitté l'appartement de Neuilly en même temps que j'abandonnais mes fonctions de directeur de la Région parisienne, nous avons élu domicile à Clamart.

Issy-les Moulineaux, Vanves, Bagneux, Neuilly, Clamart, notre vie familiale aura donc été vouée à l'errance dans ces villes de banlieue de Paris où l'on ne s'enracine guère... Peut-être sommes-nous destinés à y finir nos jours ?

Après tout, pourquoi pas ? Paris reste toujours proche et il existe partout, en Banlieue comme ailleurs, une vie associative proposant des activités compatibles avec l'âge et nous sommes déjà, mon épouse et moi, engagés dans quelques-unes d'entre elles. Et puis, demeurer ainsi dans le voisinage des lieux que l'on a longtemps fréquentés offre l'intérêt de pouvoir entretenir, au-delà de la retraite, des relations de proximité avec son ancien entourage. Avec des collègues encore sur la brèche ou retraités comme nous ; avec la plus grande partie de mes anciens amis et camarades de la promotion 1945-1948 de l'ENSPTT que notre « benjamin » René Rozes, toujours actif, veille inlassablement à maintenir en contact en organisant rencontres amicales et excursions touristiques...

Nombre de retraités font évidemment d'autres choix. Il en est qui optent en faveur d'un changement radical en s'installant dans une ville ou une région dont le charme les a conquis. D'autres font d'une rési-

dence secondaire leur résidence principale en conservant ou non la première. D'autres encore, à la manière d'Ulysse, retournent aux lieux qui les ont vu naître... Ce dernier choix avait été celui de M. Moinet, le directeur des Postes qui m'avait accueilli en 1943, lors de ma nomination au ministère. Il s'était retiré à Guingamp où il était devenu conseiller municipal. J'avais vu, à l'époque, dans cette issue le témoignage d'une louable fidélité à ses origines et je l'imaginai assez volontiers pour moi-même... Les vingt premières années de ma vie ont laissé en moi des traces assez profondes pour que je ne me sente jamais étranger dans la ville où je les ai vécues...

Oui, mais... mon épouse qui n'avait passé à Guingamp que les toutes premières années de son enfance avait moins de raisons d'éprouver les mêmes sentiments. Et surtout, ni elle ni moi n'y avions plus vraiment d'attaches, même plus la boutique désaffectée et la petite maison de la rue des Halles cédées à un parfait inconnu.

Notre tante Marie, sa dernière occupante avait en effet rejoint en 1973, à douze ans d'intervalle, sa sœur Félicie dans sa tombe, après avoir comme elle connu un court séjour à l'hôpital. Son état s'était tellement dégradé qu'il avait fallu en venir là pour elle aussi. Triste fin pour la dernière des trois femmes qui avaient entouré ma jeunesse de tout ce que leur cœur contenait d'affection et de dévouement. Cette fin a même été si rapide que, contrairement à ce qui s'était passé pour Félicie, nous n'étions pas près d'elle à l'ultime moment. Pire encore, mes missions à l'étranger s'étaient articulées de telle sorte que je n'ai pu revenir à temps pour l'enterrement où ma femme et mes filles m'ont suppléé. J'espère que, là où elle est, elle ne m'en tient pas trop rigueur...

Depuis lors, nos visites à Guingamp où morts ou dispersés, mes compagnons d'autrefois ont à peu près tous disparu, ne sont plus consacrées qu'à la tournée des tombes. Celles de ma famille maternelle au cimetière de la Trinité, celles de ma famille paternelle au cimetière de la Chesnaie, séparées dans la mort comme elles le furent dans la vie.

Notre fille aînée, Geneviève, habite aussi la banlieue de Paris, à Joinville-le-Pont, après avoir vécu chez nous quelques années, à Clamart, avec son second fils Olivier, né en 1971. Quant à l'aîné, notre Xavier, qu'il lui a fallu conduire chaque matin et reprendre chaque soir après son travail dans un centre parisien, il est maintenant à Gonesse, dans

une maison pour jeunes polyhandicapés, infirmes moteurs cérébraux comme lui, où des éducateurs s'efforcent de l'initier aux moyens de communiquer avec son entourage par des moyens autres que la parole dont il demeurera hélas toujours dépourvu. Nous allons, les uns ou les autres, le chercher pour passer avec nous les fins de semaine.

Notre seconde fille, Dominique et son époux Philippe, après avoir occupé six ans notre ancien appartement de Bagneux, se sont fixés à Nantes, la ville de mes débuts professionnels, avec leurs deux filles Anne et Laurence qui leur sont nées en 1971 et 1975. Dominique est enseignante, Philippe, interne et bientôt chef de clinique, a entamé au centre hospitalier universitaire de Nantes une carrière de chirurgien cardio-thoracique qui s'annonce pleine de promesses.

Nous nous retrouvons tous pour les vacances d'été en Bretagne, non plus dans les Côtes-du-Nord de nos origines, mais au sud, sur les rivages plus tièdes du Morbihan. Nous y avons acquis une petite maison dans le village de Ker Mor à Kerjouanno en Arzon-Port Navalo, à l'extrémité de la presqu'île de Rhuys. D'un côté : le Golfe qui figure assurément parmi les plus beaux sites bretons, de l'autre l'Océan avec Belle-Île, Houat et Hoëdic en toile de fond. Modeste bourgade et petit port de pêche, Arzon est devenue en quelques années une station d'élection où se pressent estivants, curistes et plaisanciers toujours plus nombreux. Chacun d'entre nous, jeune ou moins jeune, y compris Xavier ravi de se retrouver l'été plusieurs semaines avec nous, s'y organise des loisirs à sa mesure, même si lors de nos retrouvailles dans la petite maison de Ker Mor, force est bien de se serrer un peu.

Nous avons plus de place à Clamart. Notre appartement se situe au cinquième étage, d'un immeuble qui en compte douze et s'élève dans un espace largement dégagé. Pour recevoir les enfants nous avons, dès 1974, fait l'acquisition d'un grand studio au onzième qui offre sur Paris une vue imprenable. J'adore grimper en négligeant l'ascenseur, les six étages qui nous en séparent et m'y installer à ma table devant la large fenêtre. J'y ai sous les yeux un éblouissant panorama au milieu duquel s'élève la tour Eiffel et dont la ligne de crête va du Bois de Boulogne au Sacré-Cœur de Montmartre en passant par le mont Valérien. Impossible, même quand il pleut, de rester insensible au spectacle unique offert par cet immense et riche tableau chargé d'histoire.

... Un spectacle devenu pour moi pur objet de contemplation, depuis que je n'ai plus à me préoccuper des centaines de bureaux de poste qui se cachent dans le paysage et des milliers de facteurs qui en arpentent les rues.

Le cadre et le décor sont en place pour « vivre une retraite parfaitement méritée » comme m'y avait convié le ministre dans sa lettre de congé.

Je mentirais pourtant si je laissais croire pour autant que la Poste m'est devenue étrangère : tout ce qui l'affecte me touche comme si j'y étais encore. Même si, vieil acteur descendu de la scène, je ne peux plus qu'assister de la salle du public à la représentation qu'en donnent nos successeurs, ses nouveaux interprètes. Qu'advient-il demain de cette Poste dont la cause est maintenant entre leurs mains ?

Raymond Aron dans ses *Mémoires*, s'interroge sur le point de savoir si les grands ensembles à l'œuvre dans la société existent en dehors des individus qui les composent. Il pose ainsi sa question : « Un système postal, un système ferroviaire ou une Église peuvent-ils être assimilés à un sujet susceptible de prendre des décisions, être qualifiés par des adjectifs à la manière d'une personne ? »... Intéressante question à laquelle j'ai bien envie de répondre que oui, que « le système postal » a quelque chose qui ressemble à une âme... une âme universelle qu'il perdrait si sa mission multiséculaire, son service de base, le message écrit transmis de personne à personne, la lettre ordinaire ou recommandée où son cachet « fait foi », accessible à tous et partout à des conditions uniformes, devaient être sacrifiés aux impératifs de la dérégulation, de la concurrence, de la mondialisation, en bref, d'une « postmodernité » peut-être provisoire. Sans doute suis-je « vieux jeu » mais je ne peux me faire à l'idée que la lettre devienne une marchandise, un « produit » comme les autres, une vulgaire « part de marché ».

Les termes de « sujet », de « personne » attribués au « système postal », même sur le mode interrogatif par Raymond Aron, éveillent aussi en moi des résonances d'un autre ordre. Quand j'évoque la Poste aujourd'hui, elle se présente moins comme la grande machine à communiquer au fonctionnement de laquelle j'ai collaboré un demi-siècle, que comme une égérie, une compagne d'aventures qui m'a pris par la main pour m'emmener sous son égide à la découverte du monde.

Bien sûr, elle m'était d'abord apparue comme un secteur d'activité parmi d'autres qui ouvrait à un jeune Guingampais des années 1930 la perspective d'une carrière assurée, celle d'un salarié à statut, d'un honorable fonctionnaire dans une Administration publique à compétence nationale. (Je pouvais imaginer de terminer mon parcours professionnel en Bretagne, pourquoi pas à Guingamp, ce qui aurait comblé les vœux de mes tantes...)

Il se trouve qu'elle m'a conduit bien au-delà de ces espérances. Essentiellement parce que « selon sa tradition de promotion sociale », elle recrutait dans ses propres ressources humaines la totalité de ses dirigeants jusqu'aux grades les plus élevés et aussi parce que, à la différence d'autres institutions, elle était largement ouverte sur l'étranger. (Qui m'a dit un jour que je devais avoir des « chromosomes internationaux »?). Quand je me prends à philosopher, un travers commun aux gens de mon âge, je me pose parfois des questions du genre : « Comment me suis-je fait ? Comment aurais-je pu ne pas me faire ? Comment aurais-je pu me faire autrement ? ». J'ai, dans ces *Mémoires* longuement répondu à la première et les deux suivantes n'ont guère d'intérêt puisqu'on ne vit qu'une fois. Je m'en tiendrai donc là.

J'ai retrouvé le texte de ma réponse au ministre Ségard qui, en 1977, me remettait ma dernière décoration dans la Légion d'honneur, en même temps qu'à mon collègue et ami Pierre Goursolas dont l'itinéraire professionnel a été assez semblable au mien, ce qui est d'ailleurs le cas de bien d'autres camarades de notre génération. Je crois pouvoir en citer la conclusion sans rien y ajouter et ce sera le mot de la fin :

« La Poste est présente partout, M. le ministre vous l'avez dit, c'est son atout majeur. Présente à sa manière technique et familière et, dans son image vis-à-vis du public, plus familière que technique... C'est ainsi sans doute qu'elle doit continuer d'évoluer : en sachant conserver ses dimensions humaines et en restant accessible et attentive à tous.

« C'est dans cet esprit que nous poursuivrons nos tâches à la Poste pour les quelques années qui nous restent. Nous pensons, si nous pouvons lui être encore utiles, lui devoir au moins cela. Car s'il est possible, comme l'honneur qui nous est fait aujourd'hui tendrait après tout à le faire croire, que nous lui ayons en certaines occasions apporté

quelque chose, notre sentiment le plus profond est qu'elle nous l'a déjà très largement rendu. »

« (...) Faire fonctionner un système postal, ce n'est pas seulement appliquer des règles précises qui ont prouvé leur efficacité mais c'est aussi mettre en branle un ensemble de représentations collectives sur ce qui est licite et illicite, juste et injuste, permis et interdit. Or ces représentations ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Les mémoires de Pierre Le Saux nous disent ici, en évitant les jugements de valeurs qui en affaibliraient la portée, ce qui dans l'Iran d'il y a quarante ans était différent, irréductible à la morale publique telle que l'avaient élaborée les gouvernements du XIX^e siècle en Europe. Elles introduisent utilement aux passages sur les grandes institutions de coopération internationale.

Telles qu'elles se présentent ces mémoires rappellent enfin à l'historien une caractéristique que l'on oublie parfois dans l'histoire administrative : vie professionnelle et vie privée sont étroitement imbriquées, retentissent l'une sur l'autre et c'est occulter toute une dimension de l'action publique que de méconnaître ses fondements culturels. Il restera toute sa vie quelque chose du petit écolier de Guingamp chez le haut-fonctionnaire prenant l'avion pour Léopoldville ou Tokyo ».

(Extrait de l'introduction de Catherine Bertho Lavenir, Professeur à l'Université Blaise Pascal Clermont Ferrand)

Photo de couverture : Inauguration de la Direction départementale de l'Essonne. M. Le Saux à droite, M. Aurillac, préfet, au centre et M. Galley, ministre des PTT, à gauche (1972).



COMITÉ POUR L'HISTOIRE DE LA POSTE

4, quai du Point du Jour - CP D722

92777 Boulogne-Billancourt

Téléphone : 01 41 41 62 26 - 62 71



9

782951 451513

Un postier parmi d'autres (1936-1985)

90 F - 13,72 €

ISBN2-9514515-1-2